DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13214 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 24 JUILLET 1987

Plus de SS-20 en Asie ?

M. Gorbatchev n'est pas disposé à laisser les pourparlers de Genève sur les missiles de portée intermédiaire (FNI) s'enliser, un risque que les deux principaux négociateurs avaient eux-mêmes récemment évoqué dans la presse. Dans un entretien accordé à un journal indonésien, « Monsieur Oui » a levé un important obstacle à la conclusion d'un accord. Sans doute son propos devra-t-il être confirmé à la table des négociations, mais le dirigeant soviétique se dit très clairement prêt à renoncer, dans la partie asiatique de l'URSS, à un contingent résiduel de 33 SS-20 (100 ogives), et à tout autre missile à plus courte portée, contrairement à ce qu'il demandait jusqu'à présent.

Il est vrai que ce contingent résiduel n'était pas définitivement refusé par les Américains : à Reykjavik, en octobre dernier, M. Reagan avait accepté la demande soviétique, qui signifiait déjà une concession substantielle de la part de Moscou (le parc actuel de SS-20 en Asie s'élève à plus de 170 engins, auxquels s'ajoutent une quarantaine de SS-22 et 23, de plus courte portée). Mais ce reliquat était à l'origine d'une bonne partie des complications récemment constatées.

D'une part, il rendait plus difficile le règlement du problème du contrôle. Les Etats-Unis faisaient valoir qu'il était plus malaisé de vérifier un accord de réduction partielle qu'un traité de liquidation totale. Ils pourront donc sans doute accepter aujourd'hui des dispositions moins contraignantes.

En second lieu, les deux parties se querellaient sur le lieu de stationnement de cet arsenal résiduel. Les Etats-Unis, sans doute pour accroître leur pression sur l'URSS, se réservaient le droit d'installer leurs 100 ogives autorisées (probablement des Pershing-2 ou des missiles de croisière) en n'importe quel point de leur territoire, y compris en Alaska. L'Union soviétique refusait de se voir exposée de la sorte. Ce problème sera donc réglé avec l'instauration de ce que M. Gorbatchev appelle la « double option zéro globale », c'est-à-dire la liquidation, partout, de tous les engins de ce type.

Dans ces conditions, le principal obstacle se trouve maintenant du côté occidental, avec le refus des Etats-Unis de discuter des Pershing-1A qu'ils ont cédés à la République fédérale. Les Soviétiques exigent d'inclure dans l'accord sinon ces engins, du moins leurs ogives nucléaires, qui restent sous contrôle, et même propriété, du gouvernement américain. Les Etats-Unis objectent qu'ils ne peuvent discuter de forces appartenant à des tiers, mais leur argumentation est peu convaincante. Moscou n'a-t-il pas menacé de céder de la même manière à ses alliés de Prague ou de Berlin-Est quelques-uns de ses vecteurs, qui tomberaient sous le coup de l'option zéro ?

Jusqu'à maintenant, M. Gorbatchev paraissait quelque peu empêtré par sa demande, contradictoire avec sa volonté de dénucléarisation totale et probablement imposée par ses militaires, de conserver un reliquat de missiles nucléaires en Asie. Le voici libéré de ce fardeau, plus à l'aise pour demander à Washington de parcourir le reste du chemin, et probablement mieux assuré d'être entendu. Il serait bien étonnant en effet que M. Ronald Reagan ait renoncé à avoir, à la fin de l'année, le sommet et l'accord « historique » qu'il souhaite avec le numéro un soviétique.

(Lire nos informations page 24.)

Malgré les « mesures d'urgence » du gouvernement

Déficit de la Sécurité sociale : 33,6 milliards de francs en 1988

Les comptes prévisionnels du régime général de la Sécurité sociale, présentés le jeudi 23 juillet, annoncent un déficit de 13,8 milliards de francs à la fin de cette année, et de 33,6 milliards l'an prochain (sur respectivement 747,9 milliards et 787,6 milliards de dépenses). Ces déficits portent sur les retraites et sur l'assurance-maladie, et ont un caractère largement « structurel ». Les « mesures d'urgence » décidées par le gouvernement ne suffisent pas, et il sera difficile d'attendre l'élection présidentielle pour engager des réformes en profondeur.

Une confirmation plutôt qu'une découverte, c'est ce qu'apportent les prévisions sur l'évolution du régime général en 1987 et 1988 présentées jeudi matin à la commission des comptes de la Sécurité sociale. D'abord sur les dimensions du déficit, malgré les « mesures d'urgence » décidées par le gouvernement. On pouvait déjà évaluer l'ampleur de ce déficit à partir de la note établie fin avril par les six « sages » désignés par le premier ministre (*le Monde* des 25 avril et daté 31 mai-1er juin).

Le rapport permet maintenant de le chiffrer avec précision. Les perspectives particulièrement inquiétantes pour le deuxième semestre 1988 – même si le déficit représente, il faut le répéter, moins de 4,3 % des dépenses – montrent la nécessité de nouvelles mesures de financement, supérieures, sans doute, à celles déjà décidées.

Le rapport confirme par ailleurs le diagnostic des « sages » sur le caractère *« structurel »* du déficit du régime général : tandis que les recettes plafonnent sous l'effet du chômage et de la stagnation des salaires, les prestations continuent à croître pour les retraites et pour la maladie : c'est là qu'il faudra mettre des freins.

Dès la fin de 1983, on pouvait pressentir la nécessité de payer davantage et de réformer le financement du régime général, assuré à plus de 90 % par des cotisations sur les salaires et donc particulièrement sensible aux difficultés de la conjoncture.

Au cours des dernières années, la progression des recettes n'a guère dépassé l'inflation, sauf en 1983-1984 à la suite du plan de financement établi par M. Bérégovoy. Ce rétablissement a été interrompu par la volonté de faire baisser les prélèvements obligatoires.

Les mesures prises en 1986 et 1987, limitées par la même préoccupation, n'ont pas suffi à corriger le tir bien qu'elles apportent 22,4 milliards de francs en deux ans : sur l'ensemble du régime général, les recettes n'ont augmenté que de 1 % en francs constants en 1986 ; elles ne devraient progresser que de 3 % en 1987 et de 0,7 % en 1988.

GUY HERZLICH.

(Lire la suite page 21.)

Un accord avec General Electric

Thomson cède l'équipement médical mais s'étend dans l'audiovisuel

Le groupe français Thomson et l'américain General Electric ont annoncé, le mercredi 22 juillet, un double accord en forme d'échange : les téléviseurs, magnétoscopes et chaînes hifi contre les appareils de radiologie et de radiothérapie. En face du néerlandais Philips et des japonais, Thomson s'affirme dans l'électronique « grand public » et y prend une dimension mondiale et non plus seulement européenne. General Electric devient le numéro un mondial de l'équipement médical, en face de Philips, des Japonais et de l'allemand Siemens.

L'accord, qui devra être définitivement conclu avant la fin de l'année et reste soumis à l'approbation des gouvernements, se réalisera sans échange réel d'actions. D'un côté, Thomson va acquérir 80,1 % de la division électronique grand public de General Electric, qui en conserve 19,9 %. De l'autre, General Electric va acheter 80,1 % du capital de la Compagnie générale de radiologie (CGR), filiale de Thomson-CSF, qui en gardera également 19,9 %.

La disproportion des deux ventes (le chiffre d'affaires de General Electric grand public est de 20 milliards de francs, alors que celui de la CGR n'est que de 4,7 milliards) imposera le versement par Thomson d'une importante soulte, dont le montant n'est pas révélé, mais qui pourrait s'élever à environ 5 milliards de francs, selon des informations américaines. Le groupe français autofinancera la somme nécessaire, et aimerait être aidé pour partie par son actionnaire, l'Etat, qui doit distribuer, à l'automne, aux groupes restés nationalisés une partie du surplus de recettes tiré des opérations de privatisation.

Détenir la « taille critique » mondiale : d'un point de vue stratégique, l'opération répond à cet impératif. Pour Thomson, pour General Electric comme pour tous les électroniciens, le progrès impose une élévation constante des frais de recherche, laquelle impose à son tour de rentabiliser ces dépenses de plus en plus lourdes sur des ventes de plus en plus larges. Les firmes deviennent mondiales ; la concentration s'accentue par des rachats ou par la multiplication d'alliances technologiques et commerciales.

M. Alain Gomez, en arrivant à la tête de Thomson, en 1982, avait hérité d'un portefeuille d'activités dispersées autour de six « métiers » de l'électronique (défense, grand public, composants, télécommunications, informatique, médical). *« Il est impossible d'être parmi les leaders mondiaux partout »*, déclara-t-il aussitôt. Et il s'est séparé tour à tour des trois derniers. L'informatique a été cédée, en 1982, au groupe Bull ; les télécommunications civiles l'ont été à la CGE, en 1983, et le médical vient de l'être.

ERIC LE BOUCHER.

(Lire la suite et l'article de CLAIRE BLANDIN page 20.)

La crise entre la France et l'Iran

PLANTU

M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, a réaffirmé, le jeudi 23 juillet, qu'il n'était pas question d'échanger M. Wahid Gordji, toujours réfugié à l'ambassade d'Iran à Paris, contre M. Paul Torri, premier secrétaire à l'ambassade de France à Téhéran, que les autorités iraniennes veulent faire comparaître devant les tribunaux islamiques. Le juge parisien Gilles Boulouque tient d'autant plus à entendre M. Gordji que l'une des connaissances de celui-ci, Mohamed Moussaoui, figure parmi les sept Libanais appréhendés mardi et dont trois étaient toujours en garde à vue jeudi matin. D'autre part, les services du premier ministre ont démenti que M. Chirac ait eu connaissance d'un rapport de la DST impliquant directement l'Iran dans les attentats commis à l'automne dernier à Paris.

(Lire nos informations page 3.)

L'Eglise face au pouvoir en Haïti

La croisade de Mgr Romelus

Le malaise persiste en Haïti, où des incidents ont de nouveau eu lieu, le mercredi 22 juillet, pendant une manifestation dans la capitale. L'armée multiplie, d'autre part, les actes d'intimidation envers les journalistes haïtiens et étrangers.

JÉRÉMIE
correspondance

« Ici, réservations « Dieu qui décide ». Sur la grand-rue de Jérémie, une bourgade de vingt mille âmes dans le sud-ouest d'Haïti, la compagnie de Tap-Tap (taxis collectifs) a choisi un nom prédestiné. C'est de plus en plus vers l'Eglise, et notamment vers son représentant le plus en vue, Mgr Willy Romelus, l'évêque de la ville, que se tourne la population en cette période troublée. Dans la torpeur du début d'après-midi, la camionnette décorée d'images saintes sur fond de couleurs vives est déjà bondée de passagers en partance pour la capitale, Port-au-Prince.

Des jeunes arriment des sacs de charbon de bois sur la galerie, au-dessus de l'inscription : *« Dieu qui décide »*. A douze heures de route de Port-au-Prince – dont un tiers de piste difficilement praticable, – Jérémie est devenue la ville phare du mouvement de protestation contre le Conseil national de gouvernement (CNG), présidé par le général Henri Namphy. Grâce à la personnalité de son évêque, qui le premier a lancé le mot d'ordre de démission du CNG.

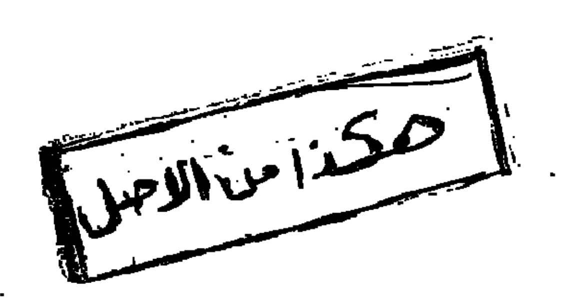
Né il y a cinquante-six ans à Arniquet, non loin de la ville des Cayes, au sud de l'île, Mgr Romelus est évêque de Jérémie depuis dix ans. *« Jeune prêtre à Dame-Marie, j'étais déjà engagé aux côtés de mon peuple, je n'ai cessé de l'être depuis »*, affirme d'une voix douce celui que l'on appelle *« l'ayatollah de Jérémie »* dans les allées du pouvoir. Grand, mince, les cheveux grisonnants, l'évêque n'accuse aucun signe de fatigue malgré une nuit de prières avec *« le peuple de Jérémie »*.

La veille, à partir de 10 heures du soir, des femmes, souvent âgées, des hommes, des malades ont poussé le lourd portail métallique de l'évêché, une bâtisse sans grâce qui domine la superbe baie de Jérémie. Jusqu'à 6 heures du matin, les prières, les chants et les prises de position politiques se sont succédé dans la petite chapelle.

JEAN-MICHEL CAROIT.

(Lire la suite page 4.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

La gauche, ses Italiens et ses Maliens

« Ils vivent entre eux... Ils se mettent à huit, dix, quinze dans une chambre... Promiscuité répugnante. » ***S'agit-il de Maliens d'aujourd'hui ? Non pas. Mais d'Italiens de 1885 que la gauche à l'époque ne manqua pas d'expulser. Ah ! qu'il est difficile de concilier la défense des droits de l'homme et la volonté de conserver son électorat.***

par Jean-Noël Jeanneney

« Vous apprendrez dans cette maison qu'il est dur d'être étranger. Vous apprendrez aussi qu'il n'est pas facile de cesser de l'être. Si vous regrettez votre pays, vous trouverez ici chaque jour plus de raisons de le regretter ; et si vous parvenez à l'oublier et à aimer votre nouveau séjour, on vous renverra chez vous où, dépaysés une fois de plus, vous recommencerez un nouvel exil. »

Maurice Blanchot, le Ressassement éternel *(1936), Paris, Editions de Minuit, 1983, pp. 41-42.*

PAR un étrange rebond de l'histoire, les Maliens de France paraissent avoir une vocation malheureuse à servir de victimes symboliques dans les débats récents sur l'immigration. On n'a guère rappelé, lorsque, à grand bruit, le gouvernement de Jacques Chirac a renvoyé cent un d'entre eux, d'un coup, par charter spécial, vers leur pays, le 18 octobre 1986 que c'étaient déjà trois cents travailleurs de même nationalité qui provoquèrent, le 24 décembre 1980, la veille de Noël, le geste retentissant du maire communiste de Vitry-sur-Seine, Paul Mercieca. Ceux-ci, logés jusqu'alors à Saint-Maur, dans des demeures insalubres, avaient été transférés pour un séjour provisoire dans un foyer de la ville. La municipalité communiste de Vitry estimant que la commune avait atteint un point de saturation quant à la présence des étrangers, le maire fit évacuer brutalement le bâtiment concerné. Un bulldozer, désormais fameux, figura aux yeux de l'opinion la violence du geste.

Laissons ici le charter, privilégions le bulldozer. L'épisode des cent un expulsés, quelles qu'aient pu être les justifications juridiques, était fait pour représenter sans surprise aux yeux de la gauche une tradition séculaire de pulsions toujours prêtes à resurgir du côté de l'extrême droite, et de la droite parlementaire lorsqu'elle craint d'être débordée par la première, continuité qu'on a maintes fois balisée, alors que l'affaire de Vitry évoque une question plus complexe et souvent enfouie, je veux dire l'ambiguïté du comportement ouvrier et de celui des partis socialistes successifs, en France, à l'égard des travailleurs immigrés.

Françoise Gaspard, député socialiste, qui était maire de Dreux au moment des retentissantes élections municipales de 1983, regrette, dans le livre qu'elle a consacré avec Claude Servan-Schreiber à la question de l'immigration, que la gauche ait accordé, dans ces années-là, trop de confiance aux seules vertus du discours antiraciste hérité des Lumières et que, trop souvent, elle ait laissé *« ses élus, ses amis faire face sur le terrain à la vague montante de la violence et de la haine »*. Car, dit-elle, *« contre cette vague, le discours humaniste sur le respect des droits de l'homme ne prend plus... Il faut trouver autre chose* (1) ». En effet, c'est bien « sur le terrain » que depuis toujours le défi a été posé.

LES électeurs que le PC, dans son comportement abrupt, craignait de perdre, c'étaient des gens destinés non pas à le quitter doucement vers leur gauche mais à franchir d'un saut tout l'espace politique jusqu'à l'extrême droite. Et Françoise Gaspard observe tristement que Paul Mercieca fut réélu en mars 1983 à Vitry, dès le premier tour, avec 60 % des suffrages, alors que le maire de Poissy, également communiste, dont la femme s'était battue au cours des grandes grèves de Citroën aux côtés des immigrés, fut éliminé tout net par le suffrage universel.

Dans l'entre-deux-guerres, déjà, le Parti communiste français avait réagi comme M. Mercieca à de semblables défis (2). Au septième congrès du parti, en mars 1932, Maurice Thorez, secrétaire général, avait dénoncé avec inquiétude le *« courant xénophobe »* qui existait dans le parti, déplorant que les revendications des ouvriers étrangers aient été trop peu soutenues par celui-ci. Mais peu de temps après, par une conversion spectaculaire, sous la pression de sa base et du chômage, le PC, en 1937, reprit à son compte le vieux cri nationaliste et antisémite de l'extrême droite : *« La France aux Français ! »* La première page de *l'Humanité* l'afficha en gros caractères.

Vitry, déjà... Le rappel est saisissant – mais aussi presque trop rassurant pour la gauche réformiste : afin de ne rien celer du défi durable auquel celle-ci doit répondre, remontons donc plus haut, jusqu'aux premières décennies de la IIIe République, avant que la naissance de l'URSS n'ait coupé en deux le socialisme français.

Les Maliens et les Maghrébins d'aujourd'hui étaient alors des Belges, des Polonais, des Italiens. Et si, à la fin du dix-neuvième siècle, la population étrangère en France ne dépassait pas 3 % de l'ensemble (contre 8 % environ aujourd'hui), sa concentration dans certaines zones renvoie exactement aux difficultés actuelles – les Belges dans le Nord, les Italiens dans le Midi (qui sont cinquante mille sur trois cent cinquante mille habitants à Marseille). Donc, pour le jeune mouvement ouvrier français, en dépit des légendes dorées sur la « France, terre d'accueil », la fraternité ne fut pas toujours facile (3).

La peur de l'autre et de sa différence

Ce qu'il devait affronter déjà, comme à Vitry et à Dreux, c'était la peur de l'autre, de sa différence. Pour un rappel d'atmosphère, ce texte pris presque au hasard parmi tous ceux qu'a exhumés Michelle Perrot, extrait du *Cri du peuple* du 21 mars 1885 et consacré aux raffineurs italiens dans l'industrie du sucre de la région parisienne : *« Ils vivent entre eux, ne se mêlent pas à la population, mangent et couchent par chambrées ainsi que des soldats qui campent en pays ennemi (...). Ils se mettent à huit, dix, quinze dans une chambre (...). La même chambre loge deux chambrées, une de jour, une de nuit (...). C'est grâce à cette promiscuité répugnante, mais fort économique, que les ouvriers italiens réussissent, sur un salaire de 3,25 F, à mettre de l'argent de côté. »* Une littérature abondante, dans la presse ouvrière française, évoque sans sympathie *« leur sens du clan, leur bas niveau de vie, leurs mœurs brutales, leurs habitudes religieuses* (4) ».

EN termes économiques, les syndicats ouvriers de ces années-là ne manquent pas de souligner que les industriels se servent du travail des immigrés pour peser sur les salaires. Au demeurant, la littérature proche du patronat n'en fait pas mystère.

Il est vrai qu'à l'époque, comme à présent, on rencontre cette évidence que sur le marché du travail les emplois ne sont pas substituables pour beaucoup d'entre eux. Une grande partie des tâches accomplies par les Italiens autrefois – comme par les Maliens aujourd'hui – sont les plus pénibles, et ces ouvriers, étant les moins qualifiés, sont aussi les moins rétribués. Eux partis, ils laisseront vacants bien des postes dont les Français ne voudraient pas. Dès 1883, près de la moitié des ouvriers qui travaillent au service des égouts à Paris sont des Italiens, et un conseiller municipal observe : *« Il y a peu de Français qui se présentent pour les travaux pénibles du balayage. Si vous ne voulez pas des étrangers, vous n'aurez personne...* (5) ».

Il reste que lorsque la crise s'aggrave, culminant vers les années 1882-1886, comme dans nos années 1974 et suivantes, la tension s'accroît d'autant que la concurrence dans l'offre du travail est objectivement plus rude, ou subjectivement éprouvée comme telle. C'est le temps où, parmi les ouvriers de la base, le ton monte contre les Italiens : *« Pendant le chômage de nos concitoyens*, s'écrie, très applaudi, un peintre plâtrier, à Lyon, au premier congrès de la Fédération nationale des syndicats, en 1886, *nous qui payons des impôts, nous dont les enfants paient l'impôt du sang à la patrie, nous étions dans la misère alors que ces hordes d'étrangers venaient nous enlever le dernier morceau de pain* (6). » Et les antagonismes se durcissent encore lorsque, lors des grèves, les ouvriers français constatent que les étrangers sont moins nombreux à se joindre au mouvement (il faut dire que la loi Waldeck-Rousseau de 1884 sur les syndicats a interdit aux immigrés d'y adhérer, sans que les socialistes aient protesté...) : *« Parmi les injures, si souvent teintées de racisme inconscient, que les grévistes prodiguent aux non-grévistes, au milieu des Sarrasin, Bédouin, Kroumir, Zoulou, venues des expéditions coloniales, on trouve aussi Uhlan, Prussien et surtout Italien* (7). » Il y a plus grave : dans le Midi méditerranéen surtout, toute une série d'affrontements viennent marquer l'apogée de la xénophobie populaire. Entre 1881 et 1893, une trentaine d'Italiens ont péri dans des mouvements de violence dirigés contre leur communauté.

Et la vague culmine à Aigues-Mortes, dans le Gard, en 1893. L'exploitation des marais salants, où le labeur est très rude, y est assurée conjointement par des Français et des Piémontais. A la suite d'une rixe banale, une émeute éclate. La foule s'en prend à un convoi italien que la gendarmerie, accourue en hâte, est trop peu nombreuse pour protéger. On relève sur le carreau les corps de dix Italiens et on compte plusieurs centaines de blessés. D'où un exode lamentable des familles italiennes établies dans la région et une grave tension diplomatique entre l'Italie et la France. Il fallut beaucoup de sang-froid aux gouvernements des deux pays pour calmer, peu à peu, la fièvre (8). Dans un pareil climat, les dirigeants du mouvement ouvrier et les leaders socialistes étaient pris en tenaille : d'un côté, leurs idéaux internationalistes et la défense des droits de l'homme, et de l'autre, l'angoisse de voir leurs adhérents et leurs électeurs les abandonner d'un coup au profit des groupes et des ligues qui, dans ces années-là déjà, à l'extrême droite de l'opinion, s'activaient pour en tirer bon bénéfice.

POUR quelques-uns, le choix est fait brutalement. Ainsi de Jules Guesde qui apparaît, comme si souvent, l'ancêtre direct, en plus brutal, des communistes de 1937 ou de 1980. Dans *le Citoyen* du 7 mai 1882, il signe un éditorial intitulé « La vraie solidarité », où l'on peut lire ce commentaire sur les mouvements d'hostilité ouvrière à la main-d'œuvre asiatique que viennent de connaître les Etats-Unis : *« C'est à coups de couteau que les ouvriers californiens ont accueilli les machines humaines au rabais au moyen desquelles on a cherché à les mettre en coupe réglée. C'est au cri de* « A bas les hommes jaunes ! », « Dehors, John Chinaman ! » *qu'est allé aux urnes le Parti socialiste américain. C'est une loi d'expulsion contre les hordes asiatiques qu'il a arrachée aux deux Chambres du Congrès. Et nous estimons qu'il a bien fait. Nous croirions faire injure à notre prolétariat en admettant un seul instant qu'en pareille occurrence il pût hésiter à agir de même.* (9) » Et on est frappé de voir que c'est la municipalité socialiste de Marseille qui, à la suite des émeutes d'Aigues-Mortes, décide de renvoyer tous les Italiens employés par les services de voirie, avant d'interdire aux étrangers, un peu plus tard, la pratique du commerce ambulant (10).

Ailleurs, à gauche, ceux qui avaient le courage de résister au flot de la xénophobie et de la haine ont vite compris qu'ils ne pouvaient pas s'en tenir au rappel abstrait des vertus de la solidarité ouvrière internationale : il fallait faire plus concret. La première ligne de défense consista, pour empêcher que les employeurs ne pussent « casser » les salaires, à réclamer partout l'égalité de ceux-ci, à travail égal, pour les Français et pour les étrangers, assortie d'un minimum *légal* pour tous. En *1881*, après des émeutes à Marseille, c'est la revendication que formulent les dirigeants socialistes. Et quand on leur réplique, d'en face, que les coûts des produits français s'en trouvent gravement obérés, notamment sur l'exportation, il ne leur reste plus qu'à en appeler à une concertation internationale, comme le fait Jean Jaurès à Toulon le 25 juin 1898 quand il déclare devant un vaste auditoire mi-français, mi-italien : *« Si la soierie de Lyon souffre, c'est parce que les ouvriers chinois travaillent moyennant un salaire moindre. Afin que les ouvriers étrangers ne fassent pas un rabais préjudiciable à leurs camarades de France, il faut organiser des syndicats internationaux. C'est par la délibération des syndicats internationaux que l'on arrivera à régler le salaire !* (11) »

Voilà qui paraît malheureusement bien utopique. On ne peut ignorer, dans les années 1880-1890 comme un siècle plus tard, qu'à l'intérieur, il n'est pas de principe d'égalité qui tienne dans les salaires et dans les conditions de travail si le chiffre des étrangers n'est pas régulé par l'Etat, si les flux de l'immigration ne sont pas maîtrisés. Et c'est alors que, pour les leaders du mouvement ouvrier, au courage de résister à la vague de la haine vient s'ajouter celui, peut-être plus difficile, d'accepter et d'expliquer le principe des limites à la libre entrée aux frontières et au libre emploi des travailleurs étrangers.

Tel est bien l'éclairage sous lequel il faut considérer l'événement important que furent les décrets Millerand, promulgués en août 1899. C'est le premier socialiste membre d'un gouvernement français qui publia les premiers textes apportant des restrictions au travail des étrangers sur l'ensemble du territoire national. Un quota était institué pour les immigrés employés dans les entreprises de travaux publics au service de l'Etat, des départements et des communes. Le taux était fixé à un niveau allant de 5 % à 30 % de l'effectif total : c'est la fin du laisser-faire à peu près intégral qui régnait sur le marché du travail (12).

L'histoire de la politique socialiste sur la question entre 1980 et 1988 se situe aussi sur cette voie étroite. C'est une nécessité dure que le gouvernement socialiste a peu à peu éprouvée, non sans hésitation ni malaise. Pourtant, si la France ne l'avait pas intégrée dans ses comportements, elle risquait, comme le dit François Mitterrand le 31 août 1983, de *« perdre son équilibre* (13) ». Seule cette intervention permet l'affirmation d'une pleine solidarité pour ceux qui sont déjà là – au nom d'une doctrine élémentaire, celle de la fraternité, et selon l'expérience d'une histoire, celle de l'intégration réussie au long des siècles au creuset de la France.

KHARBINE/TAPABOR

Les émigrants italiens à la gare Saint-Lazare *(le Petit Journal, 1896)*

Intégration ou pluralité

RESTE une incertitude majeure, que la fin du dix-neuvième siècle ne connaissait pas semblablement. La coupure, à présent, passe désormais au cœur même de la gauche entre les tenants d'une intégration jacobine et les girondins, qui croient à l'inévitable avènement d'une France vouée à la pluralité des cultures, des religions et des langues.

Les premiers sont les héritiers d'une longue tradition. De ceux qui pensaient, comme le socialiste Marcel Sembat, avant 1914, que la France était *« le meilleur jardin d'acclimatation du monde »*, ou qui écrivaient, comme Victor Basch, qui fut président de la Ligue des droits de l'homme : *« Je ne crois pas au danger des minorités nationales, le pouvoir d'assimilation de la France est trop grand* (14). » A quoi fait écho Jean-Pierre Chevènement quand il écrit : *« Le discours interculturel est bien souvent un discours petit-bourgeois qui débouche sur la création de cultures ghettos* (15). » La doctrine de l'intégration est celle qui a inspiré les lois de 1889 et 1891 instaurant ce processus de naturalisation automatique que remet en cause le code de la nationalité, préparé en 1986 par Albin Chalandon : ces lois précisent que devient Français tout individu né en France d'un père étranger qui ne le refuse pas explicitement à sa majorité.

EN face se campe la doctrine que symbolise d'une certaine façon, parmi les « cent dix propositions de 1981 », celle portant le numéro 80, honorée par la loi qui, à l'automne de 1981, reconnaît le droit d'association aux étrangers, droit qui leur était refusé depuis un décret de 1939. Et on en arrive ainsi aux thèmes défendus par Bernard Stasi (16) quand il évoque comme heureuse la perspective d'une future France pluriethnique et pluriculturelle.

Affaiblissement du pouvoir d'intégration de l'école et du monde ouvrier lui-même, essor de l'intolérance religieuse chez certains nouveaux venus, prégnance plus lourde des modes de vie différents ? La gauche rencontre ici un défi inédit, qui sollicite vers des voies encore mal explorées sa générosité et son imagination.

(1) Françoise Gaspard et Claude Servan-Schreiber, *la Fin des immigrés*, Paris, Le Seuil, 1984, p. 90.

(2) *Cf.* le livre fondamental de Ralph Schor, *l'Opinion française et les étrangers, 1919-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, et son article de *l'Histoire*, nº 35, juin 1981, « Le Parti communiste français et les immigrés » (pp. 84-87).

(3) *Cf.* Gérard Noiriel, *Longwy, immigrés et prolétaires, 1880-1980*, Paris, PUF, 1984 ; « L'histoire de l'immigration, note sur un enjeu », *Actes de la recherche en sciences sociales*, septembre 1984 ; et « Immigration : le fin mot de l'histoire », *Vingtième siècle*, juillet-septembre 1985, pp. 141-150. (Tout ce numéro spécial consacré à l'immigration à la lumière de l'histoire est précieux.)

(4) Michelle Perrot, *les Ouvriers en grève, France, 1891-1980, Paris, Mouton, 1975, p. 168*, à qui j'emprunte la citation (l'ouvrage est fondamental).

(5) Citation extraite de Pierre Milza, *Français et Italiens à la fin du dix-neuvième siècle. Aux origines du rapprochement franco-italien de 1900-1902*, thèse d'Etat, Ecole française de Rome, Rome, 1981, p. 260 (ouvrage également essentiel).

(6) Michelle Perrot, *op. cit.*, p. 175.

(7) *Ibid.*, p. 170.

(8) Pierre Milza, « Le racisme anti-italien en France, la tuerie d'Aigues-Mortes (1893) », *l'Histoire*, nº 10, mars 1979, pp. 23-31. Cf. aussi Georges Liens, « Les vêpres marseillaises (juin 1881) ou la crise franco-italienne au lendemain du traité du Bardo », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1967, pp. 1-30.

(9) Cité par Michelle Perrot, *op. cit.*, p. 178.

(10) Pierre Milza, « Quand Millerand restreignait l'immigration... », l'Histoire, nº 16, octobre 1979, pp. 96-97.

(11) Pierre Milza, *Français et Italiens..., op. cit.*, p. 276.

(12) *Id.*, « Quand Millerand... », article cité.

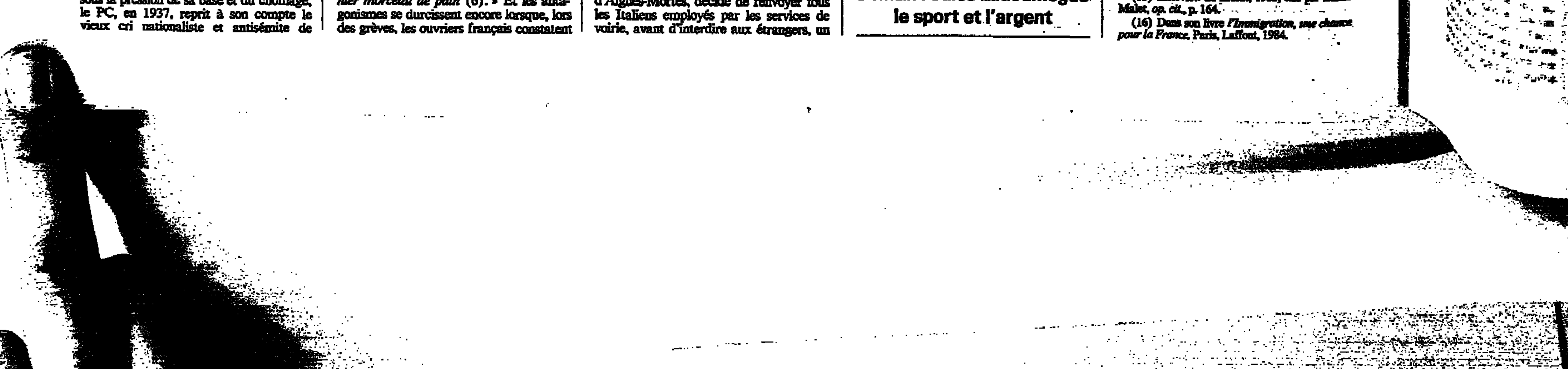
(13) Cf. les développements pertinents d'Emile Malet, *Adresse sur l'immigration aux bonnes âmes de droite et aux belles consciences de gauche*, Paris, Joseph Clims, Paris, 1987, *passim*.

(14) Cité par Jean-Charles Bonnet, *les Pouvoirs publics français et l'immigration dans l'entre-deux-guerres*, Lyon, 1976, p. 112.

(15) Interview au *Matin*, 1985, cité par Emile Malet, *op. cit.*, p. 164.

(16) Dans son livre *l'Immigration, une chance pour la France*, Paris, Laffont, 1984.

Demain : Jules Ladoumègue le sport et l'argent



Etranger

La crise entre Paris et Téhéran et la situation dans le Golfe

L'ambassadeur d'Italie a rendu visite aux diplomates français

Le siège des ambassades se poursuivait jeudi 23 juillet alors qu'un accord semble « *imminent* » entre la France et l'Iran sur la représentation de leurs intérêts respectifs à la suite de la rupture des relations diplomatiques. « *On en est actuellement*, a indiqué un porte-parole du Quai d'Orsay, *à l'échange de notes qui formalisera l'accord prévoyant que l'Italie représentera les intérêts de la France à Téhéran, et le Pakistan ceux de l'Iran à Paris.* »

L'ambassadeur d'Italie à Téhéran a d'ores et déjà pu rendre visite mardi aux membres de l'ambassade de France dans la capitale iranienne, et l'ambassadeur du Pakistan à Paris « *sera autorisé à se rendre à l'ambassade d'Iran* », a-t-il dit.

« *Les négociations ont progressé* », a précisé pour sa part M. Raimond sur France-Inter, puisqu'un « *accord verbal* » a été réalisé sur la protection des intérêts iraniens en France par le Pakistan et celle des intérêts français en Iran par l'Italie. « *Il manque simplement que l'accord soit formel* », a-t-il ajouté.

Le ministre français des affaires étrangères a confirmé une fois de plus que le cas de M. Wahid Gordji était « *le problème central de cette affaire qui ne pourra être réglée que conformément aux procédures de droit en vigueur en France. Tout dépend donc de l'audition de M. Gordji. Cette audition doit avoir lieu* ».

L'hebdomadaire *l'Evènement du jeudi* du 23 juillet publie la photocopie d'une page extraite d'un rapport des douanes suédoises affirmant qu'une entreprise française, la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), a indirectement livré, en 1984, à l'Iran 1 800 tonnes de poudres, par l'intermédiaire de la société italienne Tirrena Industriale. Des entreprises similaires européennes, notamment des sociétés belges, suédoises, britanniques, néerlandaises, finlandaises, italiennes, suisses et ouest-allemandes, seraient impliquées dans ce commerce avec les Iraniens.

L'intermédiaire italien aurait, pour dissimuler la transaction, indiqué, sur le contrat, une base militaire de la péninsule italienne pour destination. Au total, il s'agirait de 5 300 tonnes d'explosifs qui auraient transité par plusieurs pays européens avant de parvenir à l'Iran pour servir dans les obus de 155 et de 105 mm. On sait qu'une société française, Luchaire, avait été accusée en 1985 d'avoir livré à l'Iran, à partir du port de Cherbourg, sous le couvert de certificats indiquant d'autres pays destinataires, des munitions pour l'artillerie de 155 et de 105 de l'armée iranienne.

« Nous n'avons jamais mis en cause l'Etat iranien »

déclare M. Charles Pasqua à Europe 1

Interrogé, jeudi 23 juillet, sur la crise franco-iranienne, M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a déclaré sur Europe 1 : « *Nous n'avons jamais mis en cause l'Etat iranien.* » A propos du document publié par *Libération* attribuant la responsabilité des actes terroristes à Téhéran — dont nous donnons ci-dessous des extraits, — il a parlé de « *cogitations* » de journalistes. A l'hotel Matignon comme au ministère de l'intérieur, on dément en tout cas que ce rapport de la DST ait été transmis aux services du premier ministre.

Ce que nous pouvions dire avec certitude, a ajouté M. Pasqua, c'est que les terroristes arrêtés ces temps derniers à Paris font partie d'un réseau d'intégristes. A propos des déclarations qu'il avait faites après les attentats commis à Paris en septembre 1986, M. Pasqua a établi la même distinction entre les Etats et ceux qui s'en réclament. « *Je n'ai jamais mis en cause la Syrie*, a-t-il déclaré, *mais des personnes qui lui étaient liées.* »

« L'exportation de la révolution islamique »

Dans son numéro du jeudi 23 juillet, le journal *Libération* fait état d'un rapport d'une soixantaine de pages établi par la Direction de la surveillance du territoire (DST) et adressé au début du mois de juin à M. Jacques Chirac, selon lequel la responsabilité des attentats commis à Paris en 1986 incomberait aux dirigeants iraniens. L'analyse que présente le journal de ce document ne comporte qu'une seule citation, tirée de sa conclusion : « *Khomeiny a un programme d'exportation de la révolution islamique dans le monde entier, et 1985 a marqué le début de l'étape européenne.* »

Selon *Libération*, ce rapport de la DST aurait été conçu à partir d'éléments apportés par les enquêtes et les interrogatoires de différents suspects ou inculpés entendus par ses fonctionnaires. Il en résulte, selon l'auteur de l'article, Pierre Péan, que « *les actions les plus appropriées pour atteindre les objectifs de la révolution définis par l'imam Khomeiny sont proposées par un* « *conseil islamique* », *organisme non officiel où siègent notamment le président de la République Ali Khamenei, le premier ministre Mir Hossein Moussavi et l'ayatollah Montazeri, dauphin désigné de l'imam et premier responsable de l'exportation de la révolution* ». « *Les propositions de ce conseil*, ajoute l'article, *sont immédiatement soumises au* « *guide suprême* », *qui, en cas d'accord, prend une* « fatwa » *(décret religieux), qui autorise, si besoin est, le recours au terrorisme. Il entre notamment en rapport avec les plus hauts dirigeants de la* « *succursale* » *libanaise dont le* « *conseil* », *dit* « Achoura », *reçoit* « *commande* » *pour, ensuite, confier le dossier au Hezbollah, qui lui-même, transmet à son responsable affecté au pays* « *ciblé* ».

« *Ainsi*, souligne *Libération*, *pour ce qui est des attentats parisiens de 1986, ce responsable* [en France] *aurait été le Libanais* « *Bassam* », *qui a échappé aux recherches de la police, mais dont le nom revient à de multiples reprises dans les dépositions des membres du réseau aujourd'hui inculpés. Es qualités,* « *Bassam* » *était donc chargé de mettre au travail Fouad Ali Salem, dit Ali le Tunisien, chef du* « *réseau dormant installé à Paris* ». *Le dossier ainsi constitué remonte alors les échelons décrits jusqu'au feu vert du sommet. L'activité de ces réseaux dormants puis réactivés est contrôlée plus ou moins directement par des agents installés à l'ambassade iranienne du pays ciblé.* »

Toujours selon cette analyse du rapport de la DST, les chefs de ces réseaux auraient en commun une formation reçue à l'université de Qom, en Iran, à laquelle le document consacre plusieurs pages. L'article relève à ce sujet que « *deux membres au moins de la filière iranienne démantelée au printemps dernier à Paris, Fouad Ali Saleh et Mohamed Mouhajer, avaient accompli le pèlerinage de Qom* ».

Les bâtiments américains escortant des pétroliers koweïtiens ont franchi sans encombre le détroit d'Ormuz

Les bâtiments de la flotte américaine ont traversé sans encombre mercredi 22 juillet le détroit d'Ormuz, escortant deux pétroliers koweïtiens, le super-tanker *Bridgeton* et le méthanier *Gas-Prince*, battant pavillon américain depuis mardi.

Précédé du croiseur américain *Fox*, ce premier convoi avait mis le cap vers le détroit d'Ormuz mercredi matin. Derrière le *Fox*, se trouvait le *Bridgeton*, suivi lui-même un mille plus loin par le méthanier *Gas-Prince*. Le *Kidd* et la frégate *Crommelin* sont restés, pendant la traversée du détroit d'Ormuz, à tribord du convoi, du côté des côtes iraniennes. Ces premiers 50 milles de la traversée étaient la partie la plus dangereuse de l'opération, baptisée par le Pentagone Earnest Will, en raison de la présence des missiles iraniens Silkworm de fabrication chinoise.

A Washington, le porte-parole du Pentagone, M. Robert Sims, a indiqué que les forces iraniennes n'avaient montré aucune intention hostile pendant le passage du convoi dans le détroit. « *Nous n'avons*, a-t-il dit, *relevé aucune intention hostile de la part de bateaux ou d'avions* » et les patrouilles de routine des chasseurs iraniens ont été « *conformes à la normale* » dans cette zone proche des côtes iraniennes, faisant ainsi allusion aux chasseurs F-4 de fabrication américaine qui sont basés à proximité de Bandar-Abbas. De même, a-t-il poursuivi, « *nous n'avons relevé aucune activité autour des rampes de Silkworm, ni eu aucune indication qu'ils auraient déployé ces missiles entreposés près du détroit d'Ormuz* ».

M. Sims a également indiqué qu'à sa connaissance, les autorités riveraines iraniennes n'avaient pas demandé aux navires américains de s'identifier, ce qu'elles font souvent dans cette zone. « *Nous sommes soulagés qu'ils soient hors de portée des Silkworm*, a ajouté M. Sims. Pendant cette étape qui a duré huit heures, des appareils embarqués à bord du porte-avions *Constellation* assuraient une couverture aérienne. Le pétrolier et le méthanier, qui naviguent à la vitesse d'environ 16 nœuds, devraient arriver ce jeudi en début d'après-midi près des côtes koweïtiennes.

A Moscou, où la presse soviétique se montre pessimiste après le rejet par Téhéran de la résolution du Conseil de sécurité sur le conflit Iran-Irak, M. Mikhaïl Gorbatchev a estimé mercredi, au cours d'une interview accordée à un journaliste indonésien, que la sécurité de la navigation maritime dans l'océan Indien et notamment dans le Golfe devait faire l'objet de « *garanties internationales* ».

Critiques soviétiques de la France

La *Pravda* présente cependant l'avenir sous des couleurs particulièrement sombres. « *Le cours des événements*, écrit son correspondant à Beyrouth, *conduira inexorablement à une confrontation* », car « *le passage sous pavillon américain de pétroliers koweïtiens est pour le Pentagone une opération militaire d'envergure contre l'Iran.* » A l'en croire, la France joue également un rôle dans ce « *scénario* », et la rupture des relations diplomatiques entre Paris et Téhéran ne coïncide pas fortuitement avec la préparation par les « *Etats-Unis d'un chantage militaire vis-à-vis de l'Iran* », mais constitue une action « *visant à accroître l'isolement, orchestré par l'Occident, de Téhéran sur la scène internationale* ». Pour l'hebdomadaire *Literatournaïa Gazeta*, « *tout cela évoque la création délibérée d'un casus belli, c'est-à-dire un acte destiné à motiver une déclaration de guerre* ». Et la *Literatournaïa Gazeta* de se demander si une « *guerre franco-iranienne* » ne viendra pas se superposer à un conflit entre les Etats-Unis et l'Iran.

Le président Ali Khamenei, pour sa part, évoquant la « *sinistre alliance* » entre les Etats-Unis et le Koweït dans le Golfe, a averti que son pays sera « *ferme* » et « *lui portera des coups quand il le jugera nécessaire* ». « *Faire pression sur l'Irak et l'empêcher de commettre des actes hostiles est la seule solution pour éviter des confrontations* », a ajouté le chef de l'Etat iranien qui est en même temps le président du Conseil supérieur de défense.

A Bagdad, le gouvernement irakien a fait savoir officiellement mercredi soir qu'il était prêt à coopérer avec les Nations unies pour appliquer la résolution du Conseil de sécurité ordonnant un cessez-le-feu immédiat, mais à la « *condition essentielle* » que l'Iran accepte pleinement ses clauses. M. Ali Akbar Velayati, le chef de la diplomatie iranienne, a en quelque sorte répondu à Bagdad, ce jeudi matin avant de quitter Téhéran pour Bonn, en réaffirmant la détermination de son pays « *à assurer sa juste défense jusqu'à ce que le régime irakien agresseur soit renversé* ». — *(AFP, Reuter.)*

La corvette « Georges-Leygues » va renforcer en mer d'Oman les avisos-escorteurs français

La corvette de lutte anti-sous-marine *Georges-Leygues* a quitté, mercredi soir 22 juillet, l'escadre de la Méditerranée à Toulon pour rejoindre la flotte française de l'océan Indien sous les ordres du contre-amiral Jacques Lanxade. Elle devrait arriver le 31 juillet à Djibouti, pour se rendre quelques jours après en mer d'Oman.

Déplaçant 4 170 tonnes à pleine charge et disposant d'hélicoptères Lynx pour l'observation et le combat, la corvette *Georges-Leygues* est, notamment, équipée de missiles sol-air Crotale et de missiles surface-surface Exocet. Elle devrait renforcer la flotte de haute mer que la France maintient en permanence dans la région.

A l'heure actuelle, le contre-amiral Lanxade a installé sa marque sur le pétrolier-ravitailleur *Marne* (17 800 tonnes à pleine charge) qui navigue en mer d'Oman. Le *Marne* dispose notamment du système de transmissions par satellites Syracuse, qui permet au gouvernement français d'être informé de la situation en temps réel, c'est-à-dire que les communications avec Paris sont permanentes.

Le *Marne* est accompagné de trois avisos-escorteurs de 2 230 tonnes chacun à pleine charge et, principalement, armés de missiles surface-surface Exocet. A ce jour, le *Victor-Schoelcher* croise dans le Golfe, tandis que le *Protet* fait des va-et-vient entre la mer d'Oman et le Golfe. Ces deux navires sont en écoute permanente des transmissions des navires marchands qui pourraient se trouver dans la zone. Un troisième aviso-escorteur, le *Commandant-Bory*, navigue plus au large de la mer d'Oman en mission d'attente.

L'émirat de Qatar achète des armes à la France

Le Qatar vient de commander à la France une série de matériels militaires, qui, pour la plupart, concernent l'artillerie sol-sol et sol-air en service dans les forces terrestres de cet émirat du Golfe. Le Qatar est, de longue date, un client de l'armement français avec, notamment, des achats d'avions Mirage F-1, d'hélicoptères Gazelle ou Puma, de vedettes rapides lance-missiles surface-surface Exocet et de chars AMX-30 et AMX-10.

Les nouvelles commandes de Qatar ont porté sur des batteries de missiles sol-air Roland pour la défense anti-aérienne à très basse altitude. Ces missiles peuvent protéger des forces en mouvement ou des bases fixes contre des raids d'avions supersoniques.

D'autre part, le Qatar vient de commander des obusiers automoteurs (modèle F-3 de Creusot-Loire) de 155 millimètres, qui sont des pièces d'artillerie à tir rapide et portant à plus de 20 kilomètres. Ces obusiers peuvent être équipés de munitions françaises ou américaines. Enfin, le Qatar a acheté à la France des véhicules blindés tout terrain, pour le transport de troupes, montés sur le châssis chenillé des chars légers AMX-13 de Creusot-Loire.

La DST continue d'entendre un proche de M. Wahid Gordji

Ce ne sont pas cinq terroristes présumés qui ont été arrêtés, puis gardés à vue, ces jours derniers par la Direction de la surveillance du territoire (DST) mais sept. Quatre ont été relâchés depuis. Sur les trois, qui étaient toujours entendus, le jeudi 23 juillet en fin de matinée, l'un a été en relation étroite avec M. Wahid Gordji, confirme-t-on dans les milieux proches de l'enquête. Il s'agit de M. Mohamed Moussaoui, de nationalité libanaise. Il travaillait jusqu'à récemment dans un garage avec M. Mohamed Mouhadjer. Inculpé et incarcéré lui aussi, M. Mouhadjer est tenu pour l'un des hommes de confiance de M. Wahid Gordji, toujours réfugié à l'ambassade d'Iran et que le juge Boulouque veut entendre dans le cadre de l'enquête sur les attentats commis à Paris, en septembre 1986. Mais les dernières arrestations opérées par la DST sur commission rogatoire du juge semblent de nature à compromettre encore davantage M. Gordji.

M. Boulouque devait entendre dans la journée de jeudi les trois intégristes détenus par la DST et décider, très probablement, de prolonger leur garde à vue jusqu'au terme de la durée légale : quatre jours pour les terroristes.

● **Un Palestinien blessé par balle à Londres.** — Un caricaturiste palestinien, M. Ali Naji Awad Al Adhami, travaillant pour le quotidien koweïtien *Al-Qabas*, a été grièvement blessé d'un coup de feu au visage, le 22 juillet, dans le quartier de Chelsea. Selon Scotland Yard, l'incident « *pourrait avoir des origines terroristes* ». *Al-Qabas*, a adopté une position critique à l'égard du régime de l'imam Khomeiny. — *(AFP.)*

Europe

GRANDE-BRETAGNE

La télévision diffuse un témoignage accablant sur l'ancien nazi Antanas Gecas

LONDRES
de notre correspondant

La quatrième chaîne britannique a diffusé mercredi 22 juillet une enquête récemment réalisée en URSS par une équipe de télévision écossaise sur Antanas Gecas, Lituanien d'origine, qui vit actuellement à Edimbourg et est accusé d'avoir participé à divers massacres aux côtés des Allemands durant la deuxième guerre mondiale (*le Monde* du 22 juillet).

« *Si on compare les charges retenues contre eux, il faut classer Gecas comme un meurtrier plus important encore que Barbie* », avait déclaré à Londres, la veille de l'émission, un représentant du Centre Simon Wiesenthal, l'organisation spécialisée dans la recherche des criminels de guerre. Le document télévisé est accablant.

Les réalisateurs ont eu accès au dossier établi par les autorités soviétiques ; ils ont aussi recueilli, en Lituanie et en Biélorussie, des dizaines de témoignages, non seulement ceux de survivants des opérations menées par Gecas contre les juifs ou les partisans, mais encore ceux de certains des anciens collègues de Gecas au sein du 12e bataillon de police lituanien, qui était chargé des basses œuvres du régime nazi, de 1941 à 1944, durant la campagne de la Wehrmacht en URSS.

La plupart identifient formellement Gecas, dont le véritable nom est Antanas Gecevicius, promu lieutenant et l'un de ces rares étrangers à avoir obtenu la Croix de fer pour services rendus au nazisme.

En Lituanie puis dans la région de Minsk, il aurait activement collaboré à l'exécution de plusieurs centaines de personnes — en majorité des juifs — fusillées au bord de tranchées qui allaient devenir autant de fosses communes. « *Il commandait les pelotons d'exécution mais il se servait aussi de son pistolet pour achever lui-même les blessés* », déclare l'un de ses anciens subordonnés, maintenant libéré après avoir subi dix ans de réclusion en Sibérie pour avoir participé à ces massacres. Un officier, Jonas Plunge, condamné à mort en 1979 par la justice soviétique, avait souligné le rôle de Gecas durant son procès.

Gecas, âgé de soixante et onze ans, refuse aujourd'hui de parler aux enquêteurs, mais il avait accepté de le faire il y a quelques mois, alors que depuis octobre 1986 il était désigné parmi dix-sept autres suspects de crimes de guerre réfugiés en Grande-Bretagne, dont la liste avait été présentée au gouvernement britannique par le Centre Simon Wiesenthal.

Des preuves « insuffisantes »

Il avait dit être « *innocent* » tout en reconnaissant avoir servi dans le fameux 12e bataillon. Selon lui, les massacres avaient été commis par les Allemands, et lui et ses hommes « *n'avaient rien pu faire* ». Il avait ajouté que les preuves recueillies par les Soviétiques étaient « *fabriquées* » et que les témoignages étaient « *forcés* ».

Au cours de l'émission, le ministre britannique de l'intérieur redit *une nouvelle fois que les preuves* fournies jusqu'à présent paraissent « *insuffisantes* » et souligne qu'il n'est guère possible d'agir puisqu'il n'existe pas de traité d'extradition avec l'URSS. Le Home Office précise en outre que la loi ne permet pas de juger Gecas au Royaume-Uni car il n'était pas citoyen britannique au moment des faits et que ceux-ci n'ont pas été commis contre des Britanniques.

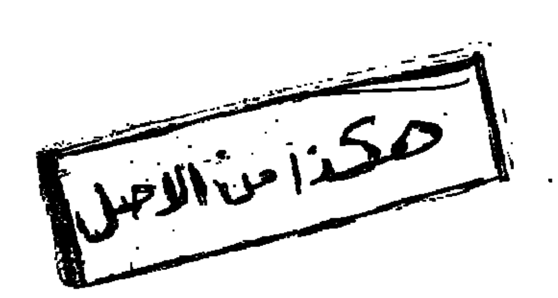
Mais plusieurs juristes ou personnalités politiques, dont M. Rees, ancien ministre de l'intérieur travailliste, protestent contre cette inaction, estimant qu'il est toujours possible de changer la loi. Ils rappellent notamment que le Canada vient de modifier sa législation pour que les criminels de guerre puissent être jugés par les tribunaux canadiens sur la présentation de dossiers constitués par les autorités soviétiques.

FRANCIS CORNU.

● **Des personnalités palestiniennes rencontrent en Israël M. Abdel Méguid.** — Douze personnalités palestiniennes des territoires occupés ont plaidé mercredi 22 juillet auprès du chef de la diplomatie égyptienne, M. Esmat Abdel Méguid, en faveur d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient, et appelé Le Caire à mettre fin à sa brouille avec l'OLP. Cet entretien est sans précédent depuis les accords israélo-égyptiens de Camp-David. En effet, c'est la première fois qu'une délégation de « *Palestiniens de l'intérieur* » répond au rendez-vous d'un ministre égyptien, *à la résidence de* l'ambassadeur d'Egypte Mohamed Bassiouny, dans la banlieue résidentielle de Herzlya, près de Tel-Aviv. — *(AFP.)*

● **LIBAN : l'opposition pro-syrienne au président Gemayel annonce son unification.** — L'opposition pro-syrienne au président libanais, M. Amine Gemayel, s'est réunifiée mercredi 22 juillet à Beyrouth en constituant le « Front d'unification et de libération du Liban ». Reporté à plusieurs reprises en raison des profondes dissensions entre ses différentes composantes, ce regroupement s'est fixé comme adversaire « *les alliés d'Israël, à savoir le pouvoir, l'armée, les Katæb* (parti chrétien dont est issu le président Gemayel) *et la milice chrétienne des Forces libanaises* ».

Cinq organisations libanaises de gauche et pro-syrienne composent ce Front, mais en revanche le chef de file pro-syrien des chrétiens du Liban Nord, M. Soleimane Frangié, et les personnalités sunnites de Beyrouth ont refusé de s'y joindre. — *(AFP.)*



Amériques

L'Eglise face au pouvoir en Haïti

La croisade de Mgr Romelus

(Suite de la première page.)

Les retardataires ont pris place sur la terrasse. Le dos tourné à l'assistance, légèrement penché en avant, Mgr Romelus a pieusement écouté, des heures durant, les voix qui s'élevaient de la petite foule. Les uns après les autres, les fidèles ont raconté, en créole, les malheurs du peuple d'Haïti. La misère des campagnes et des bidonvilles, les maladies qui emportent les nourrissons, et surtout les *« méfaits du gouvernement macoute »*.

Des témoignages de première main, mais aussi des informations entendues sur les ondes de Radio-Soleil, la puissante radio catholique, à la pointe du combat contre le CNG. Une manière de revue de presse, entrecoupée de psaumes, à l'intention de Dieu et de Mgr Romelus. *« Pardon, mon Dieu, pour les réactionnaires, qui refusent ton Evangile qui conduit à la libération des hommes et du peuple haïtien, pardon Seigneur pour avoir cru que le 7 février* (date de la chute de la dictature en 1986) *apportait la libération du peuple d'Haïti. Papa Jésus, délivrez-nous du mal et de la méchanceté »*, reprend en chœur l'assistance à l'issue de chaque intervention. *« J'entends des gens qui souffrent et meurent de la misère. Je veux enfin voir un véritable changement dans ce pays »*, explique Mgr Romelus, en se tournant vers le bidonville de Sainte-Hélène, derrière la caserne de Jérémie.

« Le CNG doit partir. Il a du sang sur les mains et soutient les « macoutes ». Il ne peut y avoir d'élections libres avec ce CNG, mis en place par les Américains et les duvaliéristes. » L'évêque de Jérémie nous résume le message qu'il répète inlassablement sur les ondes des radios. L'effet est considérable dans ce pays, où le taux d'analphabétisme dépasse 80 %, limitant l'audience de la presse écrite, et où la télévision, contrôlée par le gouvernement, reste l'apanage d'une minorité. Beaucoup mieux que les états-majors politiques, hésitants et divisés – la coalition de l'opposition ne compte pas moins de cinquante-sept partis et organisations, – Mgr Romelus a su trouver les mots d'ordre simples que la population attendait.

« Le peuple est en train de livrer la bataille qui n'a pas eu lieu en février 1986, lors de la fuite de « Bébé Doc ». Les Américains ont hâté la chute de la dictature pour tenter de prendre de vitesse la radicalisation du mouvement populaire et profiter de la faiblesse de l'opposition afin de maintenir l'essentiel de l'ordre macoute. Mais ce plan a échoué. Le peuple exige désormais un véritable changement, qui passe par la « démacoutisation » du pays », explique un sociologue de la capitale, qui a passé plusieurs années en exil. La montée du sentiment anti-américain, très net au cours des dernières manifestations, témoigne de cette radicalisation. A Port-au-Prince, où les étudiants ont scandé *« A bas Reagan ! »* tout au long de leur manifestation, le lundi 20 juillet, mais aussi dans les villes de province. Un drapeau américain a été brûlé devant la cathédrale de Jérémie, vendredi dernier.

« Jusqu'à présent, la France s'est plutôt bien conduite. Mais gardez-vous de soutenir ce CNG impopulaire, car le peuple pourrait se retourner contre les Français comme il le fait contre les Américains », met en garde l'évêque de Jérémie.

« L'Eglise n'est pas divisée »

Autre personnage charismatique, le secrétaire général du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH), René Théodore, est, de l'avis général, l'un des hommes politiques les plus intelligents du pays. *« Quel dommage qu'il soit communiste, il aurait fait un excellent candidat à la présidence »*, confie un responsable modéré. Prudent, renforçant pas à pas son organisation, le Parti communiste doit faire face à l'hostilité ouverte de Mgr Romelus. *« Je suis contre le communisme, comme je suis contre le capitalisme. Il faut trouver une solution originale et adaptée aux problèmes du pays »*, affirme l'évêque de Jérémie. Est-il prêt à prendre une part plus active dans la définition et la mise en œuvre de ce projet ? *« L'Eglise ne se porte pas candidate, tous ses règlements interdisent au clergé d'occuper des positions politiques, mais il peut être consulté et donner son avis »*, poursuit Mgr Romelus.

Entre les communautés de base les plus radicales – les *« ti legliz »*, petites églises en créole – incarnées par le Père Jean-Bertrand Aristide, un parent de Mgr Romelus, et certains représentants conservateurs de l'épiscopat, l'Eglise n'est-elle pas divisée ?

« Même si tous les évêques ne parlent pas le mêmelangage que moi, l'Eglise haïtienne n'est pas divisée, répond le prélat. *Nous sommes quelques-uns à l'avant-garde, mais il n'y a pas de malaise au sein de la conférence épiscopale. »* L'évêque reconnaît cependant que la situation est bloquée sur le plan politique. *« Je comprend que les gens soient fatigués de la grève générale. Il faut poursuivre la lutte par d'autres moyens, pacifiques. »*

Toute la semaine, les manifestations vont se succéder à Port-au-Prince et dans les principales villes du pays. Après les étudiants et les élèves du secondaire, qui ont défilé par milliers lundi, des cortèges de femmes, la tête ceinte de rubans blancs, ont parcouru la capitale mardi. Une manifestation de religieux est annoncée, et les cinquante-sept organisations de l'opposition préparent un grand rassemblement paysan qui devrait converger sur la capitale. Ces manifestations de rue auront-elles plus d'effet sur le CNG que près de deux semaines de grève générale ? On peut en douter. Les militaires sont à nouveau présents dans les rues de la capitale. Par groupes de quatre ou cinq, ils patrouillent pour empêcher l'érection de nouvelles barricades.

Cette détermination n'inquiète pas Mgr Romelus : *« Je suis très optimiste quant à l'issue finale, même si le CNG, qui ne peut plus compter que sur la force des armes, choisit de provoquer un bain de sang. Le peuple haïtien ne reviendra plus en arrière. »*

JEAN-MICHEL CAROIT.

CANADA

Le Nouveau Parti démocratique enlève trois élections partielles

MONTRÉAL
de notre correspondante

En remportant les trois élections partielles organisées, lundi 20 juillet, le Nouveau Parti démocratique (NPD) de M. Edward Broadbent a confirmé sa popularité auprès de l'électorat canadien, qui a manifesté du même coup son désenchantement vis-à-vis du gouvernement de M. Mulroney.

Les sociaux-démocrates ont ravi deux sièges de député au Parti conservateur dans les circonscriptions de Saint-Jean-de-Terre-Neuve et du Yuron (territoires du Nord-Ouest). Ils ont aussi consolidé leur position à Hamilton en Ontario.

Pour la première fois depuis sa fondation en 1961, le Nouveau Parti démocratique caracole dans les sondages, qui lui accordent 41 % des intentions de vote, 16 points de plus que pour le Parti libéral. Le Parti conservateur de M. Mulroney n'a quant à lui jamais été aussi impopulaire, avec seulement 23 % des intentions de vote.

Les nombreux scandales, qui ont notamment provoqué la démission de six ministres, expliquent en partie l'effondrement de la popularité du Parti conservateur depuis un an. Le premier ministre canadien a lui-même interprété les résultats des trois élections partielles comme un sérieux avertissement. M. Mulroney, qui dispose toujours d'une confortable majorité au Parlement (208 sièges contre 40 pour le Parti libéral, 33 pour le NPD et 1 indépendant) ne sera pas contraint de déclencher des élections générales avant le milieu de l'année 1989.

MARTINE JACOT.

• **CHILI : inculpation de M. Almeyda.** – L'ancien vice-président et ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Allende, M. Clodomiro Almeyda, a été inculpé, mardi 21 juillet, d'entrée illégale au Chili. Son procès sera instruit devant la cour d'appel de Copiapo, à 800 kilomètres au nord de Santiago. Le dirigeant socialiste était rentré clandestinement d'exil en mars dernier et avait été assigné à résidence après s'être présenté devant la justice. – *(AFP.)*

ETATS-UNIS

Pour la première fois Un « marine » est jugé pour espionnage

Le procès en cour martiale du sergent Clayton Lonetree, l'un des « marines » arrêtés à la suite de l'affaire d'espionnage à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, s'est ouvert, mercredi 22 juillet, à la base de Quantico (Virginie).

Treize chefs d'accusation ont été retenus contre Clayton Lonetree, un Indien de vingt-cinq ans, le premier « marine » à être jugé pour une affaire d'espionnage. Il aurait notamment, alors qu'il était affecté à la garde de la chancellerie américaine à Moscou, fourni des documents secrets à des agents soviétiques. Le « marine » entrenait à cette époque une aventure amoureuse avec une employée soviétique de l'ambassade.

S'il est reconnu coupable, le sergent Lonetree risque la prison à vie. D'entrée de jeu, les avocats de la défense ont souligné que l'inculpation de leur client pouvait être due à des préjugés racistes.

L'enquête avait également mené à l'inculpation de deux autres « marines », les sergents Kenneth Kelliher et Robert Stufflebeam. Un juge militaire doit décider si Kenneth Kelliher, ancien garde aux ambassades de Moscou et de Berne, passera en cour martiale pour des relations avec des femmes soviétiques, des affaires de marché noir et la reproduction de documents confidentiels. Quant à Robert Stufflebeam, il passera en cour martiale pour avoir eu des relations non autorisées avec des femmes soviétiques. Il risque quatorze ans et demi de prison. – *(AFP.)*

Asie

INDE : malgré l'absence de relations diplomatiques avec Tel-Aviv

M. Gandhi a autorisé une première rencontre sportive avec Israël à New-Delhi

NEW-DELHI
de notre correspondant

Des hommes en armes sur les toits, des miradors aux quatre coins du court, des uniformes kaki un peu partout, des détecteurs d'explosifs à toutes les entrées et une haute et affreuse muraille de tôle noire érigée autour du stade ! *« Ce n'est plus du sport, c'est le parcours du combattant »*, ironise un journaliste local. La « diplomatie du tennis », dans laquelle sont engagés l'Inde et Israël à l'occasion des quarts de finale de la coupe Davis a, en effet, des exigences peu compatibles avec la fête.

Mais quoi, c'est la première fois qu'une délégation officielle de l'Etat juif, sportive ou non, est autorisée à fouler le sol indien. Cela ne plaît évidemment pas à tout le monde, et, dans une ville où résident plusieurs milliers d'étudiants arabes – et parmi eux beaucoup de Palestiniens, – les autorités n'ont pas voulu prendre de risques inutiles.

Gardés jour et nuit par un impressionnant dispositif policier, accompagnés partout par plusieurs dizaines de gardes du corps, les joueurs israéliens s'entraînent depuis dimanche derrière les pistolets mitrailleurs. Plusieurs syndicats d'étudiants arabes et musulmans indiens, soutenus par des organisations locales de jeunes, ont exprimé l'intention de manifester contre cette présence israélienne les 24, 25 et 26 juillet.

Le plus grand danger cependant ne vient pas d'eux. Selon un journal local, Interpol aurait averti New-Delhi que des pistoleros du groupe Abou Nidal ont l'intention de se manifester. Le Mossad aurait même envoyé quelques limiers.

« Pas d'affolement », déclare Yosef Stabholz, le capitaine de l'équipe israélienne. *« Nous sommes là pour jouer au tennis, et c'est tout. »* M. David Hernick, le président de sa fédération, est d'accord : *« C'est une victoire du sport sur la politique. »* Mais il ajoute, réaliste : *« Peut-être s'agit-il aussi d'une étape significative dans l'amélioration des relations entre les deux pays. »* Tout le problème est là, bien sûr.

Les quarts de finale de la coupe Davis constituent-ils le prélude à un retournement de la politique indienne vis-à-vis de l'Etat juif ? Beaucoup le pensent. *« Trahison ! »* se sont exlamés les deux partis communistes indiens. Pour eux et pour une large part de l'opposition, jouer contre Israël avec lequel l'Inde n'a pas de relations diplomatiques revient, ni plus ni moins, *« à plier devant le sionisme, une politique similaire et complice de l'apartheid sud-africain »*.

« Plus royalistes que le roi »

Fonction oblige, la représentation de l'OLP à Delhi est plus... diplomate, mais ses membres ont tout de même élevé une protestation officielle. *« Sans vouloir dramatiser »*, le délégué palestinien a fait part de sa *« surprise »* face à *« cet accroc à une question de principe »*. Coïncidence curieuse de l'histoire, M. Yasser Arafat, officiellement *« invité bien avant que M. Rajiv Gandhi n'autorise la rencontre sportive »*, sera justement à New-Delhi le 27 juillet. La délégation israélienne, qui comprend neuf personnes, doit avoir quitté la ville le lendemain... Faux pas diplomatique, comme la presse indienne le laisse entendre ? C'est possible. Mais l'affaire fait grand bruit, jusque dans le parti du premier ministre, qui n'avait vraiment pas besoin de cela en cette période d'intense crise politique intérieure.

L'Inde a certes déjà rencontré dans le passé des équipes sportives israéliennes, mais toujours en terrain neutre. Rajiv Gandhi a-t-il vraiment changé sa position pour *« l'avenir du tennis dans le pays »*, comme le prétend M. Vijay Amritraj, la star numéro un du tennis indien ? Beaucoup en doutent et citent à l'appui de la thèse d'une ouverture indo-israélienne les faits suivants.

D'abord, malgré l'absence de relations diplomatiques, les échanges commerciaux ont toujours secrètement existé. Ensuite l'Etat juif entretient depuis longtemps à Bombay un vice-consul au profil bas, certes, mais permanent. On susurre même que c'est par lui qu'auraient transité les discrètes propositions israéliennes faites à M. Gandhi – à au moins trois reprises ces deux dernières années – de le débarrasser en douceur de cette *« bombe islamique »* pakistanaise *« déposée à sa porte »*.

Le premier ministre a poliment rejeté l'offre. Le bombardement du centre nucléaire de Kahuta, au Pakistan, par l'aviation de Tel-Aviv supposerait en effet une escale en territoire indien ou, au moins, une autorisation de survol. *« Autant faire le travail nous-mêmes »*, estime-t-on à New-Delhi.

Permettre à des Israéliens de jouer au tennis en Inde ne posait évidemment pas un problème de même nature. Après tout, dit-on en privé, des équipes israéliennes ont déjà joué en Union soviétique et en Tchécoslovaquie. Par ailleurs, écrivait le *Telegraph*, un quotidien très proche de M. Gandhi, *« l'Inde, pendant quarante ans, a été plus loyale à la cause arabe que beaucoup d'Arabes eux-mêmes. (...) Il n'y a aucune raison pour que nous soyons plus royalistes que le roi »*.

PATRICE CLAUDE.

PHILIPPINES : avant la réunion du nouveau Parlement

Le décret sur la réforme agraire laisse en suspens des points essentiels

MANILLE
correspondance

A cinq jours seulement de la fin du régime provisoire instauré par la « révolution de février 1986 » – le nouveau Parlement philippin entrera en fonction le 27 juillet, – Mme Aquino a signé, mercredi 22 juillet, le décret tant attendu sur la réforme agraire.

Selon la présidente, cette réforme permettra, à terme, d'éradiquer la pauvreté aux Philippines. L'affaire n'est pas si simple pourtant, car le décret laisse volontairement en suspens nombre de points essentiels. Plus la fin du « gouvernement par décret » approchait, en effet, plus se manifestait l'opposition des puissants « lobbies » hostiles à la réforme.

De même, le nouveau Parlement, où Mme Aquino détient pourtant une majorité plus que confortable, a fait clairement savoir qu'il n'entend pas se délester de ses prérogatives et prépare actuellement son propre projet. La « réforme Aquino » a donc surtout valeur de référence, puisque, selon le souhait maintes fois exprimé par la présidente, le Parlement aura le mot de la fin.

Cette troisième réforme agraire des Philippines (après celles des présidents Macapagal en 1963 et Marcos en 1972) se distingue par la volonté d'inclure toutes les terres et toutes les cultures, y compris les régions sucrières (3,2 % des 10 millions d'hectares cultivés à travers l'archipel) et les plantations de cocotiers (29 %). Auparavant, seules les terres consacrées au riz (38 %) et au maïs (20 %) étaient visées par des velléités de réformes. Contrairement aux rizières, les terres sucrières et les plantations de cocotiers sont regroupées en parcelles plus ou moins importantes faisant vivre un nombre considérable de familles paysannes : selon les statistiques de l'administration précédente, 10 % de la population détient les titres de propriété de 90 % des sols.

« Perdre mes frères et mes sœurs »

La réforme agraire était la priorité économique la plus urgente des Philippines. Ne fût-ce que pour couper l'herbe sous les pieds de l'insurrection communiste. Le débat a touché à tous les secteurs sociaux et professionnels du pays. Pour une fois d'accord, la Banque mondiale et la gauche philippine pressaient la présidente d'agir de façon décisive, avant que le nouveau Parlement, où les familles de propriétaires sont fortement représentées, ne puisse y faire obstacle.

A titre d'exemple, Mme Aquino a confirmé que la propriété de sa famille, les 6 000 hectares de sucre de l'« hacienda Luisita », ne sera pas exemptée, *« même si je dois perdre mes frères et mes sœurs... »*, a-t-elle dit.

Mme Aquino a préféré laisser aux parlementaires le soin de fixer le plafond des avoirs fonciers individuels de demain. Officiellement, la présidente leur demande aussi de fixer le barème des indemnisations, bien que le décret de mercredi stipule que celles-ci se feront en fonction de la *« valeur marchande du sol »*.

Le coût de cette réforme agraire avait été l'objet d'intenses critiques. Le décret accorde un budget de 50 milliards de pesos (2 milliards de dollars) sur cinq ans, dont un pourcentage proviendra de saisies opérées sur les *« richesses mal acquises »* des proches de l'ancien président Marcos. Certains membres du cabinet – tel le secrétaire aux finances, M. Jaime Ongpin – et la Banque mondiale jugent ce budget *« fortement surévalué »*. Mme Aquino a cependant indiqué que son administration *« avait les moyens »* de financer sa politique agraire.

Pour éviter qu'un Parlement récalcitrant ne traîne les pieds, elle lui a accordé quatre-vingt-dix jours pour parfaire les modalités de la réforme. Toutefois, les élus ont le pouvoir de se doter de prolongations s'ils l'estiment nécessaire. Mme Aquino a enfin annoncé que les ministres opposés au projet devront démissionner. Cette remarque vise notamment M. Salvador Laurel, vice-président et secrétaire des affaires étrangères, qui s'était déclaré contre pareille *« réforme agraire par décret »*.

KIM GORDON-BATES.

• **BANGLADESH : émeutes durant la grève générale.** – Un nombre élevé de personnes – certains bilans font état de trois cents – ont été blessées au cours d'affrontements survenus, mercredi 22 juillet, à Dacca, durant une grève générale organisée par les partis d'opposition, qui réclament la démission du président Hossain Mohammad Ershad. De source officielle, quatre-vingt-cinq personnes ont été arrêtées. La police a ouvert le feu en plusieurs occasions pour disperser des émeutiers. Deux personnes auraient été tuées. La grève, qui doit se poursuivre jusqu'au vendredi 24 juillet et cesser pour la prière hebdomadaire musulmane, paralysait encore, jeudi, la capitale du Bangladesh. Des émeutes ont été signalées également dans plusieurs villes de province. – *(AFP, Reuter.)*

CORRESPONDANCE

Le sort des réfugiés chakmas

A propos des orphelins chakmas du Bangladesh, réfugiés sur le territoire indien, et que l'association Partage avec les enfants du tiers-monde tente de faire venir en France pour y être recueillis dans des familles volontaires (*le Monde* du 3 juillet), l'ambassade d'Inde nous précise que les autorités de New-Delhi se contenteraient d'un accord de principe du gouvernement de Dacca pour leur fournir les moyens de gagner Paris directement, sans transiter par la capitale bengalaise.

Avec cette nouvelle mise au point, nous considérons les échanges sur cette affaire comme terminés.

Océanie

AUSTRALIE : le nouveau gouvernement travailliste

M. Bob Hawke reconduit les détenteurs des ministères clés

Canberra, *(AFP)*. – Le premier ministre australien, M. Bob Hawke, a remanié, mercredi 23 juillet, son gouvernement à la suite des élections législatives remportées pour la troisième fois consécutive par les travaillistes le 11 juillet dernier, mais sans toucher aux principaux portefeuilles.

MM. Lionel Bowen demeure vice-premier ministre et « Attorney General » (justice), Bill Hayden (affaires étrangères), Peter Walsh (finances), Kim Beazley (défense) et Paul Kealing (Trésor) conservent leur portefeuille.

Le nouveau gouvernement compte trente ministres au lieu de vingt-sept dans le précédent.

Cette augmentation doit permettre de satisfaire à la fois les revendications des différentes ailes du Parti travailliste et le vœu du premier ministre de constituer une équipe en tenant compte de la proportion de femmes et des équilibres régionaux.

Dix-sept ministres sont membres du cabinet (organisme exécutif plus restreint). Seize d'entre eux se voient attribuer des responsabilités élargies avec des « super-ministères » regroupant plusieurs départements, et les autres ministres, dont les huit nouveaux venus au gouvernement, doivent les assister dans leur tâche.

Afrique

AFRIQUE DU SUD

Le Ciskeï menace de ne plus autoriser les visites à Pierre-André Albertini

Le gouvernement du bantoustan noir « indépendant » du Ciskeï, dont l'offre de *« négocier »* la libération de Pierre-André Albertini a été rejetée sans ménagement par Paris, a durci le ton mercredi 22 juillet, laissant planer la menace d'une détérioration de la situation du jeune coopérant français. M. Somtunzi, qui joue le rôle de porte-parole du gouvernement, a été catégorique : *« Si le gouvernement français nous traite par le mépris en affirmant que nous lui avons tendu un piège (...), nous devrons reconsidérer le fait que des Français puissent venir ici. » « Nous devrons tout reconsidérer, y compris les visites »*, a-t-il ajouté.

Ces menaces à peine voilées surviennent après que le gouvernement français a rejeté sur-le-champ l'offre, faite dimanche par Bisho, de *« négociations »* entre le président du Ciskeï, M. Lennex Sebe, et l'ambassadeur de France à Pretoria, M. Pierre Boyer, concernant la libération de Pierre-André Albertini. L'offre du Ciskeï tient toujours, a souligné M. Somtunzi. *« Nous voulons que l'ambassadeur de France demande un rendez-vous »* [avec] *« le chef de l'Etat »*, Lennox Sebe. *« C'est clair et net »*, a-t-il dit. Les deux hommes auraient *« des discussions sérieuses »* concernant la libération d'Albertini, a-t-il poursuivi, ajoutant que l'affaire pourrait être réglée *« en une demi-heure »* et laissant clairement entendre que M. Boyer repartirait avec le jeune coopérant. Mais tout *« dépend de la manière dont le gouvernement français nous traite »*, a indiqué le porte-parole. *« S'il nous traite comme des imbéciles, il y a une chose qu'ils seront forcés de comprendre : c'est que les imbéciles ont du pouvoir »*, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

Pour alimenter la Libye

Alger, Tunis et Tripoli créent une société de transport de gaz

L'Algérie, la Tunisie et la Libye ont décidé, la semaine dernière, lors d'une réunion à Tunis entre les directeurs de la SONATRACH algérienne, de l'ETAP tunisienne et de la NOC libyenne, de créer une société maghrébine de transport de gaz dont l'objet est la construction d'un gazoduc destiné à alimenter la partie occidentale de la Libye en gaz naturel algérien. On précise à Alger que la société mixte tripartite nouvellement créée pourra décider de lancer d'autres projets communs.

Dans l'esprit des dirigeants algériens, l'édification du grand Maghreb arabe est subordonnée à l'existence de relations économiques étroites entre les pays de la région. Dans le cadre du Traité de fraternité et de concorde qui lie depuis 1983 l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie, ils ont privilégié la création de sociétés d'économie mixte : avec la Tunisie, pour mettre en valeur la bande frontalière ; avec la Mauritanie, pour exploiter une flottille de pêche et remettre en service la raffinerie de Nouadhibou.

Alger oppose au désir d'union politique du colonel Kadhafi *« l'harmonisation dans les domaines économique, social, culturel et législatif »*. Une quinzaine de sociétés mixtes ont déjà été créées entre la Libye et l'Algérie, depuis la rencontre entre le président Chadli et le colonel Kadhafi, au mois de janvier 1986, à In Amenas, dans le Sud-Est algérien. Les vues algériennes prévalent donc.

Le « forcing » d'Alger pour amener Tunis à de meilleurs sentiments à l'égard de Tripoli incite le président Bourguiba à ménager ses relations, traditionnellement bonnes, avec le Maroc.

M. Amor Chadli, ministre directeur du cabinet présidentiel tunisien et ministre des affaires étrangères par intérim, a remis, lundi 20 juillet, au roi Hassan II un message du président Bourguiba dont la teneur n'a pas été révélée. A son arrivée à Rabat, M. Amor Chadli a émis l'espoir que la concertation entre les deux chefs d'Etat permettra *« la réalisation des aspirations des deux peuples, marocain et tunisien à l'édification du Grand Maghreb sur des bases solides »*. Cette visite, qualifiée d'*« officielle »* par l'agence de presse marocainea été suivie par un bref séjour de M. Amor Chadli à Nouakchott où il a été reçu par le chef de l'Etat mauritanien, le colonel Maaouya Sid'Ahmed. Elle , intervient une semaine après la rencontre à Casablanca entre le souverain marocain et le chef de la diplomatie algérienne, M. Ahmed Taleb Ibrahimi.

La reprise des contacts à un haut niveau entre Alger et Rabat aurait pu laisser prévoir l'éclosion de nouveaux liens économiques. Il n'en a rien été jusqu'à présent, mais deux commissions d'étude travaillent à la reprise de projets de coopération antérieurs à la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, en 1976.

F. F.

EN BREF

● **NIGER : un jeune Hollandais tué devant le palais présidentiel.** – Une sentinelle a ouvert le feu sur une voiture de touristes au Niger. La conductrice s'était immobilisée devant la présidence, pour demander le chemin d'un camping local. La mère et le père de la victime ont été blessés. La présidence du Niger, située au centre de Niamey, est entourée d'un périmètre de sécurité dans lequel il est interdit, sans que cela soit matérialisé, de s'arrêter. Ce n'est pas la première fois que cela se produit, les sentinelles faisant souvent preuve d'une excessive nervosité.

● **CHINE : Bombe près du mausolée de Mao.** – Une bombe a explosé, dans la soirée du vendredi 17 juillet, sur la place Tiananmen, au centre de Pékin, à proximité immédiate du mausolée abritant la dépouille embaumée de Mao Zedong, dont plusieurs vitres ont été soufflées. Selon l'agence Chine nouvelle, un homme de vingt-cinq ans, venu de la province du Hubei (Chine centrale), a été arrêté. Les autorités n'ont pas fourni plus de détails sur cette affaire, qui n'a apparemment fait aucune victime. Plusieurs attentats, généralement le fait de désespérés, se sont produits en Chine au cours de ces dernières années. – *(AFP.)*

● **EQUATEUR : un évêque et une religieuse tués par des Jivaros.** – Un évêque espagnol et une religieuse colombienne ont été tués à coups de lances et de flèches empoisonnées par des Indiens Jivaros dans la jungle amazonienne équatoriale. Mgr Alejandro Lavaca Ugalde et sœur Inés Sarango essayaient, lundi 20 juillet, d'établir le contact avec une tribu jivaro dans un but d'évangélisation. Le pilote de l'hélicoptère qui devait venir les rechercher dans cette zone inhospitalière, dans l'est de l'Equateur, à 420 kilomètres de Quito, a retrouvé leurs corps transpercés de coups de lances. – *(AFP.)*

● **TURQUIE : huit morts lors d'une attaque kurde.** – Huit personnes ont été tuées – cinq villageois, dont deux femmes et deux enfants, et trois rebelles kurdes, – mercredi 22 juillet dans le village d'Akdemir (province de Hakkari au sud-est de la Turquie), lors d'une attaque menée par des extrémistes kurdes, a annoncé, à Ankara, le ministre de l'Intérieur, M. Yildirim Akbulut. Les forces de l'ordre ont bloqué la route aux agresseurs et tué trois d'entre eux, a ajouté M. Akbulut. C'est la première attaque importante de la guérilla kurde, après la levée de la loi martiale dans les provinces de l'Anatolie orientale, le 19 juillet. Plus de sept cents personnes (militaires, policiers, civils et rebelles) ont trouvé la mort dans ces provinces depuis le début des opérations armées de la guérilla kurde en août 1984. Au total 321 civils ont été assassinés. *(AFP.)*

● **M. JACQUES POSIER : ambassadeur au Luxembourg.** – M. Jacques Posier, représentant permanent de la France auprès de la FAO, a été nommé ambassadeur au Luxembourg, en remplacement de Mme Marie-Thérèse de Corbie, a-t-on annoncé mercredi 22 juillet au quai d'Orsay.

[Né le 8 juillet 1924, M. Posier est ancien élève de l'ENA. D'abord affecté au ministère de l'intérieur, il a été notamment en poste à Saint-Domingue (1959-1961), à Berne (1962-1964), à Bangkok (1964-1966), à Libreville (1968-1969), à Buenos-Aires (1969-1973). Il a ensuite assumé les fonctions d'ambassadeur au Salvador (1975-1978), en Angola (1978-1981) et en Colombie (1982-1984) avant d'être nommé en avril 1984 représentant permanent auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, à Rome.]

MAURITANIE : un programme de redressement agréé par le FMI

Survivre dans les sables

NOUAKCHOTT
de notre envoyé spécial

Un vent torride de nord-est souffle sur Nouakchott. En quelques heures, la température est grimpée à plus de quarante-deux degrés. La ville est un four et le sable est partout. Il pénètre aussi bien les somptueuses villas de Tafraghte-Zeine, le nouveau quartier résidentiel, que les bidonvilles de la périphérie. Il pousse ses dunes ici et là, avec une prédilection pour les rues et les routes. Un « goudron » qui conduisait à une cité un peu exentrée est coupé. Il disparaît sous des tonnes de sable. Les habitants abandonnent leurs voitures là où meure la route et franchissent à pieds plusieurs centaines de mètres pour rejoindre leurs domiciles.

Sous l'afflux constant de populations chassées de leurs régions par la sécheresse qui sévit depuis bientôt vingt ans, la ville s'étend. Les villas poussent, carcasses de béton posées au bord de ce qui devrait être des rues. Mais le sable est là et plusieurs chantiers sont arrêtés. Les dunes recouvrent les clôtures et lèchent déjà des murs à peine sortis de terre. Devant l'hostilité des éléments, plusieurs propriétaires ont préféré renoncer pour chercher ailleurs des terrains moins exposés. L'enceinte du stade olympique, construit il y a peu par les Chinois, est perforée. Elle a cédé sous la pression du sable envahissant.

Les plus pauvres viennent grossir les bidonvilles, au sud et à l'ouest. Villes au bord de la ville, ceux-ci sont parfaitement organisés. Chaque baraque de bois et de contreplaqué trône au centre d'un périmètre délimité par du grillage, des filets de pêche ou quelques palplanches, matériel de récupération pris en grande partie, sur le chantier du nouveau port en eau profonde, construit par les Chinois, à la fin des travaux.

Dettes rééchelonnées

Ces baraques sont regroupées en îlots que séparent des ruelles presque tirées au cordeau. Des « artères » centrales traversent ces bidonvilles, bordées de petits commerces où l'on trouve tout, au même prix qu'au centre de Nouakchott : Champignons de Paris en boîte, moutarde de Dijon, cornichons, cigarettes d'importation invaraiblement vendues 50 uhuiyas (1) le paquet. L'échoppe du repasseur qui utilise d'antiques fers à charbon de bois jouxte celle du boucher qui abat et dépèce les têtes sur place sous d'épais essaims de mouches. Un peu plus loin, un marchand de poisson propose de petites bonites, du thon débité en tranches, ou du thiof particulièrement prisé des Mauritaniens de race noire.

Les gosses sont partout et cavalent de gauche à droite, indifférents à la circulation. Car ces « avenues » sont très fréquentées. Nouakchott a ses taxis, tous vert-pomme, les bidonvilles ont leurs calèches. Il y en a beaucoup, châssis en gros tubes métalliques, essieux et roues de voiture, tirées par de petits chevaux efflanqués ou des ânes aux croupes déchirées par de petits chevaux efflanqués ou des ânes à la croupe déchirée par le bâton. Elles sont prises d'assaut et transbahutent leurs passagers en boubous, sans se laisser piéger par les longues étendues de sable meuble que les automobiles traversent avec difficulté.

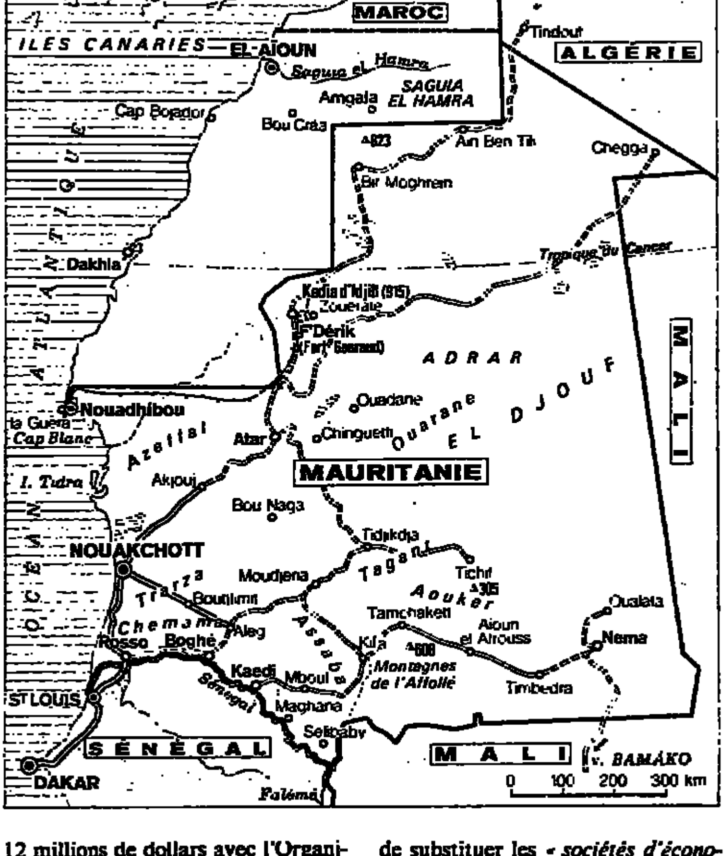
La Mauritanie compte quelque 1 800 000 habitants, dont le tiers est concentré à Nouakchott, et la plus grande partie de ces 600 000 personnes subsistent à la périphérie de la capitale. Anciens nomades, pour la plupart, descendants d'esclaves noirs attachés aux tribus maures, ils vivent dans des conditions très précaires, ne connaissant ni l'électricité ni l'eau courante.

Le gouvernement estimait en 1984 que 63 % de la population était dans un état de dénuement total. On n'en serait plus aujourd'hui qu'à 30 %, mais ce chiffre représente quand même l'équivalent de la population totale de Nouakchott.

Le pays, pour vivre, dépend pour l'essentiel de l'aide internationale. Les besoins annuels sont évalués à 300 000 tonnes de céréales, l'Etat avec ses ressources ne peut, bon an mal an, en acheter que 40 000. Or, en 1984, la production nationale nette n'a pas dépassé 15 000 tonnes. Elle s'est nettement améliorée l'année suivante pour passer en 1986 à environ 100 000 tonnes. Cette progression spectaculaire, due principalement à une pluviosité *« favorable »*, n'en laisse pas moins le pays dépendant de l'aide étrangère à plus de 50 %. La Mauritanie vient d'être classée parmi les pays les moins avancés (PMA).

La situation économique n'est pas brillante. Bien qu'elle soit en train de s'assainir progressivement, grâce à l'application d'un programme de redressement économique et financier (PREF) entré en vigueur à la fin 1985. La Mauritanie partait de loin. Entre les années 80 et 84, le PIB par habitant avait décrû de 0,6 % l'an. Le train de vie de l'Etat importait un déficit budgétaire équivalent à 80 % du PIB, soit en valeur absolue 829 millions d'uguiyes. A la même époque, la balance des paiements courants était déficitaire à hauteur de 26 % du PIB et l'encours de la dette dépassait 200 % du PIB, et son service 35 % des recettes d'exportation.

C'est dans cette conjoncture que les objectifs du PREF ont été définis : maintien sur la période 85-88 d'un taux de croissance de 4 %, réduction du déficit de la balance des paiements courants à moins de 10 % du PIB et équilibre du budget de fonctionnement. Agréé – ou suscité ? – par le FMI, le PREF a, en tout cas, permis à la Mauritanie de passer trois accords successifs de 12 millions de dollars avec l'Organisation internationale et d'obtenir de la Banque mondiale un crédit de 50 millions de dollars. Ces soutiens ont déjà incité le Club de Paris à rééchelonner la dette mauritanienne en 1985, 1986 et 1987.



Le PREF est scrupuleusement suivi et les premiers résultats sont encourageants. En 1985, la croissance est passée à 3,1 % pour atteindre les 4 % prévus en 1986, ce qui la situe à un niveau nettement supérieur au taux d'expansion démographique officiel de 2,7 %.

Les eaux les plus poissonneuses du monde

Le minerai de fer et la pêche sont les deux atouts de la Mauritanie, hélas desservie par la conjoncture internationale. Les fluctuations du dollar et la hausse des taux d'intérêt, conjuguées au ralentissement de l'activité économique dans les pays industrialisés, se sont traduites par une baisse sensible des exportations de minerai de fer. En 1986, la Société nationale des industries minières (SNIM) n'a pu exporter que 8,9 millions de tonnes, contre 9,3 en 1985.

Les problèmes techniques sont nombreux. La ligne de chemin de fer par laquelle transite le minerai de Zouerate, le principal gisement, vers Nouadhibou et son port est perpétuellement ensablée. Les équipes se relaient en permanence pour lutter contre des dunes qui se reforment plus loin. La mise en exploitation de nouveaux gisements, qui devait permettre d'atteindre en 1986 une production de 10 millions de tonnes, n'a pas vraiment commencé. La SNIM n'arrive pas à trouver de broyeur qui puisse fonctionner correctement dans ce climat.

Pour la deuxième année consécutive, les revenus miniers ont été dépassés par le produit de la pêche qui représente pour 1986 52 % des 354 millions de dollars de recettes en devises du pays. La Mauritanie possède les eaux les plus poissonneuses du monde. Elles ont été exploitées, voire surexploitées, par les flottes étrangères depuis de nombreuses années, sans beaucoup de scrupules ni de contrôles. La marine nationale mauritanienne ne dispose que de six petits bâtiments, basés à Nouadhibou. Ses mouvements sont fidèlement suivis par les bateaux-usines Soviétiques, Roumains, Coréens ou Japonais, particulièrement bien équipés et parfois armés qui se jouent de la surveillance.

Le gouvernement vient d'adopter, au mois d'avril, une nouvelle *« politique de pêche »* dont les axes principaux fixent la limitation des quantités prélevées annuellement (140 000 tonnes pour le poisson de fond et 420 000 tonnes pour le poisson de surface) pour préserver les ressources halieutiques. Elle prévoit de substituer les *« sociétés d'économie mixte »* aux licences accordées aux armateurs étrangers, et entend réserver à la flotte de pêche mauritanienne, forte de 120 navires, l'exploitation du poisson de fond dans le but évident de donner une valeur ajoutée la plus forte possible à ces produits nationaux et obtenir le maximum de recettes budgétaires en laissant exploiter le poisson de surface par les bateaux étrangers.

D'autre part, la nouvelle politique privilégie le développement de la pêche artisanale au détriment de l'expansion de la pêche industrielle. Trois cents demandes d'acquisition de chalutiers-congélateurs sont définitivement bloquées au ministère de la pêche qui préfère encourager les petits pêcheurs du littoral. Ils travaillent comme leurs ancêtres, avec de longues pirogues de bois, aussi difficiles à mettre à l'eau qu'à hisser sur la plage. Seule concession au modernisme, les petits moteurs hors-bord japonais que les plus astucieux arrivent à fixer à l'arrière de leurs embarcations venues d'un autre âge. Vêtus d'amples suroîts, apparemment peu adaptés au climat, les *« patrons »* dirigent la manœuvre, sur la *« plage des pêcheurs »* de Nouakchott. Les pirogues arrivent sur les derniers rouleaux, et des hordes d'enfants se jettent à l'eau. Les premiers arrivés débarquent les sacs aussitôt vidés de leurs poissons multicolores.

Nouakchott est alimentée par la *« plage des pêcheurs »*, mais les Mauritaniens ne sont pas friands de poissons, la principale richesse du pays. Leurs habitudes alimentaires sont autres, et malgré les conseils du gouvernement, la viande est plus recherchée, malgré son prix élevé.

Longtemps, le cheptel a été décimé par la sécheresse, et le désert avance de 6 kilomètres par an, effaçant la flore et chassant la faune. Faute de pâturages, les troupeaux ont transhumé, ces dernières années, vers les pays voisins. La tendance s'est inversée en 1985 et 1986, grâce aux bonnes précipitations qui ont régénéré les pâturages. Le cheptel est actuellement estimé à 8,23 millions de têtes de bétail, contre 11 millions en 1982.

Le PREF consacre plus de 30 % de son budget au développement rural. De gros efforts sont consentis en faveur de l'élevage. Un fonds de soutien a été créé pour inciter les éleveurs à se regrouper en associations. Les autorités espèrent faire participer les pasteurs à la gestion de leur capital par le biais de la formation dans les écoles d'agriculture ou vétérinaires, pour passer peu à peu des méthodes traditionnelles à un élevage plus intensif.

Sédentariser les nomades

La première contrepartie attendue de ces efforts est la sédentarisation progressive de ces populations nomades. La même aspiration est sous-tendue par les mesures prises pour relancer l'agriculture, par l'introduction de l'irrigation dans la région du fleuve Sénégal et la mise en valeur des terres. Une nouvelle loi foncière et domaniale fixe les règles de la propriété.

Jusqu'à présent, toutes les terres appartenaient à l'Etat qui reconnaît la propriété privée, mais pas la propriété tribale. La parcellisation et l'acquisition par le privé d'espaces réputés appartenir aux tribus est en cours. Des concessions rurales commencent à être accordées. Lors de la restructuration de la SNIM qui a largement dégraissé ses effectifs, dans un souci d'améliorer sa productivité, dans le nord du pays, les mesures de licenciement ont été accompagnées d'octroi de terres dans le sud, sans contrepartie financière. Cette migration de population maure dans la région du fleuve traditionnellement peuplée de Noirs s'était, à l'époque, assortie de frictions entre les deux communautés.

La récolte de céréales de la présente campagne, cumulée aux reliquats de l'aide internationale, doit couvrir les besoins de cette année. Un autre aspect du développement rural est la lutte contre la désertification. Les projets de fixation des dunes vives sont nombreux mais les moyens paraissent dérisoires. Des campagnes de reboisement ont débuté avec le concours d'Organisations non gouvernementales, d'Etats ou de la CEE, notamment dans la région du fleuve. La réhabilitation d'essences locales est également inscrite dans le Plan. Il y a quelques années, la Mauritanie exportait plus de 6 000 tonnes de gomme arabique. L'accacia sénégalais qui la produit a disparu totalement. Le replanter pour le cultiver répond à deux préoccupations, lutter contre la désertification et retrouver des recettes à l'exportation.

Un certain pessimisme règne encore à Nouakchott, même si l'amélioration du PIB, la progression des recettes de l'Etat, la réhabilitation des banques et du secteur privé attestent que le pays est sur la bonne voie. La Mauritanie a déjà montré ses capacités de survie au plus fort de la crise, suscitant les élans de générosité de la communauté internationale qui devra continuer sans doute longtemps encore à lui apporter son soutien.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) 100 FF = 1 218 uguiyas.

Politique

La tournée des plages du Front national

« Le vin est à 11 et nous à 16 »

SÈTE
de notre envoyée spéciale

Voilà donc les troupes de choc qui effraient les états-majors politiques, les bataillons qui divisent la majorité, et les stratèges qui s'apprêtent à arbitrer l'élection présidentielle ! Voilà donc cette « vague Le Pen », si inquiétante que plusieurs préfets ont interdit le survol du littoral méditerranéen aux avions censés annoncer, entre deux banderoles publicitaires, la venue du président du Front national sur les plages.

Le raz de marée et les divisions lepénistes tiennent, jusqu'à présent, dans un petit chapiteau bleu et jaune de 1 600 places, aux gradins qui dépassent du toit et aux pans qui s'envolent au premier coup de vent.

Lundi 20 juillet, la « caravane Le Pen » s'installe, pour sa cinquième étape, sur la place Stalingrad de Sète. Stalingrad, une victoire bien éloignée de chez nous, déplore Alain Jamet, vice-président du conseil régional du Languedoc-Roussillon : *« Comme s'il n'y avait pas, dans l'histoire de France, suffisamment de batailles ! »*

Enfin, l'endroit, bien que mal nommé, est plus accessible tout de même que le terrain – appartenant à un ami du Front – où s'est déroulé le dernier meeting, le 18 juillet, à La Ciotat, municipalité communiste.

Roger Holeindre sort des bains municipaux où il vient de prendre sa *« première douche en quatre jours »*. Ancien de l'Indochine et de l'OAS, député de Seine-Saint-Denis, Roger Holeindre fait, à cinquante-huit ans, du camping sur les stades et les parkings comme ses troupes. L'hôtel, c'est bon pour les planqués et pour les partis qui ont *« l'argent des banques, des trusts et du pouvoir »*. Ses six lieutenants viennent au rapport. Une équipe, envoyée en reconnaissance, a repéré un parc pour les cars-couchettes, à 40 kilomètres. Le responsable de la sécurité a pris contact avec le commissaire de Sète en prévision de la manifestation antiraciste organisée par le PCF, le PS, le MRAP, entre autres (six cents personnes). Pascal Delmas, adjoint de Jean-Pierre Stirbois au secteur des fédérations, tire le bilan de la première semaine de tournée : 825 entrées payantes (30 francs) au meeting d'Ajaccio, 2 400 à Cagnes (Alpes-Maritimes), 1 200 à Grimaud (Var) et 1 630 à La Ciotat (Bouches-du-Rhône). En ajoutant le produit de la quête effectuée à la sortie, et des ventes du bar (moins bonnes à Grimaud à cause d'un vendeur pirate de merguez), la recette ne couvre pas les dépenses (80 000 francs par jour, selon M. Holeindre). En quatre jours, le déficit s'élève à 56 000 francs dans le pré-carré méridional du Front. *« C'est cher, mais il faut tenir compte de la couverture médiatique »*, fait remarquer M. Michel Collinot, membre de l'Assemblée européenne.

Les Corses abandonnent

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, des militants de l'équipe de sécurité (quinze hommes appuyés par le service d'ordre départemental du Front) se relaient pour surveiller le matériel. L'« ennemi », il est vrai est partout. A Nice, le chapiteau « à l'américaine », acheté spécialement par l'entreprise Dumaine d'Ajaccio pour Jean-Marie Le Pen, a brûlé.

Sur la route, des camions de la caravane ont été endommagés. Deux employés et trois chauffeurs du loueur de chapiteaux sont rentrés précipitamment en Corse. *« Ils ont été menacés par les nationalistes »*, pense-t-on côté Front national. *« Peut-être la concurrence, qui veut m'empêcher de venir sur le continent »*, dit M. Dumaine.

La tension, en tout cas, est montée au point que lundi soir, après le meeting de Sète, M. Dumaine et ses Corses ont refusé de prendre la route tant que M. Le Pen ne leur verserait pas les 10 000 francs par jour prévus pour leurs frais dans le contrat qui porte sur 3 millions de francs mais pour un chapiteau plus grand. *« J'étais des leurs, c'est terminé. Et je représente plus de quatre-vingts personnes à Ajaccio »*, fulmine M. Dumaine, un ancien champion du monde de parachutisme.

Mais Roger Holeindre l'a promis : *« Mes hommes mèneront cette caravane jusqu'à Dunkerque. Etant leur chef, je peux vous le dire. »* Les hommes en question ne sont, comme le dit le député de Seine-Saint-Denis, *« ni des bras cassés ni des chômeurs »* (M. Holeindre précisant toutefois qu'il n'a rien *« contre les chômeurs »*). Pour beaucoup, ils ont déjà servi au comité Tixier-Vignancour, qui mena avant l'élection présidentielle de 1965, sous la direction de M. Le Pen, une tournée des plages similaire. Depuis, ils ont pris du galon, sont devenus maroquiniers, sous-directeur d'une société d'édition d'art, dirigeant d'une entreprise de publicité. Ils n'en sacrifient pas moins quinze jours de vacances pour gonfler des ballons *« Vas-y, Jean-Marie ! »*, ou coller, comme à Canet-Plage, en Roussillon, une affiche du président sur la pancarte *« Décharge fermée »*, qui déshonore l'entrée du stade où se tient la réunion.

Il y a aussi des jeunes, comme ce clerc de notaire qui va *« peut-être se marier bientôt »* et qui s'enhardit à suggérer d'écrire : *« Décharge ouverte »* sur ladite pancarte. Le benjamin de la caserne, âgé de seize ans, est un cadet du Cercle national des combattants de Roger Holeindre, qui a arrêté ses études pour incompatibilité d'humeur *« avec un professeur socialiste »*.

La tête dans les étoiles

Auréolé du chant de Nabucco, tout de blanc vêtu comme à Canet ou bien en rayures jaunes comme à Sète, Jean-Marie Le Pen, lui-même, est estival. *« Dans cette période ludique, j'ai voulu instaurer une approche moins convenue avec mon auditoire »*, explique le candidat à l'élection présidentielle. *« On essaie de lui faire éviter les phrases graveleuses mais sans trop le brimer »*, dit l'un de ses proches. Certes, M. Le Pen fustige les communistes, *« responsables de plus de cent millions de morts dans le monde »*, et les socialistes, *« complices du crime en s'alliant à eux »*, les *« gangsters de la bande des quatre »*, la *« décadence »* et *« l'asthénie »* qui paralysent la France, ainsi que M. Michel Noir qui, *« comme Régine parle de Le Pen quand ses affaires vont mal »*. Certes, il accuse l'Orient, *« le proche, le moyen, le grand »* (succès assuré), dénonce *« la vague de vulgarité qui nous est imposée progressivement par les médias modernes »*. Certes encore, il se demande s'il n'aurait pas suffi que les Allemands, pendant les deux dernières guerres, *« échangent leurs Mauser contre un chapeau à plumes et une valise »* pour que *« leur immigration soit attendue par MM. Malhuret et Stasi »*. Et il ajoute : *« Si l'étranger veut entrer indûment sur notre territoire, quelle que soit la forme de l'invasion, il doit y être fait barrage : pacifique si l'invasion est pacifique, juridique si c'est possible, militaire, si c'est nécessaire. »*

Mais le président du Front national a comme la tête ailleurs. Dans *« les étoiles »*, dont il parle longuement. Dans *« le somptueux cadeau de la civilisation : ces champs, ces vignes, ces cépages, les bateaux qui naviguent, les villes dressées dans notre pays, les livres qui ont condensé l'expérience des hommes »*. *« Tout cela nous est donné, que nous soyons les plus pauvres ou les plus riches de façon pratiquement égale. Et cela est sans comparaison par rapport à ce qui nous différencie quand nous sommes fils de pauvre ou de riche. »* Bref, Jean-Marie Le Pen aussi cherche à rassembler...

Revenu sur terre, M. Le Pen s'efforce aussi de rendre crédible sa candidature. Si les déçus du 16 mars forment quelques pour cent, si la *« synergie de la désunion »* joue suffisamment et s'il y a au moins deux candidats issus de l'actuelle majorité, alors il se verrait bien en tête de la droite au premier tour.

Comme le clame dans son haut-parleur Roger Holeindre, qui n'a toujours pas digéré que les viticulteurs aient le droit de faire de la publicité aérienne et pas lui : *« Le pinard est à 11 (degrés), le Front national à 16 (%). »*

Pour rassembler, encore faudrait-il gagner la bataille des campings de l'Atlantique, prochaine étape après Lourdes, de la caravane du Front. Jusqu'à présent, les estivants sont aussi rares dans les meetings que les tracts du parti sur les plages. A Sètes (1 500 personnes), à Canet (1 600 personnes), l'auditoire est surtout composé d'habitués. Des rapatriés, des retraités, des jeunes. Le président du Front national belge, M. Daniel Feret, est là, ainsi qu'un curé en soutane qui met son bréviaire sous son bras pour applaudir la promesse de M. Le Pen de *« monter sur le ring et de donner de vrais coups »*.

Au premier rang, une photo de « Jean-Marie » attachée sur le front, M. Gilbert Cavillon, ancien postier devenu secouriste, montre sa photo dans un camp naturiste du cap d'Agde, où il est infirmier bénévole.

Pour ces fidèles, heureusement, les « régionaux » – Jean-Claude Martinez, député de l'Hérault à Sète, Pierre Sergent, député du Roussillon à Canet-Plage – tiennent les promesses de leur chef devenu candidat à la présidence. M. Sergent décerne des *« bonnets d'âne »* à MM. Noir, Léotard et Malhuret, lequel *« n'a su faire qu'une seule chose de sa vie : se laisser pousser les moustaches »*.

A la sortie, Roger Holeindre attend les oboles. Dans le drapeau tricolore tombent des billets de 200 F. Comme dit cet ancien reporter de *Paris-Match* : *« Le vrai courage, actuellement, pour un journaliste, c'est d'être de droite. »* Repos !

CORINE LESNES.

Après l'arrestation du chef présumé de l'ARC

Deux magistrats parisiens en Guadeloupe

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Deux magistrats parisiens, M. Alain Marsaud, substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris, chef de la quatorzième section du parquet de Paris chargée des questions terroristes, et M. Jean-Louis Bruguière, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, chargé du dossier des vingt attentats à l'explosif perpétrés à la Guadeloupe depuis le 25 novembre 1986, sont arrivés, le mercredi 22 juillet, à Pointe-à-Pitre pour y entendre personnellement les cinq militants indépendantistes arrêtés, mardi, dans l'île Saint-Vincent (*le Monde* du 23 juillet) et aussitôt transportés à Pointe-à-Pitre à bord d'un Transall militaire.

Ces arrestations représentent, selon M. Yves Bonnet, préfet de la Guadeloupe et ancien directeur de la surveillance du territoire (DST) *« le fruit d'une intense activité diplomatique française dans les Caraïbes »*. M. Bonnet s'est aussi réjoui de la *« collaboration exemplaire des services de police et de gendarmerie »*.

Pour sa part, Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat chargée de la francophonie qui est guadeloupéenne, a estimé que l'heure était *« à l'effacement des dissensions et des querelles, au retour à la fraternité »*.

A. L.

● **Décès d'un conseiller général.** – Charles Gabriel, conseiller général (UDF) du canton de Sainte-Rose I, en Guadeloupe, est mort, le mercredi 22 juillet, à la suite d'un accident de la circulation dans la banlieue de Pointe-à-Pitre. Maire de cette commune pendant vingt-quatre ans, Charles Gabriel, qui était âgé de soixante-huit ans, siégeait au conseil général depuis 1958. De 1973 à 1978, il avait également été le suppléant de M. Frédéric Jalton, député socialiste du département. – *(Corresp.)*

PROPOS ET DÉBATS

M. Léotard : pas de lettres de créance au FN

« A l'évidence certains thèmes plus ou moins larvés » du Front national *« sont inadmissibles »* déclare, dans un entretien publié par l'hebdomadaire *L'Événement du jeudi* qui paraît le 23 juillet, M. François Léotard. Le ministre de la culture stigmatise la récente alliance électorale de Grasse : *« une grave erreur »*. *« Ceux qui agissent ainsi,* estime M. Léotard, *croient séduire, envelopper et récupérer un courant, alors qu'ils ne font que l'alimenter. Ils donnent à l'extrême droite un brevet de respectabilité comme les socialistes ont fait avec les communistes. Or je constate, moi, que ces gens tiennent des propos qui ne sont pas responsables. Pourquoi, alors, les accréditer ? Leur donner en quelque sorte des lettres de créance ? »*

« A l'élection présidentielle, juge encore le secrétaire général du Parti républicain, *Jean-Marie Le Pen sera handicapé par le fait que l'on ne choisit pas un capitaine de canton mais un leader national. Le réflexe de dignité de la fonction jouera contre lui. Je veux être clair : je ne crois pas à un danger fasciste en France. Mais si j'y croyais, je n'hésiterais pas à préconiser une union nationale contre un tel fléau. »*

M. Edgar Faure : ne pas excommunier Le Pen

M. Edgar Faure, sénateur du Doubs (gauche démocratique) et président du conseil régional de Franche-Comté, estime que M. Jean-Marie Le Pen *« ne doit pas être traité en pestiféré, les élus du Front national, enfermés dans un ghetto et leurs électeurs, voués aux ténèbres »*.

« Il n'y a pas lieu pour la majorité de négocier avec le Front national, pas plus qu'elle ne doit injurier ou excommunier Le Pen, les élus du Front national et leurs électeurs », ajoute dans un entretien publié par *Paris-Match*, le jeudi 23 juillet, M. Faure, qui a lui-même été reconduit à la tête du conseil régional de Franche-Comté grâce aux voix du Front national ou assimilés.

L'ancien président de l'Assemblée nationale affirme qu'il *« ne voit pas pourquoi les socialistes auraient le droit de bénéficier de l'appoint des voix communistes, alors que la majorité ne pourrait profiter de celui des voix du Front national »*. *« M. Le Pen est un citoyen français comme les autres »*, déclare M. Faure, qui est aussi président d'honneur du Parti radical et qui souligne toutefois qu'il est en désaccord *« depuis 33 ans »* avec le président du Front national.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 22 juillet, à l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **CORPS D'INSPECTION GÉNÉRALE**

Sur proposition du ministre délégué chargé de la fonction publique et du plan, le conseil des ministres a adopté cinq décrets modifiant les statuts particuliers de corps d'inspection de la fonction publique de l'Etat.

Ces décrets s'ajoutent à ceux que le conseil des ministres a adoptés la semaine dernière pour onze corps d'inspection. Comme eux, ils ont pour objet de mettre en œuvre les dispositions de la loi du 23 décembre 1986 qui a modifié la loi du 13 septembre 1984 instituant dans les corps d'inspection un tour extérieur au grade d'inspecteur général, sans condition autre que d'âge.

● **TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES**

Sur proposition du ministre délégué chargé de la fonction publique et du plan, le conseil des ministres a adopté un décret portant augmentation de 0,5 %, au 1er août 1987, des traitements de l'ensemble des agents civils et militaires de l'Etat et de ses établissements publics, ainsi que des traitements des agents des fonctions publiques hospitalière et territoriale.

De même, les pensions des retraités civils et militaires de l'Etat, des collectivités territoriales et de la fonction publique hospitalière seront revalorisées de 0,5 % le 1er août 1987.

Le ministre délégué a rappelé à cette occasion les mesures déjà prises en faveur des fonctionnaires des catégories C et D. Il a indiqué que, au terme de la concertation engagée avec les organisations syndicales, des mesures en faveur des agents de catégorie B seront arrêtées prochainement.

Il a également rappelé que le gouvernement a décidé de procéder au paiement mensuel, et non plus trimestriel, des pensions de 200 000 retraités dépendant des centres de paiement de Limoges et de Montpellier, ainsi que des pensions des retraités résidant à l'étranger. Ainsi, en 1987, le nombre des bénéficiaires du paiement mensuel de la pension aura été multiplié par deux.

Le ministre délégué a rappelé au conseil des ministres son intention de faire le point en fin d'année sur la situation d'ensemble des fonctionnaires au vu des résultats économiques et financiers du pays.

● **DÉFENSE NATIONALE**

Le ministre délégué chargé de la réforme administrative a présenté au conseil des ministres une communication sur la réforme du secrétariat général de la défense nationale.

A la suite des travaux d'une mission d'audit assurée conjointement par l'inspection générale des finances et le contrôle général des armées, le premier ministre a arrêté les principales modalités d'une réforme du secrétariat général de la défense nationale. Cette réforme vise à redonner au SGDN sa pleine efficacité pour l'accomplissement des missions qui lui sont confiées dans le cadre des responsabilités de défense nationale que la Constitution confère au premier ministre.

Le ministre délégué a rappelé au conseil des ministres les attributions traditionnelles du SGDN, notamment en ce qui concerne les aspects économiques, sicentifiques et technologiques de la politique de défense, la sécurité du territoire, la protection des populations et des installations, ainsi que la continuité de l'action gouvernementale.

Le SGDN voit son rôle réaffirmé. Sa structure sera organisée dans un souci de plus grande efficacité. Outre une direction chargée de l'administration, le SGDN comprendra désormais trois directions opérationnelles, chargées respectivement des questions de stratégie générale, des affaires scientifiques et technologiques et de la défense civile et économique.

Par ailleurs, des pouvoirs accrus sont conférés à l'action du secrétaire général de la défense nationale nouvellement menée en matière de gestion du personnel et d'utilisation des crédits d'intervention.

Nominations individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Pierre Cabanes, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat, et M. Jean-Paul Costa, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat.

Sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, M. Gérard Garoff est nommé inspecteur général de la jeunesse et des sports.

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la mer, M. Gérard Sylvestre, administrateur civil, est nommé directeur de l'Etablissement national des invalides de la marine.

[Agé de quarante-six ans, M. Gérard Sylvestre est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il a occupé diverses fonctions au sein de l'administration des affaires sociales, avant de devenir sous-directeur des affaires administratives et financières à la direction de la Sécurité sociale. Il est notamment familiarisé avec les régimes spéciaux de protection sociale. L'Etablissement national des invalides de la marine (ENIM) gère l'ensemble des régimes de sécurité sociale et de retraite des marins (pêche et commerce). Ce régime est lourdement déficitaire.]

La réforme des établissements hospitaliers jugée conforme à la Constitution

La loi relative aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire, qui rétablit les services comme unités de base de l'organisation hospitalière, n'est pas contraire à la Constitution. Ainsi en a décidé le Conseil constitutionnel réuni le mercredi 22 juillet.

Me Francis Mollet-Viéville, successeur au Conseil constitutionnel de Pierre Marcilhacy, récemment décédé, a participé pour la première fois à une délibération. Il avait, le matin même, prêté serment à l'Elysée devant le chef de l'Etat, conformément aux textes régissant le fonctionnement du Conseil constitutionnel, en présence des autres membres du Conseil, du premier ministre, du garde des sceaux et des présidents des deux Assemblées.

Le Conseil constitutionnel doit encore examiner, avant le 3 août, la conformité à la Constitution de la loi portant diverses mesures d'ordre social.

Les sénateurs socialistes avaient déféré le 26 juin au Conseil constitutionnel la loi hospitalière. Ils contestaient l'article 7, premier alinéa de la loi, qui confère automatiquement, par dérogation, le titre de chef de service aux chefs de service nommés avant le 31 décembre 1984 et qui n'ont pas fait depuis cette date l'objet d'une mutation. Il s'agissait là, aux yeux de requérants, d'une double discrimination.

A propos de la référence à la date de nomination, le Conseil constitutionnel retrace la complexe stratification de textes qui se sont succédé depuis 1970 pour édicter en la matière règles et mesures transitoires, au fil des réformes. Il en conclut que *« si les praticiens placés à la tête des services postérieurement au 31 décembre 1984 exerçaient les responsabilités afférentes aux fonctions de chef de service, ils n'étaient désignés qu'à titre intérimaire selon une procédure différente de celle applicable antérieurement à cette date à la nomination des chefs de service ; qu'il leur était interdit de se prévaloir du titre de chef de service ; qu'ainsi ni le principe de l'égal accès aux emplois publics ni le principe de l'égalité de traitement dans le déroulement de la carrière des agents publics n'exigeaient que leur soit étendu le bénéfice de la dérogation établie en faveur des praticiens nommés chefs de service avant le 31 décembre 1984 selon une procédure différente et en qualité de titulaires. »*

Le Conseil constitutionnel examine ensuite le refus du bénéfice de la dérogation aux chefs de service qui ont fait l'objet d'une mutation. Cette situation particulière concerne un peu moins de 180 personnes et le cas de figure le plus courant quelque 7 000 praticiens.

Le Conseil constitutionnel considère que, *« dans l'intérêt de la continuité du service public et d'une prompte application de la loi nouvelle rétablissant l'organisation par service, le législateur a pu juger expédient que, par une nomination automatique, fussent maintenus en fonction les chefs de service nommés avant le 31 décembre 1984 et ayant conservé leurs responsabilités ; que cette procédure, dérogatoire à la procédure de nomination applicable à l'avenir, aurait cependant présenté de graves inconvénients si elle avait été mise en œuvre pour les chefs de service ayant fait l'objet d'une mutation après le 31 décembre 1984 ; qu'en effet, contrairement aux chefs de service ayant conservé leurs fonctions au sein du même service, les chefs de service mutés pouvaient se trouver dans leur nouvelle affectation, en concurrence avec des responsables de services ou de départements ayant également vocation à une nomination ; que la situation de chacun d'eux ne pouvait relever que de l'examen concret de son cas particulier et donc de la procédure de droit commun régissant la nomination des chefs de service ; qu'ainsi ces chefs de service se trouvaient dans une situation de droit et de fait différente de celle de leurs collègues n'ayant pas fait l'objet d'une mutation ; qu'au demeurant il appartiendra aux autorités et organes compétents, dans le cadre de la procédure de droit commun, de tenir compte des titres et des fonctions des chefs de service ne bénéficiant pas de la dérogation.*

» Considérant que ni le principe d'égal accès aux emplois publics ni le principe de l'égalité de traitement dans le déroulement de la carrière des agents publics ne s'opposent à ce que soient appliqués des traitements différents à des candidats ou agents se trouvant dans des situations différentes dès lors que cette différence de situation présente un caractère objectif et que sa prise en compte est motivée par l'intérêt qui s'attache à la continuité du service public... »

Dès lors, décide en conséquence le Conseil constitutionnel, la loi relative aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire *« n'est pas contraire à la Constitution »*.

Les dégâts dans les prisons

Construire ou laisser détruire

Selon une première évaluation, le montant des dégâts provoqués par l'agitation dans les établissements pénitentiaires atteindraient aujourd'hui plus de 11 572 000 F. Lorsqu'on sait qu'une nouvelle place en prison coûte 270 000 F, la conclusion est simple : c'est près de 43 places qui auraient pu être construites avec l'argent qui devra être consacré aux réparations.

Construire ou laisser détruire : pour être simplificatrice, la formule n'en reflète pas moins la réalité. Plutôt que d'entasser les détenus dans des bâtiments surencombrés, mieux vaudrait construire de nouvelles prisons. Une des causes de l'agitation carcérale serait ainsi éliminée : la surpopulation.

Emeutes bon marché

Du 5 mai au 19 mai 1985, M. Robert Badinter, alors garde des sceaux, avait dû faire face à une poussée de fièvre dans une quarantaine d'établissements. Une partie du bâtiment D 4 de Fleury-Mérogis avait été détruite, tandis que l'infirmerie du bâtiment D 1 avait été incendiée. Des dégâts très importants avaient été provoqués par des détenus en colère à la prison de Montpellier. Coût total de cette poussée de fièvre : 18 millions de francs, soit l'équivalent de 70 cellules neuves, au coût actuel.

Du 19 juillet au 5 août 1974, 11 établissements avaient été totalement ou partiellement détruits. Les dégâts furent évalués à 200 millions de francs actuels.

Comparées à ces chiffres, les émeutes des dix jours écoulés paraissent... bon marché. Aux Baumettes, où les protestations de détenus ont été les plus destructrices, l'addition serait de plus de 10 millions de francs. *« Et encore, on ne s'en tirerait pas mal si ce chiffre n'était pas dépassé »*, dit-on à la *chancellerie*. Sur ces 10 millions, *« 3 à 5 »* seraient dûs au saccage de certaines cellules, des circuits électriques et des conduites d'eau. A cela s'ajoute la destruction, dans des ateliers, de stocks de marchandises et de matériels, plus le manque à gagner pour l'entreprise qui faisait travailler les détenus, la SPMP (moulage de plastiques pour les bacs Riviera en particulier).

Si l'agitation s'arrête là...

A Fleury-Mérogis, les dégâts, toujours selon une première évaluation, atteindraient 1,5 million de francs. A Colmar, il s'agirait de 72 000 F *« seulement »*, mais la chancellerie estime que ce chiffre sera certainement dépassé. A Rouen, les dégâts seraient moins importants, mais n'avaient pas encore été évalués jeudi 23 juillet dans la matinée.

Si l'agitation dans les prisons s'arrête là, le contribuable s'en tirera à bon compte. Si les mouvements de protestation reprennent, le ministère de la justice regrettera d'avoir à dépenser autant d'argent pour remettre en état des bâtiments dont la destruction aurait pu être évitée par la simple précision de ce qui risquait un *jour ou l'autre de se produire.*

B. L. G.

L'arrivée de 229 « boat people » à Rouen

« Salut à vous, vous revenez de l'oubli »

ROUEN
de notre envoyée spéciale

Ces visages creusés de fatigue, ces yeux surtout, embués de larmes, et ces sourires mêlés, qui pourra les oublier ? 229 « boat people » viennent de toucher terre à Rouen, le mercredi 22 juillet. *Massés sur le quai numéro 2*, collier de fleurs au cou, déjà, ils se souviennent. Cette terre natale du Vietnam, ils ne la reverront sans doute jamais. Ni eux, ni leurs enfants. Leurs premiers pas sur la terre de France qui les accueille sont aussi, ils le sentent, le dernier geste d'une certaine vie et le premier d'une autre, dont ils ne savent rien mais qu'ils ont tant désirée.

Les voici enfin à bon port : 117 *hommes et 72 femmes, plutôt* jeunes, 40 enfants, souvent mis de force sur une barque salvatrice par leurs parents trop pauvres pour se payer les 30 000 F de voyage et des pots-de-vin. Un sac plastique et une chemise, aucun papier : ils les ont jetés à la mer par peur d'être repris. Certains ont fait escale à Palawan, aux Philippines, un camp placé sous la protection du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR).

Mercredi, vers 15 heures, ils accostent, leur nom sur la poitrine, accueillis en héros par un millier de Normands et de Vietnamiens venus de Paris ou d'ailleurs. La fête commence. Au Havre, le *Rose-Schiaffino*, affrété par Médecins du Monde et son homologue ouest-allemand, *Cap-Amadur*, entrent dans le port, suivi de trois patrouilleurs de la marine.

Dans la foule, une Française pleure : *« Je suis venue car mon mari a fait la guerre en Indochine. »* Deux Vietnamienens en tunique de soie bavardent avec Khoa, un adolescent qui vient de *débarquer*. Frêle et timide, il sourit pour remercier et raconte à ses compatriotes la traversée ; son père, au pays, est enfermé depuis douze ans dans un camp de rééducation.

A la tribune, les discours se succèdent. Bernard Kouchner, fondateur et président d'honneur de Médecins du monde, lance : *« Salut à vous, les « boat people », vous revenez de l'oubli. Vous êtes les plus chanceux. Ailleurs, en Afrique, en Afghanistan, au Salvador, partout, des millions de réfugiés attendent dans des camps sans espoir un sort meilleur. Il faut vider les camps d'Asie ! »*

M. Jean Lecanuet, sénateur et maire de Rouen, rappelle comment, le 15 mars dernier, sa ville décida cet accueil, une première en France. La population de la région, *« toute normande qu'elle soit »* a généreusement donné 1 million de francs en quinze jours. *« Le cœur s'ouvre parfois plus facilement que le portefeuille »*, ajoute, en souriant, M. Lecanuet.

D'autres orateurs s'expriment ensuite, dont le président — américain — d'un Comité Est-Ouest des « boat people » venu de San-Diego (Californie) avec un chèque de 50 000 dollars ; puis le jeune commandant du *Rose-Schiaffino* et son équipage — tous volontaires pour la mer de Chine.

Enfin, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, clôt la série des discours. Il représente M. Jacques Chirac, qui vient d'accorder neuf cents visas supplémentaires pour accueillir les Vietnamiens. *« Vous êtes désormais en France chez vous*, dit le ministre. *Et merci de nous avoir fait l'honneur de nous choisir. »*

Dès jeudi matin, 202 « boat people » devraient être installés à Créteil, au centre de transit géré par France terre d'asile. Les 27 autres ont choisi l'Allemagne de l'Ouest.

DANIELLE ROUARD.

Au tribunal de Rodez

Rififi chez les robes noires

Rien ne va plus entre les avocats de Rodez et le président du tribunal de grande instance, M. Alain Foulquié. Chacun y est allé en début de semaine de son communiqué. Les premiers, sous la houlette de leur bâtonnier, Mᵉ Michel Laroze, ont annoncé qu'ils refuseraient de plaider devant le magistrat jusqu'au 15 septembre. Le second a répondu aussitôt que dans l'intérêt de *« la continuité du service public »* les personnes appelées à comparaître *« feraient l'objet de la même attention qu'elles soient ou non assistées d'un avocat »*.

Il faut sans doute que l'heure soit grave pour que les seize avocats du barreau de Rodez se soient ainsi à l'unanimité, décidés à boycotter publiquement le plus haut magistrat du tribunal. En tout cas, le mercredi 22 juillet, ce sont des avocats commis d'office qui ont assisté les prévenus cités en correctionnelle tandis qu'aucun ne s'est présenté aux audiences civiles.

Les origines de cette grève qui ne veut pas dire son nom ? Elles sont pour le moins confuses. *« C'est son attitude générale de mépris que nous reprochons à M. Foulquié*, assure Mᵉ Laroze. *Il prend les avocats pour des empêcheurs de juger en rond. Il pense qu'on peut aussi bien et même mieux faire sans nous. »*

Des exemples précis, concrets ? On parle de frictions à propos de places de parking, de *ton comminatoire pour exiger* d'un avocat distrait qu'il se lève pour entendre l'énoncé d'un jugement, mais surtout d'un paragraphe virulent que les avocats ont découvert avec stupeur dans la notation annuelle d'un magistrat, rédigée, bien entendu, par le président du tribunal. Au magistrat visé il était en effet reproché d'accorder trop fréquemment des renvois *« dans l'intérêt immédiat des avocats »* qualifiés *« d'hommes d'affaires »*.

L'occasion était trop belle. De larvée, feutrée, la guerre entre les avocats ruthénois et M. Alain Foulquié pouvait enfin être déclarée. Le bâtonnier devait être reçu, jeudi, par le premier président de la cour d'appel de Montpellier, avant une audience à la direction des services judiciaires de la Chancellerie, fort étonnée de ce conflit et qui prône *« l'apaisement et le dialogue entre deux professions qui doivent travailler ensemble »*.

Il va falloir, c'est sûr, user de diplomatie. Car, si le président du tribunal se refuse à aggraver la polémique en se retranchant derrière son devoir de réserve, le bâtonnier de Rodez, lui, parle de « divorce » à la façon de ces vieux maris qui un beau jour décident de ne plus supporter qu'on leur serve « la soupe trop salée... »

Ag. L.

Mis en cause par le président d'une association de chômeurs

Le maire d'Angoulême perd un procès en diffamation

ANGOULÊME
de notre correspondant

M. Marcel Dominici, quarante-sept ans, ingénieur, préside et anime depuis plusieurs années une association de chômeurs dont l'activité principale consiste à dénoncer ce qu'il appelle la *« dilapidation des fonds publics »*. Il édite régulièrement un bulletin qui est distribué dans les boîtes aux lettres d'Angoulême.

La bête noire de M. Dominici, c'est M. Jean-Michel Boucheron, député et maire PS d'Angoulême, et, de la polémique sur la mauvaise gestion socialiste, M. Dominici est passé progressivement à des accusations plus précises, visant notamment le financement de certaines associations paramunicipales ou les liens entre la ville et l'OFRES, une société d'édition proche du PS, dont on a prononcé le nom dans l'affaire du Carrefour du développement. C'était l'OFRES qui éditait le *Bulletin municipal* d'Angoulême, l'OFRES, dont le dernier en date des gérants était M. Patrick Proux, qui fut, de 1978 à 1982, chargé des relations publiques de la ville d'Angoulême.

Longtemps M. Boucheron a fait mine d'ignorer M. Dominici, avant de se décider à porter plainte en diffamation. Le tribunal de grande instance d'Angoulême, après une audience de six heures, le 7 juillet, a rendu son jugement, le mercredi 22 juillet : M. Dominici est relaxé, et le maire d'Angoulême, débouté.

Le tribunal a estimé que certaines des allégations de M. Dominici ne comportant pas l'imputation de faits précis ne pouvaient porter atteinte à l'honneur de M. Boucheron.

Pour le reste, M. Dominici avait transmis au tribunal un certain nombre de factures payées par la ville à l'OFRES : certaines étaient réglées par anticipation, d'autres correspondaient à des bulletins municipaux où à des suppléments qui n'ont pas été réalisés. Le tribunal a donc estimé que, sans s'attacher à la définition précise des termes, M. Dominici avait pu, à bon droit, employer les termes de *« fausses factures »*, de *« détournement de fonds publics »* et *« d'escroquerie »*.

Le maire d'Angoulême a aussitôt manifesté l'intention d'interjeter appel, et, dans un communiqué, il affirme : *« Derrière M. Dominici et son association fantoche de défense des chômeurs se cache une opération bien orchestrée de la part de la droite. »*

De son côté, M. Dominici, qui a déjà déposé deux plaintes contre le maire d'Angoulême, a affirmé son intention d'en déposer une troisième relative aux conditions dans lesquelles a été attribuée, en 1980, l'implantation d'Abribus publicitaires à une société proche du PS, dont les responsables étaient, à l'époque, les frères Haddad, par ailleurs gérants de l'OFRES.

JEAN-PIERRE DUFRENNE.





Société

La nomination de M. Thierry Chambolle

Un « Monsieur Risques » unique se chargera des accidents naturels et technologiques

La prévention de tous les risques, qu'ils soient naturels ou technologiques, sera désormais assurée en France par une seule et même personne, M. Thierry Chambolle. C'est ce qu'a annoncé M. Alain Carignon, ministre chargé de l'environnement, le mercredi 22 juillet, au cours d'une conférence de presse.

Cette réforme administrative mettra un peu de cohérence dans un domaine qui en avait bien besoin. Jusqu'à présent, les risques naturels (tornades, inondations, glissements de terrain, avalanches et tremblements de terre) relevaient de la délégation aux risques majeurs, alors que les périls engendrés par les installations industrielles et les transports de matières dangereuses dépendaient de la direction de la prévention des pollutions. Ces deux services n'en feront plus qu'un : la direction de l'eau, de la prévention des pollutions et des risques (DEPPR), l'un des six départements du ministère de l'environnement.

Son patron, M. Thierry Chambolle, quarante-huit ans, polytechnicien et ingénieur des ponts et chaussées, n'est pas un inconnu. Voilà dix ans qu'il fait partie de l'état-major du ministère. Celui qu'on peut appeler « Monsieur Risques » adjoindra donc aux deux cents personnes de sa direction de la prévention des pollutions les vingt spécialistes de la délégation aux risques majeurs. M. Chambolle a précisé quelles seraient ses préoccupations essentielles : le développement de la prévision des risques, la surveillance des mouvements de terrain, des séismes et des transports de matières dangereuses, l'établissement des plans d'exposition aux risques, les fameux PER.

Financer les PER

Sur ce dernier point, qui a fait l'objet d'une vive polémique après la catastrophe du Grand-Bornand, M. Carignon a indiqué que, en 1984, 1985 et 1986, 51 millions de francs avaient été affectés à l'établissement des PER, mais que 39 millions seulement avaient été effectivement dépensés. Explication : ces documents doivent être prescrits par les préfets, acceptés par les communes et confectionnés par des services locaux. Leur mise au point est techniquement délicate, toujours longue, et leur acceptation par les municipalités souvent problématique. Il ne suffit donc pas qu'il y ait au sommet une volonté politique, une structure adéquate et des moyens financiers. Encore faut-il que, sur le terrain, les préfets usent de leur pouvoir de conviction auprès des élus.

On touche ici du doigt l'un des handicaps du ministère de l'environnement qui n'a jamais disposé de véritables services extérieurs capables de faire appliquer sa politique sur le territoire.

M. Carignon a rappelé que, depuis le vote de la loi sur « la sécurité civile et les risques majeurs » (1), les représentants de l'État disposent d'un moyen de pression supplémentaire : ils peuvent refuser tout plan d'occupation des sols qui ne prend pas en compte les risques naturels et technologiques affectant tel ou tel secteur de la commune. Cette « menace » devrait inciter les maires à montrer moins de réticence à l'égard des PER qui leur sont proposés.

Il restera à financer l'élaboration de ces plans de risques, et notamment des six cents d'entre eux considérés comme prioritaires. Pour 1988, une dizaine de millions de francs leur sont affectés. Ensuite, il sera sans doute nécessaire de recourir à des financements complémentaires. M. Chambolle songe à faire appel de nouveau à la Caisse centrale de réassurance, qui avait déjà, dans le passé, apporté sa contribution.

Les collectivités locales elles-mêmes pourraient fournir leur écot. Enfin ne faudra-t-il pas demander aux compagnies d'assurances, qui collectent 2 milliards de francs chaque année au titre des risques naturels, d'en consacrer un faible pourcentage à la prévention ? *« Prémunir les Français contre les risques naturels et technologiques reste l'une des priorités de mon ministère*, a assuré M. Carignon. *La tâche sera longue. Il faut l'aborder avec détermination mais humilité. L'accident survient souvent au moment et à l'endroit où on l'attendait le moins. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) La loi du 22 juillet 1987 « relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs » a été publiée au *Journal officiel* du 23 juillet.

[Né le 12 juin 1939 à Beychac-et-Caillau (Gironde), M. Thierry Chambolle est ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées. Il a été successivement ingénieur d'arrondissement en Martinique (1965-1967), au service maritime du Languedoc-Roussillon - Port-de-Sète et aménagement du littoral (1968-1970), intérimaire en Martinique (1970), chef de l'arrondissement mixte de Bayonne (1971-1974), chargé de mission à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (1975-1976), chef du service économique et financier de la direction des ports maritimes (1976-1977), conseiller technique du ministre de la culture et de l'environnement (1977), directeur de la prévention des pollutions (depuis 1978). Il est également administrateur de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) et du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).]

La catastrophe du Grand-Bornand

Les socialistes critiquent l'« improvisation » du gouvernement

« Les moyens et l'autorité responsable de la prévention des risques naturels se sont affaiblis depuis mars 1986. » Dans un communiqué publié le mercredi 22 juillet, le Parti socialiste s'en prend à la politique du gouvernement en matière de catastrophes naturelles. Il en rend responsable *« l'atmosphère de conflits et d'improvisation qui règne au sein de l'équipe gouvernementale »*. Le bureau politique du PS affirme qu'il sera très attentif aux résultats de la commission d'enquête sur le drame du Grand-Bornand.

De, son coté, M. Georges Sarre, député (PS) de Paris, a posé une question écrite à M. Alain Carignon, ministre chargé de l'environnement : *« Pourquoi le gouvernement ne va-t-il pas plus vite dans les procédures qui visent à répertorier sur l'ensemble du territoire les sites à risques ? »*, lui demande-t-il. M. Sarre veut savoir également *« pourquoi la préfecture de Haute-Savoie a pris le risque de maintenir en activité un camping au Grand-Bornand. »* Enfin le parlementaire demande au gouvernement d'inclure dans la liste des risques majeurs les feux de forêts, les tempêtes marines et les accidents industriels.

Les procédures de contrôle de la radioactivité seront réorganisées

Un groupe de travail, dirigé par le ministre de la santé, Mme Michèle Barzach, devra proposer *« d'ici deux mois »* des mesures visant à réorganiser les procédures de contrôle de la radioactivité. C'est ce qu'a décidé le comité interministériel de la sécurité nucléaire, qui s'est réuni à l'hôtel Matignon, le mercredi 22 juillet, sous la présidence du premier ministre, M. Jacques Chirac.

Ce comité – auquel participent les ministres de la défense, de l'intérieur, de la santé, de l'environnement, des affaires étrangères, de l'éducation nationale et de l'industrie – a également décidé de *« regrouper les textes relatifs à la coordination interministérielle de la sécurité nucléaire afin que le dispositif existant en France soit mieux connu de chaque responsable »*.

MÉDECINE

Une « première » dans l'Indre

Donneurs de sang en grève

CHATEAUROUX
de notre envoyé spécial

Grève sans précédent en France : depuis plusieurs semaines, la plupart des amicales de donneurs de sang de l'Indre conseillent à leurs membres de suspendre tout don afin notamment de protester contre le licenciement du docteur Jean Klein de son poste de directeur du centre de transfusion sanguine du département.

Cette affaire peu ordinaire commence en 1983 avec la nomination à Châteauroux du docteur Klein, jeune spécialiste en hématologie. Accepté au départ par les notables de la ville, ce médecin originaire de Strasbourg est apparu bien vite comme une personnalité trop remuante, dont les options et les ambitions professionnelles dérangeaient les équilibres en place. Développant plusieurs nouvelles techniques de laboratoire, informatisant le centre de transfusion, le nouveau directeur lança aussi plusieurs programmes de recherche avec des services médicaux et des équipes spécialisées de la région. Il noua dans le même temps d'étroites relations avec les donneurs de sang. La situation commença à se dégrader lorsqu'il entreprit de concurrencer sur leur terrain deux des principaux laboratoires privés d'analyses biologiques de la ville.

L'une des anomalies de l'hôpital de Châteauroux – d'une capacité de cinq cents lits environ – est de ne pas posséder de laboratoire d'analyses qui lui soit propre. *« La tradition, ici, veut que ce soit deux laboratoires privés qui assurent les examens des malades de l'hôpital vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Personne ne s'en plaint, et une telle situation est certainement beaucoup plus économique pour le centre hospitalier »*, explique le docteur Jean-François Cazala, directeur de l'un des deux laboratoires concernés. Pouvait-on, sans risques, remettre en cause cette situation qui assure une partie importante de l'activité de deux laboratoires privés ?

Le docteur Klein le crut quand il décida de proposer au centre hospitalier les mêmes examens d'immuno-hématologie que ceux effectués par les laboratoires privés, ainsi que d'autres plus complexes. Côté privé, on tenta de passer des accords. Sans succès. Le docteur Klein décidant même, en mars 1986, de licencier le docteur Cazala du poste de directeur adjoint du centre pour *« perte de confiance »* et concurrence déloyale.

Le coup était rude. En ayant recours aux mêmes motifs, le docteur Cazala et ses amis parvinrent à obtenir le licenciement du docteur Klein, voté début juillet par le conseil d'administration du centre, que préside le docteur Patrick Serpeau, chirurgien à la clinique Saint-François à Châteauroux. *« La situation était devenue intenable »*, confie-t-on chez les adversaires du docteur Klein, chez lequel ils croient déceler une tendance à la *« mégalomanie »*. Les mêmes personnes assurent, par ailleurs, avoir eu le soutien tacite du cabinet du ministre de la santé, ainsi que de M. Michel Aurillac, ministre de la coopération et membre du comité de gérance du centre au titre d'élu du conseil général de l'Indre. Pour sa part, M. André Aubry-Leconte, préfet de l'Indre, dans une lettre datée du 23 mars dernier, rappelait le docteur Klein à l'ordre en l'accusant d'avoir manqué à son *« devoir de réserve »*.

Le licenciement du directeur du centre et son remplacement *« à titre provisoire »* par le docteur Cazala devaient avoir pour effet immédiat la mobilisation d'une majorité des 12 500 donneurs de sang que compte le département, ainsi que le lancement d'un mouvement de grève. On enregistre ainsi une chute d'une bonne partie (38 % selon le directeur actuel) du volume des dons.

Deux conceptions de la gestion

Cette affaire illustre au fond deux conceptions du rôle que doit jouer un établissement de transfusion sanguine. D'un côté, on estime qu'un tel centre n'est tout compte fait que l'émanation d'une association loi de 1901, issue au lendemain de la seconde guerre mondiale d'une initiative privée. Une association et une structure qui doivent, en pratique, être gérées entre notables, sinon en famille, et sans que l'évolution des techniques ou des mentalités vienne perturber les équilibres et les intérêts acquis. C'est ainsi par exemple que les responsables actuels du centre de transfusion estiment tout naturel d'avoir transformé en SICAV 400 000 francs qui appartiennent au centre.

En face, on trouve une tout autre conception de la gestion de la transfusion sanguine. *« Un centre de transfusion ne peut plus aujourd'hui être géré comme il y a vingt ans »*, explique le docteur Klein, défendu par les avocats du Centre national de transfusion sanguine, et soutenu dans son action par une large majorité de ses confrères et des médecins du centre hospitalier local. *« Je ne fais qu'introduire à Châteauroux des techniques et des activités qui sont aujourd'hui régulièrement mises en œuvre dans tous les centres de transfusion départementaux. »*

Deux actions judiciaires ont été engagées : l'une, par dix-sept présidents d'amicale de donneurs de sang ; l'autre, par le docteur Klein lui-même. Après un examen de ces recours, le mercredi 22 juillet, le tribunal de grande instance de Châteauroux, statuant en référé, a mis l'affaire en délibéré jusqu'au 29 juillet.

JEAN-YVES NAU.

EN BREF

● **Un jugement condamnant « le Monde » pour diffamation envers le docteur Maniguet est confirmé en appel.** – La première chambre de la cour d'appel de Paris vient de rendre un arrêt confirmant la décision de la première chambre du tribunal de Paris, qui avait condamné, le mercredi 19 mars 1986, *le Monde* à payer 60 000 F de dommages-intérêts au docteur Maniguet. Celui-ci avait porté plainte en diffamation après la parution dans *le Monde* du 9 août 1985 d'un article d'Edwy Plenel sur le sabotage du *Rainbow-Warrior* à Auckland.

● **Un lancement d'Ariane en Septembre ?** – Le prochain lancement de la fusée européenne Ariane pourrait intervenir le 11 septembre prochain. Le moteur à hydrogène et oxygène liquides du troisième étage du lanceur, dont l'allumage défectueux avait provoqué l'échec du précédent tir, le 31 mai 1986, a subi un ultime essai de qualification et devrait être déclaré officiellement bon pour le vol. Si la suite des opérations se déroule sans difficulté nouvelle, Ariane mettrait en orbite, après seize mois d'interruption de vol, le satellite de télécommunications australien Aussat K 3 et celui de l'Agence spatiale européenne, ESC 4.

SPORTS

CYCLISME : Tour de France

Delgado ne lâche pas le maillot

Laurent Fignon, dont la forme s'améliore de jour en jour, a remporté, le mercredi 22 juillet, l'étape Bourg-d'Oisans - La Plagne qu'il avait déjà gagnée en 1984 à l'époque de sa grande forme. Miracle de l'obstination ou du courage, cette victoire représente en tout cas un incontestable chef-d'œuvre tactique. Tandis que Lucho Herrera et Jean-François Bernard fléchissaient, Pedro Delgado a légèrement consolidé sa place de leader grâce à un sursaut opportun dans la montée de La Plagne et... à une pénalité infligée à Roche.

LA PLAGNE
de notre envoyé spécial

A 2 kilomètres du sommet de La Plagne, une immense pancarte a été tendue par des supporters espagnols. Elle porte cette inscription : *« Pedro erès el mejor. »* Delgado est-il réellement le meilleur ? On peut encore se poser la question. Mais en passant devant ce panneau idéalement placé, il produit un effet décisif qui peut faire de lui, l'avenir immédiat nous le dira, un vainqueur du Tour de France. A cet endroit en effet, le détenteur du maillot jaune semble jouer gagnant. Il se rapproche de Laurent Fignon et distance ses adversaires directs. Au pied de l'obstacle final – 19 kilomètres d'ascension pour atteindre l'altitude de 1 970 mètres – il accusait sur Fignon et Fuerte un retard de trois minutes. Sous la banderole d'arrivée l'écart était réduit à 57 secondes.

Voici enfin un leader qui conserve la maîtrise du terrain et qui rend la course à sa logique, sinon à une complète cohérence. Il a même consolidé sa position par rapport à Stephen Roche d'autant que l'Irlandais, victime d'une défaillance à sa descente de vélo, tant il s'était « défoncé » pour revenir dans le sillage de l'Espagnol, a écopé d'une pénalité de 10 secondes justifiée par un ravitaillement illicite. Delgado, désormais, est le favori de Merckx : *« Dans le passé il avait régulièrement échoué*, remarque l'ancien champion belge, *mais il dispose maintenant d'une équipe plus forte et surtout mieux organisée. »*

En revanche, le Colombien Herrera – inférieur à son compatriote Parra – a perdu une bataille essentielle puisqu'il a fléchi sur un parcours où son efficacité de grimpeur aurait dû normalement s'exprimer. Mais on a l'impression que ses forces l'abandonnent peu à peu. Sans doute paie-t-il une saison trop chargée dominée par une victoire historique dans le Tour d'Espagne.

Autre vaincu du jour : Jean-François Bernard qui s'est épuisé dans un match poursuite aussi inutile qu'inopportun dans la vallée de la Maurienne pour tenter de rejoindre seul, le groupe Roche-Fuerte.

La malédiction de la troisième place

Laurent Fignon n'aurait jamais commis une telle erreur. Une fois de plus, l'ex-maillot jaune a donné aux gens du peloton une leçon de tactique et de courage. Malgré une chute heureusement sans gravité, il a su attaquer au bon moment en faisant comme Mottet à Léoncel le *« coup du ravitaillement »*. Cette offensive astucieuse, déclenchée loin du but, lui a permis d'atteindre la montée de La Plagne avec une marge de sécurité suffisante et d'obtenir un succès réconfortant.

Attention, nous n'avons pas retrouvé en la circonstance le super-Fignon de 1984. Le routier parisien évolue peut-être à 70 % ou 80 % de ses possibilités. Son style reste un peu lourd, ses coups de pédale parfois laborieux mais il compense ces faiblesses relatives par une volonté et une intelligence de la course à citer en exemple. Et puis il *« marche au moral »*, ce qui est très important dans une longue épreuve par étapes.

Le Suisse Urs Zimmermann, lui, a renoncé sur les pentes du Galibier parce que, justement, la conviction ne l'habitait plus. Il s'était classé troisième l'an passé et il a confirmé le fameux sortilège de la troisième place, un phénomène inexplicable qui se vérifie depuis cinquante ans. D'une manière générale, le troisième du Tour échoue l'année suivante. Avant Zimmermann, Bobet, Géminiani, Gaul, Bahamontes, Anquetil et Poulidor – du beau monde – ont été victimes de cette troublante fatalité. Il y a, fort heureusement, des exceptions illustrées par Antonin Magne, Van Impe et, plus récemment, Greg LeMond.

JACQUES AUGENDRE.

Le « déclic » de Laurent Fignon

LA PLAGNE
de notre envoyé spécial

C'est le sanctuaire le plus secret du Tour de France. Mieux protégé encore que le studio démontable de Jacques Chancel, autour duquel de hautes barrières isolent chaque soir les têtes célèbres de la curiosité populaire. Assiégé à chaque instant par un cercle inquisiteur de micros, de caméras et de porte-plume, il garde intact son mystère. Ce Fort-Knox où s'empilent d'indéchiffrables neurones, c'est le cerveau de Laurent Fignon, champion à états d'âme, champion malchanceux jusqu'à l'arrivée à La Plagne.

Que se passe-t-il dans la tête d'un champion, et de celui-ci en particulier ? La presse, le peloton, les chaumières, auscultent ses soupirs, dissèquent ses silences. Prodigue de commentaires, le principal intéressé s'épanche sur son spleen dès que passe un micro. La climatisation dans les avions, les défauts d'organisation, la naissance de son fils Jérémie, toutes les bonnes raisons y passent. Mais l'énigme demeure.

Depuis le départ de Berlin-Ouest, Fignon cohabitait avec un compagnon obsessionnel : le déclic. Commençant son Tour sous le coup d'une vilaine affaire de dopage, il venait, sur le Kurfürstendamm, au pied de l'église du Souvenir, chercher un *« déclic psychologique »*, denrée qu'on ne trouve pas sous le boyau d'une roue lenticulaire.

Surprise ! Son coéquipier, Charlie Mottet, s'empare sous son nez du maillot jaune : voilà Fignon en grand frère attentionné. Avec son drôle de sourire d'écorché et ses drôles de ricanements désabusés, il avoue ne plus comprendre si le public, sur son passage, crie *« Fignon ! »* ou *« feignant ! »* Là encore, dans ses regards, ses silences face à « Charlie » à l'heure du petit déjeuner, sur la ligne de départ, on cherche à lire l'humiliation ou l'amertume du prince devenu page. En vain. D'interview en interview, il ne cessa de s'autoproclamer *« en forme »*. Tout le monde ricane sous cape. Et toujours pas de déclic au numéro demandé.

Au mont Ventoux, il touche le fond. Quel coureur n'a pas connu cette douleur sèche au fond de la gorge, cette doucereuse tentation de l'abandon qui guette à chaque coup de pédale ? *« J'ai eu envie de poser mon vélo sur le bord de la route et d'aller voir mon fils, né la veille. »*

Un bébé ! Voilà donc enfin l'explication. Et les psychologues en chambre de se frotter les mains. Comme pour leur donner raison, le « déclic » attendait finalement Laurent Fignon sur le chemin de La Plagne. Pourquoi là ? *« Je sors d'un long cauchemar »*, avoue-t-il simplement quelques instants après l'arrivée. Ou encore : *« J'ai recollé les morceaux du puzzle. »* Avec des sourires de renard des montagnes, Cyrille Guimard, son directeur sportif, explique pour sa part que *« Quand on a touché le fond on ne peut que remonter »*. Nul n'en saura davantage.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

ATHLÉTISME

Saïd Aouita améliore son record du monde du 5 000 mètres

Le Marocain Saïd Aouita est le premier athlète à avoir couru le 5 000 mètres en moins de treize minutes. Quelques jours après avoir battu à Paris le record du monde du 2 000 mètres, Aouita a profité de sa grande forme pour améliorer, le mercredi 22 juillet, à Rome, son propre record du 5 000 mètres.

L'athlète marocain, qui prépare les championnats du monde organisés début septembre sur cette même piste, a profité de l'excellent rythme imposé par deux « lièvres », son compatriote Ibrahim Boutaïb (3 min. 39 sec. aux 1 500 mètres) et le Tunisien Fethi Baccouche (7 min. 46 sec. aux 3 000 mètres).

Livré à lui-même pour les deux derniers kilomètres, Aouita a terminé en 12 min. 58 sec. 39, soit plus de deux secondes de mieux que son précédent record, établi le 27 juillet 1985 à Oslo. Le Marocain détient un troisième record du monde, sur 1 500 mètres, en 3 min. 29 sec 46.

● **Sports équestres : décès de deux cavalières françaises.** – Jeanne Bonnier et Pascale Amaury, âgées de vingt et un ans, qui devaient participer aux championnats d'Europe de dressage des jeunes à partir du 23 juillet en Italie, ont trouvé la mort, le 21 juillet à Cervia (Emilie) : elles ont été fauchées par une voiture alors qu'elles revenaient de l'entraînement. Une troisième cavalière, Florence Lenzini, a été blessée dans l'accident. En signe de deuil, l'équipe de France s'est retirée de la compétition.

Les résultats

TOUR DE FRANCE MASCULIN

● **Classement de la vingt et unième étape, Bourg-d'Oisans-La Plagne.** – 1. **Fignon** (Fr., Système U), les 185,5 km en 6 h 7 min. 5 sec. (moyenne 30,320 km/h) ; 2. Fuerte (Esp.), même temps ; 3. Parra (Col.), à 39 sec. ; 4. Delgado (Esp.), à 57 sec. ; 5. Roche (Irl.), à 1 min. 1 sec. ; 6. **Roux** (Fr.), à 1 min. 5 sec. ; 7. Loro (It.), à 1 min. 14 sec. ; 8. Herrera (Col.), à 1 min. 44 sec. ; 9. **Mottet** (Fr.), à 1 min. 57 sec. ; 10. **Bernard** (Fr.), à 3 min. 3 sec., etc.

● **Classement général.** – 1. Delgado (Esp.), en 96 h 40 min. 30 sec. ; 2. Roche (Irl.), à 39 sec. ; 3. **Mottet** (Fr.), à 3 min. 12 sec. ; 4. **Bernard** (Fr.), à 4 min. 8 sec. ; 5. Herrera (Col.), à 5 min. 50 sec. ; 6. Parra (Col.), à 12 min. 54 sec. ; 7. **Fignon** (Fr.), à 14 min. 44 sec. ; 8. Fuerte (Esp.), à 14 min. 57 sec. ; 9. Alcala (Mex.), à 18 min. 36 sec. ; 10. Criquélion (Belg.), à 24 min. 11 sec., etc.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

● **Classement de la douzième étape, Doucy-Val-Loubière-La Plagne.** – 1. **Longo** (Fr.), en 1 h 40 min. 40 sec. (moyenne 28 km/h); 2. Canins (It.), même temps; 3. Enzenauer (RFA), à 2 min. 10 sec.; 4. Poliakova (URSS), à 2 min. 13 sec.; 5. Larsen (Norv.), à 2 min. 35 sec., etc.

● **Classement général.** – 1. Canins (It.), en 22 h 16 min. 6 sec.; 2. **Longo** (Fr.), à 2 sec.; 3. Enzenauer (RFA), à 8 min. 21 sec. ; 4. Poliakova (URSS), à 10 min. 32 sec.; 5. Bonanomi (It.), à 13 min. 7 sec., etc.

Le Monde
DES LIVRES

Les hooligans de Bucarest

Un grand roman de Mircea Eliade, inédit en France.

AU début des années 30, celui qui deviendra l'auteur de *Histoire des croyances et des idées religieuses* (1) revient à Bucarest après un long séjour en Inde. Il retrouve sa patrie en pleine mutation. Depuis plus d'une décennie, les Roumains vivent enfin réunis à l'intérieur des frontières historiques recouvrées. Ils affrontent, sur les ruines de la société d'avant la Grande Guerre, les défis d'un vingtième siècle porteur de promesses messianiques, mais aussi de sombres menaces.

Jamais comme lors de cette brève période entre deux cataclysmes, la Roumanie n'a connu une telle liberté, un tel bouillonnement créateur. Les partis politiques traditionnels s'opposent et dialoguent d'une manière tolérante et démocratique, cependant que les extrémistes de tout bord – Garde de fer soutenue par Hitler et groupuscules gauchistes liés au Komintern (2) – proposent au grand jour leurs idées qui plongeront l'Europe dans les ténèbres où certains pays pataugent encore aujourd'hui.

Rassuré par l'énorme succès de *la Nuit bengali* (3), récit où le sacré et le profane fusionnent dans une féerie exotique, Mircea Eliade – à vingt-six ans, déjà célèbre – publie aussitôt un roman plus élaboré, expression d'une quête éthique angoissée. Ancré dans le débat idéologique de l'époque – mais sans apporter de réponse aux interrogations de sa génération, – ce livre provoque des remous parmi les intellectuels, tout en gagnant la faveur d'un très large public.

Petru Anicet, descendant d'une famille de nobliaux ruinés, gagne sa vie en donnant des leçons de piano. Hormis un amour névrotique pour sa mère, qui vit dans le passé, il demeure passionné surtout par la musique. Chez les Lecca, bourgeois convenables, le professeur reçoit un accueil chaleureux. Mélange de Rastignac et de Julien Sorel, le jeune pianiste séduit Annette, son élève éblouie, la fille des Lecca.

Mais ce Danubien ténébreux ne connaît pas les succès politiques et financiers du personnage de Balzac ; il utilise à des fins perverses la lucidité du héros stendhalien. Anicet convainc sa proie, pour laquelle il a abandonné une péripatéticienne qui l'entretenait, de dérober pour lui les bijoux de la famille Lecca afin qu'ils puissent s'enfuir tous les deux. Le larcin découvert, Annette, devenue voleuse par amour, sombre dans la folie, et la mère d'Anicet, ne pouvant supporter ce déshonneur, se pend. Devant sa tombe, Petru Anicet continue à ressasser de vieilles et tenaces obsessions : récupérer l'irrécupérable, terres, fortune et maison.

Ce n'est là que le fil conducteur d'une fresque admirablement agencée, d'où émergent des personnages à la fois typiques et exceptionnels : Miticà Gheorghiu, Bucarestois classique, insouciant et fêtard, qui finit pourtant par violer une petite comédienne, subjuguée par la manifestation de la force brute dans toute son horreur ; Alexandru Plesa, Lafcadio balkanique et intellectuel élitiste, qui pratique avec grâce et fausse ingénuité l'acte gratuit ; Felicia Baly, juive convertie, riche héritière, qui se cherche une raison d'exister et ne trouve autour d'elle que l'écho des bavardages creux et mondains ; Eleazar et Tomescu, prophètes de la violence, qui exaltent les vertus rédemptrices d'une prise de conscience collective de la mort ; enfin, David Dragu, le seul intellectuel lucide, qui refuse d'assimiler la démocratie à la décadence et n'envisage pas le meurtre comme un des beaux arts.


CARLOS FREIRE
Mircea Eliade.

David Dragu s'opposera, par son discours, à cette nouvelle barbarie prônée par les hooligans, nervis sans maturité, voyous qui finiront par briser les vitres et mettre le feu aux maisons.

Message prophétique ou jeu de l'esprit ?

Peu d'années après la parution de ce livre, Bucarest sombre dans le désordre, et les théories énoncées par certains personnages d'Eliade se métamorphosent en agissements. Quelques critiques roumains ont vu dans ce texte important un message prophétique, annonciateur des calamités à venir. D'autres encore, parmi lesquels G. Calinescu, ont parlé de roman moral exempt de toute tentative moralisatrice, dans la lignée du Gide des *Faux Monnayeurs* ou des *Caves du Vatican*. Il était évident qu'à l'époque Mircea Eliade, pas plus qu'un autre, ne pouvait deviner vers quelle tragédie son pays s'acheminait.

Quarante ans plus tard, s'entretenant avec Claude-Henri Rocquet (entretiens publiés par Belfond) au sujet de ce livre aussi beau que dérangeant, Eliade disait : « *J'y voulais représenter ma génération. Je considérais que ces jeunes gens étaient hooligans dans le plein sens du terme... qui préparent une révolution spirituelle, culturelle et, sinon politique, du moins réelle, concrète. Les personnages, c'étaient donc des écrivains, des professeurs, des acteurs qui parlaient beaucoup. En somme, une peinture d'intellectuels et de pseudo-intellectuels, et qui ressemble un peu, je crois, à* Contre-point *de Huxley. C'était un livre assez difficile. La critique l'a aimé...* »

Certainement plus qu'un essai, ce texte foisonnant qu'il est difficile de quitter nous renseigne, au-delà de l'intention de l'auteur, sur la manière dont les tendances extrémistes prennent racine dans un milieu d'intellectuels frustrés et passablement désœuvrés. Mentionnons également l'excellent travail d'Alain Paruit, récemment lauréat du prix Latina accordé au meilleur traducteur d'une langue romane en français.

EDGAR REICHMANN.

★ **LES HOOLIGANS, de Mircea Eliade ; roman traduit du roumain par Alain Paruit. Editions de l'Herne, 385 p., 125 F.**

(1) Chez Payot.
(2) Troisième internationale communiste dissoute par Staline.
(3) Aux éditions Gallimard.

Bayard sans heaume ni armure

Les images d'Epinal du « Chevalier sans peur et sans reproche » passées au crible de la critique historique.

DANS notre Panthéon national, dans notre « album de famille » (pour reprendre l'expression de Gaston Bonheur), Bayard occupe une place de choix aux côtés de Vercingétorix, Du Guesclin, Jeanne d'Arc et quelques autres. L'idéalisation du personnage a commencé au lendemain même de sa mort, en 1524, grâce à deux récits de sa vie, dont le plus célèbre est l'œuvre d'un anonyme qui se dit lui-même le « *Loyal Serviteur* » et qui a sans doute été le secrétaire de son héros. Cette *Très plaisante histoire* (tel est son titre) se veut davantage distrayante et édifiante qu'elle ne se soucie d'exactitude historique.

On y trouve tous les épisodes de la vie du « chevalier sans peur et sans reproche », serviteur de trois rois, Charles VIII, Louis XII et François Ier, et tous les biographes ultérieurs ne feront que reprendre ces épisodes devenus fameux : l'enfance en Dauphiné, la défense du pont du Garigliano, le combat singulier contre Sotomayor, l'adoubement de François Ier le soir de Marignan, la mort héroïque en présence du connétable de Bourbon dont le mourant flétrit la traîtrise.

Le chevalier sans piedestal

Images d'Épinal que Jean Jacquart passe au crible d'une sévère critique historique, non par iconoclasme systématique, mais simplement par fidélité au devoir de l'historien, qui est de comprendre et faire comprendre. Comme il l'écrit : « *Il suffit à l'histoire d'être approche des hommes du passé, dans le respect de ce qu'ils furent, de ce qu'ils pensèrent, de ce qu'ils réalisèrent.* » Et d'ajouter : « *Bayard est d'abord un témoin de son époque.* »

Et quelle époque ! Né vers 1475, mort en 1524, le chevalier dauphinois est le contemporain de Christophe Colomb, de Léonard de Vinci, de Luther. Il appartient donc à cette génération qui a vu s'accélérer prodigieusement l'histoire, avec la découverte du Nouveau Monde, la Renaissance, les débuts de la Réforme. Le paradoxe, c'est qu'il est en même temps le parfait représentant d'un monde en voie de disparition, celui de la chevalerie médiévale et de son idéal de bravoure, de loyauté, de courtoisie.

Pierre Terrail, seigneur de Bayard, naît dans une famille de bonne noblesse dauphinoise à un moment où la noblesse ne se définit pas encore par un statut juridique rigoureux, mais plutôt par le genre de vie, et spécialement par le métier des armes. Il devient page au service du duc de Savoie, et c'est là qu'il apprend l'équitation, le maniement de la lance et de l'épée, mais aussi qu'il se nourrit de l'idéal chevaleresque qui l'animera toute sa vie.

Le début des guerres d'Italie en 1494, à l'initiative de Charles VIII, donne au jeune homme de dix-huit ou dix-neuf ans l'occasion de témoigner de sa valeur : il participe à l'expédition de Naples, puis à toutes les expéditions ultérieures. Il est de tous les combats sur le sol italien, Fornoue, Ravenne, Marignan, mais se bat aussi en Navarre et défend Mézières contre les troupes de Charles Quint.

A l'avènement de François Ier, en 1515, il accepte les fonctions de lieutenant général en Dauphiné, veillant soigneusement à l'exécution des ordres du roi dans sa province d'origine.

Au terme de ce livre probe et alerte, qui utilise avec prudence et sagacité les rares documents de première main existant sur Bayard, la figure de celui-ci descend du piédestal où, depuis quatre siècles et demi, elle semblait figée pour l'éternité.

Le chevalier, débarrassé de son armure et de sa légende, fait place à un personnage plus complexe, au noble de province bien inséré dans son lignage et dans son milieu, fidèle à son souverain, chrétien sans problèmes, parvenant par les armes, certes, et assurant sa notoriété par sa bravoure personnelle et son attachement à un idéal dépassé, mais contribuant aussi, en Dauphiné, comme tant d'autres serviteurs du roi, à la construction de l'Etat moderne.

Sa mort même illustre le paradoxe de sa vie : le chevalier sans peur et sans reproche ne meurt point navré d'un beau coup d'épée au cours d'un combat singulier, mais d'un boulet de canon qui l'atteint traîtreusement dans le dos.

FRANÇOIS LEBRUN.

★ **BAYARD, de Jean Jacquart, Fayard, 396 p., 110 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Il y a trente ans mourait Malaparte

L'Européen exemplaire

L'EUROPE des marchands va faire un bond en avant, dit-on, en 1992. Et l'Europe des esprits, des sensibilités ? Attendra-t-elle, pour se découvrir solidaire, que chaque pays du continent ait soldé son âme aux Américains contre des feuilletons débiles et des chaînes de *fast-food* ?

Dans le grand suicide des années 40, bien peu d'artistes européens ont su ne pas insulter l'avenir de ce qui leur était commun. Il fallait, pour cela, dépasser les discours politiques du fait accompli, de la légalité immédiate, du drapeau. Il fallait se sentir dépositaire de valeurs supérieures à celles au nom desquelles les armées étaient jetées les unes contre les autres. Il fallait braver l'accusation de trahison, risquer l'apparent déshonneur de la prison. Les grandes espérances sont souvent à ce prix.

ON devrait donner le nom de Malaparte à un grand établissement culturel d'Europe. Sa vie et son œuvre sont d'un Européen exemplaire. Rappelez-vous. Né près de Florence en 1898, Malaparte décide, en 1914, à seize ans, que sa place est dans les rangs de l'armée française. Il traverse à pied la frontière à Vintimille. Il s'engage avant l'âge requis. Il est blessé en Champagne, décoré.

En 1931, Malaparte publie, avec *Technique du coup d'Etat*, le premier livre contre le fascisme, ce qui lui vaut cinq ans de résidence forcée aux îles Lipari. Il sera de nouveau incarcéré en 1941, à cause de ses articles écrits comme correspondant de guerre des forces de l'Axe sur le front russe.

Après la publication de *Kaputt*, en 1943, et une nouvelle arrestation pour avoir souhaité la révolte des Italiens contre les Allemands, Malaparte se bat dans la Résistance italienne, avant de devenir agent de liaison de la division de partisans « Potente » auprès de l'état-major allié. Il aura été – il s'en flattait – l'écrivain le plus haï par les fascistes et le plus interdit dans les pays sans liberté, les communistes compris, car, contrairement à tant d'autres écrivains d'alors, Malaparte n'a pas payé son engagement antitotalitaire de la moindre illusion sur les « paradis » de l'Est...

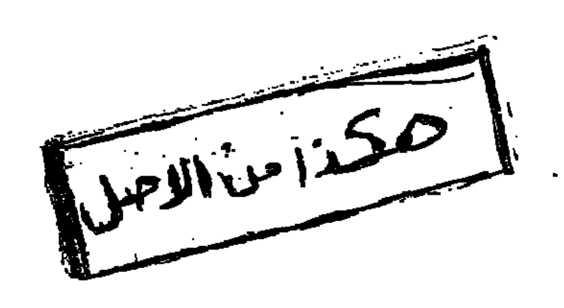
Il faut lire ou relire *Kaputt* et *la Peau*. Voilà exactement des lectures de vacances. Malaparte y donne, sur les massacres fratricides de la deuxième guerre mondiale, le point de vue le plus européen qui soit parce que le plus accablé par l'inutilité de l'affrontement, le plus affranchi des idéologies qui l'ont préparé. Autre mérite de Malaparte : en dépit des apparences, il ne se complaît pas dans la description des monstruosités de la guerre. Il est l'anti-Céline, dans la mesure où il conserve une sainte horreur de la mouise qu'il a observée et subie. La nécessité, où plonge la guerre, de sauver sa peau ou de la vendre, il n'y voit pas une fatalité jouissive, ni le fin mot de l'homme, moins encore, comme tant de peintres du désastre, un sujet juteux. Toujours, il finit par préférer les lueurs d'aube à celles du crépuscule ; et sa prose en est illuminée.

KAPUTT illustre ce pari en profondeur. C'est un livre cruel et gai ; de la gaieté qu'inspire l'exotisme. Le narrateur, pétri de latinité, est exilé dans la toundra lunaire de la Finlande. Le froid, la glace tiennent lieu à ce pays de Parthénon. Il faut aimer le gel ou en périr. Seul un Méditerranéen pouvait voir et faire voir comme le fait Malaparte les chevaux du lac Raikkoka, emprisonnés l'hiver précédent, et dont les têtes émergent de la glace comme des figures de manège forain...

Seul un combattant « au-delà des causes » pouvait raconter la Moldavie des pogroms de 1941, les futilités sonores des ambassades comme le désarroi sans fond des lampistes. Et on ne se lasse pas de relire la descente finale vers Naples où, sortant une fois encore de prison, le narrateur, après quatre années dans l'Europe des combats, des plaies et des pestilences, redécouvre la mer, la chaleur vibrante, les mouches...

C'est de nouveau à Naples que se situe *la Peau*, publié en 1949. Malaparte évoque les mois de 1943-1944 au cours desquels il a assuré la liaison entre les maquis antifascistes et le commandement américain.

(Lire la suite page 12, ainsi que les articles de Maria-Antonietta Macchiocchi, de Jean-Noël Schifano, et une lettre inédite de Malaparte.)



LA VIE LITTÉRAIRE

A propos du « Code noir »

NOTRE article sur le *Code noir*, réédité et commenté par Louis Sala-Molins, dans la collection « Pratiques théoriques » aux Presses universitaires de France (*le Monde* daté 19-20 avril), nous a valu un *important courrier*. La grande majorité de nos lecteurs *ont été* chaleureux et approbateurs, mais quelques-uns fort critiques. L'abondance de l'actualité n'ayant pas permis de leur faire écho avant aujourd'hui, nous résumons les principaux points de discussion.

S'indigner d'un texte tricentenaire a paru à certains de nos *correspondants une facilité inutile*. Nous rappellerons simplement que *le caractère scandaleux* de cet édit royal réside moins dans les atrocités, aujourd'hui disparues, qu'il réglemente et légitime, que dans le fait, en lui-même intemporel, *qu'il codifie*, juridiquement, la négation du droit. A ce titre, il est du même type que les lois antijuives de Vichy. En analyser le dispositif monstrueux reste donc actuel.

Voir l'esquisse d'un lien entre les esclavagistes d'hier et les national-racistes d'aujourd'hui a semblé déplacé à M. Marcel Neveux, de Monaco : *« On ne peut sans ridicule tirer argument d'un texte promulgué par Louis XIV contre une fraction de l'opinion contemporaine. »* A cette remarque pleine de bon *sens, nous répondrons* seulement que, si l'on considère nos *racistes d'aujourd'hui comme* les actuels héritiers, entre autres, *de l'esprit qui anime le Code noir*, il faut assumer, sans en tirer argument, le ridicule de le souligner.

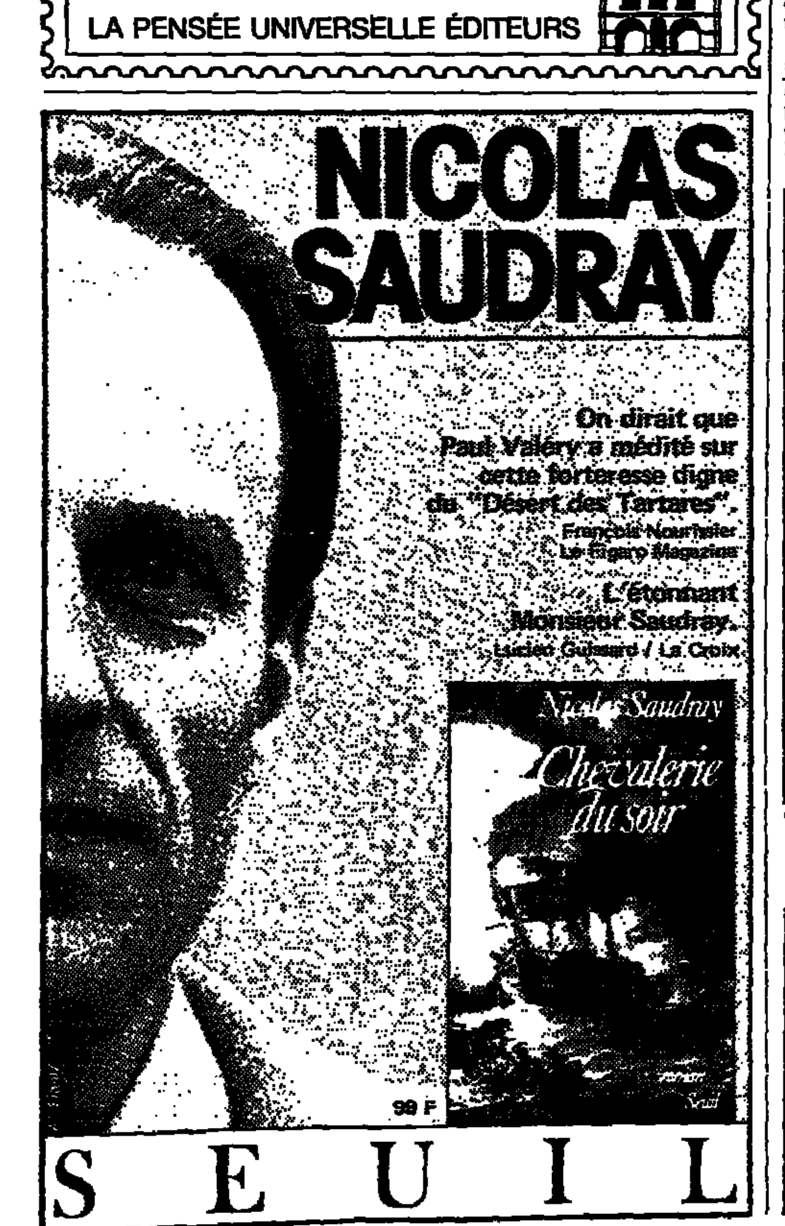
Plusieurs lettres prennent la *défense des philosophes du* dix-huitième siècle et notamment de Montesquieu. Le célèbre chapitre XV de *l'Esprit des lois* passe, traditionnellement, pour une condamnation en règle de l'esclavage. Le paragraphe 5, en particulier, est consacré, comme on sait, à *« l'esclavage des nègres »* (M. Martinet nous précise que *« à l'honneur de la Sorbonne, ce texte fut choisi pour l'épreuve du certificat d'études latines en... juillet 1942 »).* Sans doute aurions-nous dû mentionner ces textes fort connus, et surtout être moins allusifs dans notre résumé, nécessairement elliptique, des analyses menées par Louis Sala-Molins.

Celui-ci montre en effet, avec force détails, que ces passages tant commentés peuvent être trompeurs. Ils ne visent pas l'essentiel, ni les réalités concrètes du temps. L'argumentation de L. Sala-Molins occupe dans son livre les pages 221 à 237, sous le titre « Les élégances de Montesquieu ». Nous nous permettons d'y renvoyer nos lecteurs pour plus ample information.

Enfin, M. Serge Daget, maître de conférences à l'université de Nantes, nous apprend que nous sommes *« en retard de quelques publications »*. Les sociétés d'histoire de Martinique et de Guadeloupe ont édité en 1980 un fac-similé du texte. On a commémoré à Nantes, en 1985, de façons diverses, la promulgation de cet édit royal : des professeurs de lycée et de collège ont mis à leur programme des études sur ce thème ; M. Hesse, professeur de droit à l'université de Nantes, a proposé une analyse juridique du *Code noir* devant deux cent-cinquante élèves réunis au centre régional de la *direction pédagogique ; et surtout*, du 6 au 12 juillet 1985, *s'est tenu un colloque international* consacré à la traite des *noirs, qui a réuni* cent treize savants venus de vingt et un pays, dont six nations *africaines*.

Les actes de ce colloque *devraient être publiés, bien que*, curieusement, le Centre national *des lettres ait refusé son aide*. Ajoutons que M. Serge Daget, secrétaire *général* de ce colloque, soutiendra prochainement en Sorbonne une thèse d'Etat sur la répression française de la traite.

ROGER-POL DROIT.



LA NRF, *permanence* et évolution

Tout ce qui compte, ou presque, dans la littérature française, mais aussi étrangère, de ces quatre-vingts dernières années a figuré, à un moment ou à un autre, au sommaire de la NRF. Etre, depuis l'époque des Schlumberger, Gide et Rivière, la vitrine et la rampe de lancement des Editions Gallimard — anciennement Editions de la *Nouvelle Revue française* — n'est pas seulement un handicap. Ce lien organique, indissoluble donne à la revue à la fois son assise, son caractère singulier et sa faculté de promouvoir et de susciter.

Sans jamais avoir prétendu constituer une école de pensée littéraire, *la NRF a ainsi joué un rôle* considérable, difficile à mesurer — excepté pour *la « première NRF »* grâce à Auguste Anglès (1) — dans *la littérature telle que l'ont pensée* et conçue les écrivains de ce siècle.

C'est dans cette histoire, aussi lourde que prestigieuse, que Jacques Réda va s'inscrire, à partir de septembre. Il succède, au poste de rédacteur en chef, à Georges Lambrichs qui se retire de la revue pour raison de santé, *mais* conserve sa collection « Le Chemin ».

Jacques Réda n'arrive pas dans *son nouveau bureau la valise pleine* de projets. Il sait que la richesse de *la revue c'est d'abord son image*, expression d'une tradition maintenue. *« Si les choses doivent changer*, dit-il, *c'est en avançant. Je suis monté dans un train en marche qui ne peut pas s'arrêter. »* Quoi qu'il en soit, J. Réda ne mettra *« rien en route avant la fin de l'année »* ; et même là, aucun *« changement révolutionnaire »* n'est à attendre. *« Seuls les lecteurs extrêmement attentifs, s'il en reste, s'apercevront des évolutions »* ajoute-t-il.

« Je crois que depuis quelques années il y avait une tendance à donner, dans chaque numéro, trop d'importance à la partie critique. Je voudrais non pas inverser mais rééquilibrer cela. » Cette volonté de réduire l'importance des notes critiques — *« mon goût va vers le compte rendu bref et pertinent »*, précise J. Réda — au profit des textes de création s'accompagne du désir de faire une plus large place aux auteurs jeunes, négligés ou peu connus.

Le blason d'une revue comme la NRF *ne se mesure pas, ou pas* essentiellement, au nombre d'*abonnés — que le nouveau rédacteur* en chef se refuse d'ailleurs à *fournir. Il se maintient, ce blason, et* s'entretient, mois après mois, dans *la capacité de développer un regard* d'accueil et de découverte au-delà *d'un horizon éditorial obligé...*

P. Ke.

(1) *André Gide et le premier groupe de la Nouvelle Revue française*, d'Auguste Anglès, 3 volumes, Gallimard 1978-1987.

● Un numéro spécial de la NRF — juillet-août 1987 — vient de paraître. Il comporte un riche sommaire, composé par Georges Lambrichs, avec, en particulier, des lettres de Georges Perros à Brice Parain.

Un panorama de l'Italie littéraire

LE groupement de libraires L'Œil de la lettre et une quarantaine de libraires associés, notamment en Belgique et en Suisse, publient, avec le concours du *Monde*, un catalogue thématique, *Cent ans de littérature italienne*. L'ouvrage, distribué dans ces librairies, présente les principaux auteurs italiens du vingtième siècle et fournit sur eux des éléments bio-bibliographiques.

Toutes les traductions françaises disponibles, épuisées ou à paraître prochainement sont répertoriées. Des extraits d'œuvres originales, des articles critiques ou des portraits complètent cette brochure.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

CIVILISATION

● RENÉ KHAWAM : *l'Univers culturel des chrétiens d'Orient*. De saint Ephrem à saint Jean Damascène en passant par les « papes syriens », tout le riche substrat culturel d'un monde chrétien arabisé, en tout cas arabophone, qui lutte encore aujourd'hui pour sauvegarder l'identité orientale propre de dix millions de personnes parmi près de cent cinquante millions d'Arabes musulmans. (Préface d'Henri-Irénée Dalmais, Cerf, 236 p., 98 F.)

DICTIONNAIRE

● ROBERT CORNEVIN (sous la direction de) : *Hommes et destins (Asie). Sous un titre un peu littéraire*, c'est en fait un véritable dictionnaire biographique sur *l'Asie coloniale et post-coloniale*, extraordinairement précis et détaillé, que nous livrent *un grand spécialiste de la colonisation et ses* collaborateurs. De la bégum Jeanne Dupleix à Ho *Chi Minh ce sont deux cent cinquante portraits de* l'Inde au Japon, d'hier à aujourd'hui, qui occupent *le tome VI d'une série couvrant* déjà une bonne partie du monde et qui va s'étendre au Maghreb et au *Levant*. (*Académie des sciences d'outre-mer*. 15, rue La Pérouse, 75116 Paris, Tome V, 475 p., *120 F.*)

HISTOIRE

● VINCENT BADIE et JEAN SAGNES : *Vive la République !* Ancien député de l'Hérault, ancien ministre, Vincent Badie fut l'un des quatre-vingts parlementaires qui refusèrent de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain en juillet 1940. De la guerre d'Espagne à la naissance de la Ve République, il raconte ses souvenirs à Jean Sagnes et apporte des éclairages intéressants sur l'histoire parlementaire et sur celle du radicalisme. (Privat, 192 p., 95 F.)

● GASTON DUCHET-SUCHAUX : *les Rois de France*. Mérovingiens, Carolingiens, Capétiens, Valois et Bourbons : les cinq dynasties successives des rois de France sont évoquées à travers les portraits des principaux souverains et les aspects originaux de leur règne respectif. De nombreuses reproductions et quatre cartes illustrent cette galerie de portraits mettant en perspective les dates-clés de *l'histoire de France*. (Lavauzelle, 20, *rue de Leningrad*, 75008 Paris, 108 p., 190 F.)

PSYCHANALYSE

● JEAN LAPLANCHE : *Problématique V. Le Baquet ; la transcendance du transfert*. Dans ces cours, donnés à l'université de Paris-VII entre 1979 et 1984, J. Laplanche *« fait travailler »* Freud ou Mélanie Klein sur la situation analytique, dont le modèle du « baquet » — tiré de l'*Interprétation des rêves* — est le symbole : *« prototype d'une réclusion solipsiste (à deux) où s'enfermerait la cure psychanalytique »*. (PUF, 316 p., 150 F.)

RELIGION

● SAROIT ANIS EL-ASSIOUTY : *Théorie des sources : Evangiles et Corans apocryphes ; logies et hadiths forgés*. Par un érudit égyptien copte, juriste francophone, spécialiste du droit musulman, formé en Egypte, aux Etats-Unis et en Russie, ayant enseigné dans plusieurs pays arabes, le relevé minutieux des points de départ communs pas toujours « orthodoxes » de deux religions ensuite rivales. (Premier titre de la coll. « Recherches comparées sur le christianisme primitif et l'islam premier », Letouzey et Ané, 82 p., 60 F.)

SOCIÉTÉ

● OUVRAGE COLLECTIF : *Sur l'individu*. Qu'est-ce qu'un individu ? En abordant la problématique sous ses aspects sociologiques, philosophiques, historiques, voire psychologiques ou même biologiques, les différents intervenants du colloque de Royaumont de 1985 apportent un certain nombre de réponses, relançant par là même un débat qui n'est pas près de se clore. (Seuil, 128 p., 79 F.)

● RUSSEL MILLER : *l'Histoire excessive de* Playboy. Les playmates de *Playboy* et les Bunnies du Club Playboy ont aujourd'hui à leur tête... une femme, Miss Christie Hefner, fille de Hef (alias Hugh Marston Hefner), fondateur et directeur de *Playboy*. Le paradoxe est à la hauteur du défi que lance l'Amérique reaganienne « bien-pensante » à *Playboy*, qui traverse, par ailleurs, une grave crise financière. Russel Miller, journaliste et auteur de best-sellers, a mené une longue et minutieuse enquête retraçant les bonnes et les moins bonnes fortunes *de la déroutante* Playboy Enterprises Inc. (Albin Michel, « Document », 320 p., 115 F.) Tél. : 43-20-12-20.

THÉATRE

● HAROLD PINTER : *Trahisons* suivi de *Hothouse* et *Un pour la route et autres pièces*. Ce recueil de neuf pièces et monologues écrits entre 1958 et aujourd'hui est suivi d'un entretien accordé par le dramaturge anglais à Nicholas Hern à propos d'une pièce sur la torture, *Un pour la route*. (Adaptation française d'Eric Kahane, Gallimard, 277 p., 120 F.)

VOYAGES

● LUCE BOULNOIS : *la Route de la soie*. Ce livre a été publié pour la première fois chez Arthaud en 1963. *La réédition comporte une bibliographie* remise à jour et prend en compte les découvertes effectuées depuis vingt-cinq ans dans les domaines de l'archéologie chinoise et des changements survenus dans l'industrie de la soie. Cartes et index. (Olizane, 115, rue Saint-Maur, 75011 Paris, 352 p., 138 F.) Tél. : 43-38-93-27.

● EN BREF

● **Le grand prix 1987 de la Maison de poésie a été décerné à René Tavernier et à Yves La Prairie pour l'ensemble de leur œuvre.**

● **L'organisation Sabenca de la Valeia organise du 6 au 8 août les Journées du livre de Barcelonnette. L'œuvre de Paul Léautaud sera au centre de cette manifestation.**

● **Le Centre d'étude du roman des années 20 aux années 50 (Centre roman 20-50) de l'université Lille-III organise un colloque sur Paul Nizan dans cette même université les 11 et 12 décembre 1987. Toute proposition ou demande d'information est à adresser au Centre roman 20-50, université Lille-III, BP 149, 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex.**

● **Un concours international de littérature érotique ouvert à tous les écrivains de langue française et organisé par le groupe Art-Phare, récompensera, fin octobre 1987, les meilleures œuvres dans les sections suivantes : poésie, conte et nouvelle, roman, essai et biographie. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 août 1987 (rens. : Groupe Art-Phare, résid. Paul-Eluard, AO2, 33130 Bègles-Bordeaux, tél. : 56-94-65-11).**

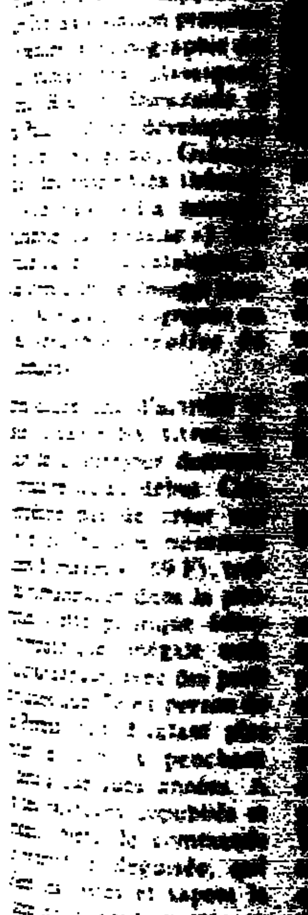
● **Une exposition l'Afrique et la lettre, consacrée à la multiplicité graphique de ce continent, se tiendra dans la salle d'Actualité/BPI au centre Pompidou jusqu'au 31 août. Le directeur scientifique de l'exposition, David Dalby, donnera une conférence le jeudi 17 septembre à 18 h 30 dans la salle d'Actualité.**

● **Le premier prix littéraire de la Fondation Jacques-Douce, ancien directeur général d'Havas, décédé en 1982, a été attribué à Alexandre Lazareff et Jean-Pascal Tranié pour leur livre : *les Chemins de la réussite expliqués aux impatients* (Robert Laffont).**

● **ERRATA. — Dans la correspondance à propos d'Henri Massis, publiée dans *le Monde des livres* du 17 juillet, une erreur nous a fait mentionner une incertaine « Revue trimestrielle » ; il s'agissait bien sûr de la *Revue universelle*.**

Dans le même numéro, dans le feuilleton de B. Poirot-Delpech, l'éditeur des *Cahiers de la Mort-Colibri* de Patrick Erouart-Siad a été omis ; il s'agissait du Seuil.

Tel un destin funeste, les coquilles typographiques peuvent s'accumuler sur la tête d'un seul homme. Ainsi dans *le Monde des livres* du 10 juillet. Ce n'est pas le poète belge Jacques Vandejchrick qui a obtenu le prix Claude Sernet mais Jacques Vandenschrick ; ce prix n'a pas récompensé son recueil *Vers l'égérie obscure* mais *Vers l'élégie obscure*, publié par l'imprimerie du Cheyne.



● ENQUÊTE

Leurre et malheurs de l'édition photographique

Ventes décevantes, coût élevé, relégué au rang de beau livre ou de livre soldé, l'album de photographies doit à la folie d'aventuriers isolés d'être encore en vie.

LE temps est loin où Georges Herscher, directeur au Chêne de 1970 à 1980, publiait à la file Arbus, Avedon, Kertesz, Cartier-Bresson et Bill Brandt. Les albums de voyage en couleur, *Roland-Garros* et le *Paris-Dakar*, sortis sitôt la fin de l'événement, supplantent l'œuvre des créateurs dont le livre représente à la fois l'aboutissement et l'unique trace.

Loin aussi le temps des collections « Format Photo » (Herscher), « L'encre et la lumière » (Créatis), « Ecrits sur l'image » (Etoile, Cahiers du cinéma), inaptes à concurrencer les « Photo Poche » subventionnés du Centre national de la photographie, qui envisageaient l'analyse textuelle et le discours critique comme l'indispensable complément des images.

L'effervescence éditoriale des années 70 semble définitivement retombée. C'est sur une mer calme que flottent désormais sans faire de vagues les quelques bouées lancées par des éditeurs téméraires, des aventuriers.

Seuls rescapés, *les Cahiers de la photographie* (dix-neuf numéros depuis 1981), animés par Gilles Mora, soutenus par les éditions Contrejour. Dirigée par Claude Nori, cette maison, fondée en 1975, reste la seule en France à croire au livre comme support de l'image fixe. Sa vocation première fut de publier la monographie des grands humanistes classiques, Doisneau, Boubat, Dieuzaide et Ronis. Puis, tout en développant cette voie (Salgado, Gibson, Tabard), des ensembles thématiques (« Le nu », « La nouvelle photographie hollandaise ») ont pris place au sein du catalogue, à côté de titres comme *Images imaginées*, *l'Acte du photographe* ou *la Photographie créative* de J.-C. Lemagny.

Après douze ans d'activité et quelque soixante-dix titres, la situation de Contrejour demeure aussi précaire qu'au début. Cela ne l'empêche pas de créer une nouvelle collection nommée « Cahiers d'images » (59 F), traitant du romanesque dans la photographie. Cette politique éditoriale sympathique, inégale mais parfois courageuse, avec des paris aussi risqués que *Telex persan* de Gilles Peress, fait d'autant plus regretter le fâcheux penchant suivi depuis quelques années. A savoir des ouvrages copubliés et prévendus, objets de commande et de promotion déguisée, qui brouillent les pistes et sapent la confiance qu'on peut mettre en l'édition.

Dernier exemple de ce qu'il faut appeler un non-livre, *l'Usine* (1), prototype de sinistre production qui, sous un emballage avantageux, avec la caution littéraire d'un académicien Goncourt, François Nourissier, abuse le lecteur en mêlant la photo au marché des assouplisseurs, des liquides vaisselle et des savons.

En revanche, *les Grands Maîtres du tirage* (2), album didactique et intelligemment conçu par Dominique Gaessler, a le mérite d'aborder un domaine méconnu qui passionne le public. De Michel Fresson à Georges Fèvre, Philippe Salaun, Charles Goossens ou Claudine Sudre, tout est clairement décrit sur l'art artisanal du masquage, de la couleur et des procédés anciens. Ce guide technique illustré est un utile outil de référence, que complètent les témoignages de photographes, de John Batho à Henri Cartier-Bresson.

MAURICE TABARD

Photo extraite de « Tabard » aux éditions Contrejour. *(A paraître en octobre.)*

Des éditeurs étrangers

Selon Hervé de La Martinière, aujourd'hui chez Nathan, sur les quarante-neuf livres noir et blanc parus au Chêne de 1980 à 1986, un seul fut rentable : *Des clefs et des serrures*, de Michel Tournier. Faute d'un marché suffisant, – ou d'idées – en France, le relais est pris par les éditeurs étrangers, Thames and Hudson en Angleterre, l'Allemand Shirmer Mosel, qui n'hésite pas à produire ses publications en français *(Drtikol, Mapplethorpe)*.

Toutefois, des initiatives aussi folles qu'admirables sont prises, C'est le cas de *Sahara* (3), de Bernard Descamps, dont le dialogue parallèle avec Tahar Ben Jelloun est produit par AMC Mulhouse. Mirage d'images, ciselant ourlets et rides, traité en de chavirants dégradés de gris graineux, cette ode sensuelle au vide et à l'éternel féminin est un prototype d'ouvrage à haut risque. Elégant et racé, ses qualités intrinsèques valent mieux que le ridicule excès d'un communiqué qui ne craint pas de dire que *« les deux créateurs atteignent au chef-d'œuvre dans un album hors du commun »*.

Intelligence et séduction caractérisent aussi la monographie de Gabriele Basilico sur les paysages de *Italia & France* (4), publié en version bilingue à Milan par Jaca Book. Somme de réflexions sur le territoire, ce livre salue la maturité d'un auteur pour qui chaque image puise sa valeur dans un projet d'ensemble, explicité par un texte éclairant de Basilico lui-même et assorti d'un appareil critique et de multiples notes.

Le raffinement nimbe aussi le somptueux album cartonné que s'est offert le Catalan Toni Catany (5). A raison d'une par page, les planches se suivent, restituant chronologiquement l'évolution d'un travail sur quatre ans et affirmant la maîtrise et la chatoyante sensibilité d'un monde baroque issu de Sudek et de Visconti, qui hisse la nature morte au niveau de l'opéra.

Sans texte, le pur enchantement tactile et visuel de cet album où les couleurs sont rendues dans leur frémissement originel parie sur l'intelligence émotive du lecteur, comme le fait aussi chez Hazan, dans une nouvelle collection, François Dagognet dans l'essai scientifique qu'il consacre à *Etienne Jules Marey* (6). Rendre image l'invisible était le propos de cet homme de l'ombre, « *physiologiste en chambre* » et « *bibeloteur* », porté par la passion de la trace, qui puisait dans le battement du sang le ressort de son génie.

La capture du juste entrevu se retrouve sous l'œil un peu triste et distant de Depardon, qui poursuit avec *Hivers* (7), coédité par Arfuyen Magnum à trois mille exemplaires, la démarche menée avec *Notes* (1979, épuisé). Prises en marge des reportages dans des villes d'Europe ou à Shanghai, il s'agit d'annotations cursives, de courtes pensées qui bordent des photos d'atmosphère.

Attitude frileuse

Tant d'initiatives valeureuses devraient modifier l'attitude frileuse adoptée désormais par Belfond (à quand la relance de la série « Les grands photographes » ?), Denoël, Albin Michel, Filipacchi, Herscher ou Le Chêne à présent géré par l'Ecossais David Campbell. Certes, l'extraordinaire *Visage de l'Ouest*, de Richard Avedon (*le Monde* du 4 juillet 1986), n'a pas dépassé les mille exemplaires, alors qu'*Un certain Robert Doisneau*, splendidement conçu par Robert Delpire, aidé par une promotion intensive, trouvait douze fois plus d'acquéreurs. Cela justifie-t-il la diffusion de *Village du temps retrouvé* (8), honnête et poussive compilation de la production d'une vieille fille un peu braque et sans génie du Jura ?

Bouclons ce tour d'horizon par les revues, qui sont un peu le thermomètre de l'édition. Le luxueux *Camera International* (9), trimestriel et bilingue, broché, impeccablement imprimé en héliogravure, que dirige Gabriel Bauret, semble enfin trouver son identité et sa vitesse de croisière, avec des numéros thématiques. Après l'agence Contact, et un numéro spécial sur la couleur, elle propose un attrayant patchwork sur l'Italie. Débutant par un portfolio de Cartier-Bresson, comprenant une superbe double page de Barbieri et une sélection d'ouvrages consacrés à ce pays, ce numéro de vacances sera suivi à la rentrée d'un ensemble très attendu, présenté par huit critiques, sur la création française contemporaine.

Ponctuant ce tableau parfois un peu sombre, la bonne surprise vient de *la Recherche photographique* (10), revue semestrielle bilingue d'histoire et d'esthétique, à vocation universitaire, dirigée par André Rouillé et coéditée par Paris-Audiovisuel.

Rectifiant les erreurs du premier numéro, elle propose un sommaire exigeant et varié, centré sur les avant-gardes des années 30, décrites avec soin par des nouveaux venus (Dominique Baqué, Bernard Cié), les réflexions théoriques se mêlant à un portfolio un peu convenu de Sougez. Outil à la fois d'information et de réflexion, *la Recherche photographique* s'avère la digne héritière de feu *Photographies*.

PATRICK ROEGIERS.

(1) *L'Usine*, photos de Th. Girard, J. Vink, R. Kalvar, G. Fastenaekens, préface de François Nourissier, conception D. Seylan, éd. Contrejour, 72 p., 56 photographies, 250 F.

(2) *Les Grands Maîtres du tirage*, de Dominique Gaessler, 11 tireurs, 28 photographes, 12 entretiens, 128 p., 55 reproductions dont 55 en couleur, éd. Contrejour, 120 F.

(3) *Sahara*, photographies de Bernard Descamps, texte de Tahar Ben Jelloun, 120 p., 40 photographies, éd. AMC Mulhouse, 380 F.

(4) *Italia & France*, vues 1978-1985, de Gabriele Basilico, présentation de Carlo Bertelli, notes biographiques de l'auteur, suivies d'un entretien avec Giovanni Chiaramonte, 110 images, éd. Jaca Book (Milan).

(5) *Natures mortes*, de Toni Catany, 63 photographies couleur, éd. Lunwerg (Barcelone).

(6) *Etienne Jules Marey*, par François Dagognet, collection « 37/37 », éd. Hazan, 144 p., 80 illustrations, 150 F. Dans la même collection *La vie et l'art d'Albrecht Dürer*, par Erwin Panofsky.

(7) *Hivers*, par Raymond Depardon, 40 p., 30 photographies, éd. Arfuyen Magnum, 78 F.

(8) *Village du temps retrouvé*, d'Agathe Coutemoine (1867-1931), préface de Bernard Clavel, 160 p., 194 documents, éd. du Chêne, 295 F.

(9) *Camera International*, « Voyage en Italie », 102 p., nº 11,80 F.

(10) *La Recherche photographique*, produit par Paris-Audiovisuel, nº 2, mai 87, 50 F.

Pleins feux sur Contrejour

EMPLOYANT quatre personnes à plein temps, deux à mi-temps, les éditions Contrejour ont réalisé un chiffre d'affaires en 1986 de 4 400 000 F. A raison de huit titres par an, soixante-seize livres ont été édités depuis la création de la maison, avec un tirage moyen de 3 000 exemplaires et un prix d'environ 250 F. Les droits d'auteur *(image ou texte) sont en général* de 7 %, les coûts de production varient entre 150 000 F et 200 000 F, les frais de distribution et de gestion sont de 70 %.

Coéditions étrangères comprises, les meilleures ventes sont : *Histoire de la photo française*, par Claude Nori (18 000), *Trois Secondes d'éternité*, de Robert Doisneau (16 000), *Autres Amériques*, de Salgado (13 000), tandis que le superbe *Paris des photographes*, de J.-C. Gautrand, a atteint 4 500 lecteurs.

80 % des ouvrages sont soit sponsorisés, soit cofinancés, soit subventionnés (Paris-Audiovisuel, CNAP, FRAC, CNL, etc.). Créée en novembre 1984, la revue *Caméra International* a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 1 800 000 francs. Distribués en Europe, aux Etats-Unis et au Japon (pour un prix de vente de 80 francs), les onze numéros parus ont eu une vente moyenne de 15 000 exemplaires.

P. R.

★ Ed. Contrejour, 32, rue Saint-Marc, 75002 Paris.

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Il y a trente ans mourait

Malaparte n'avait pas bonne réputation parmi les intellectuels de gauche, en Italie, quand Maria-Antonietta Macciocchi, jeune communiste, a voulu publier des articles de lui dans l'hebdomadaire qu'elle dirigeait, *Vie nuove*. Les protestations contre la collaboration du *« fasciste Malaparte »* n'ont pas tardé.

En marge des quelques hommages qui, en Italie, marquent le trentième anniversaire de sa mort (le 19 juillet 1957), Maria-Antonietta Macciocchi trace ici un portrait de cet homme étonnant, *« l'Européen exemplaire »*, que décrit aussi Bertrand Poirot-Delpech.

Jean-Noël Schifano évoque les passions napolitaines de *« ce génial pasticheur »*. Enfin, nous publions des extraits d'une lettre inédite de Malaparte écrite pendant sa maladie, en Chine.


ROGER-VIOLLET

L'ombre inquiétante de ce génie

Aventurier, faux-jeton, Casanova, fasciste... On a tout dit sur Malaparte, le maudit. Que faut-il faire de ces injures ?

FALLAIT-IL brûler Malaparte ? C'est bien en tout cas ce qui s'est passé puisque depuis trente ans son œuvre est au ban. Ce faisant, les plus fins lettrés italiens ont gagné de l'espace et se sont libérés de l'ombre inquiétante de ce génie, le plus européen qui soit.

Ils l'ont couvert d'injures : aventurier, faux-jeton, Casanova, Narcisse immoral, écrivain médiocre et surtout... fasciste. L'institution politique l'a vite rayé – il s'était inscrit au Parti communiste italien sur son lit de mort en 1957 – après avoir exploité son adhésion.

L'institution religieuse, à son tour, a préféré tourner la page sur sa retentissante conversion du protestantisme au catholicisme. Le résultat est que l'œuvre de Malaparte est « sous séquestre » : il est plus facile de trouver ses livres à Paris et à New-York en édition de poche qu'à Rome ou Milan. Quant au testament par lequel il léguait sa villa de Capri aux écrivains chinois, il a été attaqué avec diverses complicités ; un jugement a restitué *« la casa matta »* (« la maison folle », comme il l'appelait) à sa famille.

Cette villa, mouette rouge au-dessus des flot azurés, me semble être le symbole de rejet de Malaparte. Des fils de fer barbelés bloquent l'accès côté terre. J'y suis arrivée par mer pendant l'été il y a deux ans, en plongeant d'un bateau et en nageant jusqu'au petit escalier creusé dans la roche. J'ai grimpé la centaine de marches et me suis retrouvée dans le grand salon de la villa devant une tablée d'hôtes payants allemands et napolitains qui dévoraient des spaghettis.

Autorisée à visiter la villa, j'ai vu des lits crasseux pour d'étranges locataires. Tout avait été arraché des murs, même les hauts montants en noyer massif de la bibliothèque. Les célèbres tableaux (De Chirico, Morandi, Carra) avaient disparu. Les livres formaient un tas d'où émergeait la couverture jaune et rouge de sa revue *Prospettive*.

J'avais fait la connaissance de Malaparte en janvier 1956. A cette époque, je dirigeais depuis peu l'hebdomadaire communiste *Vie Nuove*. J'étais jeune, un mélange de puritanisme et de dogmatisme, de rébellion et de naïveté : que Malaparte ait eu envie d'écrire pour mon journal comme envoyé spécial en Chine me subjuguait.

Il était très beau, mince, élancé, les longs cils recourbés sur le pourtour des yeux noirs et inquiétants lui donnaient un je ne sais quoi de féminin. Il s'est décrit lui-même ainsi au début de *Donna come me* (« Femme comme moi » 1940) dans sa dédicace à Virginia Agnelli (mère du célèbre Gianni, président de la Fiat), la seule femme qu'il ait aimée de passion.

Je l'intriguais : *« Comment une femme peut-elle diriger un journal en Italie ? »* Je riais : *« Par pure erreur ! »* Il partit pour la Chine. Il était comme toujours à contre-courant : à ce moment-là explosait le drame hongrois et l'intelligentsia se convertissait au « progressisme ». Lui m'écrivait : *« Je reste à ma place. »*

Il est tombé amoureux des Chinois, de tous les Chinois, de l'homme de Pékin avec son demi-million d'années à Mao Zedong qu'il interviewa. Je n'ai pas pu publier tout de suite ses extraordinaires reportages car les intellectuels communistes italiens (y compris Calvino hélas !) s'étaient, *dans une lettre à Togliatti*, insurgés contre la collaboration du *« fasciste Malaparte »*.

Une socratique patience

Puis il revint à Rome avec un poumon pourri par le cancer. Il m'avait écrit beaucoup de lettres, un vrai journal de bord. Nous avons aussi beaucoup parlé quand j'étais au chevet de cet homme que j'ai vu s'éteindre après une lutte « titanesque » contre la maladie.

Il m'enseigna, avec une socratique patience, ses trois passions « stratégiques » : envers la Chine, envers l'Europe, envers la France. *« Sans la France, Antonietta, l'Europe serait une immense Bulgarie »*, me chuchotait-il en citant Voltaire. C'est en effet en France qu'il s'était réfugié, qu'il avait écrit (dirigeant même une collection chez son éditeur et ami Grasset), qu'il avait connu de vertigineux succès et un tourbillon de passions amoureuses. L'ironique auto-définition à laquelle il se complaisait, un Malaparte *« archi-italien »*, se heurte aujourd'hui à une autre plus légitime : celle d'un « archi-européen ».

Chez lui cohabitent, me semble-t-il, tous les traits des Européens de notre époque – celle des guerres civiles, des fascismes et des camps d'extermination, de la férocité et de l'art de vivre, du génie et de la mesquinerie, du courage et de la peur.

Malaparte a vécu les deux guerres en Européen. Comment oublier ses reportages publiés dans le *Corriere della Sera*, ses descriptions de cadavres de chevaux pourrissant dans les plaines de l'Ukraine, premier signe de la défaite nazie ? Lui, Malaparte, n'aurait certes pas parlé d'une *« Europe de l'Atlantique à l'Oural »*. Pour lui, *la Volga naît en Europe* (titre d'un de ses livres).

Dans *Storia di domani* (« Histoire de demain ») il imagine l'Europe envahie par l'Union soviétique sauf la Grande-Bretagne. Les Etats-Unis déclarent la guerre bien sûr ; mais c'est une guerre pour rire, personne ne bouge. Comment ne pas songer à Berlin, au mur ? *« Berlin est le cœur de l'Allemagne, j'espère qu'elle en deviendra la tête »*, disait-il (il était de père allemand – son nom d'état civil était Suckert, – de mère milanaise, et *« Français d'adoption »*, ajoutait-il). Paris l'avait envoûté pour toujours. Quand j'étais à son chevet dans la clinique romaine, il me priait de temps en temps d'aller voir dans le couloir : *« Voyez s'il n'y a pas de journalistes français pour moi, et demandez bien quels journaux... »*

Que Malaparte ait été fasciste, on le sait. Mais on néglige généralement l'essentiel : c'était le fascisme des rescapés de la Grande Guerre (1) et des tout débuts mussoliniens. C'était l'époque « creuset » du socialisme-fascisme quand il inventa la ritournelle : *« Le soleil se lève, le coq chante, Mussolini monte sur son cheval »*.

Pirandello et bien d'autres ont été fascistes plus que lui. *Technique du coup d'Etat*, écrit à Paris en 1930 après qu'il eut été révoqué comme directeur de la *Stampa*, est en quelque sorte un manifeste anti-fasciste, contre Hitler et Mussolini. Sous sa plume, Hitler est déjà chaplinesque, *« cet Autrichien bouffi... avec sa moustache posée comme un nœud papillon... son héros est Jules César en costume tyrolien »*.

Mussolini dut présenter ses excuses à l'armée allemande. Et laissons au Duce, qui s'y connaissait en la matière, le soin de juger notre écrivain : *« Malaparte*, explique-t-il à Hitler, *est un homme de lettres, ce n'est pas un fasciste. »* Ouf...

On le mit en tout cas en prison : cinq ans d'exil dans l'île de Lipari (novembre 1933), réduits à trois. Dès qu'il eut retrouvé son passeport, il se réfugia en France. Il put recommencer à écrire pour le *Corriere*. Il choisit Candide comme pseudonyme. Plus tard, sous son vrai nom, ses correspondances de guerre, dures et brillantes, devinrent la base de *Kaputt*.

Ne plus pouvoir écrire

Après guerre, il fut traité d'*« aventurier anti-communiste »* par Togliatti ; il fut arrêté par les résistants et la police militaire américaine. Sa panique de se retrouver en prison a duré quinze ans. Pis encore était la hantise de ne plus pouvoir écrire. Tout cela me semble expliquer par la suite toute une série de ses lâchetés.

Même Paris, la ville aimée, l'humilie. En particulier ces *« jeunes sartriens intellectuellement impuissants... race marxiste née de la décadence du capitalisme »*. Au fond, cette guerre, seuls les Américains l'ont gagnée. Les Européens – comme Naples leur métaphore – n'avaient fait que sauver leur peau. *« Délateur des juges, voilà l'Europe aujourd'hui. Nous sommes tous, tous coupables. »*

Sa pièce *Das kapital* est sifflée ; il voudrait provoquer le critique du *Figaro*, mais ce serait son dix-septième duel, il y renonce par superstition ! Puis le balancier du succès revient, en Italie cette fois, à la sortie de *la Peau*.

Un an avant sa mort à Capri il m'avait dit : *« Je suis fatigué, découragé. J'ai toujours dû lutter contre l'imbécillité des gouvernements, d'abord le fasciste et maintenant celui-ci. »* Il prenait le large vers la Chine immémoriale et j'étais sa complice. Je l'ai vu pour la dernière fois le 7 juillet, douze jours avant sa mort. Il m'avait fait appeler par son frère Ezio : *« Je vous ai appelée car je me sens mourir. Ne me contredisez pas. Je veux que vous l'appreniez de moi. »*

Il agitait ses doigts nerveusement ; le discours, brisé, avait perdu de son élégance railleuse. Il me demanda de défendre le legs de sa villa aux Chinois contre *« ces boutiquiers de ma famille qui mettront des petits napperons partout »*. Puis il ajouta : *« Je meurs honnête »*. C'est la dernière phrase que j'ai entendue de sa bouche.

M.-A. MACCIOCCHI.

(1) En italien : *reduce*, c'est-à-dire soldat qui revient de la guerre.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

L'Européen exemplaire

(Suite de la page 9.)

L'expérience est unique de retrouver son propre peuple réduit à une misère dont seul le tiers-monde d'aujourd'hui peut donner une idée, et de le voir avec les yeux de ses interlocuteurs américains, en particulier ceux du colonel H. Cumming, rebaptisé Hamilton.

Cet universitaire de Virginie épris de culture gréco-latine n'a rien à voir avec les Américains de Montparnasse tels que Hemingway ou Miller. Il rappelle plutôt les amoureux de l'Europe peints par Henry James. On dirait *les Papiers d'Aspern*... sous les bombes. *Hamilton aime la civilisation européenne avec un mélange* de complexe d'infériorité et de foi simpliste dans le bon droit des vainqueurs.

Le narrateur ne sait plus par où passent ses solidarités. Il ne peut que constater l'humiliation où la guerre et les marchandages de toute occupation abaissent son peuple. Il met à dévisager les naines édentées des marches du Pendino une attention qui est le contraire de la jubilation. Il y avait du Bosch dans les fresques de *Kaputt* ; il y a, dans *la Peau*, un Goya de la misère napolitaine, enfin débarrassée du stéréotype des draps aux fenêtres, des chants joyeux, des espiègleries, des arlequinades.

L'EUROPE de 1945 est brisée, en miettes. Mais mieux vaut ces décombres, aux yeux de Malaparte, que les marbres de mort du fascisme. Il existe un bon usage de la conscience de fragilité.

Au reste, notre continent n'a pas attendu les guerres *mondiales pour connaître l'anéantissement matériel et moral. Il y a* des siècles que cela dure. Il faut relire, à ce propos, la célèbre conversation des *Roses de chair*, qui donne son titre à *la Peau*. Autrefois, dit Malaparte, l'Européen était prêt à tout pour gagner le salut de son âme ; désormais, il sauve sa peau, à tous les prix. La peau a remplacé les valeurs spirituelles. Et son barème n'est pas fixe. Il dépend de l'offre et de la demande. Le cours des vierges dans Naples libérée par la noble Amérique : voilà à quoi se mesure le sens moral occidental ! Ou alors, de quoi parle-t-on ?

MALAPARTE n'est pas cynique. Il veut sa foi épurée de toute chanson. C'est un homme exténué qui écrit les dernières pages de *la Peau* ; exténué d'avoir trop vu de cadavres. Il n'a pas tué, personnellement (en quoi il peut estimer qu'il est resté chrétien) ; mais il a vu faire. D'Ukraine et de Scandinavie en Toscane, il a vu des hordes d'hommes pâles fouiller les maisons, les forêts, *« pour faire sortir le Christ de sa tanière »*, pour le *« tuer comme un chien enragé »*. Et il pourrait bien prendre goût à cette fièvre homicide. L'approche de la victoire alliée lui chauffe le sang. Une guerre civile va prolonger l'autre. Faudra-t-il se venger ?

S'ils *« respectent les temples et les dieux des vaincus, les vainqueurs seront-ils sauvés »*, comme l'espère Eschyle ? Malaparte n'en est pas certain. En cela, oui, il est l'Européen exemplaire. Ne serait-ce que pour cette exclamation qui clôt *la Peau* :

« C'est une honte de gagner la guerre ! »

★ **KAPUTT, de Malaparte, Gallimard, « Folio », nº 237.**
★ **LA PEAU, de Malaparte, Gallimard, « Folio », nº 502.**

Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech reprendra le 28 août.

« J'ai peur »

Hospitalisé en Chine, à Hang-Chou, pour une « pleurésie », Malaparte écrit à Maria-Antonietta Macciocchi. Voici la fin d'une de ses lettres, commencée le 6 janvier 1957.

16 JANVIER

Il y a dix jours, j'ai dû interrompre ma lettre parce que je n'en pouvais plus. Et ces dix jours, je voudrais ne les avoir jamais vécus. Ne vous faites pas de souci, ce n'est pas de votre faute si je suis tombé malade : je suis parti alors que j'allais déjà mal depuis quelques jours, vous ne m'avez pas cru, moi je ne voulais pas que l'on crût à une excuse de ma part pour ne pas partir, et je suis parti.

Personne n'a jamais cru que j'étais malade. De temps en temps je me mettais au lit avec de la fièvre, le docteur me donnait de l'aspirine, il disait qu'il s'agissait de fièvres rhumatismales. Je restais même plus d'un mois au lit, je n'avais pas la force de me lever. L'été dernier aussi, quand j'habitais chez Angiolillo (1), *près de Ciampino, je suis tombé malade, j'avais des poussées de fièvre de cheval, le seul qui a fait quelque chose est Borelli* (2). *Angiolillo me traitait de paresseux, il me chassait de mon lit. Et maintenant, voici ce que j'ai.*

Il y a dix jours j'allais mal, j'ai senti quelque chose de dur sur la poitrine, du côté droit, le lendemain la zone enflée s'était étendue, cela avait l'air d'une tumeur et se propageait avec une incroyable rapidité. A plusieurs reprises, on m'a radiographié, analysé : les médecins disent qu'il s'agit de tuberculose osseuse, qu'elle a déjà entamé et est en train de détruire la quatrième côte ; moi je dis qu'il s'agit de quelque chose de pire, je n'ose pas dire le mot, je n'ai pas de fièvre et s'il s'agissait de tuberculose osseuse j'aurais de la fièvre, et puis ça ne fait pas mal, et ça se propage vers la région mammaire droite. J'ai l'impression que les médecins sont perplexes.

Dans ces cas-là, on finit par scier les côtes touchées. On commence, et on ne sait jamais comment on finit. Coupe que je te coupe, et on ne guérit pas. Dans la zone touchée, je n'éprouve pas de douleur, mais autour le thorax tout entier me fait mal ; je ne peux pas dormir, j'ai peur, je perds du poids rapidement. Aidez-moi, vous, Antonietta, ne me laissez pas mourir ici, je veux mourir chez moi, pourquoi Lajolo (3) *ou Spano* (4) *ne viennent-ils pas me chercher, m'emmener ? Faites lire cette lettre à Borelli et aux amis, les rares, que j'ai, avertissez aussi Tofanelli* (5), *je ne peux pas écrire, je peine énormément, et puis les médecins ne veulent pas.*

Je veux mourir chez moi

Déjà le chirurgien est venu deux fois pour me tâter, il se prépare à me scier les côtes malades, mais c'est inutile, de ce mal on ne guérit pas, pourquoi faut-il qu'ils me fassent souffrir ? Qu'ils me laissent tranquille, qu'ils m'envoient chez moi. Mais si Ulisse (6) *ou Spano ne viennent pas me chercher, je meurs ici.*

Mon frère est mort en trois mois du même mal, qui a commencé par une pleurésie. Et voilà déjà deux mois que je suis au lit. Dites à Borelli qu'il m'aide, qu'il ne me laisse pas mourir ici. Ils sont tous avec moi, mais je veux mourir chez moi. Pardonnez si je ne peux poursuivre, mais je souffre tant pour écrire. Avec mes plus affectueuses salutations à tous, votre.

MALAPARTE.

Traduit de l'Italien par Jean-Noël Schifano.

(1) Directeur du *Tempo*, quotidien de droite.
(2) Ex-directeur du *Corriere della Sera* (en 1942).
(3) Directeur du quotidien communiste l'*Unità*.
(4) Membre de la direction du PCI.
(5) Directeur de l'hebdomadaire illustré libéral *Tempo*.
(6) Nom de bataille de Lajolo.

★ Les titres, intertitres et paragraphes sont de la rédaction.



Malaparte

« Un chien comme moi »

Naples, où l'on sent « la parenté immonde de l'amour et de la nourriture », fascinait Malaparte.

C'EST Sartre qui lui donne le « la », si Camus, à moins de deux ans près, lui a volé le titre. Malaparte commença la rédaction de *la Peste* fin 1946, après une roborative relecture de *« toutes les tragédies grecques, je dis bien toutes, celles d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide »*.

Ce reportage romancé sur la Naples de l'hiver 1943 à mars 1944 (dernière éruption du Vésuve) envahie par les Alliés, devint *La Peau* et fut publié en 1949 à Paris, chez Denoël, et en 1950 à Milan, chez Aria d'Italia, maison d'édition que Malaparte dut créer pour l'occasion, car nul éditeur en Italie ne voulait prendre le risque de publier ce livre monstreux, désabusé, désengagé, dégonflant les baudruches de l'héroïsme et des victoires, suintant de mille amorales sanies. Le succès fut énorme, à la mesure du scandale.

La critique française battit des plumes, avec quelques réticences par-ci par-là et notamment du côté de *Combat*, dont le directeur, Maurice Nadeau, s'en prenait d'abord à l'homme en le donnant comme *« nazi »* et *« collaborateur »*, tout en reconnaissant un *« talent qui crève les yeux »* et certains chapitres qui *« n'auront aucune peine à devenir fameux »*.

En Italie, volée de bois vert de la critique, mise à l'index du Vatican, mise au ban de la ville de Naples, livre et auteur compris. *« Peste »*, *« peau »*, ou encore *« lèpre ardente »*, Malaparte avait mis le doigt dans une plaie dont il se plaisait à écarter les lèvres, à fouiller les tissus pour en décrire violemment, exquisément, et jusqu'au pathos, et jusqu'à l'emphase, le grouillement des humeurs létales.

Déjà, dans les années 30, mais lui avec l'œil clinicien d'un Flaubert, Sartre s'était montré fasciné par une Naples qui, telle l'étoile de mer, dévagine son estomac le long des sombres venelles visqueuses que lacèrent les lanières bleu acier du ciel, et faisait voir dans *Nourritures* (beau texte qu'on peut lire en appendice dans « La Pléïade ») toute la puissance existentielle d'une ville qui fermente au grand jour sur la pourriture et la puanteur.

Et c'est sur cette vision sartrienne que prend élan Malaparte, qui décrit, en français au début de *la Peau :* via Toledo *« sombre comme une aisselle, pleine d'une ombre vaguement obscène »*, où l'on sent *« la parenté immonde de l'amour et de la nourriture »* et cette odeur de chair cuite qui pèse sur Naples au couchant, quand *« la chair des femmes à l'air bouillie sous la crasse »*.

Sartre avait trouvé un miroir de son malaise existentiel en traversant la ville que Malaparte allait montrer comme la psyché de l'abjection et chanter comme le *De Profondis* de la civilisation européenne.

Dans son style caméléon, tantôt baroque, tantôt expressionniste, tantôt surréaliste, tantôt hyperréaliste, et avec ses accumulations de références littéraires, Dante et son *Enfer* brûlent en filigrane à travers tout le livre, et puis Shakespeare fait des apparitions, outre Homère, Boccace, le Tasse, Rilke, Cocteau, Proust, Barrès, Mathurin Régnier, Gide, Eluard, Breton, Stendhal, Baudelaire, Hölderlin, entre autres... Malaparte se montre le plus génial pasticheur de notre temps.

Le roi du bobard

Quant à ce qu'il raconte sur ce qu'il a vu dans la Naples de cette époque où il était officier de liaison, mais davantage sur ce qu'on lui a raconté, une Naples où, certes, la misère du peuple était épouvantable, et ses douleurs et ses humiliations, atroces, Malaparte a souvent triché, en inventant beaucoup et en poussant au noir le plus noir : lui-même reconnaissant qu'il était moins fidèle à la réalité historique qu'à la force de son art...

Naples, au cours de son histoire tumultueuse, s'est, à maintes reprises, souverainement mise à genoux devant ses envahisseurs ou ses libérateurs ; jamais, sinon par feinte ou plaisir, à quatre pattes, jouant de sa fierté espagnole et de sa ruse grecque. *La Peau*, c'est Naples prise dans la gélatine de la mort, loin de ces grandes vagues de jubilantes résurrections qui meuvent la ville des bonheurs cosmiques après chacune de ses catastrophes.

Exemplaire, l'épisode du chien Phoebus II raconté par ce neveu tragique et tourmenté d'Alexandre Dumas, le roi du bobard. Outre l'épisode de la vierge dont le pucelage est vérifié par le doigt noir du vainqueur, ou celui des *« perruques »* blondes sur le sexe corvin des Napolitaines, ou encore celui de la sirène-fillette cuite et offerte sur un plateau à une table de convives illustres dont l'estomac se révulse, qui ne se souvient de Phoebus – *« C'était un chien comme moi »* – que Malaparte aimait plus que tout être au monde et qu'il nous fait voir, après sa capture par les gens de la fourrière, dans un laboratoire, soumis à une vivisection, les yeux suppliants, horriblement muet comme tous les autres chiens préparés avec lui pour des expériences scientifiques, car on lui a au préalable coupé les cordes vocales ? *« Je vis le Christ en lui, je vis le Christ en lui crucifié, je vis le Christ qui me regardait, les yeux pleins d'une merveilleuse douceur. »*

Eh bien ! que les âmes sensibles se rassurent : Phoebus II n'a point du tout subi le sort atroce raconté dans *la Peau :* il s'est éteint dans le lit de Malaparte, à Capri, et son maître lui fit construire devant sa pharaonique villa un mignon monument funéraire où, en passant chaque jour, il jetait une fleur et lançait un amical *« oua oua » In memoriam !*

Reste que *la Peau* est un grand livre cruel, une manière de roman historique aux allures de jugement dernier, un poème sur toutes les prostitutions et abjections du monde, quand, pour sauver sa peau, on la vend à vil prix dans l'avilissement des vainqueurs et des vaincus.

Au milieu du flot sadien de son imagination, brasseur de réalités et de mythes, devançant certains pâles essayistes dans ce qu'il relate – et quelle vigueur, lui ! – sur les *femmenielli* et l'accouchement de ces hommes-femmes (voyez l'admirable chapitre « le Fils d'Adam »), se posant comme le Bonaparte sulfureux de l'empire des lettres, Malaparte a su dire le cœur battant et meurtri de Naples qu'il a justement placé au centre de notre monde, qu'il a injustement montré comme un viscère figé au lieu de voir en lui, à travers saint Janvier et Pulcinella, ces grands mythes vivants et ici oubliés, les pulsations vitales et voluptueuses de toutes nos métamorphoses.

JEAN-NOËL SCHIFANO.

Georges Bataille le sacré et la débauche

Une biographie qui délaisse l'anecdote pour le sérieux

A sa mort, en 1962, Georges Bataille n'est que peu connu. Né à Billom, Puy-de-Dôme, en 1897, bibliothécaire, de santé fragile, il a publié tardivement, à quarante-sept ans, *l'Expérience intérieure*. Une méditation paradoxale, une mystique sans Dieu, prolongée par *le Coupable* – journal ? – puis par un livre de philosophie peu orthodoxe : *Sur Nietzsche ;* un essai d'économie générale pour le moins surprenant, *la Part maudite ;* une étude peu situable, *l'Erotisme* (1957), qu'inspire autant l'ethnologie que la lecture de Sade ; des ouvrages sur la peinture et la littérature, des récits éprouvants, *l'abbé C., le Bleu du ciel*, sans compter les titres publiés sous pseudonymes *(Histoire de l'œil, Madame Edwarda, le Petit) :* une part aussi maigre que maudite de l'ensemble, mais à quoi Bataille doit le peu de réputation, scandaleuse ou fascinée, qu'il connaît.

Une bonne moitié de l'œuvre n'est même pas soupçonnée : neuf volumes, grand format, chez Gallimard, bientôt douze. Le Bataille érotique, pornographique même, pour éviter les malentendus, n'y tient qu'une place réduite, mais essentielle, fondatrice.

On sait aussi qu'il a dirigé ou animé des revues qui comptent dans l'histoire des idées du siècle : *Documents, la Critique sociale, Critique* (qu'il fonde en 1947) : des mouvements : *Contre-Attaque* (1936), le Collège de sociologie ; une société secrète, *Acéphale*. Il a été violemment pris à partie, dès ses premiers écrits, par Breton puis par Sartre, en 1943.

Une nuit d'ivresse, on l'aurait vu danser avec Sartre – il le raconte – dans une sorte de *potlatch* d'absurdité, face à face, et l'on aurait même entendu Sartre lui dire : *« Vous êtes l'être, je suis le néant. »*

Quoi qu'il en soit, son biographe, Michel Surya ne s'arrête aux anecdotes, aux bruits, à ce qui fait les biographies ordinaires, qu'en bas de page.

Les amateurs de piquant, de « vraies » vies, ou même de biographie « à l'anglo-saxonne », peuvent repasser. Le livre de Michel Surya est sérieux et ne va pas à la facilité. Le paradoxe des vies de Bataille est d'ailleurs qu'il n'y a rien d'autre à en dire, en somme, que ce que dit, dans un tout autre sens, l'œuvre, une de celles où se manifeste, écorchée, la volonté de *« tout dire, à quelque point qu'en frémissent les hommes »* (Sade), et où tout reste à découvrir.

De cette œuvre à hauteur d'homme, à hauteur de mort, Surya parle bien, comme il parle bien du sacré et de la débauche, ces deux soleils noirs de la vie de Bataille. Avec une adhésion trop entière parfois, mais comment y couper ? Avec, c'est dommage, de *trop nombreuses erreurs de typographie* qui défigurent souvent son texte bien illustré et complété d'un fort appareil critique (chronologie, bibliographie).

Dans le détail, on peut ici ou là discuter, mais sur des points qui ne touchent qu'à la compétence des spécialistes : les relations avec Breton, le rôle de la poésie pour Bataille ; le doute où le biographe ne s'abstient pas, à propos des rencontres de Bataille et de Colette Peignot par exemple, de 31 à 34 ; ou, plus problématique, le lien de tel personnage, la Lazare du *Bleu du ciel*, à la Simone Weil de la réalité... Mais sur l'ensemble, c'est la matière d'une forte biographie intellectuelle qui est fournie, avec témoignages et documents inédits, ainsi que la construction d'un appareil fantasmatique précis (le père, aveugle et tabétique). Sans rien cacher. Sans compassion ni complaisance. Avec un mélange de mots crus et de réserve nécessaire. Tous ceux qui ont ouvert les yeux – dont Bataille a fait l'histoire – sur ces récits savent la part qu'y prend l'horreur.

Un assentiment à la vie

Surya évite pour autant de nous laisser déporter vers ce que l'œuvre a de noir, vers le pire. Comme Michel Leiris, il rappelle cet assentiment à la vie qui agite constamment Bataille. En un sens, il n'a jamais eu assez d'espoir pour désespérer : l'idée de suicide lui est étrangère. Des soucis d'argent tout du long ; l'amour des femmes et la fascination de la nudité ; l'amitié des peintres (de Fautrier à Picasso, en passant par Ernst, Giacometti, Michaux, Miro et, bien sûr, André Masson, l'ami de toujours, ils seront nombreux à offrir des œuvres pour aider Bataille qui *mourait dans l'indifférence*, démuni ; l'amitié suscitante et profonde, les « entretiens infinis », pour reprendre le titre de Maurice Blanchot, proche depuis 1943, leur rencontre orientant décisivement leurs pensées respectives : Michel Leiris, en premier lieu, Klossowski, Caillois, Queneau, Kojève, Ambrosino, Char, Lacan qu'épouse en deuxième mariage Sylvia Bataille, la ravissante jeune fille d'*Une partie de campagne* (on y voit Bataille, très fugitivement, en séminariste lorgnant sur les femmes, bien sûr), tout est posé avec netteté.



Georges Bataille.

Et les grands débats du siècle (le fascisme, le communisme), clairement retracés. Reste la relation ambiguë entre les événements, les rencontres et ces lignes de force qui tendent l'œuvre jusqu'au point de rupture. L'intérêt de *La mort à l'œuvre* est du moins d'en « problématiser » la question : *« Bataille n'a jamais rien pensé qu'il ne voulût vivre, rien imaginé dont il ne voulût sur lui-même, seul ou avec d'autres, faire l'expérience. »* L'horreur comprise.

Ainsi prend sens, avec ses suppositions et ses zones d'ombre, cette étude où la violence, la dépense et l'érotisme (l'animalité affrontée), sont éclairés par une philosophie politique tout à fait paradoxale : *« Jusqu'à un certain point*, disait-il à Marguerite Duras en 1957, *sur le plan politique, je réclame l'irresponsabilité des fous... Je ne suis pas tellement fou, mais je ne prends pas la responsabilité du monde, dans quelque sens que ce soit. »*

Etranger au dernier point, dans sa vie même, à l'accumulation, à la capitalisation, à la thésaurisation, faisant théorie de la débauche et de la dépense, Bataille se sent *« très seul à chercher, dans l'expérience du passé, les lois ignorées qui mènent le monde et dont la méconnaissance nous laissent engagés sur les voies de notre malheur »*. Plus soucieux de révolte (la passion) que de révolution (la raison), il voit à la fin dans l'anarchisme la plus onéreuse expression d'un désir obstiné de l'impossible.

Lui, dont Heidegger disait qu'il *« est aujourd'hui la meilleure tête pensante française » !* Pour finir, il regarde sa mort le prendre, ce qui lui paraît le plus risible au monde, son esprit se détricoter, les derniers textes, du dernier instant, sont poignants, en gardant au bord des lèvres ce rire tragique et saugrenu qui fut son obsession : *« La réputation de la mort est surfaite, le silence dont je parle est gai... »*

FRANCIS MARMANDE.

★ **GEORGES BATAILLE, LA MORT A L'ŒUVRE, de Michel Surya, librairie Séguier, 559 p., 180 F.**

En novembre 1984 s'était tenu, à Paris, un colloque sur *« Georges Bataille et les ethnologues »*, dont les actes sont à présent publiés sous le titre *Ecrits d'ailleurs*. Textes réunis par Dominique Lecoq et Jean-Luc Lory, avec une introduction de Maurice Godelier. Editions de la Maison des sciences de l'homme (212 p., 85 F.).

Un nouveau mystique

EN 1943, Georges Bataille publie *l'Expérience intérieure* que Jean-Claude Renard relit aujourd'hui comme une « négation du mystère » : *« Je désignerai par le mot* mystère *ce que d'ordinaire l'on appelle Dieu. »* Au nom de la philosophie et de la raison, Sartre l'épingle alors sèchement sous un titre sans appel : « Un nouveau mystique. » Au fond, J.-C. Renard se livre à une opération inversée : au lieu de noter la copie Bataille, ce que faisait le professeur de philosophie, il s'adresse à lui, d'activité poétique à activité poétique. L'auteur du *Dieu de la nuit* a quelques titres à le faire.

Au départ, des présupposés de taille, à prendre ou à laisser : qu'on n'*est* jamais athée, mais qu'on le *devient* ; que dans son expérience, Bataille *« aurait au moins dû »* envisager l'hypothèse d'un sens possible de la mort au-delà d'elle-même, ce qui semble bien contraire à toute son entreprise ; que *l'Expérience intérieure* enfin, peut être lue en faisant abstraction du reste de l'œuvre.

Cette intimité dans le dialogue ne va pas sans rigueur. Après tout, Dieu non plus n'a pas toujours fait dans l'indulgence. C'est que Bataille *« ne semble pas avoir compris »* des choses simples, *« se croit capable de... »*, *« omet de se demander si... »* et, à la fin, *« persiste à raisonner là où la raison échoue »*. Sartre lui reprochait exactement le contraire : de déraisonner (le mot est faible).

A tout prendre, la parole du poète est évidemment plus ajustée que celle du professeur. Mais là où la raison et son contraire se cassent le nez, *l'Expérience intérieure* garde son inquiétante étrangeté. J.-C. Renard, en somme, ne croit pas en Bataille, au sens où il pense que celui-ci ne croit pas en Dieu. Et il le combat amoureusement.

F. M.

★ **L'EXPÉRIENCE INTÉRIEURE, de Georges Bataille ou LA NÉGATION DU MYSTÈRE, de Jean-Claude Renard, Seuil, 128 p., 75 F.**

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Carlo Gozzi, le baroudeur de Venise

★ **MÉMOIRES INUTILES, de Carlo Gozzi. *(Chronique indiscrète de Venise au XVIIIe siècle)*. Traduit de l'italien, préfacé et annoté par Nino Frank (remarquable). Editions Phébus, 604 p., 138 F.**

TOUS les Vénitiens, au XVIIIe siècle, ne sont pas Casanova... lequel, grâce à l'histoire de sa vie — publiée un quart de siècle après sa mort, — nous dresse, entre autres, un tableau des mœurs vénitiennes de son temps. Mais tous les habitants de la Sérénissime vivent de la vie des théâtres : Théâtre San Samuele, San Luca, San Giovanni Crisostomo, Sant'Angelo, San Salvatore, etc., disparus depuis longtemps (la Fenice ne sera construite qu'en 1790...) Et si Casanova, fils d'acteurs, se consacre à une vie autrement spectaculaire, les auteurs ennemis — qui ne sont pas des « jumeaux vénitiens » —, Carlo Gozzi et Carlo Goldoni, *publient*, de leur vivant, des *Mémoires* assez gratinées qui donnent une idée de la vie familiale et « culturelle » du XVIIIe siècle vénitien, juste avant la chute de la glorieuse République de Saint-Marc.

Mémoires inutiles publiés par humilité... Tel est le titre exact et intégral de l'autobiographie du comte Gozzi (1720-1806), commencée en 1780 et éditée en 1798, dix ans après le livre — écrit en français à Paris — de Carlo Goldoni (1707-1793) intitulé *Mémoires de M. Goldoni pour servir à l'histoire de sa vie et à celle de son théâtre...* (1). L'un veut *« servir »*, l'autre se veut *« inutile »...* Blanc contre noir, progressiste contre réactionnaire, le combat de ces deux rivaux-jumeaux homothétiques, qui sont les deux plus grands auteurs de théâtre de leur temps, n'est pas si simpliste qu'on pourrait le penser et nous donne une chronique vivante — non exempte de ragots — de la vie vénitienne et particulièrement du monde du spectacle, tout en traitant de la place du théâtre dans la société. Problème qui est loin d'être résolu aujourd'hui.

Il ne s'agit pas pour nous de prendre parti pour l'un ou pour l'autre, mais de lire ces *Mémoires* comme des documents d'archives pour l'histoire des mœurs, des usages et des loisirs d'une société que nous connaissons visuellement grâce aux œuvres des Tiepolo, Canaletto, Bellini, Guardi. Et aussi de découvrir chez ces mémorialistes des tempéraments qui témoignent d'une personnalité finalement infiniment plus riche et plus passionnante que celle des personnages de leur théâtre.

On sait que, pour la postérité, c'est Goldoni, *le réformateur*, champion du réalisme et imprégné par l'esprit des Lumières, qui a triomphé de Gozzi, le patricien défenseur de la tradition de la *commedia dell'arte* et d'un théâtre du merveilleux, le grand vainqueur à son époque. Le XIXe siècle italien — malgré l'engouement des Romantiques allemands, notamment de Hoffmann, Schiller et même Schopenhauer, — va oublier Gozzi. Nino Frank, auteur d'une traduction savoureuse et d'une remarquable introduction, publiées jadis en Suisse par les Editions Rencontre et propres à redonner vie à Gozzi, remarque qu'en 1970, il n'y avait pas eu de réimpression depuis 1910... Une visite à la Librairie du livre italien de Paris nous confirme l'absence totale sur les rayons de l'auteur *de l'Amour des trois oranges.*

POURTANT, par un de ces paradoxes qui parfois font évoluer et bifurquer les courants de la pensée et de l'art, ce sont les plus grands metteurs en scène soviétiques qui, au nom de la théâtralité et du principe d'emerveillement, vont redonner vie au théâtre de Gozzi au lendemain de la révolution d'Octobre : Meyerhold d'abord, qui publie une revue qu'il appelle *l'Amour des trois oranges*, puis Vakhtangov, qui monte en 1922 au Théâtre d'art une *Princesse Turandot* — qui influencera Bertolt Brecht, — puis Taïrov au Théâtre juif de Moscou. En France, Jacques Copeau, qui va mettre en scène *Turandot*, en 1923, au Vieux Colombier ; puis, bien plus tard, c'est *le Roi cerf* qui lancera André Barsacq ; et il y a quatre ans, le triomphe de *l'Oiseau vert*, monté par Benno Besson, ancien « pensionnaire » du Berliner Ensemble, va faire ressurgir la gloire de Gozzi, que savoure Bernard Dort tout en affirmant que *« le jeu goldonien du théâtre et du monde est tout de même plus fécond que la « fantaisie » de l'académicien vénitien »* (2).

Mais revenons au comte Gozzi et à la vie vénitienne fastueuse et grevée de dettes qu'il nous révèle dans ses *Mémoires inutiles*. Nino Frank le compare à un *« Léautaud à Venise »* : *« Un silencieux qui bavarde intarissablement, la plume bien fourbie à la main. Au pays des baroufs, le plus baroudeur de tous. Pour les procès, il dénombrera lui-même froidement une centaine dont il garde mémoire minutieuse. Quant au théâtre, d'où on le défie, il ramasse un jour le gant, du bout des doigts*, affirme-t-il, *car il crache sur tout, s'agirait-il de ses amours : il se met en amateur à la comédie... »*



IN I DISEGAI DEI MAESTRI : LA SCOLA VENETA (TRUPPO EDOTORIALE FABBRI)

Portrait d'homme par Gian Domenico Tiepolo

IL y a du Don Quichotte et du Cadet Rousselle chez cet homme-là, teigneux et misanthrope, querelleur et vétilleux, mais doué d'une verve — parfois triviale — et d'un humour d'écorché souvent réjouissants.

Bien sûr, on trouve parfois des longueurs dans la minutie avec laquelle, à plus de soixante ans, il évoque sa jeunesse, ses démêlés familiaux notamment avec une belle-sœur qu'il dit atroce, ses myriades de procès, son mépris pour les médecins, ses relations avec les comédiens de la famille de Sacchi (qui avait été *l'Arlequin serviteur de deux maîtres* de Goldoni) et sa passion sans doute platonique pour la vedette de la troupe, la belle Teodora Ricci, qui va le tromper avec un grand personnage du Sénat de Venise, l'infâme Gratarol... De plus, une composition assez arbitraire en trois parties met à part, systématiquement peut-être, la famille, le théâtre, les amours...

Mais cela est de peu d'importance à côté de la description que fait Gozzi de la société qu'il connaît dans une République sérénissime en déconfiture qui vit superbement ses dernières années avant que Napoléon ne l'occupe pour la précipiter dans l'empire des Habsbourg. Il se délecte à trouver un langage plein de sève pour raconter, pour parler de sa ville à travers lui-même. L'égocentrisme lui donne un angle de prise de vues souvent inattendu, où l'humilité semble feinte puisque le ton persifleur et la contemplation narquoise — ce qu'il nomme son *« rire philosophique »*, — ainsi que les nombreuses adresses au lecteur sur le *« risque d'ennuyer »*, ne sont, en fait, que les armes bien fourbies d'une apologie de soi-mêmes.

A la ville comme à la scène, il est la vedette de sa chronique, traitant ses interlocuteurs comme des arlequins ou des polichinelles, attaché avec « humilité » à se donner le beau rôle, notamment dans la guerre qu'il mène contre ses rivaux, Goldoni et l'abbé Chiari, deux *« génie de l'inculte »*, *« pisseurs de dialogues »*, *« une culture mal digérée »*, *« une écriture des plus maladroites, des plus incorrectes et des plus basses »*.

Vedette après Venise, bien sûr, cette cité pleine d'intrigues où les façades des palais cachent la décrépitude de grandes familles obligées de louer des étages à des ferrailleurs ou des marchands d'étoffes, en conservant, çà et là, quelques Titien et quelques Tintoret. Venise, fière de sa culture et de ce que Gozzi nomme *« l'Académie des Ineptes »* (dont il fait partie) ; où la censure — le « Tribunal du Blasphème » — régit les arts et les lettres ; Venise ou le carnaval commence en décembre et où il faut sortir masqué et faire la fête sur ordre du gouvernement. Venise, une lagune, où l'on ne se soucie pas à temps des mouvements qui agitent le monde et où ce dernier doge, Lodovico Manin, élu en 1789, ne se doute pas que la Révolution commence à Paris.

« Les hurlements des rêveurs qui vantaient « liberté, égalité, fraternité » nous ont rompu les oreilles : quant à ceux qui ne rêvaient point, il leur a fallu feindre de rêver, afin de protéger leur honneur, leurs biens, voire leur vie », écrit Gozzi à la dernière page de ses Mémoires alors que s'est effondré l'*« aimable rêve d'une démocratie organisée et durable »*.

Gozzi tient compte des contingences. Sans cesser de persifler. *« Mais mon imprimeur m'arrête : il prétend que je veux sa ruine. Je laisse donc aux historiens graves et véridiques de l'avenir le soin de raconter ce que nous avons bien vu. Nous sommes aujourd'hui le 18 mars 1798* (un an après le traité de Campio Formio) *et je mets le point final à mes Mémoires, afin de ne pas réduire mon imprimeur à la mendicité. J'ai soixante-dix-huit ans et je ne suis pas encore mort. »* Mais la *commedia dell'arte*, elle, est définitivement morte.

★ **Parmi les ouvrages récents (ou récemment réédités) sur la République de Venise, signalons, outre l'excellent travail de l'économiste Frederic C. Lane traitant du « nerf de la guerre » et du négoce : *Venise, une République maritime.***

(Flammarion, 1985) :

— *Histoire de Venise*, par John Julius Norwich, un travail érudit et passionné (Payot, 1987).

— *Se perdre dans Venise*, une merveilleuse promenade dialoguée entre René Huyghe et Marcel Brion (Arthaud, 1986).

Et surtout : l'étude sur la curiosité et sur le rôle capital des collectionneurs dans le goût de la postérité et, incidemment, dans la constitution des catalogues des musées : *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris-Venise : XVIe-XVIIIe siècle* (Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1987).

(1) Mercure de France, 1982.

(2) Voir dans *le Monde* daté 20-21 février 1983 : *Goldoni le bourgeois contre Gozzi l'aristocrate*, par Bernard Dort.

(3) Dans *Un jeune homme de Venise*, de Claude Michel Cluny (Denoël, 1966), un roman dans le XVIIIe siècle vénitien, on trouve, parmi d'autres, un beau portrait de Gozzi *« à la longue figure »* qui proclame : *« Ecrire pour manger, c'est vivre pour travailler, donc souffrir et vivre mal. »*

« Trois visions de la réalité brésilienne

Le Nord de Josué Montello et de Rachel de Queiroz le Sud d'Oswaldo França Junior.

VENUS du cœur de l'Afrique, les *« tambours noirs »* rythment une part de l'histoire brésilienne. La nuit dans laquelle ils résonnent n'est pas lointaine, abstraite ou mythique. Elle est ce tout proche passé qui touche et hante le Brésil moderne, qui est comme son enfance.

Aussi fort, aussi religieusement que les cloches des églises, ils appellent, ces tambours noirs, le lent et douloureux cortège des millions d'esclaves africains qui ont fait vivre le Brésil jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle — l'esclavage ne fut aboli qu'en 1888. Ils ont contribué à former l'identité plurielle, riche et infiniment complexe (1) de la société brésilienne.

Le roman de Josué Montello ramasse et symbolise ce passé ; il le convoque dans l'existence de Damien, la très belle figure centrale du livre, un Noir octogénaire, ancien esclave. Son existence est à la fois derrière lui, dans sa mémoire, et devant lui, dans la personne de cet arrière-arrière- petit-fils dont il part faire la connaissance d'un bout de la ville — Sao-Luis-de-Maranhao, au nord du pays, à l'autre.

La vie de Damien est à l'image de celle des esclaves, ses parents, ses frères : une lutte pour la liberté. L'affranchissement n'a été que le premier pas. Il faut ensuite découvrir, à travers les humiliations, les ambiguïtés aussi, le chemin de cette liberté, conquérir ce qu'on ne vous a que concédé...

Cet enfant que Damien rencontre au terme de son périple symbolique n'est *« pas noir, mais tout brun, comme un bon Brésilien »*. La remarque n'est pas seulement cocasse, elle révèle une vérité, récuse le simplisme des bons sentiments, dessine l'avenir : *« En même temps que se diluait ainsi, d'une génération à l'autre, le sang noir dont lui était si fier, s'estompait le ressentiment de l'esclavage. »*

Diplomate, écrivain reconnu, spécialiste de Stendhal (2), Josué Montello a su contourner dans ce grand et généreux roman les schémas du récit historique, social ou mythologique. Mêlant savamment ces modèles sans subir leur contrainte, il a construit un roman réellement moderne, qui se lit comme un grand roman du dix-neuvième siècle.

∴

A la grande fresque polyphonique, riche en couleurs et en thèmes, des *Tambours noirs*, répond la voix unique, monocorde de *Jorge, un Brésilien* — selon le titre original du roman d'Oswaldo França Junior, plus adéquat et plus explicite que celui choisi pour la traduction française : *Jorge le camionneur*.

Jorge, le narrateur, l'unique voix du livre, raconte l'odyssée de huit camions chargés de maïs qu'il conduit à travers les routes défoncées, *détruites par la pluie*, du Minas-Gerais jusqu'à Belo-Horizonte, la capitale de l'Etat. Odyssée modeste, sans éclat, vécue au plus près de la réalité sociale, humaine de cette partie du Brésil, le Minas, terre du baroque, des mines, d'or puis de fer, terre de violence et de révolte...

Jorge dirige la petite troupe des camionneurs. Il est le plus dur, le plus déterminé à la tâche, ingénieux, entreprenant, taciturne, violent parfois, surtout avec les femmes. Mais en lui nulle révolte, nul recul à l'égard d'un ordre dont il est à la fois l'un des rouages et l'une des victimes.

La parole du narrateur — un Brésilien... parmi des millions d'autres (décidément, il fallait conserver le titre original !) — n'est cependant pas celle de la soumission. A travers ce soliloque qui, à l'image de la pluie inondant, liquéfiant le paysage, ne cesse de raconter, ne cesse de vivre la réalité, s'affirme une force vitale, une volonté farouche.

Dans l'âpreté, dans la précarité de l'existence, l'émotion se confond avec le constat, qui se suffit : *« C'était une nuit claire, et depuis le camion j'ai regardé cet homme avec sa lampe à la main, qui marchait en direction de sa maison, lentement, pieds nus et à moitié courbé comme s'il avait mal au ventre. J'ai regardé et j'ai eu l'impression de voir un enterrement. »*

La technique narrative employée par l'auteur — qu'il n'a pas inventée mais qu'il applique ici avec rigueur et efficacité — lui permet de dépasser les limites étroites du réalisme, sans tomber dans l'artifice. Né en 1936, découvert par Guimaraes Rosa (c'est une référence) et par Jorge Amado, qui signe la préface de *Jorge le camionneur*, Oswaldo França Junior a écrit une dizaine d'autres romans. Souhaitons, après celui-ci, en voir bientôt d'autres traduits en français.

∴

Après le Minas-Gerais au sud, nous voici à nouveau au nord, dans le sertao nordestin. Ici, l'imagerie joyeuse et réductrice d'un Brésil chantant et dansant ne peut plus tenir. Ici, la pluie, l'eau sont des bénédictions, des obsessions : paysage *« gris comme les cendres d'un foyer »*, *« terre désolée »* où *« ne subsistait pas la moindre feuille sèche ; et les arbres noirs et agressifs étaient comme des arêtes de pierre contre le ciel »*.

L'Année de la grande sécheresse a été écrit et publié en 1930 par Rachel de Queiroz, alors âgée de vingt ans. C'est le récit concentré et épuré des conséquences désastreuses des conditions climatiques de l'année 1915 — que les Brésiliens désignent simplement par le mot *o qinze*, titre original du livre. Ce court roman, très populaire au Brésil, où il a connu plus de trente rééditions, n'a été traduit en français qu'à la fin de l'année dernière (3).

Avec une grande économie de moyens, Rachel de Queiroz a su, dans ce livre, donner au récit réaliste une dimension poétique et au régionalisme une mesure universelle. Elle a écrit le très sobre chant de la pauvreté et du malheur. Il faut lire cette plainte des hommes et des femmes du sertao à laquelle l'écrivain a prêté sa voix, *« ombres vaincues par la misère et par le désespoir qui traînaient leurs pas inconscients dans l'ivresse ultime de la faim »*.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **LES TAMBOURS NOIRS *(Os Tambores de Sao Luis)*, de Josué Montello, traduit du portugais (Brésil) par Jacques Thiériot, Marie-Pierre Mazeas et Monique Le Moing, Flammarion, 516 p., 145 F.**

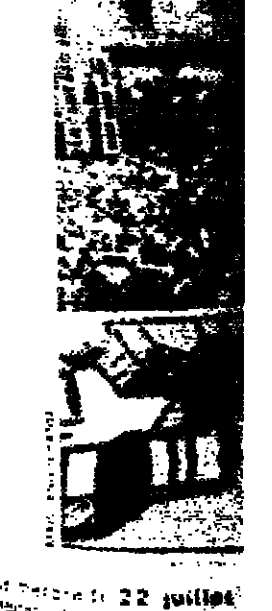
★ **JORGE LE CAMIONNEUR *(Jorge, um Brasileiro)*, d'Oswaldo França Junior, traduit du portugais (Brésil) par Jacques Thiériot, préface de Jorge Amado, Actes Sud, 262 p., 89 F.**

★ **L'ANNÉE DE LA GRANDE SÉCHERESSE *(O Quinze)*, de Rachel de Queiroz, traduit du portugais (Brésil) par Jane Lessa et Didier Voïta, Stock, 142 p., 37 F.**

(1) Le grand livre de Gilberto Freyre — qui vient de mourir (*le Monde* du 21 juillet), — *Maîtres et esclaves*, publié au Brésil dans les années 30, reste l'ouvrage essentiel pour comprendre la *« formation de la société brésilienne »* (Gallimard, collection « Tel »).

(2) Outre un essai sur Stendhal (Seghers, 1970), un autre roman de Josué Montello, *les Tribulations de Mr Severino* a été traduit en français. (Editions maritimes et d'outre-mer, (1981).

(3) Deux autres romans de Rachel de Queiroz ont été traduits en français chez Stock : *Dona, Doralina* (1980) et *Jean Miguel* (1984).



Avignon

La dernière représentation du Soulier de satin a eu lieu. Désormais, c'est la danse qui va occuper la cour d'honneur. Le théâtre, qui inspire Aillaud et Arroyo, peintres devenus scénographes, se déplace au cinéma, fait voyager la musique entre Bali et la France. Les pays de l'Est non plus n'ignorent pas Avignon. La Hongrie par exemple. Là-bas, on s'intéresse à notre théâtre.

« Faust et Rangda »

Carpe ou lapin, sauce musique

Derniers tours de piste pour le spectacle-rencontre, occidental et balinais, musical et théâtral, mythologique et drôlatique, concocté en deux ans d'aventure par une poignée de musiciens français et la troupe d'acteurs-danseurs-instrumentistes du « roi » de Saba.

Trois mois après sa création sur le parvis d'un temple hindouïste indonésien, voici *Faust et Rangda* en Avignon, au Cloître des Célestins ; au ciel, les mêmes étoiles esquissant un clin d'œil ; sur scène, le même improbable dialogue, absurde et follement complice à la fois, entre un art traditionnel du bout du monde et le post-modernisme hilare d'une bande de tambourineurs en roue libre. D'eux — fauteurs de troubles sonores toujours sur la brèche — tout est parti, et de cette furieuse envie que partage tout percussionniste moderne de s'en aller traîner ses baguettes au paradis terrestre, version rythmique ; d'où s'ensuit cette folle rencontre entre une vingtaine *d'artistes-paysans scrupuleux et* le moins orthodoxe de nos compositeurs : Georges Aperghis, le grand maître de l'ATEM de Bagnolet et du théâtre musical contemporain en France, rien moins.

Un générique insensé, mais où le contact se fait aussitôt entre fabricants éprouvés de sons et de gestes : mythologues-praticiens d'un côté, concocteur de spectacles « totaux » de l'autre. L'essentiel étant que pour tous la note frappée ni le pas de danse ne sont une fin en soi, mais un matériau. Des artisans virtuoses et curieux confrontent leurs techniques : les gens de Saba, adossés à une tradition prestigieuse et vivante, abordent la bizarre expérience sans plus de complexe que nos trois Pieds Nickelés de la percussion d'avant-garde. Et Aperghis est assez fasciné par l'art complexe du *gamelan* balinais — et assez méfiant vis-à-vis de cette fascination même — pour se lancer au débotté dans l'écriture d'une formidable partition pour les deux ensembles.

Elle est là, on l'entend et surtout on la voit, tressée comme un réseau de regards en travers de la scène, entre le splendide et massif carillon oriental, à droite, et l'impénitent bric-à-brac sonnaillant, agité en face par un trio de virtuoses mal léchés. Aux uns, Aperghis a demandé bribes et passages de tout leur répertoire dramatique ; aux autres, il confie un génial fatras de séquences disparates, cris, bavardages, persiflages du bêtisier sonore occidental et transpositions des schémas rythmiques balinais. A tous ensemble, enfin, il a suggéré quelques collisions, croisements peu ou prou balisés, jeux de questions-réponses et francs coq-à-l'âne, et surtout, de s'amuser chaque fois que possible.

Parfaite osmose

Inspiration totalement lumineuse que celle-là. Elle transforme illico la laborieuse confrontation qu'on croyait deviner en une intarissable *partie de colin-maillard musical*, le face-à-face glauque et glacé en un truculent charivari. Une chimère, soit, innommable aboutissement de manipulations génético-culturelles contre nature — mais dont la robe et la démarche (sinon la taille et l'anatomie) conservent miraculeusement le meilleur de deux hérédités.

Ni collage ni surimpression plate, c'est à la parfaite osmose d'un acte d'amour fou que se prêtent la verve *joviale d'Aperghis et ses interprètes* et la magique élégance du *gamelan*, l'ingéniosité cocasse des uns et l'exotisme intelligent des autres, sans pédanterie ni hiératisme nulle part.

Se fût-il arrêté là, on embrasserait Aperghis. Hélas ! l'homme de spectacle en lui ne sommeillait que d'un œil, bientôt rouvert et qui croit apercevoir dans la mythologie du cru de troublantes correspondances avec le mythe faustien, là où il n'y avait que sa propre vieille lubie. Qu'à cela ne tienne : le temps de déguiser Méphisto (Murray Grönwall) en planteur hollandais, on lui colle pour partenaires la terrible Rangda, incarnation du mal absolu (et incarnée par le roi de Saba lui-même, Gede Raka, seul doté d'un *karma* inoxydable), le doux dragon-basset Barong et, à l'étage, Shiva dans le rôle de Dieu ; quant au magicien Faust (André Wilms), il convoquera une adorable nymphette dansante en guise d'Esprit de la Terre, se fera initier à la jeunesse éternelle par un sorcier typique et finira flanqué d'un Faust junior inspiré d'Arjuna, avant d'être ravi au paradis à la mode indonésienne, sereinement.

On passe sur la justesse approximative du procédé. Plus difficilement sur le contresens gênant entre la tonalité tragique du drame et la salubre jovialité de la musique dont il est flanqué. De justesse sur la lisibilité d'un fil narratif si entortillé (heureusement, on a prévu en dernière minute de fournir au public un synopsis imprimé). Plus du tout sur le découpage insensé du texte confié aux deux acteurs. Et, faisant le compte des méprises, on excuse pour vice de forme la mise en scène claudiquante d'Alain Milianti, chargé après coup de faire prendre une greffe sans espoir, les errements de registre d'un Méphisto flottant entre grotesque et perfidie, et surtout l'absolu naufrage d'un Faust irrémédiablement hors contexte, raisonnant comme un bachelier sous amphétamines au milieu de ce carnaval surnaturel.

Heureusement, les deux clowns traditionnels *penasar* (qui résument en balinais courant le sanscrit de Shiva, le vieux javanais des esprits et, ici, le français de l'homme et de son démon), l'Esprit de la Terre, l'affreuse Rangda et l'attendrissant Barong sont les vraies vedettes du volet dramatique, évoluant avec grâce et naturel dans les conventions de leurs rôles classiques face aux Occidentaux empêtrés dans leurs impossibles embûches.

Autant la face balinaise de l'ensemble s'en tient, lisse et compacte, à sa propre conception homogène du spectacle tout-en-un (de la fabrication des masques au jeu orchestral, chacun sait tout faire), autant l'aperghienne trahit partout son déséquilibre — la musique avant tout, le geste, le verbe et le reste hâtivement scotchés dans les interstices ou en marge comme autant de sous-titres ou de panneaux de commentaires... mais provenant, de toute façon, d'un autre film !

Moins du théâtre musical, en somme, qu'un (fabuleux) concert artificiellement mis en scène, et dont le vrai mode d'emploi n'est pas celui suggéré au public par le synopsis de la brochure : mieux vaut tout oublier de Faust, du texte et du récit, n'y voir qu'un maladroit prétexte et, sans plus chercher la tragédie, s'abandonner à la fête musicale qui bat son plein.

DANIEL DE BRUYCKER.

★ Cloître des Célestins, jusqu'au 27 juillet. Egalement le 26 juillet sur France-Culture, de 14 heures à 15 heures et de 22 heures à 24 heures.

L'exposition Aillaud-Arroyo

Chapelle ardente

Rien de moins « décoratif » que les décors d'Aillaud et d'Arroyo. Leurs scénographies ont la force et l'évidence des allégories justes. L'exposition qui leur est consacrée au Palais des papes est à l'unisson.

Quand plus rien ne reste de la représentation théâtrale — ni le corps de l'acteur et sa parole, ni la lumière, — le décor, les costumes, on le sait, sont défroques de morts et donnent des cauchemars aux *commissaires d'exposition*. Avec Gilles Aillaud et Edouardo Arroyo, la difficulté s'aggrave encore : ces deux peintres, catalogués dans les années 70 du côté de la « figuration libre » laissent derrière eux peu de traces de leur travail pour le théâtre : une esquisse, un dessin, une affiche tout au plus. En ce sens, l'exposition organisée par Brigitte Hedel-Samson est exemplaire.

Mise en espace

Jacques Gabel, l'homme qui a écorché à vif la pierre de la chapelle des Pénitents blancs où David Warrilow joue *l'Hypothèse* de Robert Pinget a « mis en espace », avec la complicité des deux intéressés, quelques traces, mais surtout des signes qui permettent d'éprouver, plus que de regarder, cette étrange densité de l'air, de la couleur et de la lumière qui ont habité les spectacles *scénographiés par Aillaud ou Arroyo*, parfois par les deux ensemble. Pour Jean-Pierre Vincent, Jean Jourdheuil, Claude Régy, Bernard Sobel, mais surtout pour Klaus Michaël Grüber, metteur en scène de *« Bérénice »* à la Comédie-Française, du *« Récit de la servante Zerline*, avec Jeanne Moreau.

Autant avancer tout de suite le seul reproche que l'on puisse formuler à l'encontre de cette exposition : elle est d'un minimalisme certes superbe, mais antipédagogique au possible. Le visiteur non initié est abandonné à son sort. Sans repères aucun. A chacun d'identifier, selon ses références, le visage de Bruno Ganz ou celui de Gérard Desarthe, le nom de l'auteur des *Bacchantes* ou de *Sur la grand-route*. Mais on aime ce parti pris un peu brut où seuls la pierre, le bois et la lumière imposent leur présence. Sur des stalles de chêne, des photographies sont posées, en documents, repères. Mais les bleus et rouges de la *Cenerentola* (Paris, 1986, Rossini/Grüber/Arroyo) claquent comme dans un conte de fées violent. Et l'arbre, sur le rideau de lumière du *Roi Lear* (Berlin, 1985, Shakespeare/Grüber/Arroyo) a la beauté du rocher sur le sable d'un jardin zen.

Le décor des *Bacchantes* (Berlin, 1974, Euripide/Grüber/Aillaud et Arroyo) et celle de *Faust Salpêtrière* (Paris, 1975, Grüber/Aillaud et Arroyo) ont été reconstitués dans des forteresses de bois clair. On regarde à l'intérieur par des meurtrières qui rendent le visiteur à son état de spectateur solitaire et voyeur. Et l'on perçoit la force impressionnante de ce travail allégorique où la réalité donnée fait confiance à notre imaginaire. Pour les *Bacchantes*, un salon étrange, avec des boiseries blanches, un ventilateur lourd brassant l'air et, gisant au sol, une tête de taureau noir. Pour *Faust Salpêtrière*, une chapelle ardente où une cascade de verres remplis de vin rouge tient lieu d'ex-voto. Ou encore un amas chaotique de chaises de sacristie surmontés d'oiseaux à l'envol figé dans un pain très charismatique.

Sur deux tables de réfectoire monacales, Aillaud et Arroyo ont disposé en vis-à-vis objets et dessins ayant trait à leur travail d'écriture pour le théâtre. Arroyo, l'auteur de *Batnam*, créé en 1986 par Grüber, à Munich, a sorti de sa collection personnelle lettres, livres, et gants de boxe. Il est fasciné, de longue date, par cet art de combat. Du côté de Gilles Aillaud, le peintre du règne animal, l'atmosphère est tout autre : un dessin, reproduction, de mémoire d'une nature morte avec poules, et une maquette de Delft, d'après *la Vue de Delft* » de Vermeer, héros de sa pièce (1) crée au théâtre de la Bastille en 1984, dans une mise en scène de Jourdheuil et Peyret, et des décors de Nicky Rieti.

L'exposition du Palais des papes *est un petit pan de l'histoire du théâ*tre, mais aussi de l'amitié, de la complicité, une chose très simplement humaine.

ODILE QUIROT.

(1) *« Vermeer et Spinoza »*. Editions Christian Bourgois.

Décalage horaire


MARC ENGUERAND

Le mercredi 22 juillet à 9 heures, les deux grandes figures baroques en faux bois d'église qui remplacent le rideau de scène, une dernière fois se rapprochent, glissent l'une vers l'autre sur toute la largeur du plateau, manipulées de dos, du côté charpente en contreplaqué, par les machinistes, gris sous le soleil déjà chaud : c'était la dernière représentation du *Soulier de satin* à la Cour d'honneur. L'intégrale : douze heures.

Une dernière fois, Didier Sandre retire à la hâte l'appareil qui torture sa jambe pour faire boiter son personnage. Il se retourne, salue. Tous ensemble, les acteurs saluent, encore et encore. Un spectateur crie « bis » en rigolant sans méchanceté. Une façon de remercier avec une plaisanterie.

Tout en haut, aux dernières galeries, à hauteur des gargouilles, la vision est impressionnante : les fauteuils rouges, les sacs de couchage disséminés dans les travées, les milliers de mains levées qui applaudissent à l'unisson. Une telle harmonie, une telle excitation, on croirait un Woodstock culturel. Il ne manque que la petite flamme des briquets.

C'était très chic d'être là pas forcément pour toute la représentation, mais pour le dernier salut. Les acteurs semblent ne plus rien voir. L'épuisement et aussi la conscience d'avoir vécu une expérience exceptionnelle. Pas absolument nécessaire, sans doute : un luxe. Ce n'est pas seulement la durée de la performance qui compte. Certains, qui ne sont ni Vitez ni Claudel, ont essayé... Il faut savoir donner au superflu la qualité de l'indispensable.

Vitez sait. Comme il a su réussir du premier coup son expérience « théâtre film » avec Hugo Santiago tournant cette *Electre qu'il a mise en scène* il y a deux ans, à Chaillot. Hugo Santiago a filmé les mêmes acteurs dans le décor même de Yannis Kokkos et les éclairages de Patrice Trottier — dans l'obscurité d'une maison qui se protège du jour, de la vie, et se ferme sur ses fureurs mortelles. Comme on ne voit pas le cadre de scène, l'espace paraît sans limite, intemporel. D'aujourd'hui, de toujours. La caméra saisit les *personnages dans des moments* essentiels. On écoute, on regarde sans reprendre son souffle. Evidemment, la pièce est indéniable. Mais c'est peut-être la première fois qu'on retrouve une même force d'émotion sur un spectacle au théâtre et au cinéma.

Electre a ouvert la série des films-théâtre réalisés avec l'INA et la Sept. C'est dur pour les autres de passer après. On sort de là, on est sonné. L'histoire des Atrides ne laisse personne indemne. Brusquement, la fatigue se fait sentir. Les survivants de l'intégrale, blafards, semblent flotter en plein décalage horaire. Pierre Mauroy en costume gris, Jack Lang en blaser bleu, Michel Guy sans cravate, Jack Ralite en col ouvert se croisent sans se voir au cocktail offert en l'honneur des musiciens balinais qui vont jouer *Faust et Rangda* au Cloître des Célestins. Mais on remarque surtout des chanteuses russes en jupons fleuris.

C'est un jour curieux, un jour charnière, un entre-deux. Quelque chose a pris fin avec le dernier salut du *Soulier de satin*. A peine le dernier spectateur parti, à peine le dernier café était-il servi sur la place de l'Horloge, que le soleil se cachait, les nuages occupaient le ciel.

COLETTE GODARD.

De Budapest à Avignon

Anna Lakos et l'amour du théâtre français

De son amour du théâtre français, Anna Lakos a fait son métier. Hongroise, elle travaille à l'Institut du théâtre de Budapest, pour faire connaître nos auteurs d'hier et d'aujourd'hui.

« Il s'appelait Nandoz Szavai, *se souvient Anna Lakos, jeune femme brune, petite, discrète.* C'était notre professeur de français, un traducteur célèbre en Hongrie et très séduisant. Amoureux de la culture française. Avec lui, nous avons découvert Molière, Rousseau mais aussi Sartre et les existentialistes. Un jour, la Comédie-Française est venue à Budapest. Il en a profité pour inviter dans notre lycée un comédien de la troupe qui nous a lu les *Fables* de La Fontaine. Cette lecture m'a marquée très profondément. J'ai depuis un amour de la langue française et de votre culture qui ne s'est pas démenti.

» Dès cette époque — la fin des années 60 — j'ai aussi appris avec ce professeur l'art de la traduction. Des études que j'ai continuées à la fac de lettre. C'est là, en 1968, que j'ai rejoint l'Ensemble Universitas, un groupe de théâtre dont le rôle dans la vie culturelle à Budapest était important. Il organisait des spectacles, des débats, des projections de films, des lectures de poésie.

» C'est par lui qu'a vraiment commencé en Hongrie la recherche théâtrale. Alors que les grandes institutions présentaient des spectacles souvent forts, réalistes ou naturalistes, mais toujours assez traditionnels, l'Ensemble Universitas était un vrai lieu de recherches pour les jeunes metteurs en scène, tel Jozsef Ruszt qui a fait là des créations marquantes pour toute ma génération.

» J'ai essayé de jouer mais ce n'était pas terrible. Pourtant, cela m'a permis de faire l'apprentissage du travail de l'acteur. J'ai appris aussi à construire des décors, réaliser des costumes. Surtout j'ai collaboré, en tant qu'assistante, avec différents dramaturges. Aujourd'hui, même si l'Ensemble n'a plus le même rayonnement, on retrouve dans toutes les troupes, toutes les familles d'acteurs, de metteurs en scène et de dramaturges, des gens qui sont passés par là.

» Après avoir enseigné le français, j'ai rejoint il y a deux ans l'Institut *hongrois du théâtre, créé dans les* années 50 par Férenc Hont. Ma tâche est de faire connaître le théâtre français, de répertoire et contemporain, et l'actualité de la dramaturgie de votre pays. Par plusieurs moyens.

» Nous disposons d'une revue qui rassemble des reportages et des analyses critiques sur la création théâtrale dans le monde entier. Je m'occupe, moi, des pays francophones. Je vois des spectacles, j'écris des comptes rendus *mais je lis* aussi ce qu'écrivent les metteurs en scène. Tout récemment, j'ai ainsi traduit pour notre revue les deux textes écrits par Roger Planchon pour *l'Avare* et *George Dandin*.

« Elvire Jouvet 40 »

» Nous développons aussi les collections de notre bibliothèque où sont rassemblés les pièces contemporaines ainsi que les ouvrages qui leur sont consacrées. Enfin, j'essaie d'arracher des mains des metteurs en scène, toujours très réticents, les vidéo-cassettes de leurs spectacles. C'est très important pour nous dans la mesure où, si nous pouvons quitter formellement la Hongrie sans problème, le coût de la vie dans les pays étrangers est terriblement dissuasif et rend les déplacements difficiles.

» Cependant, si je trouve une bonne pièce, significative de l'actualité française et qui peut avoir une résonance particulière pour les Hongrois, je la traduis. Ainsi, à l'occasion de sa présentation à Budapest, *sous l'égide de l'Institut culturel* français avec qui je travaille beaucoup, j'ai traduit *Elvire Jouvet 40*. Pour parler d'Avignon, je me suis beaucoup intéressée à la pièce *Y'a bon Bamboula*, de Tilly, un auteur qui peut conquérir les Hongrois. Peut-être en ferai-je une traduction.

» Le théâtre français passionne les Hongrois. Ainsi Jean Vilar, Gérard Philipe font-ils partie de notre mythologie. Ils ont été rejoints désormais par Roger Planchon, un *homme très important pour les pro*fessionnels de mon pays. Antoine Vitez, Ariane Mnouchkine, Patrice Chéreau et Peter Brook. Si Berlin est devenu le rendez-vous de théâtre le plus important pour nous, Avignon demeure le plus historique et aussi le plus rafraîchissant.

» C'est aussi pour moi l'occasion de piocher des idées, de rencontrer beaucoup de monde et d'essayer de faire mieux connaître le théâtre hongrois. Nous disposons de plusieurs *lieux de créations considérables* comme le théâtre Katona-Jozsef qui sera l'invité, en mars prochain à Paris, du théâtre de l'Europe de Giorgio Strehler. Avignon, c'est un pont entre nos deux cultures. J'aimerais pouvoir le franchir chaque année. »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

Culture

Création à Montpellier d'un opéra de Donizetti

« Poliuto » le maudit

Sans stars à l'affiche, Montpellier a ressorti des archives le Poliuto, *de Donizetti. L'ouvrage, réputé inchantable, a été donné le 18 juillet, cent quarante ans après sa première italienne. Un opéra qui semblait condamné dès sa naissance.*

A l'époque où Bellini et Donizetti faisaient figure de musiciens d'avant-garde, le ténor Adolphe Nourrit était la coqueluche de Paris. Sa voix souple, son chant subtil perpétuaient l'âge d'or du bel canto. Il régnait sans partage sur notre Académie nationale de musique, lorsqu'un rival, Gilbert Duprez, vint prendre sa place dans le cœur des mélomanes. La voix de Duprez était aussi éclatante que celle de Nourrit était douce, et ses contre-ut lancés à pleins poumons faisaient paraître timides et démodés les aigus « en fausset » de l'idole déchue.

Désespéré, Nourrit s'exila en Italie, patrie du beau chant. A Naples, en 1830, Donizetti composa pour lui un *Polyeucte*, rebaptisé *Poliuto*, inspiré de la tragédie sacrée de Corneille. C'était un très beau cadeau que ce rôle de saint et martyr. Toutes les nuances du chant, de l'élégie à la passion, y étaient sollicitées. Il n'était jusqu'à l'héroïne féminine, Pauline, qui pour une fois ne s'effaçât devant le « primo uomo ». Mais la censure napolitaine vit d'un très mauvais œil le mariage sacrilège de l'opéra et de la religion : Donizetti, qui n'attendait que cette occasion pour partir à la conquête de Paris, retira son ouvrage, en fit traduire le livret par Eugène Scribe, et adapta la partition aux canons du grand opéra à la française, dans la lignée de Mayerbeer et Halévy. Rebaptisé *les Martyrs*, *Poliuto* connut une honorable carrière, étayée par le succès personnel de... Duprez. Nourrit n'eut pas à subir cet affront suprême : un mois plus tôt, il s'était jeté par une fenêtre de son hôtel napolitain.

Pendant plus d'un siècle, *Poliuto*, créé à la sauvette à Naples en 1848, dormit, comme la plupart des ouvrages de Donizetti, d'un sommeil qui s'annonçait éternel. On ne savait d'ailleurs plus apprécier cette musique, et les chanteurs formés à l'école vériste n'avaient que faire des raffinements comparés de Nourrit et Duprez.

Puis vint Maria Callas, qui réinventa le chant romantique, avec ses douces cantilènes, ses vocalises vertigineuses et ses couleurs infinies. En 1960, pour son retour à la Scala, après deux années de crise vocale et d'idylle tapageuse, la « diva assoluta » choisit *Poliuto*.

A ce stade de sa carrière, le rôle de Pauline, qui rejoint dans le martyre un époux qu'elle n'a su aimer d'un amour terrestre, lui allait comme un gant : point d'aigus fulgurants ni de pyrotechnie hasardeuse, mais une superbe ligne mélodique et un personnage à la mesure de la tragédienne qu'elle était.

En dépit de la défection de Luchino Visconti, qui avait renoncé à mettre l'œuvre en scène pour protester contre la censure dont était victime son film *Rocco et ses frères*, le spectacle fut un événement et contribua à remettre en lumière un ouvrage qui, sans posséder l'« aura » d'*Anna Bolena* ou de *Lucia di Lammermoor*, est l'un des plus soignés du compositeur.

Soutenue par le solide et sonore Franco Corelli, la Callas prouva à une salle composée par Aristote Onassis et Grace de Monaco qu'elle était toujours digne de sa légende. L'enregistrement qui nous reste de cette soirée (1) témoigne de l'amoindrissement de ses moyens vocaux, mais surtout de l'avance stylistique qui la sépare de ses partenaires masculins, tant il est vrai que la « Donizetti renaissance » a gagné les femmes longtemps avant les hommes.

Il y a même, si l'on s'en fie à la création française du *Poliuto* « italien », donnée en version de concert au Festival de Montpellier, un certain nombre de chanteurs que cette petite révolution n'a pas encore effleurés.

Seule Maria Dragoni, qui remplaçait Olivia Stapp originellement prévue, semblait avoir une idée des phrasés, des respirations, des colorations requis. Mais sa technique sommaire et son obstination à imiter Callas (ce qui n'a, jusqu'ici, réussi à personne) l'ont empêchée de réaliser pleinement ses intentions.

A ses côtés, le jeune ténor philippin Noël Velasco (remplaçant, lui, Raimondo Mettre) et le baryton espagnol Vincente Sardiniero ont confondu sans vergogne Donizetti et Mascagni, avec, pour seule ambition, celle de faire crouler le plafond de l'Opéra.

Cyril Diederich, qui dirigeait « son » Orchestre philharmonique de Montpellier, a exaspéré les contrastes dynamiques et traité pour sa part Donizetti en précurseur de Verdi. Au moins a-t-il su imprimer à ses troupes et à l'excellent chœur yougoslave Branco Krsmanovic un élan qui a rendu justice au frémissement intérieur de l'ouvrage.

FRANÇOIS LAFON.

(1) Deux disques compact Hunt Productions : 2 HUNTCD 520.

« Psyché » de Lully au Festival d'Aix-en-Provence

Les conquêtes de Louis XIV

Complétant la vocation mozartienne du Festival d'Aix-en-Provence, Louis Erlo s'attache depuis 1982 à l'illustration de l'opéra classique français. Le triomphe de Psyché, *mis en scène par Jean-Claude Penchenat et dirigé par Jean-Claude Malgoire, en est l'éclatante confirmation.*

Molière avait été le maître d'œuvre de la première *Psyché*, en 1671, une « tragédie à machines », dont il avait écrit les textes (alors récités) avec l'aide de Pierre Corneille, Lully composant la musique du prologue et des divertissements chantés sur des paroles de Quinault en 1678 (donc deux ans après *Atys*). Privé de ce dernier, qui était son habituel librettiste, à la suite d'une cabale, Lully décida de faire de *Psyché* une tragédie lyrique en gardant tous les divertissements ; mais Molière étant mort, Pierre Corneille retiré, il lui fallut commander un nouveau livret à Thomas Corneille, qui lui fournit des vers bien inférieurs, hélas ! à ceux de Quinault.

L'esprit de Molière subsiste cependant dans la structure même de la pièce, dans le mélange des genres, où voisinent la tragédie pure, le comique burlesque, la satire des mœur et les pompes mythologiques, le tout assaisonné de nombreux ballets, qui diluent l'intérêt dramatique.

Un jeu succulent de miroirs

Cette jeune fille, la plus belle que la Terre ait portée, éveille la jalousie de Vénus. Mais l'Amour même, Cupidon, fils de Vénus, s'est épris de Psyché ; seule la curiosité de celle-ci, avide de connaître le vrai visage de son glorieux amant, peut les séparer, et la déesse s'y emploie par des traquenards d'entremetteuse indignes d'elle. Jupiter alors intervient, car « *l'Amour furieux sème partout la haine avec ses traits empoisonnés* », et fait cesser les intrigues de Vénus en élevant Psyché au rang des immortelles. Grande joie dans l'Olympe, où tous les dieux dansent le divertissement final.

L'argument est ténu et sa faiblesse, pour une « tragédie lyrique », réside dans le fait que Psyché est le seul personnage vraiment consistant et « positif », les autres n'étant, pour la plupart, que des allégories caricaturales. Encore se perd-elle dans une certaine mignardise, due aux vers fades de Thomas Corneille dont la musique n'est souvent que charmante.

Pour rendre à l'œuvre son piquant, Jean-Claude Penchenat a imaginé de la décrypter comme une représentation de et à la cour de Louis XIV, ce qui est fort plausible. Maître des cérémonies, Lully offre au Roi Soleil, présent avec ses dames, l'image de ses amours, en identifiant Vénus et Mme de Montespan, acharnée à perdre Psyché (Mlle de Fontanges ?), nouvelle venue dans les faveurs de l'Amour (le roi).

D'où tout un jeu succulent de miroirs entre les auditeurs princiers et les acteurs, d'un esprit étincelant, sans être pour autant trop systématique. Tout se fond dans l'harmonie subtile d'une mise en scène où il y a sans cesse quelque chose de ravissant à voir et à entendre.

Car le spectacle est vraiment merveilleux dans le beau et sobre palais de Guy-Claude François avec les costumes somptueux, toujours cocasses, de François Tournafond, et la profusion de danses de Dominique Bagouet, qui feront dresser les cheveux sur la tête des traditionalistes mais sont d'une gaminerie enchanteresse et allègent la pompe classique.

L'interprétation de Jean-Claude Malgoire paraît plus tendre, moins abrupte et rigoureuse que la sublimité de William Christie dans *Atys* mais son charme et sa truculence correspondent au style particulier de l'œuvre. Et la Grande Écurie et la Chambre du roy, avec son continuo de violes et de luths sur scène, grands bérets, masques et habits flottants des comédiens transalpins, obéit parfaitement aux impulsions douces et aux décharges nerveuses de cette direction de pur style baroque.

Il y aurait trop à dire sur cette musique qui réunit les goûts (avec l'admirable « plainte italienne » du premier acte, digne de Monteverdi) et fait preuve d'une imagination toujours renouvelée, servie par une distribution excellente, même si quelques voix paraissent un peu courtes et si la réalisation musicale n'a pas toujours le fini de celle d'*Atys*.

Anne Monoyios (Psyché), toute grâce et charme, porte sur ses frêles épaules le poids de l'œuvre ; Howard Crook est à la fois le plus suave des Amours (en contraste plaisant avec son double, le grotesque Cupidon dansant) et un Vulcain bondissant, gauche et touchant, malheureux époux de l'irascible Vénus, dont Marie Duisit incarne à merveille la majestueuse déconfiture ; les deux Elisabeth, Vidal et Baudry, les pimbêches sœurs de Psyché paraissent aussi odieuses que celles de Cendrillon ; et l'on retrouve avec plaisir l'exquise Flore de Sophie Boulin, le roi si émouvant de Roger Soyer, et puis les Momus, Bacchus, Zéphyr, Apollon de René Schirrer, Christian Tréguier, Gilles Ragon et Jean Nironet.

On voudrait aussi souligner les caricatures savoureuses de la cour, le Louis XIV impassible, rapetissé à plaisir de Bruno Choel, avec l'élue de son cœur, une oie blanche digne des demoiselles Fenouillard et ses maîtresses dédaigneuses et dépitées ou les gentils hommes égrillards de sa suite, la troupe bondissante de Dominique Bagouet et les chœurs des Sixteen. Mais un tel spectacle déborde de partout le commentaire. Il faut le voir.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 25, 27 et 30 juillet (à 21 h 15), puis Marseille, Montpellier, Lille, Tourcoing, Versailles, les prochaines saisons.

● **Le comédien américain Keven Marcum** a été retrouvé mort, le mardi 21 juillet, dans son appartement de New-York. Il s'apprêtait à reprendre le premier rôle de la comédie musicale *les Misérables* et s'était pour cela astreint à un régime draconien.

Communication

POINT DE VUE

En marge de la télévision commerciale

Le câble américain donne leurs chances aux chaînes culturelles

par Christian de Maussion
secrétaire général du Séminaire multimédia

LA télévision américaine peut se réclamer à plus d'un titre du génie de la lessive. Annonceur de choc, Procter et Gamble n'a pas seulement forgé le vocable de soap-opera pour désigner les émissions de gaudriole locale. Le géant lessivier a su par surcroît transmettre l'idée de concurrences illusoires sous couvert de marques différentes. Tout bon « zappeur » qui se respecte en fait quotidiennement la lassante expérience : la multiplicité des chaînes occulte l'uniformité des images.

Dans ce grand pays libéral, la liberté d'émettre est de s'aligner sur le diktat publicitaire qui régit NBC, CBS et ABC. Ces trois réseaux hertziens, s'ils sont moins sûrs d'eux-mêmes en raison de tracas financiers périodiques, sont presque aussi dominateurs que par le passé : encore 75 % de l'audience nationale.

Du côté des chaînes à péage (HBO, Showtime/The Movie Channel, Disney Channel), la copie est conforme, même si la référence lessivière fait défaut. La logique de l'abonnement relève plutôt des ruses du jardinage. L'octroi d'un marché se mesure à la capacité de ratisser large. Toutes les télévisions d'Amérique privilégient désormais la famille, comme la statue du Commandeur, devant laquelle se décoiffent en silence les programmateurs adorateurs de dollars. A l'heure des images 3-D, la télévision choisit l'unidimensionnel en guise de tout contenu.

Parent pauvre de la télévision américaine, la culture sait néanmoins grignoter son os dans les interstices des programmations commerciales. Mieux : elle fait effet de relief, au double sens de rogaton et de perspective, dans le paysage publicitaire. D'abord, Bravo, chaîne câblée qui mérite bien un coup de chapeau. Créée en 1981, elle fait figure d'aînée, et son statut culturel n'est guère usurpé.

Dans l'escarcelle de Cablevision (quinzième câblo-opérateur américain), par l'entremise de Rainbow Programming Enterprises, Bravo dispose aujourd'hui de 450 000 abonnés, soit un gain de cent mille en moins d'un an. Environ 300 réseaux câblés la distribuent avec les programmes compris dans l'abonnement de base. A l'heure actuelle, 60 % de la programmation de Bravo est constituée de films de long métrage venant du monde entier, le plus souvent sous-titrés. Le reste est essentiellement composé de musique (opéra, jazz, classique), de théâtre, de danse, d'interviews ou de documentaires.

Bravo détient en exclusivité les droits de diffusion de ses films, introuvables dans les vidéo-clubs, par ailleurs si prospères aux Etats-Unis. Chaque vendredi, elle programme un spectacle de jazz inédit. Les week-ends, l'antenne ouvre à 17 heures, permettant le passage supplémentaire d'un film et d'un opéra. Le mercredi est réservé à « Focus », programme spécial en forme de festival (Antonioni, Fellini, Bergman) où trois films d'un même auteur, d'un même acteur ou d'un même réalisateur sont diffusés.

Pour Béatrice Dupont, responsable des achats, « *tout film étranger est considéré aux Etats-Unis comme étant authentiquement de l'art* ». Il incombe à Bravo d'orienter sa stratégie marketing en direction de deux cibles très différentes : les câblo-opérateurs et les abonnés. Sur un prix d'abonnement de 6 dollars, Bravo conserve 2,25 dollars. Son budget se décompose ainsi : 1/4 marketing, 1/4 programme (dont les 2/3 pour l'acquisition de films), 1/4 frais de structure, 1/4 coût satellite (dont l'objectif est de le diminuer de moitié).

Une progression spectaculaire

Au cours des dernières années, la programmation de Bravo s'est considérablement infléchie. D'une culture pure et dure sans diffusion de films, on est insensiblement passé à une quasi-chaîne cinéma d'art et d'essai. Malgré son incontestable succès d'estime, Bravo se heurte au verrou des câblo-opérateurs qui possèdent les grands réseaux. Abonné potentiel par excellence, l'Américain des grandes villes, quand il est câblé — ce qui, paradoxalement, n'est pas toujours le cas, — ne peut choisir que ce qu'on lui propose, c'est-à-dire les chaînes qui sont la propriété du câblo-opérateur. Ainsi le marché de Manhattan appartient-il à Time Inc., propriétaire de la chaîne HBO. Dès lors, Bravo ne dispose d'aucune chance de s'y insérer un jour.

Créé par Rainbow Programming Enterprises et TCI il y a deux ans et demi, American Movie Classics enregistre la plus forte croissance du câble payant : 200 % en un an. La chaîne est passée de 2 millions d'abonnés en 1986 à 6 millons d'abonnés en 1987, pour une diffusion réduite à 1 000 réseaux. Cette programmation bâtie sur les chefs-d'œuvre du passé cinématographique fait aujourd'hui recette, à l'heure, précisément, où les chaînes cinéma (HBO, Showtime/The Movie Channel, Movietime) marquent le pas. L'Amérique n'a pas fini de célébrer les stars d'Hollywood, qui, à travers les mythes, sont les vraies figures de son histoire.

Héros des derniers mois, Discovery a été lancé en 1985 par l'équipe de Music Television. En 1987, elle figure au rang des réussites spectaculaires du câble, au même titre que les chaînes de télé-achat. Discovery peut se targuer d'un taux de croissance exceptionnel : 70 % de progression en 1987 par rapport à 1986. Elle affiche 16,4 millions d'abonnés, à travers 1 650 réseaux câblés. Un consortium de grands groupes s'en partage le capital : TCI, United, Cox, Groupe W, TDC et plusieurs entreprises de capital-risque. De 9 heures à 2 heures du matin, Discovery programme une suite ininterrompue de documentaires (animaux, exotisme, science et *médecine, littérature, cinéma*, grandes causes humanitaires...). Des accords de diffusion ont été conclus avec des télévisions européennes, dont la BBC, Channel 4 et la SEPT en France.

Après l'échec de la chaîne culturelle de CBS en 1983, les networks ABC et NBC se sont associés en 1984 à Hearst pour créer Arts and Entertainment, au positionnement similaire. Diffusée par 2 400 réseaux câblés aux Etats-Unis et au Canada, Arts and Entertainment définit sa programmation comme un bric-à-brac de comédies, de dramatiques, de documentaires et de théâtre, à raison de vingt heures quotidiennes. Elle compte à l'heure actuelle 24 millions *d'abonnés, soit une progression de* près de 10 % par rapport à 1986. Arts and Entertainment est également financée par la publicité.

Au total, Bravo, Discovery, American Movie Classics, Discovery, Arts Entertainment, auxquelles, pour être juste, il convient d'ajouter les programmes du réseau public PBS et les émissions éducatives de The Learning Channel, sont la bonne conscience culturelle de la télévision. Souvent méconnues, parfois clandestines, ces chaînes destinées aux audiences attentives méritent le détour de l'Atlantique. Gageons que ces pans de culture, qui sont aussi des coups de cœur, résonneront un jour dans le PAF.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

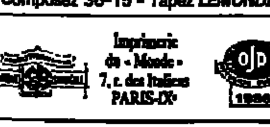
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

M. Robert Hersant incite les annonceurs à revenir sur les contrats passés avec les autres chaînes

M. Robert Hersant fait le forcing. Après avoir exercé les pressions les plus vives auprès de la CNCL pour obtenir l'extension du réseau de sa chaîne, il s'efforce maintenant de détourner à son profit la manne publicitaire. Depuis une quinzaine de jours en effet, il envoie aux agences et aux annonceurs une lettre leur offrant des avantages exceptionnels. D'abord une « *garantie d'audience* », à l'image de ce que pratique FR 3 avec un relatif succès depuis un an déjà. « *La Cinq*, écrit-il, *garantit pour les émissions du* prime time, *un minimum de 25 % de l'audience totale des six chaînes sur la même tranche horaire* ». Un pari impossible, puisque cette jeune chaîne n'est reçue à l'heure actuelle que par une moitié environ des Français.

Ensuite l'assurance que la Cinq ne facturera les spots qu'« *au prorata de l'audience réelle par rapport à la garantie de 25 % (exemple : une émission ayant réalisé 18 % d'audience sera facturée au 18/25e du prix du contrat.* ». Ainsi, conclut M. Hersant, « *annonceurs et agences seront à l'abri de toute surprise : la publicité sera payée à son juste prix* ».

Enfin, la Cinq se propose de rembourser « *intégralement les amendes et dédits dont on prétendrait frapper les annonceurs qui souhaitent apporter des modifications à la répartition de leurs budgets au vu des nouvelles grilles de programmes* ». Autrement dit, de transférer vers sa chaîne des budgets publicitaires prévus sur des télévisions concurrentes.

Des offres plutôt bien accueillies par les agences. « *Il n'y a pas grand-chose à perdre à y aller* », commente, laconique, un responsable. « *Ces propositions sont plutôt de nature à gommer les dernières réticences.* » Forme nouvelle de concurrence déloyale ? « *Plutôt un développement inattendu du jeu normal de la compétition.* » Il n'est pas sûr que M. Francis Bouygues soit de cet avis.

P.-A. G.

● **M. Gerald Long, directeur de la diversification de Maxwell Média SA.** — M. Gerald Long entre au conseil d'administration de Maxwell Media et devient directeur de la diversification et conseiller personnel de M. Robert Maxwell pour le développement des activités du groupe dans le domaine des médias et de l'audiovisuel en Europe. M. Long, qui est âgé de soixante-quatre ans, avait été directeur général de Reuter de 1963 à 1981, et avait occupé ensuite diverses fonctions au sein de la News International Corporation auprès de M. Rupert Murdoch.

● **Préavis de grève à FR 3-Corse après la mutation de deux journalistes.** — Les personnels de FR 3-Corse et les organisations syndicales (SNJ, SNJ-CGT, SURT-CFDT, STC et FO) ont déposé un préavis de grève pour le 29 juillet, à la suite de la mutation de deux *journalistes*, Jean-Marc Leccia et Danielle Jeammet. Le premier, délégué SNJ, est muté à Poitiers ; la seconde, déléguée CGT, à Besançon. Les syndicats dénoncent les « *méthodes arbitraires et iniques* » de la direction générale de FR 3 et demandent la « *levée immédiate* » de ces « *mutations-sanctions* ». La direction générale de FR 3 affirme que ces « *propositions* » sont dues « *à une incompatibilité totale d'humeur entre les intéressés et leurs nouveaux chefs de service* ».




Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : Monsieur chasse ! (dernière le 30 juillet).

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma-Vidéo, salle Garance : se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque L'époque, la mode, la morale, la passion.

Les autres salles

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 45 : Patati-Patata.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Pas deux comme elle ; 22 h : Y'en a marr'ez vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 22 h : Pelouse interdite.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours tout va bien.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09), I : 20 h 15 : Nous on fait où on nous dit de faire ; 22 h : les Babas Cadres ; II, Carmen cru ; 22 h : Lâchez les chiens.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Barouf à Chioggia.

GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

HOTEL LUTÉTIA, Espace Jean-Cocteau (45-44-38-10), 20 h 30 : Mensonge.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II : 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : l'Eprouvette.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 20 h 30 : Arrêt sur images.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 21 h : l'Écume des jours.

TH. DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : l'Été africain.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 23 h 30 : Fou comme Fourcade ; 22 h 15 : Le monde du show bizz au pays de Star Trek.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : Schlomo qui chante et qui rit.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Grand music-hall de Pologne.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accro-habitation.

En région parisienne

LEVALLOIS-PERRET, Petit Théâtre (47-48-18-71) (D., L.), 20 h 30 : Coiffeur messieurs.

SCEAUX, 19e Festival du château de l'Orangerie (46-60-07-79), à 17 h 30, le 25 : M. Levinas (Beethoven, Schumann) ; le 26 : Il Giovane Quartetto Italiano, B. Rigutto (Schubert, Beethoven, Brahms).

VERSAILLES, (39-02-23-13), Terrasse du château, ven. à 22 h 15 : Les jardins de Versailles aux lumières.

Les concerts

JEUDI 23

Eglise des Billettes, 20 h 45 : Ensemble vocal et instrumental Res Facta, dir. : M.-Cl. Chevalier (Pergolèse, Vivaldi).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Deberdat Dolphin Orchestra, dern.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : G. Collier's London all Stars.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Kaba Mane, Koussoumbe.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h : Guida da Palma and le Band.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : Nora stark and the Heroes.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 23 h : H. Parlan, S. Robinson.

MÉCÈNE (42-77-40-23), 22 h 30 : Tao, Art Lewis.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : R Urtreger.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : Iraldi.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : P. Woods.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : Cl. Bolling.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : Cyril Jazz Band.

LA PINTE (43-26-26-15), 22 h 30 : Rendez-vous.

LE SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : F. Lockwoods.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), à 22 h : Cameleon trio.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 23 juillet

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Un mauvais garçon, de J. Boyer ; 19 h, Je retourne chez maman, de G. Cukor ; 21 h, Liza, de M. Ferreri.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, la Tragédie de la mine, de G. W. Pabst ; 17 h, le Grand Silence, de S. Corbucci ; 19 h, Cote 465, de A. Mann.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
L'époque, la mode, la morale, la passion

14 h 30, Amerika, rapports de classe, de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet ; 17 h 30, Meurtre dans un jardin anglais, de P. Greenaway ; 20 h 30, Rouge-gorge, de P. Zucca.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A., vf) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : A: Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e, (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTÉ DU PÉCHÉ (Youg. v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; (V.f.) : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DRÉAM (A. v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A. vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). — V.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : V.f. : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 6e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77). ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, H. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, H. sp., 3e (42-71-52-36).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : v. angl : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

OSA (*) (Jap.) : v.o. : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-80) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).

PLATOON (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A.) : v.o. : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.) : v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : Mayfair, 16e (45-25-27-06).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-56) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A.) : v.o. : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE BIG EASY (A.) : v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-49-31-97).

3 AMIGOS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TOP GUN (A.) : Galaxie, 13e (45-80-18-03).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.) : v. angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEN HUR (A, v.o.) : v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).

CASANOVA DE FELLINI (I, v.o.) Saint-Germain Studio, 5e (45-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE CHEVALIER DES SABLES (A, v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CHINATOWN (A., v.o,) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE CORBEAU (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 6e (43-54-07-76).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

GANDHI (Angl., v.f.) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE GUÉPARD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (45-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e, (47-48-06-06).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LAURA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MONICA, LE DÉSIR (Sued, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).

MY FAIR LADY (A, v.o.) UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).

LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet-Beaugrenelle. (45-75-79-79).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A, v.o.) 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

TOOTSIE (A, v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-43-16-80) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

WOODY ET LES ROBOTS (A, v.o.) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Convention, 5e (48-28-42-27) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; Gaumont Opéra, (47-42-60-33).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A, v.o.) Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Les séances spéciales

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34), 12 h.

BELLISSIMA (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), sam. 11 h 45.

LA COLLECTIONNEUSE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 20 h 20, mar. 18 h.

LES DAMNÉS (It. All., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., ven., lun. 19 h 50.

DANS LA VILLE BLANCHE (Suisse) : Denfert, 14e (43-21-41-01), dim. 12 h.

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) 14 h.

GILDA (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), sam. 19 h 45, dim. 15 h 50, lun. 20 h.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 35.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 55.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 25.

MASH (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) 18 h.

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Le Rialto, 19e (46-07-87-61), sam. 18 h 20, dim. 21 h.

LE RAYON VERT (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), dim., mar., 11 h 45.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), sam. 21 h, dim. 16 h 55.

SHINING (*) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., dim., mar., lun., 15 h 50.

LES FILMS NOUVEAUX

LA BONNE. (**) Film italien de Salvatore Samperi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

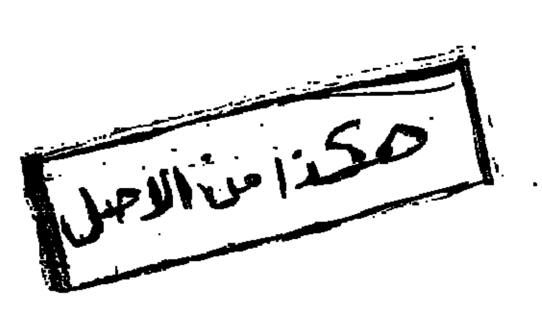
MALONE. Film américain de Harley Cokliss, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-43) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE NINJA BLANC. Film américain de Sam Firstenberg, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; *Convention Saint-Charles, 15e* (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PIE VOLEUSE. Film américain de Hugh Wilson, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RIEN EN COMMUN. Film américain de Garry Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare *Pasquier, 8e (43-87-35-43)* ; Paramount Opéra 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SECRET DE MON SUCCÈS. Film américain de Herbert Ross, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Montparnasse 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e *(43-36-23-44) ; UGC Convention,* 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 23 juillet

TF 1

20.35 Feuilleton : Le souffle de la guerre. (3e épisode). De Dan Curtis, d'après le roman de Herman Wouk. *Epopée autour de la seconde guerre mondiale, entre 1939 et 1941.* **22.10 Variétés : ▶ Springtime in Bourges.** Le Printemps de Bourges, réalisé par Serge Gainsbourg. Avec Jerry Lee Lewis, Viktor Lazlo, Murray Head, Jane Birkin, Alpha Blondy, Southside Johnny, Johnny Clegg, Ray Charles, The Communards. **23.10 Journal. 23.30 Série : Les envahisseurs.**

A 2

20.30 Cinéma : Indomptable Angélique. □ Film français de Bernard Borderie (1967). Avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Christian Rode, Roger Pigaut. *Elle en voit de dures, la pauvre marquise des Anges : prisonnière de galériens révoltés, elle tombe aux mains d'un corsaire qui cherche à la violer, la livre à des chats affamés, la vend comme esclave à Candie. Ce n'est plus un film d'aventures mais un petit bazar sadomasochiste.* **22.15 Magazine : Caméra 2.** Profession : Capétiens. Reportage d'Olivier Warin. *Réflexions sur la nostalgie « royaliste » de certains Français.* **23.15 Documentaire : Le corps vivant.** Les hormones messagères. **23.45 Journal. 0.05 Le journal du Tour** (rediff.).

FR 3

20.30 Téléfilm : Assurance sur la mort. *Un complot machiavélique pour se débarrasser d'un mari encombrant.* **21.45 Journal. 22.10 Magazine : Décibels. 23.00 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Tu ne m'oublieras pas. ■■ Film américain d'Alan Rudolph (1978). Avec Géraldine Chaplin, Anthony Perkins, Moses Gunn. *Une femme marquée par le souvenir, l'amour-passion et le désir de vengeance vient tourmenter un homme installé avec sa blonde épouse dans une petite ville du sud de la Californie. Mélodrame, suspense sentimental s'appuyant sur une conception nouvelle de la mentalité féminine. Géraldine Chaplin y est merveilleusement frémissante, emportée.* **22.00 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : L'empire des sens.** ■■ Film franco-japonais de Nagisha Oshima (1976). **23.50 Cinéma : Les fausses confidences.** ■ Film français de Daniel Moosmann (1984). Avec Brigitte Fossey, Jean-Pierre Bouvier, Roger Coggio, Fanny Cottençon, Michel Galabru. **1.40 Documentaire : L'époque des Beatles.** *Excellent document illustré d'archives.* **2.30 Bandes annonces cinéma dans les salles.**

LA 5

20.30 Cinéma : L'agression. □ Film français de Gérard Pires (1974). Avec Catherine Deneuve, Jean-Louis Trintignant, Claude Brasseur. *Une démonstration appuyée de la violence contemporaine.* **22.05 Série : Mission impossible. 23.00 Les cinq dernières minutes. 0.55 Les dossiers de l'agence O. 1.50 Série : Hôtel. 2.40 Série : Mission impossible.**

M 6

20.30 Série : Marcus Welby. Voyage de retour. **21.20 Série : Falcon Crest.** Le bon, le méchant et le profane. **22.10 Journal. 22.25 Cinéma : Maciste contre le vampire.** ■ Film italien de Giacomo Gentilomo et Sergio Corbucci (1961). Avec Gordon Scott, Gianna-Maria Canale, Jacques Sernas. *En compagnie d'un homme mystérieux, le colosse Maciste part en guerre contre un monstre qui pratique la sorcellerie. Ce film, un des plus fous de la série et dont certaines scènes sont d'une impressionnante cruauté, fut également intitulé* Maciste contre le fantôme. **0.00 Série : Marcus Welby** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Georges ou la signature du traité de Troyes, de Maurice Fickelson. **De 21.00 à 1.00 Les nuits d'Avignon. 21.15 Centre Acanthe**, à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. 2. Nguyen Thien Dao : Temps songe. **22.30 Les nuits d'Avignon** (suite).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Antipodes. Le « code noir » ou l'esclavage réglementé. **De 21.00 à 1.00 Les nuits d'Avignon. 21.15 Centre Acanthe**, à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. 1. Olivier Messiaen : Catalogue d'oiseaux. **22.30 Les nuits d'Avignon** (suite).

Vendredi 24 juillet

TF 1

13.35 Série : La croisière s'amuse. Mais vous êtes toujours jeune. **14.30 Tennis : ▶ Coupe Davis, à Fréjus.** Quarts de finale : France-Suède (2 simples). France : Henri Leconte, Guy Forget, Thierry Tulasne, Tarik Benhabilès. Suède : Mats Wilander, Kent Carlsson, Stefan Edberg, Anders Jarryd. **18.30 Dessin animé : Tom et Jerry. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Jeux : Intervilles.** Émission présentée par Guy Lux, Simone Garnier et Léon Zitrone. Marignane-Laval. **22.25 Cinéma : ▶ La part de l'autre.** ■■ Film français de Jeanne Labrune (1985). Avec Pierre et Laurent Mallet, Christine Boisson, Jean-Bernard Guillard. *Au bord de l'Atlantique, sur la côte landaise, deux frères jumeaux qui s'aiment d'amour se retrouvent pour un dernier combat auquel est mêlée une femme. Produit par TF1 et la SFP, c'est, en principe, un téléfilm. Par le style, c'est du vrai cinéma, et cette œuvre fut présentée au Festival de Cannes 1985 dans la section « Perspectives du cinéma français ». Annoncé le 10 juillet et... reporté. L'heure de programmation est toujours aberrante.* **23.55 Journal. 0.10 Série : Les envahisseurs.** Le mur de cristal. **1.00 Télévision sans frontière.** Avec Touré Kunda.

A 2

13.45 Téléfilm : Le kimono rouge (dernière partie). **14.40 Feuilleton : Rue Carnot. 15.05 Sports été :** Tour de France : rétrospective ; 23e étape du Tour 1987 : Saint-Julien-Dijon ; A chacun son Tour, par Jacques Chancel ; Escrime : championnats du monde à Lausanne. **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été.** Devinettes d'Epinal ; Lady Oscar ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le journal du Tour. 20.00 Journal. 20.30 Série : Deux flics à Miami.** Coup au but. *Des gardiens de pénitencier se livreraient au trafic de la drogue.* **21.20 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : Des personnages d'autrefois. Jean Carrière *(Les aires de Comeizas)*, professeur Jean Delay, de l'Académie française *(Avant mémoire)*, Maurice Genevoix, de l'Académie française *(La motte rouge)*, Robert Merle *(En nos vertes années)*. **22.35 Journal. 22.45 Ciné-club : A toi de faire, mignonne.** □ *Film français de Bernard Borderie* (1963). Avec Eddie Constantine, Gaia Germani, Christiane Minazzoli, Elga Andersen. *Une enquête sur l'assassinat d'une femme appartenant au FBI mène Lemmy Caution à Paris, où il vit, naturellement, des aventures mouvementées : si mouvementées qu'on n'y comprend rien, d'autant que la mise en scène n'est pas à la hauteur de l'action. Mais les brunes et les blondes se ramassent à la pelle.*

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 Agenda des vacances. 14.25 Les films de l'été. 14.45 Look. 14.50 Top melody. 14.55 Sports-loisirs vacances. 15.10 Les papies, les mamies de la 3. 15.20 Pense-bêtes. 15.30 Documentaire : Splendeur sauvage. 16.00 Sports-loisirs vacances. 17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Série : La balle volante. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Les aventures du capitaine Lückner. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.04 Jeu : La classe. 20.30 Série : Deux de conduite.** De Ronny Couteure et Pierre Santini, avec les auteurs. *Nos deux camionneurs découvrent au fond de leur cabine un enfant de dix ans. Comédie.* **21.25 Portrait.** Olivier de Kersauzon. **22.15 Journal. 22.40 Documentaire : Ce jour-là, le monde changea.** 4. Et voilà Gutenberg. *Tout change. Jusqu'à la mémoire qui passe de l'oral à l'écrit, et change l'histoire.* **23.30 Prélude à la nuit.** Kilysanka, d'A. Greczaninow, interprété par les Chœurs de Varsovie.

CANAL PLUS

13.30 Série : Malou. 14.00 Cinéma : Série noire pour une nuit blanche. ■ Film américain de John Landis (1984). **15.50 Court métrage : Water-Proof. 16.10 Cinéma : Le vampire de Düsseldorf.** ■■ Film franco-hispano-italien de Robert Hossein (1964). Avec Robert Hossein, Marie-France Pisier, Roger Dutoit, Paloma Valdes. **17.35 Cabou cadin. 18.00 Série : Batman. 18.30 Flash d'informations. 18.33 Top 50. 19.00 Série : Une vraie vie de rêve. 19.25 Jeu : La guerre de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Stalag 13. 20.30 Prochainement sur Canal Plus. 20.55 Cinéma : Paris minuit.** ■ Film français de Frédéric Andreï (1985). *Un garçon et une fille rescapés d'un bande de cambrioleurs et traqués par la police dans Paris communiquent par des messages que diffusent les radios libres. Un « premier film » maladroit, poétique, irritant et attachant sur les jeux d'adolescents romantiques narguant la société.* **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : The wiz.** ■ Film américain de Sidney Lumet (1978). **0.45 Cinéma : L'empire des sens.** ■■ Film franco-japonais de Nagisha Oshima (1976) v.o. **2.20 Cinéma : Top secret.** □ Film américain de Jim Abrahams, David et Jerry Zucker (1984). **3.50 Cinéma : Carré blanc.** □ Film franco-canadien d'Isabelle Pierson et Gilles Delannoy (1985) **5.10 Téléfilm : Les négriers.** *Un Allemand découvre l'horreur de l'esclavage. L'Afrique en 1884.*

LA 5

13.25 Série : Hôtel. 14.10 Les dossiers de l'agence O. 15.00 Les cinq dernières minutes. 16.35 Série : Les chevaliers du ciel. 17.00 Série : Docteur Caraïbes. 17.35 Les secrets de la mer Rouge. 18.00 Le temps des copains. 18.15 Série : Happy days. 18.50 Série : Arnold et Willy. 19.15 Série : Supercopter. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Serpico. 22.20 Cinéma : Adrien. □ Film français de Fernandel (1943). Avec Fernandel, Paul Dubost, Jean Tissier, Gabriello. *Les tribulations d'un encaisseur de banque qui a inventé des patins à roulettes à moteur. Bête à n'y pas croire.* **23.35 Les dossiers de l'agence O. 0.25 Série : Hôtel. 1.15 Série : Supercopter. 2.05 Série : Mission impossible. 2.50 Les chevaliers du ciel.**

M 6

13.30 Série : L'incroyable Hulk (rediff.). **14.20 Musique :** *Clip fréquence FM. 15.20 Hit, hit, hit, hourra !* (suite). **15.30 Jeu : Mégaventure.** La Suède. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Les espions.** Cuisine à la turque. **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** L'épidémie. **19.05 Série : Chacun chez soi.** L'anniversaire manqué. **19.30 Série : L'incroyable Hulk.** La surdouée. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Cagney et Lacey** (28e épisode). **21.20 Série : Le Saint. 22.15 Journal. 22.30 Téléfilm : Sa vie d'homme.** De Robert Ellis Miller. *Une journaliste, spécialisée en sport, décide de se déguiser en homme pour échapper à la discrimination.* **0.00 Série : Le Saint** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Les enfants du Midi et demi. Deuxième génération des pieds-noirs (rediff.). **De 21.00 à 1.00 Les nuits d'Avignon. 21.15 Avignon.** Rives et dérives. Musique des fleuves : la Volga ; le Rhône. **22.30 Les nuits d'Avignon** (suite).

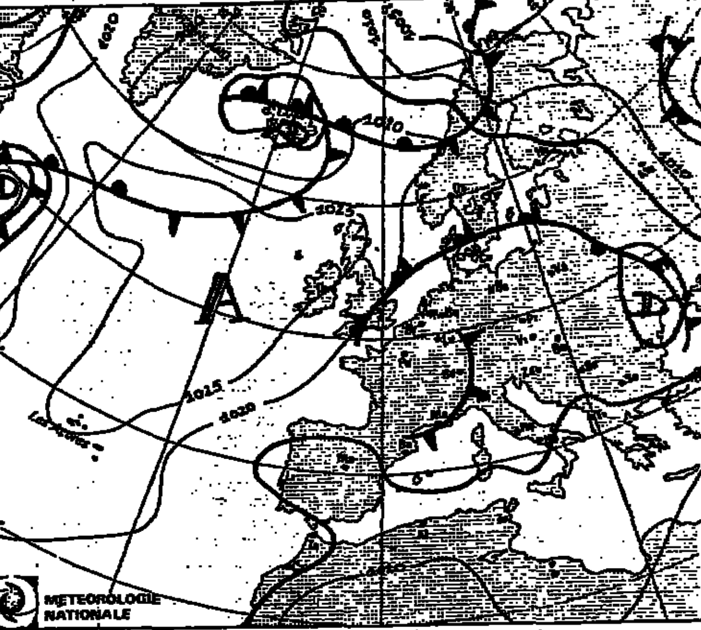
FRANCE-MUSIQUE

20.35 L'air du soir. Charpentier. **22.00 Concert** (en direct des Ursulines) : Concerto n° 12 en la majeur pour piano et orchestre, K 414, de Mozart ; Quintette en si mineur pour clarinette et cordes, op. 115, de Brahms ; Quintette pour piano et cordes, de Taneiev, par les solistes d'Uppsala, Staffan Schesa, piano, Michel Portal, clarinette. **0.30 à 7.00 Jazz.** (en direct du château d'O). Orchestre national de jazz ; Larry Schneider, saxophone ; Andy Emler Sextet ; Sextuor de l'Orchestre national de jazz ; Elisabeth Caumont Quintet ; Alain Brunet Quintet ; Jean-Pierre Llabador Quintet ; Cynthia Hilts.

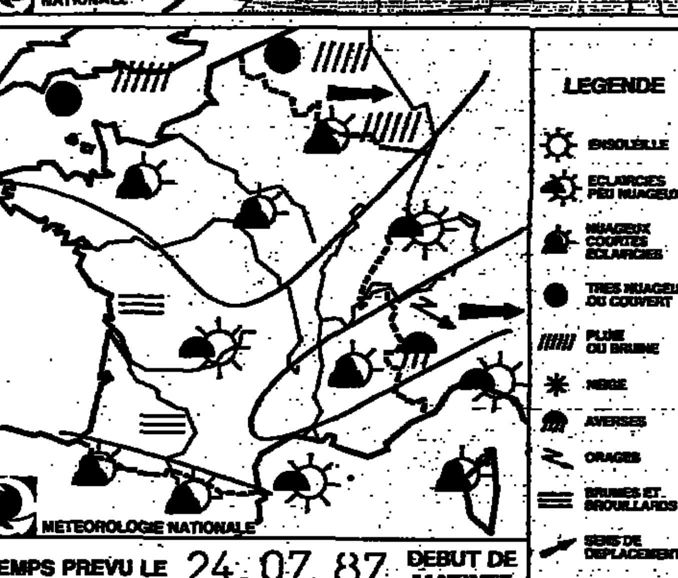
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 JUILLET A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 23 juillet à 0 h TU et le dimanche 26 juillet à 24 h TU.

Avec la courte amélioration de vendredi sur la plupart des régions, une perturbation abordera le nord du pays samedi en apportant des précipitations qui affecteront passagèrement toutes les régions d'ici à la fin de la semaine.

Vendredi matin, le ciel sera très nuageux, des côtes de la Manche, au Bassin parisien et aux frontières du Nord-Est d'une part, et des Pyrénées aux Alpes d'autre part ; ces nuages pourront encore donner localement de petites averses.

Sur les autres régions, le temps sera souvent dégagé, mais des brumes ou bancs de brouillard se formeront, principalement des Pays de la Loire à l'Aquitaine.

Au cours de la journée, le soleil fera de belles apparitions, mais les nuages resteront abondants près de la Manche ; quelques averses isolées d'évolution diurne seront toujours possibles sur les régions du Nord-Est.

En fin de journée, des foyers orageux apparaîtront encore localement des Alpes à la Corse.

Les températures maximales en hausse atteindront 20 °C près de la Manche, 22 °C à 25 °C sur la moitié nord, 24 °C à 26 °C de l'Aquitaine aux Alpes ; elles dépasseront parfois 30 °C près de la Méditerranée.

Samedi 25 juillet. – Après la dissipation des bancs de brume et de brouillard présents localement au lever du jour dans la plupart des régions, la matinée sera encore ensoleillée dans la plupart des régions. Cependant, dans le Sud-Est, le soleil sera long à percer la couche de nuages gris. Les pluies qui affecteront en début de journée les régions proches des côtes de la Manche pénétreront dans le pays et toucheront tour à tour le Nord, le Bassin parisien, la Normandie, la Bretagne, le Nord-Est, le Centre. Après le passage de ces pluies, des averses se développeront du Nord à la Normandie et aux Ardennes. Des averses plus localisées se produiront sur l'ouest du pays.

Dans l'après-midi, ce sera le tour des Charentes, du Massif Central, des régions de l'Est et du Jura, qui subiront eux aussi des pluies, les régions du Sud resteront provisoirement épargnées, des orages pourront cependant éclater localement sur la Côte d'Azur et la Corse.

Dans la moitié nord, les températures seront en baisse et ne dépasseront pas par endroits 17 °C. Plus au sud, le mercure pourra marquer jusqu'à 27 °C au gré des éclaircies.

Dimanche 26 juillet. – Les bancs de brouillard seront encore nombreux dimanche matin, le rafraîchissement sera très marqué sur la plupart des régions, notamment la Lorraine, le Centre, le nord du Massif Central, le Limousin et le Bordelais, ainsi que toutes les régions situées plus au nord. Sur toute cette zone, des averses pourront se produire, et notamment sur le Nord et le Nord-Est.

En début de journée, la pluie touchera les Pyrénées, le sud du Massif Central, les Alpes puis tout le Sud-Est. Après ces passages pluvieux, des éclaircies apparaîtront dans le Sud et le mistral soufflera dans la vallée du Rhône. Sur ces régions aussi, la température sera en baisse.

LEGENDE : ENSOLEILLE ; ECLAIRCIES PEU NUAGEUX ; NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES ; TRES NUAGEUX OU COUVERT ; PLUIE OU BRUINE ; NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARDS ; SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 24-07-87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-7 à 6 heures TU et le 23-7-1987 à 6 heures TU — le 23-7-1987

FRANCE			
AJACCIO	29	17	D
BIARRITZ	21	17	C
BORDEAUX	23	12	D
BOURGES	20	10	B
BREST	18	13	C
CAEN	17	13	P
CHERBOURG	14	13	P
CLERMONT-FERR.	19	9	N
DIJON	21	10	B
GRENOBLE St-M-H	26	15	C
LILLE	22	14	B
LIMOGES	18	11	N
LYON	23	15	N
MARSEILLE-MAR.	24	17	N
NANCY	19	12	B
NANTES	20	13	C
NICE	25	20	D
PARIS-MONTS.	20	14	B
PAU	22	15	O
PERPIGNAN	22	16	P
RENNES	20	13	B
ST-ÉTIENNE	21	10	B
STRASBOURG	23	14	N
TOURS	19	12	N
TOULOUSE	21	16	A
POINTE-À-P.	33	25	C

ÉTRANGER			
ALGER	31	23	C
AMSTERDAM	22	14	O
ATHÈNES	35	25	D
BANGKOK	36	28	N
BARCELONE	24	19	C
BELGRADE	33	20	D
BERLIN	25	15	N
BRUXELLES	21	13	P
LE CAIRE	40	32	D
COPENHAGUE	19	16	P
DAKAR	30	28	D
DELHI	41	33	D
DJERBA	36	25	D
GENÈVE	23	14	A
HONGKONG	31	24	O
ISTANBUL	31	24	D
JÉRUSALEM	32	21	D
LISBONNE	26	17	C
LONDRES	18	13	P
LOS ANGELES	22	15	D
LUXEMBOURG	17	11	B
MADRID	33	16	D
MARRAKECH	34	17	D
MEXICO	25	12	B
MILAN	29	20	N
MONTRÉAL	31	18	D
MOSCOU	25	14	D
NAIROBI	25	14	N
NEW-YORK	33	22	D
OSLO	30	15	D
PALMA-DE-MAJ.	32	21	N
PÉKIN	27	26	D
RIO-DE-JANEIRO	21	18	C
ROME	30	28	D
SINGAPOUR	29	26	C
STOCKHOLM	27	13	D
SYDNEY	10	9	A
TOKYO	33	27	D
TUNIS	33	24	N
VARSOVIE	25	15	N
VENISE	29	28	D
VIENNE	28	17	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 22 juillet 1987 :

UNE LOI

● N° 87-565 du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et la prévention des risques majeurs.

EN BREF

● **La formation théologique des laïcs.** – L'UER de théologie de l'Institut catholique de Paris propose à des laïcs une formation théologique de niveau universitaire. Cette formation est étalée sur sept ans, mais des interruptions sont possibles en cours d'études.

★ **Formation C, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, 75270 Paris Cedex 06. Tél. : 42-22-41-80, poste 323.**

● Le Centre de formation théologique du Saulchoir organise, à partir de la *rentrée, une série de cours*, durant de six à douze heures, concentrée sur une période courte (un ou deux mois), ainsi que des groupes de travail sur le thème : « La foi dans l'histoire ».

★ **Le Saulchoir, centre d'études des dominicains de Paris, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris. Tél. : 43-37-14-52.**

Audience TV du 22 juillet 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	27.0	Santa Barbara 10.3	Actual. région. 11.8	Actual. région. 1.5	Vie de rêve 0.6	Supercopter 2.0	Chez soi 1.0
19 h 46	34.3	Roue de la fortune 12.3	Journal du Tour 15.2	Actual. région. 2.0	Guerre emploi 1.5	Supercopter 2.0	Hulk 2.0
20 h 16	41.7	Journal 6.7	Journal 15.7	La classe 3.9	Stalag 13 2.5	Robotech 2.0	Hulk 1.5
20 h 55	40.7	Dallas 8.3	Grand Echiquier 9.8	Enrico Macias 4.9	Amour violé 5.4	Chasse infernale 10.3	Rouges paradis 2.5
22 h 08	38.8	Le Gerfaut 5.4	Grand Echiquier 9.8	Thalassa 3.4	Amour violé 6.9	Chasse infernale 9.3	Falcon Crest 2.9
22 h 44	29.4	Pub 2.0	Grand Echiquier 8.3	Soir 3 3.4	Amour violé 5.9	Mission imposs. 8.3	Détective 2.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

Admissions au concours de l'ESSEC

Mmes et MM. Florence Abrahamian (215e) ; Florence Angles (142e) ; Damien Antoine (59e) ; Didier Auberger (33e) ; Isabelle Bailly (44e) ; Frédérique Barre (99e) ; Cécile Bartenieff (151e) ; Marc Bataillon (48e) ; Nathalie Batt (220e) ; Nicolas Baudouin (177e) ; Marc Bayser (de) (168e) ; Delphine Beer-Gabel (92e) ; Matthieu Belet (178e) ; Corinne Belier (153e) ; Anne Bélières (103e) ; Jacques Berger (64e) ; Alice Bertrand-Hardy (23e) ; Michel-René Béziat (53e) ; Patrick Bittar (30e) ; Emmanuelle Bize (183e) ; Antoine Bonnin (172e) ; Stéphanie Boulard (198e) ; Grégoire Bourel de la Roncière (139e) ; Charlotte Bourgoing (90e) ; Luc Bourguignon (196e) ; François-Xavier Boutray (de) (167e) ; Cécile Boyer (117e) ; Andréa Bozzi (100e) ; Valérie Brillat (194e) ; Pascal Brochoire (211e) ; Caroline Brugère (169e) ; Cyrille Brunotte (104e) ; Philippe Carbonnel (éco) (163e) ; Mats Carduner (124e) ; Marie-Catherine Cerutti (161e) ; Laurent Chambolle (147e) ; Xavier Champenois (66e) ; Stéphane Charveriat (203e) ; Véronique Chantard (81e) ; Frédéric Chanot (40e) ; Claire Courtois (201e) ; Vincent Dartigues (127e) ; Marie-Françoise Degornet (155e) ; Sandrine Della Gaspera (4e) ; Thibault Delorme (132e) ; Stéphane Déo (31e) ; Sophie Dotaille (135e) ; Remi Diligent (12e) ; Guillaume Dovillers (206e) ; Charles-Emmanuel Do Xuan (200e) ; Nicolas Draps (180e) ; Bénédicte Dumans (éco,) (84e) ; Nicolas Dupont (27e) ; Laurent Dupuytout (125e) ; Jérôme Durand (219e) ; Eve Duret (129e) ; Véronique Dusser (52e) ; Eav Eap Chin (8e) ; Bernhardt Eichner (138e) ; Monique Erbeia (15e) ; Nicolas Etienne (179e) ; Jean-Philippe Fabré (14e) ; Bernard Fauve (105e) ; Miren Fenoux (130e) ; Philippe Fillinger (106e) ; Arnaud Flecchia (195e) ; Cyrille Foillard (108e) ; Jérôme Fournel (18e) ; Vincent Gadonneix (32e) ; Gwenaelle Gadras (43e) ; Rémi Galipeau (136e) ; Laurent Gangloff (217e) ; Jocelyne Gan (38e) ; Jean-Sébastien Garnier (186e) ; Jehanne Garrait (157e) ; Gaelle Gautier (154e) ; Denis Gean Dit Gihan (70e) ; Fabrice Gerschel (3e) ; Vincent Gery (éco) (199e) ; Laurent Gilbodes (159e) ; Marc Girardot (87e) ; Laurence Gonnet (170e) ; Vincent Goossaert (90e) ; Christine Grisez (150e) ; Charles Guelluy (58e) ; Daniel Gutmann (57e) ; Vincent Guyen (97e) ; Jean-Michel Guyen (213e) ; Catherine Habbard (19e) ; Jean-François Hartwig (173e) ; Adeline Herbert (118e) ; Caroline Hernandez (128e) ; Stefan Herpin (50e) ; Olivier Herrbach (49e) ; Jean-Christophe Honlet (193e) ; François Huber (2e) ; Yves Hulot (202e) ; François Jammet (209e) ; Anne Joffre (225e) ; Antoine Hubert Joseph (71e) ; Pascal Jouin (75e) ; Sophie Jourdan (éco) (54e) ; Akli Kacher (éco) (162e) ; Pierre Karpik (67e) ; Daniel Katz (180e) ; Alain Keck (86e) ; Philippe Kopesan (112e) ; Pierre Labat (145e) ; Eric Laffont (29e) ; Philippe Lagarde (98e) ; Olivier Lajouanie (185e) ; Caroline Lamorthe (146e) ; Hubert Lange (111e) ; Olivier Langlade de Montgros (165e) ; Gilles Langourieux (115e) ; Véronique Lanot (1er) ; Maya Laredo (77e) ; Hortense Lauer (174e) ; Bruno Lavandier (79e) ; Jean-Dominique Lavazais (76e) ; Laurence Le Crocq (80e) ; Olivier Lefebvre (208e) ; Hugues Leglise (61e) ; Corinne legrand (95e) ; Arnaud Le Jariel des Chatelets (116e) ; Pierre Léon (188e) ; Arnaud Leparmentier (10e) ; Arnaud Lesouyer (45e) ; Stéphane Levy (204e) ; Patrick Lewinger (137e) ; Delphine Lhotte (221e) ; Jean-François Lion (223e) ; Yolaine Lodin de Lepinay (187e) ; Frédéric Lorange (190e) ; Valérie Lourme (7e) ; Thierry Louzier (46e) ; Philippe Madar (152e) ; David Maisant (96e) ; Dominique Malet (119e) ; Eric Mamet (éco) (114e) ; Sophie Marain (55e) ; Florence Marcajous (144e) ; Caroline Marcilhac (éco) (78e) ; Simon Martin (83e) ; Jaime Mateus-Tique (63e) ; Daniel Matjasic (107e) ; Olivier Matuchansky (60e) ; Xavier Meric de Bellefon (171e) ; Anne Meval (214e) ; Stéphane Michel (158e) ; Thomas Mitard (123e) ; Xavier Moisson (62e) ; Patrick Mole (149e) ; Arnaud Moor (51e) ; Nicolas Moreau (65e) ; Florence Morio (28e) ; Laurent Mourre (25e) ; Camille Muller (85e) ; Marc Niederkorn (éco) (6e) ; Frédéric Noyere (éco) (222e) ; Caroline Ollivier-Lamarque (26e) ; Félix Orsini (17e) ; Isabelle Paillet (94e) ; Manuel Patrouillard (47e) ; Jean-Philippe Pecoul (82e) ; Loïc Pelichet (Eco) (134e) ; François Peuchant (175e) ; Caroline Peynichou (218e) ; Stéphane Peyrin (184e) ; Agnès Piollet (69e) ; Eric Placidet (156e) ; Gilles Poilvet (16e) ; Anne Policet (140e) ; Valentine Porquet (101e) ; Christine Poursat (182e) ; Anne Puvis (39e) ; Isabelle Ranson (164e) ; Juliette Raoul-Duval (191e) ; Corinne Raoux (88e) ; Cécile Raud (68e) ; Anne Reder (22e) ; Hélène Reitgen (41e) ; Benoît Renon (126e) ; Antoine Richard (133e) ; Pascal Ronfard (131e) ; Alexis Rosenbaum (9e) ; Bérénice Rosset (121e) ; Benoît Rousseau (143e) ; Vincent Sado (205e) ; Hubert Saint-Jean (de) (197e) ; Florence Saliba (148e) ; Myriam Samir (24e) ; Cyril Sayag (21e) ; Géraldine Schimmel (89e) ; Catherine Scholer (37e) ; Marc Semhoun (210e) ; Dominique Signora (122e) ; Philippe Slama (93e) ; Alexandra Soto (141e) ; Delphine Springer (224e) ; Yvan Stehly (212e) ; Bertrand Stephann (35e) ; Hélène Taieb (73e) ; Ghislaine Tandonnet (192e) ; Luc Ta-Ngoc (215e) ; Serge Tatar (176e) ; Rémi Terrail (207e) ; Christine Teufel (20e) ; Nathalie Toulza (112e) ; Frédéric Toumelin (160e) ; Sylvaine Travadon (189e) ; Anne Treister (120e) ; Hervé Utheza (5e) ; Louis Vallernaud (110e) ; Idzard Van der Puyl (34e) ; Sophie Vidal-Naquet (42e) ; Alexis Vitou (11e) ; Laurence Voisin (36e) ; Emmanuel Weyd (102e) ; Anne-Charlotte Windal (109e) ; Olivier Wolff (74e) ; Sandrine Younes (72e) ; Corinne Zembra (56e) ; Camille Zuccarelli (166e) ; Michel Zumstein (13e).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	1 151	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	6 751	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	8 781	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	0 081	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	03 461	balance	4 000 000
		autres signes	125 000
2	042	tous signes	400
	622	tous signes	400
	1 372	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	05 132	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
3	73	tous signes	200
	27 823	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	28 783	lion	50 000
		autres signes	5 000
4	94	tous signes	200
	754	tous signes	400
	984	tous signes	400
	4 874	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	9 964	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	9 984	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	01 794	vierge	50 000
		autres signes	5 000
5	385	tous signes	400
	0 835	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	4 985	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	3 805	balance	12 000
		autres signes	1 200
	5 905	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	7 955	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
5	22 895	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
6	5 116	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	23 836	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	28 906	balance	50 000
		autres signes	5 000
7	4 897	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	4 887	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	7 917	lion	12 000
		autres signes	1 200
	01 377	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
8	48	tous signes	200
	588	tous signes	600
	28 398	poissons	50 000
		autres signes	5 000
9	1 339	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	6 539	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	0 039	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	13 589	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	18 199	verseau	50 000
		autres signes	5 000
0	0 220	balance	10 000
		autres signes	1 000
	9 640	lion	10 000
		autres signes	1 000
	4 820	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	9 350	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	22 430	cancer	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :



GAGNENT 100,00 F

LOTO N°29 TIRAGE DU MERCREDI 22 JUILLET 1987

6 8 9 16 20 24 — 22 (NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE)

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 29 JUILLET ET SAMEDI 1er AOUT 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

87 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** 74e
TIRAGE DU MERCREDI 22 JUILLET 1987

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le réglement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **494712** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille: 094712, 194712, 294712, 394712, 594712, 694712, 794712, 894712 gagnent 40 000,00 F

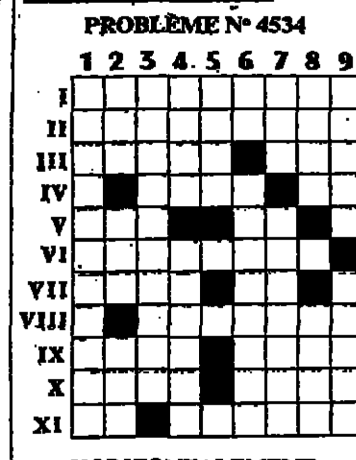
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
404712	490712	494012	494702	494710	10 000,00 F
414712	491712	494112	494722	494711	
424712	492712	494212	494732	494713	
434712	493712	494312	494742	494714	
444712	495712	494412	494752	494715	
454712	496712	494512	494762	494716	
464712	497712	494612	494772	494717	
474712	498712	494812	494782	494718	
484712	499712	494912	494792	494719	

Tous les billets se terminant par		gagnent
4712		4 000,00 F
712		400,00 F
12		200,00 F
2		100,00 F

87 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 22 JUILLET 1987 75e

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4534



HORIZONTALEMENT

I. Celui qui y perd les pédales ne *doit pas s'attendre à un certificat de* bonne conduite. – II. P.C. pour un général qui s'est fait un nom grâce à un mot. – III. Dormir, si l'on en croit le moraliste. Point chaud d'Europe, au-delà des zones tempérées. – IV. Bougrement. Personnel. – V. Fut l'objet d'une mutation. Note. – VI. Renoncera à toute distinction. – VII. Orifice. Note. – VIII. Exprima une marque de confiance. – IX. Premier sigle de l'ère chrétienne. Population agraire du Nigéria. – X. Loin de tout. Agent évacuant les voies obstruées. – XI. Préposition. Réserve de châsses.

VERTICALEMENT

1. Bouche-trous. – 2. Qui a perdu en liberté ce qu'il a gagné en force. Coule à l'étranger. En Tunisie. – 3. Technique sonore en pop music. – 4. Dégarnir. Ni viril ni lumineux. – 5. L'Irlande. – 6. Démonstratif. Manifeste parfois plus d'attachement à la couronne qu'à son roi. – 7. Manifestation de chaleur sous le soleil d'Espagne. Colonnes montantes. – 8. Des gueuses, parfois. Pas poly. – 9. S'exposer aux servitudes du palais. Action d'un barbier et souvent d'un vieux barbon.

Solution du problème n° 4533

Horizontalement

I. Perchiste. – II. Obérer. It. – III. Moto. Elan. – IV. Ouste ! Ara. – V. Le. Trace. – VI. Ou. Iole. – VII. Gronderie. – VIII. Enéma. – IX. Entrée. Pn. – X. Ares. Set. – XI. Otée. Rire.

Verticalement

1. Pomologue. – 2. Eboueur. Nat. – 3. Rets. Outre. – 4. Crottin. Rée. – 5. Hé ! Erodées. – 6. Ire. Alêne. – 7. Lacère. Si. – 8. Tiare. Imper. – 9. Etna. Géante.

GUY BROUTY.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

loterie nationale TRANCHE N°73 DU SUSPENSE

TIRAGE DU JEUDI 23 JUILLET 1987

LE NUMÉRO 240386 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 865 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

Le Carnet du Monde

Décès

– Le docteur Françoise Calman,
sa fille,
Alexandre et Sissi Liviu,
son frère et sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Sa famille,
Ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marthe CALMAN,

survenu le 18 juillet 1987.

L'enterrement a eu lieu le 21 juillet 1987, au cimetière du Montparnasse, dans la plus stricte intimité.

– Mme Jean Delmas,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Marthourey,
Mlle Sylvie Delmas,
ses enfants,
Aurélie,
sa petite-fille,
M. et Mme André Magnet
et leurs enfants,
M. et Mme Guillaume Delmas
et leurs enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean DELMAS,

survenu à Paris le 21 juillet 1987, dans sa soixantième année.

La levée du corps aura lieu dans l'amphithéâtre de l'hôpital Bichat, le vendredi 24 juillet 1987, à 7 h 15.

L'office religieux et l'inhumation auront lieu le même jour, à 17 heures, à Peyrat (Aveyron).

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Claude Mendelovici,
M. et Mme Jean-Pierre Soimaud,
ses enfants,
Jérôme, Sandrine, Marine et Vincent-John,
ses petits-enfants,
Mme Robert Carmel,
M. et Mme Daniel Guerin
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean GRIMBERG,
née Coca Engler,

survenu le 20 juillet 1987.

L'inhumation aura lieu le vendredi 24 juillet 1987, à 10 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

59, rue de Courcelles,
75008 Paris.
50, rue Laborde,
75008 Paris.

– M. Nicolas Joël,
M. et Mme Rodolphe Joël,
M. et Mme Olivier Joël
et leurs enfants,
Le docteur Constance Joël
et son fils,
ses fils, frère, belle-sœur, neveu, nièce et petits-neveux,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Anne-Marie JOËL,

survenu le 18 juillet 1987, dans sa soixante-septième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Saint-Cloud.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue de Sèvres,
92410 Ville-d'Avray.

– Mme Jean-Pierre Leclerc,
née Françoise Doré,
son épouse,
Marc et Anne-Sophie Leclerc,
ses enfants,
Ainsi que toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Pierre LECLERC,

survenu le 21 juillet, dans sa cinquante-cinquième année.

Les obsèques seront célébrées le 25 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, place du Général-Catroux,
75017 Paris.

– Le président fondateur René Paira,
Le président Jean Weil,
Le conseil d'administration,
Et l'ensemble du personnel de la Compagnie française d'investissements immobiliers et de gestion (COFIMEG)
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean Pierre LECLERC,
directeur général de la société.

– Le président Claude Alphandery,
Le conseil d'administration,
Et l'ensemble du personnel de la Société française d'investissements immobiliers et de gestion (SEFIMEG)
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Pierre LECLERC,
directeur général de la société.

– Ministère de l'économie, des finances et de la privatisation,
Ministère du commerce extérieur,
Direction des relations économiques extérieures,
Service de l'expansion économique à l'étranger,
Le directeur
Et les agents de la direction des relations *économiques extérieures*,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre LE ROUX,
chef du service
de l'expansion économique,

survenu subitement le 10 juillet 1987, dans sa quarante-huitième année.

[*Ancien élève de l'ENA, Jean-Pierre Le Roux était né le 31 octobre 1939 à Alep (Syrie). Entré dans le corps de l'expansion économique, il a été attaché commercial au Japon puis conseiller commercial à Bruxelles, à la représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes (de 1973 à 1979). Revenu à Paris, à la direction des relations économiques extérieures, il fut nommé sous-directeur de la promotion des échanges extérieurs, puis, en 1985, chargé des fonctions de chef de service de l'expansion économique à l'étranger.*]

– On nous prie d'annoncer le décès de

Christian LESOURD,

le 22 juillet 1987.

Françoise Cornet-Lesourd,
07170 Villeneuve-de-Berg.

– Christiane Levasseur,
Ses enfants, petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri LEVASSEUR,

survenu le 12 juillet 1987, au Rayol-Canadel (Var), dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu le 13 juillet 1987 au Rayol-Canadel, dans l'intimité.

En sa mémoire, une messe sera célébrée en la chapelle du Canadel, le 13 août 1987, à 11 heures.

Famille Levasseur,
15, avenue de l'Observatoire,
75006 Paris.
Villa Manana,
83820 Le Rayol-Canadel.

– Giulia Podestà,
a la douleur de faire part du décès de sa mère,

Mme Reisa MIKULICKIS,
veuve Podestà,

survenu le mardi 7 juillet 1987.

Les obsèques ont été célébrées le vendredi 10 juillet 1987, en la chapelle de la Toussaint, à Strasbourg, suivies de l'inhumation au cimetière de la Robertsau.

4, rue Schimper,
67000 Strasbourg.

Yanic Le Poittevin,
se joint à Giulia en partageant son chagrin.

Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Barberaz. Chambéry. Metz. Paris. Grenoble.

Jane Roger,
son épouse,
Claude, Colette, Danièle Roger,
ses enfants,
Viviane et Mathilde,
ses petites-filles,
Louis Roger,
son père,
Jean et Suzanne Roger,
ses frère et belle-sœur,
Jean-Paul, André, Hélène, Cécile, Michèle et Sandy,
ses neveux et nièces,
Toute sa famille et ses amis,
ont le chagrin d'annoncer le décès, dans sa soixante-cinquième année, de

Georges ROGER,
ingénieur général des Eaux et Forêts.

L'incinération a eu lieu dans la stricte intimité, le 23 juillet 1987.

– M. et Mme Philippe Stubler,
M. et Mme Jean Canolle,
ses enfants,
Philippe et Myriam Cournarie,
Philippine et Jérôme Stubler,
Silvia et Fabienne Canolle,
ses petits-enfants,
Gabriel Cournarie,
son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 21 juillet 1987, de

Mme veuve Maurice STUBLER,
née Yvonne Perles,

dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale, le 24 juillet.

– La Société de production de films SOFRACIMA
a le très grand regret de faire part de la disparition de son directeur général et administrateur,

Claude WINTER.

La guerre est finie, d'Alain Resnais, *le Joli Mai*, de Chris Marker, *l'Amour en herbe*, de René Andrieux, *Dupont Lajoie*, *le Taxi mauve*, d'Yves Boisset, *Flagrant désir*, de Claude Faraldo, etc.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 24 juillet 1987, à 10 heures, au cimetière du Montparnasse.

Réunion à la porte principale, boulevard Edgar-Quinet.

Ni fleurs ni couronnes.

– L'association Entreprise et progrès a la très grande peine d'annoncer le décès de

M. Claude WINTER,
son membre fondateur.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 juillet 1987, au cimetière du Montparnasse, à 10 heures (porte principale, boulevard Edgar-Quinet).

– Le président,
La commission permanente
Et les membres de l'association Echange et projets,
ont le très grand regret de faire part de la disparition de

M. Claude WINTER,
membre
de leur commission permanente.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 juillet 1987, au cimetière du Montparnasse, à 10 heures (porte principale, boulevard Edgar-Quinet).

– *La Lettre internationale*
a la très grande peine d'annoncer la disparition de son administrateur,

Claude WINTER.

Anniversaires

– Le 24 juillet 1982,

Benoît CAMAU

nous quittait.

Il allait avoir treize ans.

« Je pleure l'absence,
l'absence insoutenable,
l'absence indicible. »

Vous qui l'avez connu, gardez-le présent dans vos mémoires.

– Le 25 juillet 1986 disparaissait, à l'âge de soixante et onze ans,

Marie-Thérèse NOCET.

Cécile,
Sa famille,
Ses amis,
vous prient d'avoir une pensée pour elle.

– A l'occasion du quatrième anniversaire de son départ, que ceux qui ont connu et aimé

Béatrice PERDIGON,

décédée le 29 juillet 1983, à l'âge de six ans,

se souviennent de sa lumière, et restent fidèles à sa joie de vivre.

Qu'il s'associent à sa mémoire celle de ses cousins

Philibert et Marion POCHAT,

de ses grands-parents

Jean et Cécile PERDIGON,

de son arrière-grand-mère

Jeanne PERDIGON.

Qu'ils aient une pensée reconnaissante pour les médecins et chirurgiens qui ont permis à Béatrice de passer six années de vie merveilleuse parmi nous.

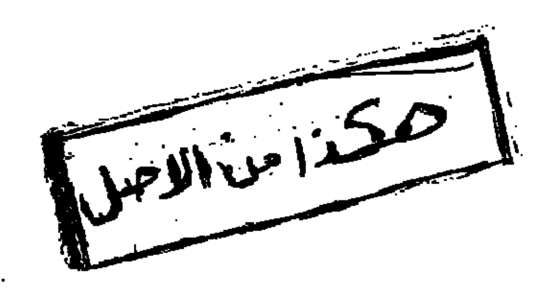
Avis de messes

– Le jeudi 23 juillet, date anniversaire du décès du

maréchal PÉTAIN
(1951),

une messe sera célébrée, à 18 h 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique à Paris.

Le même jour, à 19 heures, la messe quotidienne sera dite à l'île d'Yeu, dans l'église proche de la tombe provisoire où repose l'ancien chef d'Etat, vainqueur de Verdun.



Economie

AFFAIRES

L'accord entre Thomson et General Electric

(Suite de la première page.)

Mais si la stratégie est simple, sa concrétisation dépend totalement des occasions qui se présentent. En 1982, M. Gomez hésitait : « *Je dois céder soit les télécoms soit le médical* », expliquait-il au gouvernement de l'époque. Pour la CGR, un accord commercial et technologique était en négociation avec l'américain Technicare. Mais M. Jack Ralite, ministre communiste de la santé, soutenu par son parti et par M. Chevènement, ministre de l'industrie, s'est opposé à toute « opération américaine » qualifiée d'abandon déguisé. La CGR fut conservée, les télécommunications cédées.

Placée sous la coupe d'une nouvelle équipe dirigeante, la CGR a relancé ses recherches, qui représentent actuellement 12 % du chiffre d'affaires, et a réduit ses effectifs. Très déficitaire en 1983 (600 millions de francs de pertes), elle a retrouvé un bénéfice d'exploitation dès 1985 et réembauche. Toutefois, sa position dans les hôpitaux américains (45 % du marché mondial) reste insuffisante, à l'exception des appareils de mammographie. L'entreprise est solide dans la radiologie (rayons X), traditionnelle et numérisée, mais reste fragile dans les nouvelles techniques (scanner et résonance magnétique nucléaire).

Dans ce secteur, l'abandon de Technicare, dont les circuits commerciaux ont été vendus à General Electric) puis surtout la reprise du britannique Picker par Philips, il y a quelques mois, ont vidé la liste des partenaires éventuels. La croissance par accord de coopération ou par acquisition rendue impossible, M. Gomez s'est convaincu que sa filiale devait être rapprochée d'un des grands.

L'occasion s'est présentée du côté de General Electric. Enorme et riche *conglomérat* (36,7 *milliards* de dollars de chiffre d'affaires et 2,5 milliards de profits nets), GE est présent de la machine à laver au moteur d'avion, en passant par les services financiers et l'énergie. En décembre 1985, en pleine effervescence des OPA aux États-Unis, GE rachetait son confrère américain RCA pour 6,28 milliards de dollars, la plus grosse acquisition non pétrolière mondiale à l'époque. Dans la corbeille de la mariée, M. Welch, PDG de GE, trouvait des fabrications d'équipements militaires et la chaîne de télévision NBC qui l'intéressaient, mais également des produits d'électronique grand public dont il ne cachait pas qu'il pourrait s'en défaire par la suite.

Malgré sa place de numéro un aux États-Unis (22,5 % du marché des téléviseurs et 15,4 % de celui des magnétoscopes) et un résultat à l'équilibre, GE-RCA reste en effet limité à sa base nationale. Lui aussi devait trouver une « taille critique ». Or le tour d'horizon des candidats potentiels était simple. Les Japonais ? Ils ne sont guère en odeur de sainteté outre-Atlantique comme en témoigne « l'affaire Toshiba ». Philips, déjà détenteur de 10 % du marché local de la TV ? Les autorités antitrust risquaient de s'y opposer, de même qu'à un rapprochement avec Zenith, le numéro deux américain (15 % du marché). Restait... Thomson, avec qui les liens techniques sont d'ailleurs aussi anciens qu'étroits : la télévision couleur en France a été lancée avec des brevets RCA, et les accords de licences pour les tubes ont été renouvelés depuis.

Mais, côté français, l'accord n'a pu être envisagé favorablement que récemment. D'abord parce que Thomson n'avait, avant d'achever son redressement, guère de moyens financiers. Ensuite, parce que M. Gomez hésitait sur la marche à suivre dans ce secteur (« le Monde Affaires » du 27 juin). Impressionné par l'apparente invincibilité des Japonais et tenté par un accord avec Toshiba, le PDG n'a finalement opté pour la poursuite d'une politique active d'acquisition qu'au début 1987. La démonstration en a été faite en juin avec la reprise du britannique Thorn-Emi-Fergusson, qui lui ouvrait les portes du marché outre-Manche. Mais cette acquisition cachait l'autre, beaucoup plus vaste. Les premières conversations avec GE ont été entamées il y a peu, début juin, à l'occasion d'une première visite de M. Welch à Paris, puis d'une seconde lorsqu'il a été décoré de la Légion d'honneur par M. Mitterrand ; et les négociations ont ensuite été rondement menées.

La « reconfiguration » achevée

Epaulé par GE-RCA, Thomson double sa taille, qui devient comparable à celle de Matsushita et de Philips, les géants en ce domaine. Souvent critiqué pour une attitude peu innovatrice, le groupe français pourra reprendre l'offensive, profitant des recherches des Américains dans les tubes TV de l'avenir (écrans plats). En outre, dans la guerre mondiale des normes de la télévision haute définition, le renfort américain de GE-RCA, et on peut l'espérer de NBC, sera fort utile. Sous réserve du prix payé, l'accord présente donc de ce côté d'incontestables avantages.

La cession de la CGR risque en revanche de provoquer quelques émois dans les milieux scientifiques médicaux. L'entreprise deviendra « le pôle » de radiologie conventionnelle du groupe américain. Elle pourra sans doute mieux vendre ses matériels outre-Atlantique et au Japon. Mais les productions et recherches dans l'imagerie d'avenir vont être abandonnées.

Le choix fait par M. Gomez, quoi qu'il en soit, achève ce qu'il appelle la « *reconfiguration* » de son groupe. Après les cessions projetées pour la fin de cette année de productions diverses (froid, cuivre, ingénierie), Thomson est appuyé désormais sur deux activités principales, l'électronique de défense et l'électronique grand public — environ 40 milliards de francs chacune, — et sur une troisième, les composants. Sa filiale dans ce domaine stratégique pour les deux autres a été mariée au printemps au groupe public italien SGS (accord à 50/50 pour créer une nouvelle société nommée UNISEM), pour atteindre là encore une « taille critique ». Reconfiguration sectorielle mais aussi géographique : le groupe réalise désormais quelque 30 % de son chiffre d'affaires aux États-Unis, contre presque rien en 1982.

ÉRIC LE BOUCHER.

Les grands de l'électronique médicale

(en millions de dollars, chiffres 1986)

1) General Electric (Etats-Unis)	1 500	2 200
Compagnie générale de radiologie (France)	700	
2) Philips (Pays-Bas)	1 300	1 910
Picker (Grande-Bretagne)	610	
3) Siemens (RFA)		1 900
4) Toshiba (Japon)		1 000
5) Hitachi (Japon)		500

Les grands de la télévision couleur

(part du marché mondial en %)

1) Matsushita (Japon)		17,2
2) Philips (Pays-Bas)	13,8	16,9
Grundig (RFA)	3,1	
3) Thomson (France)	7,1	16,6
GE-RCA (Etats-Unis)	9,5	
4) Sony (Japon)		9,7
5) Sanyo (Japon)		7,7

Source : BIPE.

Le vent du large

L'industrie française part à la conquête des territoires étrangers, et tout spécialement des États-Unis. Phénomène récent, cette offensive internationale est confirmée de façon éclatante par le rachat de l'électronique grand public de l'américain General Electric par Thomson. Le groupe présidé par M. Alain Gomez allonge ainsi la liste des acquisitions réalisées depuis peu par ses pairs : le téléphone d'ITT repris par la Compagnie générale d'électricité, les gaz industriels de Big Three Industries par L'Air liquide, l'informatique d'Honeywell par Bull, l'agrochimie d'Union Carbide par Rhône-Poulenc... sans oublier les composants de Mostek rachetés l'année dernière par ce même Thomson.

Il y avait bien longtemps que les entreprises françaises n'avaient fait preuve d'un tel tonus. Les deux dernières grosses opérations remontent au début des années 1980, avec l'arrivée de Renault chez American Motors et la reprise de Texas Gulf par Elf, et elles ne passent pas pour des réussites exemplaires. La revente par Renault de sa participation américaine à Chrysler est là pour le prouver.

Il en va tout autrement aujourd'hui. L'assaut mené par les groupes français marque le renouveau de certaines industries et témoigne, s'il en était besoin, du caractère plus complexe que décrit par certains du « déclin industriel français ». Beaucoup de ces groupes étaient pourtant au plus bas il y a cinq ans. Destinés à devenir le fer de lance de l'économie française par la nationalisation de 1982, ils apportèrent au début au secteur public déficit, endettement et non-compétitivité. Même si la tutelle de l'Etat fut parfois — moins qu'on ne l'a dit — tatillonne et, elle ne s'exerça pas toujours à bon escient, force est de reconnaître que, sans les apports massifs d'argent frais que l'actionnaire public fit à Pechiney, Rhône-Poulenc, Thomson, Bull..., aucun ne présenterait de situation financière aussi saines.

Dotés d'un propriétaire unique et soutenus par la politique industrielle volontariste menée par les socialistes à leur arrivée au pouvoir, ces groupes purent entamer, même avec retard, des restructurations qui leur permirent de devenir les champions nationaux de leur secteur : CGE pour le téléphone, Bull pour l'informatique, Thomson pour l'électronique militaire et grand public, Rhône-Poulenc dans la chimie fine...

Champions nationaux, ils étaient cependant bien trop petits au niveau international alors même que leurs marchés se sont mondialisés. Ils étaient singulièrement absents des Etats-Unis, qui ont l'avantage de représenter à eux seuls le tiers du marché mondial en un bloc homogène.

Baisse du dollar

L'amélioration de leur situation financière leur permet de combler une partie de leur retard. Elle tombe au bon moment. La baisse du dollar rend moins coûteuses les acquisitions aux Etats-Unis, au moment même où les groupes américains choisissent de se recentrer sur leurs principaux secteurs d'activité et élaguent des branches entières dans leur volonté d'assurer leur compétitivité face à leurs concurrents (japonais surtout).

Les nouveaux conquérants français bénéficient aussi d'un climat général de plus grande liberté laissée aux entreprises. Déjà, l'arrivée de M. Laurent Fabius au ministère de l'industrie avait donné aux groupes publics une plus grande autonomie de gestion et de décision. La venue en mars 1986 d'un gouvernement se déclarant libéral ne pouvait que conforter cette évolution. Sans doute la privatisation facilite-t-elle les acquisitions menées par les groupes français. Elle les rend en tout cas plus acceptables aux yeux des étrangers, et notamment des Américains, qui n'ont jamais très bien compris le statut public des grandes entreprises françaises.

Mais, plus que le retour au privé — qui n'est pas effectif pour Thomson, Bull ou Rhône-Poulenc, — c'est l'ouverture de la France aux étrangers qui favorise en contrepartie les assauts français à l'extérieur. L'entrée d'un De Benedetti chez Valeo, premier équipementier automobile de l'Hexagone, même après bien des difficultés, est désormais donnée comme symbole de ce nouvel état d'esprit qui — pour placer la France dans le peloton de tête des grandes puissances industrielles — accepte de s'exposer au vent du large. Reste à savoir si l'internationalisation de l'industrie française contribuera à l'amélioration du commerce extérieur national.

CLAIRE BLANDIN.

REPÈRES

Consommation

Tassement des achats de produits manufacturés

En juin, la consommation des ménages en produits manufacturés a de nouveau connu un très léger recul en France. Confirmant la tendance à l'effritement observée depuis le début de l'année, annonce l'INSEE. Durant ce mois, le net recul des achats en biens durables l'a emporté sur la petite amélioration de la consommation d'autres produits manufacturés. Après la quasi-stagnation de mai, l'indice s'inscrit en baisse de 2 % en juin ramenant les achats des ménages français à 46,62 milliards de francs 1980 contre 46,77 milliards un mois auparavant. La baisse touche tous les produits, même l'électroménager, qui en mai avait connu une reprise.

Production industrielle

Très lente remontée en mai

Les indices de la production industrielle publiés par l'INSEE font apparaître une très lente remontée. En mai, et sur la base 100 en 1980, l'indice général de la production industrielle (hors bâtiment) s'inscrit à 103, en données corrigées des variations saisonnières. La tendance à une laborieuse amélioration se poursuit ainsi depuis le début de l'année. En moyenne mobile sur trois mois, l'indice, qui atteignait 101 pour la période janvier-mars, passe à 102 pour février-avril et 103 pour mars-mai.

Inflation

Hausse des prix américains de 0,4 %

Les prix de détail ont augmenté de 0,4 % en juin contre 0,3 % en mai, annonce le Département américain du travail. Cette progression porte l'inflation des six premiers mois de 1987 à 5,4 % en rythme annuel, le plus élevé depuis cinq ans. Sensible, l'accélération de la hausse des prix s'explique notamment par la remontée des cours du pétrole. Si la même tendance devait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année, elle pourrait poser *« à nouveau un sérieux problème »*, a souligné devant la Chambre des représentants, le président partant de la réserve fédérale, M. Paul Volcker. Un risque limité si l'on en croit l'évolution des prix de gros censée préfigurer celle des prix de détail. Leur progression a atteint 0,2 % en juin contre 0,3 % en mai et 4,5 % en rythme annuel durant les six premiers mois de l'année.

En reprenant Lanerossi

Marzotto devient le premier groupe textile italien

Le groupe public ENI (office italien des hydrocarbures) a choisi, le mercredi 22 juillet, de vendre sa filiale textile Lanerossi au groupe italien Marzotto, pour 168 milliards de lires (1).

Cette privatisation met un point final à cinq mois de péripéties. L'ENI avait décidé, dès 1983, de se débarrasser de son encombrant et onéreux secteur textile, nationalisé en 1962. Le chiffre d'affaires de Lanerossi atteignait 586 milliards de lires en 1986 mais ses pertes cumulées de 1975 à 1985 dépassaient 2 000 milliards de lires, dont 82 milliards pour la seule année 1983.

Mais ce n'est qu'en février 1987 que l'ENI prenait officiellement la décision de vendre Lanerossi. Le dossier fut confié à Paribas, chargé d'estimer la valeur de l'entreprise et de recueillir les candidatures.

Le groupe Lanerossi, qui emploie 7000 salariés, est constitué en quatre sociétés : Lanerossi (peignage, tissage, filature de la laine), 2 900 salariés ; Marlane (filature et tissage de la laine), 523 salariés ; Cotoni di Sandrio (filature et tissage du coton, vêtements de travail), 955 salariés ; enfin Lebolemoda (confection), 2 600 salariés. La situation de Lanerossi a été assainie. La société holding a réalisé de 4 milliards de lires de bénéfices en 1986. Le nombre des salariés a été réduit (8 300 en 1983).

Lors d'un comité interministériel de février 1987, le gouvernement italien définissait les conditions de la privatisation de Lanerossi : critères de rentabilité des sociétés candidates ; montant de l'actif des sociétés, de leur cash flow, qui devait être au moins égal à 50 milliards de lires.

Mais l'ENI demandait également aux entreprises intéressées de ne pas licencier de personnel dans ses établissements et de proposer une stratégie de développement du groupe.

Lanerossi pouvait enfin être vendue soit « par appartements », soit globalement. Vingt et une sociétés, françaises et étrangères, se mettaient rapidement sur les rangs : les italiennes Benetton et Cantoni, Bertrand, Marzotto ; la française DMC ; l'anglaise Vantona Viyella. Mais il apparaissait rapidement que les candidats étaient plus intéressés par la filature Lanerossi, bénéficiaire de 6,2 milliards de lires en 1986, que par les « canards boiteux » de la holding : Marlane (1,5 milliard de lires de pertes en 1986), Cotoni di Sandrio (1,3 milliard de lires de pertes en 1986).

Quant à l'entreprise de prêt-à-porter Lebolemoda, ses résultats (bénéficiaires de 0,5 % milliards de lires en 1986) étaient jugés trop fragiles. L'ENI décidait donc de vendre la société en bloc. Ainsi le groupe Benetton avait-il rendu publique, il y a quelques semaines, une proposition de rachat conjointe avec le financier Fabio Inghirani (société Cantoni).

Les négociations ont donc été difficiles. L'ENI affirmait que l'estimation faite par Paribas (150 milliards de lires) et les propositions des candidats restaient inférieures à son attente. D'autre part, le groupe refusait de mettre dans la corbeille les 140 milliards de lires de pertes antérieures à la vente, dont la déduction fiscale est autorisée par la législation italienne, et ne cachait pas sa préférence pour une solution italienne.

Après un dernier délai de vingt-quatre heures, c'est finalement Marzotto qui a fait la proposition la plus intéressante et a été choisi par l'ENI. Selon le porte-parole du groupe, la société, qui avait fixé un prix plancher de 166 milliards de lires, *« n'a pas fait une mauvaise affaire ; il convient en effet d'ajouter aux 168 milliards de lires, prix de la vente, les 140 milliards de crédit fiscal »*, qu'elle a décidé de conserver.

La société textile ainsi formée par le rachat de Lanerossi sera le premier groupe italien, avec 1 300 milliards de lires de chiffre d'affaires et 14 000 salariés. Mais le dossier n'est peut-être pas encore clos : jeudi 23 juillet, l'ENI devait rencontrer les syndicats, afin de les rassurer sur l'avenir de l'entreprise. Quant à Marzotto, rien ne l'empêche de chercher des partenaires pour certaines des activités de Lanerossi.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) 1 000 lires = 4,60 F.

AGRICULTURE

Le budget pour 1988

Soutien à l'enseignement et aux zones défavorisées

Selon la « lettre de cadrage » signée par le premier ministre, le budget du ministère de l'agriculture pour 1988 s'établit à 34,926 milliards de francs, en hausse de 5,13 % par rapport à 1987. Cette augmentation tient pour l'essentiel à une rallonge de 2 milliards de francs de la subvention affectée au budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA), qui doit passer de 7,4 à 9,4 milliards de francs.

Les dépenses d'intervention en augmentation

En raison de la baisse des taux d'intérêt, les subventions accordées au Crédit agricole pour les prêts bonifiés seront en revanche diminuées de 1 milliard de francs.

Parmi les points forts de ce budget, on relève la création de quatre-vingts postes d'enseignants dans l'agriculture. Les crédits à l'enseignement agricole privé, qui représentaient 1 200 francs par élève en 1987, connaîtront une progression sensible.

En matière de dépenses d'investissement, les autorisations de programmes seront maintenues à 1,45 milliard de francs. Des aides aux zones défavorisées, dont le principe a été affirmé lors de la conférence annuelle agricole du 7 juillet, s'ajouteront aux aides directes, maintenues au même niveau d'une année sur l'autre.

Les crédits accordés aux différents offices devraient augmenter de 5 % à 8 %. Quant aux dépenses d'intervention, qui représentent plus de 75 % du budget de l'agriculture, elles pourraient augmenter de 4 %, pour s'établir à 27 milliards de francs. Six milliards de francs, enfin, seront consacrés aux dépenses de fonctionnement du ministère, qui compte trente mille fonctionnaires.

TRANSPORTS

L'Etat et la société maritime Louis-Dreyfus signent un contrat de compétitivité

M. Ambroise Guellec, secrétaire d'État à la mer, et Philippe Poirier d'Orsay, directeur général de la Compagnie maritime Louis-Dreyfus, ont signé le mardi 21 juillet un contrat aux termes duquel, en fonction de certains engagements pris par l'entreprise pour améliorer sa compétitivité, l'Etat lui accordera une subvention dénommée « aide structurelle ». Il s'agit du premier contrat de ce genre pris en application du plan de développement de la marine marchande, décidé l'an dernier par le gouvernement et précisé par une circulaire parue au *Journal officiel* du 24 mars 1987.

D'autres conventions comparables sont quasiment prêtes et pourraient être signées dans les prochains jours avec l'armement Lary de Sète, spécialisé dans le transport des vins, et avec la société Marseille Fret, qui connaît actuellement une certaine expansion. Avant la fin septembre, au vu des dossiers déposés auprès de l'administration, une quinzaine d'entreprises de transport maritime pourraient être liées par une convention à l'Etat. Ces contrats portent sur deux ans (1987-1988). L'Etat a *prévu une enveloppe globale* de quelque 250 millions de francs.

La société Louis-Dreyfus, l'un des plus importants armements mondiaux dans le secteur du transport des marchandises en vrac comme le grain, le charbon, les minerais, la pâte à papier, s'engage à maintenir une partie de sa flotte sous pavillon français et à ne pas licencier de personnel.

Ni la direction de Louis-Dreyfus, ni M. Guellec ne sont disposés à faire connaître le montant de l'aide de l'Etat, *« qui doit rester secret »*, selon les deux partenaires, *« puisqu'il relève de la confidentialité de la vie des affaires »*. Ce qui autorise évidemment toutes les interprétations sur les critères qui président à l'attribution des crédits publics aux entreprises privées...

F. Gr

● **Grève des hôtesses et stewards d'UTA.** — A l'appel du Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC), des hôtesses et stewards de la compagnie UTA se sont mis en grève, à partir du mercredi 22 juillet et jusqu'au samedi 25 à midi, pour obtenir un alignement des conditions de travail et de salaire des personnels basés dans le Pacifique sur ceux de leurs collègues basés à Paris. Selon la direction, cette grève a été déclenchée sans préavis, mais elle ne devrait pas perturber les vols prévus.

● **ERRATUM.** — Contrairement à ce qui était indiqué dans nos premières éditions datées du jeudi 23 juillet, ce n'est pas le quart du capital d'Air France qui sera mis sur le marché financier, mais 15 %, dont 10 % environ seront réservés au personnel. L'entretien avec M. Jacques Friedmann, président de la compagnie, qui suivait, comportait des pourcentages corrects.

Economie

SOCIAL

Déficit de la Sécurité sociale : 33,6 milliards de francs en 1988

(Suite de la première page.)

En fait, les mesures n'ont pas été à la hauteur besoin de financement : l'exercice 1987 supporte les conséquences du déficit de l'année 1986, marquée par une très forte hausse des dépenses (+ 5,9 % en francs constants), après la pause des années précédentes qui avait pu faire illusion. Et malgré le plan Séguin d'économies sur l'assurance-maladie, la croissance des dépenses (3,2 % en volume) dépassera nettement celle des recettes en 1988.

● ASSURANCE - VIEILLESSE. — La progression la plus forte demeure celle de l'assurance-vieillesse. L'effet du passage à la retraite de salariés ayant eu des carrières plus longues et des rémunérations plus élevées — notamment les femmes — est accentué par l'abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite à *taux plein*, mesure qui achève sa montée en charge (le nombre des pensions versées a dépassé six millions en 1985). Il coïncide aussi avec des sorties massives de préretraités en garantie de ressources : 100 000 *encore en 1987* contre 120 000 en 1985. Celle-ci ne devraient — enfin — diminuer sensiblement qu'en 1988, tombant *cette* fois à moins de 60 000.

Cette évolution n'est que partiellement *compensée* par la décroissance des pensions de réversion ou d'inaptitude. Aussi les dépenses d'assurance-vieillesse devraient-elles encore augmenter de près de 5 % en volume en 1987 et d'à peine autant en 1988 : ce n'est qu'ensuite que s'amorcerait vraiment une descente qui ramènerait normalement la progression à 2 % environ en volume en dix ans.

● ASSURANCE-MALADIE. — Second poste sensible, l'assurance-maladie connaît une évolution plus heurtée. La faible croissance prévue en 1987 (3,7 % en *francs courants*) *résulte* pour *une* part du « contre-effet » du décalage des versements des caisses aux hôpitaux publics entre décembre 1985 et janvier 1986, qui avait artificiellement gonflé le taux de croissance en 1986. Ces versements n'augmenteraient que de 4,2 % en 1987 (soit 1,7 % en francs constants).

Elle tient d'autre part à l'effet mécanique du plan Séguin d'économies. Malgré le retard enregistré dans l'application, celui-ci devrait, selon le rapport, économiser 4,5 milliards de francs à la Caisse nationale d'assurance-maladie : essentiellement sur les dépenses en pharmacie, à un moindre degré sur les honoraires, les autres prescriptions (analyses, actes *d'auxiliaires médicaux*) et l'hospitalisation.

Pour l'année prochaine, le rapport se montre prudent : il prévoit une évolution un peu plus forte que celle de 1987 sur l'hospitalisation : *+ 2,4 % en volume. Pour la médecine* de ville, la projection fondée sur l'évolution moyenne des cinq dernières années corrigée des effets attendus du plan Séguin (8 milliards de francs) aboutit encore à une croissance *supérieure* à 6 %, *soit* 4 % en volume. Signe que le plan Séguin, s'il a réduit la dépense, ne peut, à lui seul, que faiblement infléchir la tendance, au moins sur le court terme.

Une trésorerie défaillante

● BRANCHE FAMILLE. — Quant à la branche famille, elle resterait équilibrée *en 1987* comme en 1988 ; en volume, l'augmentation des dépenses serait très faible. Cela est dû notamment à l'évolution démographique, qui fait diminuer le nombre d'enfants par famille bénéficiaire.

D'autre part, l'entrée en vigueur du « plan famille » se traduit en 1987 par 1,4 milliard de francs d'économies sur certaines prestations tandis que la montée en charge de la *nouvelle allocation parentale* d'éducation se révèle plus lente que prévu. Cela a amené les rapporteurs à réduire de 20 % l'objectif attendu en fin d'année.

L'évolution peut-elle s'écarter de ces prévisions ? En *1987, il y a* peu de chances que cet écart porte sur les recettes, mieux suivies aujourd'hui, ni même sur les dépenses, dont les prévisions sont *faites à partir* des cinq premiers mois de l'année : les chiffres de la Caisse nationale d'assurance-maladie, par exemple, montrent déjà une décélération sensible de la médecine de ville. Seule pourrait *varier l'évolution des* dépenses d'hospitalisation ou de quelques prestations familiales.

Pour 1988, la marge est un peu plus importante. Les recettes sont calculées aujourd'hui en fonction des hypothèses économiques du gouvernement prévoyant une hausse des prix de 2,5 % en 1987 et de 2 % en 1988, chiffres qui seront vraisemblablement dépassés. Cela pourrait entraîner certains rattrapages de salaires en fin d'année 1987 ou au début de 1988, année électorale. Cela accroîtrait d'autant les rentrées de cotisations en 1988 mais pourrait, à l'inverse, entraîner d'autres rattrapages sur les retraites et les allocations familiales supérieurs à ceux que prévoit déjà le rapport. Sans parler des revendications des *médecins*.

En matière d'assurance-maladie, deux incertitudes demeurent Sur l'évolution des prix des médicaments : les pouvoirs *publics n'ont accordé, en* 1987, que des augmentations sur les médicaments les moins chers, compensées par des baisses de prix sur d'autres. Donnera-t-on davantage ? Sur les versements aux hôpitaux, plus importants en raison de leur poids, la « dérive » pourrait dépasser les prévisions.

Ces incertitudes ne peuvent guère modifier, en tout cas, l'évolution générale de la trésorerie en 1988. Celle-ci sera presque toujours négative en juin 1988 et à partir du mois de septembre suivant : le coût dépasserait largement le montant des avances autorisées de la Caisse des dépôts (8,5 milliards de francs). Pourra-t-on se contenter d'avancer les versements de l'Etat sachant que des mesures prises par le gouvernement après l'élection présidentielle ne pourraient entrer en vigueur qu'en septembre au plus tôt ?

GUY HERZLICH.

Le « problème » des accidents du travail

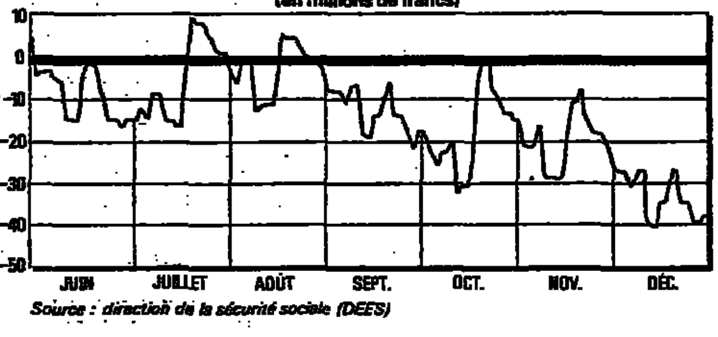
Etablies sur la base d'un taux de cotisation inchangé — ce qui est pratiquement le cas depuis 1984, — les comptes prévisionnels du régime général pour les accidents du travail annoncent un excédent de cette branche de 3,4 milliards de francs en 1988, après 2,6 milliards en 1987 (1), 2,4 en 1986, 1,3 en 1984 et 1985. Ces excédents vont-ils compenser le déficit de l'assurance-maladie comme en 1986 ?

Le CNPF a déjà commencé, un peu rapidement, à réclamer une autonomie des accidents du travail. Il est vrai que des excédents de plusieurs milliards de francs commencent à poser problème. Selon le rapport, cela devrait entraîner une révision des *« paramètres nationaux »*, qui s'allient aux données propres aux entreprises et aux branches pour déterminer le montant des cotisations payées par les employeurs.

Les excédents constatés et prévus sont dus à la baisse de la fréquence et de la gravité des accidents, donc à une amélioration de la sécurité du travail. Toutefois cette baisse concerne aussi les accidents de trajet (un accident sur huit environ), qui ne sont pas liés directement aux conditions de travail. D'autre part, elle est très inégale selon les branches : elle touche particulièrement la métallurgie, la chimie, les « pierres et terres à feu », le caoutchouc-papier-carton. Mais elle est beaucoup plus limitée sur une longue période (depuis 1980) pour le bâtiment ou le bois, industries à forte fréquence d'accidents.

(1) Sur 37 milliards.

TRÉSORERIE QUOTIDIENNE DU RÉGIME GÉNÉRAL EN 1988
(en millions de francs)



Source : direction de la sécurité sociale (DEES)

Les mystères des hôpitaux

Les résultats « quasi définitifs » de l'exercice 1986 donnés par le rapport montrent un déficit de 19,9 milliards de francs pour le régime général. Celui-ci a bénéficié de 695,1 milliards de *francs de recettes, soit* 4,3 milliards de plus que prévu en décembre 1985 : le plus gros (2,5 milliards) provient du relèvement de 0,7 point de la cotisation vieillesse décidé *en* juin 1986. Les prévisions suivent donc mieux l'évolution des cotisations en période de déflation.

Quant aux dépenses, pour la branche vieillesse, elles se sont élevées à 192,5 milliards de francs (+ 9 % par rapport à 1985). Ce chiffre n'est supérieur que de 1,5 milliard de francs aux prévisions de décembre 1985. Pour la branche famille (158,8 milliards de francs, soit + 6 %), la différence est du même ordre ; *sur la branche* maladie (363,7 milliards de francs, soit + 10 %), elle est de 10,6 milliards.

Cette différence fait l'objet de vifs débats avec les socialistes. *Le gouvernement actuel* les a accusés d'avoir volontairement sous-estimé les dépenses ; les socialistes répliquent aujourd'hui en accusant le gouvernement de *les avoir laissé « filer »*. En fait les 10 milliards correspondent à la différence d'appréciation entre Mme Dufoix, ministre des affaires sociales, et M. Bérégovoy, ministre de l'économie (*le Monde* du 24 décembre 1985), *notamment* sur l'évolution de la médecine de ville.

Mais le débat reste ouvert sur l'hospitalisation. Le rapport constate des « zones d'ombre » sur ce point. L'augmentation des dépenses de la Caisse nationale d'assurance-maladie est inexpliquée pour 1,4 point, soit environ 2 milliards de francs. Cette *« dérive »* pourrait provenir d'une tendance des hôpitaux à négliger les recettes autres que le « budget global » versé par les caisses et d'une augmentation des dépenses à la faveur d'un élargissement du champ de celui-ci, *en même temps que d'une évolution* des hôpitaux vers des interventions plus techniques. Elle montre en tout cas que le secteur demeure mal maîtrisé, ce qui a incité les rapporteurs à prévoir, d'ores et déjà une *« dérive »* de 0,4 point en 1987, s'ajoutant au relèvement de la cotisation de retraite des agents hospitaliers (1,3 point).

ÉTRANGER

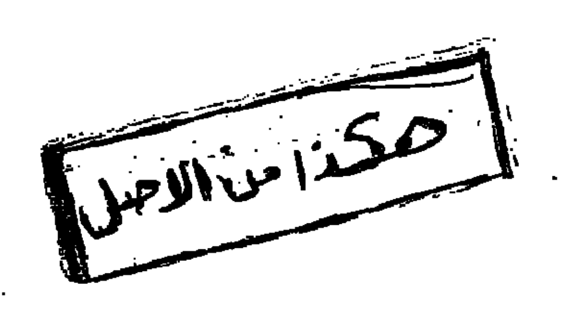
Accès de faiblesse de la livre et de la Bourse

Très forte dégradation du commerce extérieur britannique

La balance des paiements courants britannique a enregistré un déficit de 561 millions de livres en mai, le plus mauvais résultat depuis août dernier et le déclenchement d'une crise de la livre sterling. Après l'excédent de 96 millions en avril, ce déficit a pris par surprise les marchés financier et boursier, entraînant, le mercredi 22 juillet, une chute brutale de la devise britannique à 1,5920 dollar et un record absolu de baisse (2,1 %) du Stock Exchange. Le jeudi 23 juillet, la livre remontait doucement à 1,60 dollar mais les Britanniques restent inquiets pour l'avenir.

La Grande-Bretagne est-elle en train de renouer avec ses vieux démons ? La rechute de la balance des paiements courants, provoquée par le doublement, en un mois, du déficit commercial, justifie la question, même s'il est trop tôt pour apporter une réponse fiable. Les Britanniques sont régulièrement confrontés au problème d'une poussée des importations lorsque la croissance et la consommation intérieure s'accélèrent. Cela pourrait être à nouveau le cas. Le déficit de la balance commerciale de mai, porté à 1 161 millions de livres, contre 504 millions en avril, rorrespond à une dégradation des exportations comme des importations qui préoccupe les analystes : les ventes à l'étranger ont chuté de 4,5 %, alors *que les achats progressaient de* 5,7 %. Certes, cette tendance recouvre un fait attendu par chacun, la détérioration de la balance pétrolière. L'excédent dégagé dans ce secteur n'a représenté que 361 millions de livres, contre 419 millions en avril, mais 215 millions en mai 1986, avant la remontée des cours pétroliers.

Les chiffres de mai sont en outre quelque peu faussés, pour les exportations de pétrole, par l'accumulation des stocks à la veille des travaux d'entretien saisonniers des plates-formes en mer du Nord. Mais l'élément le plus inquiétant ne vient pas du secteur énergétique, dont l'amenuisement des bienfaits pour les comptes extérieurs britanniques est un fait assimilé de longue date par les économistes, mais bien du solde des produits manufacturés, qui a fait apparaître, en mai, une forte *progression de 9 % des importations*. Le boom de la consommation, confirmé par l'indice de juin, qui a fait apparaître une remontée de 3,1 % en juin, profite à nouveau aux produits étrangers.



Economie

ÉTRANGER

Buenos-Aires tient ses engagements auprès de ses créanciers

L'Argentine se dote d'un nouveau plan d'austérité

A six semaines des élections législatives, le gouvernement argentin a franchi un pas difficile en annonçant, le lundi 20 juillet, un sévère plan d'assainissement économique. Pain béni pour l'opposition, ce plan a été immédiatement dénoncé comme celui d'une austérité imposée de l'extérieur, autrement dit par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Mais l'équipe au pouvoir à Buenos-Aires n'avait guère le choix. La situation lui imposait des mesures de redressement. Les engagements pris depuis avril dernier auprès de ses créanciers également.

C'est en effet sur la promesse de mesures impopulaires mais jugées salutaires que l'Argentine, appelée à voir sa dette extérieure atteindre 54 milliards de dollars à la fin de 1987, a obtenu un montage financier aussi large qu'original (*le Monde* du 22 mai). Le refinancement de 30,25 milliards de dollars d'échéances, obtenu le 15 avril du comité de coordination représentant quelque trois cent soixante banques créancières, s'accompagnait notamment d'un apport de 1,95 milliard de dollars d'argent frais dont le pays a le plus urgent besoin. Sa concrétisation a été d'une rapidité inhabituelle en ces temps de réticences du monde bancaire à l'égard des pays surendettés du tiers-monde.

L'une des nouveautés introduites dans l'accord « *à la carte* » proposé aux banques, une commission de trois huitièmes de point pour celles qui y souscrivaient avant le 17 juillet, a été des plus efficaces. Alors qu'il avait fallu plus de six mois pour réunir un nombre suffisant de confirmations pour atteindre la « *masse critique* » au déclenchement de l'accord avec le Mexique, le tout a été bouclé en trois mois, le 10 juillet, avec l'Argentine. Un fait souligné comme encourageant par ceux qu'inquiète le nouvel engouement des banques, notamment américaines, britanniques et bientôt japonaises pour des provisions pour créances douteuses limitant sérieusement leur appétit à l'égard de nouveaux engagements dans les pays en développement.

Assuré d'un soutien international essentiel, le plus dur restait à faire pour le ministre de l'économie, M. Juan Sorrouille : faire passer dans les faits les engagements pris auprès du FMI dans une traditionnelle lettre d'intention permettant à Buenos-Aires de bénéficier des premiers crédits de cette institution ainsi que des 2 milliards de dollars promis par la Banque Mondiale. Cette lettre d'intention prévoyait notamment une augmentation de la pression fiscale de plus de 5 points du produit intérieur brut, un relèvement des tarifs publics, une plus grande liberté d'importation, une accélération de la privatisation et une politique monétaire restrictive. Seul élément « *non négociable* », l'objectif de croissance reste fixé à 4 % pour cette année. Ce programme est largement devenu réalité avec le plan dévoilé le 20 juillet pour *lutter contre les méfaits d'un* modèle décrit par M. Sorrouille comme « *populiste, de facilité, centraliste et étatiste* ».

Restructuration de la compagnie pétrolière d'Etat Yacimentos Petroliferos Fiscales (YPF) et fixation des prix intérieurs des hydrocarbures sur la base des cours du marché international, redéfinition du système bancaire, relèvement dès le 21 juillet des tarifs des transports publics et des combustibles, abandon du renflouement systématique par l'Etat des entreprises publiques déficitaires, le maître mot de ce plan est « *efficacité* ». Un véritable défi dans l'atmosphère préélectorale qui règne en Argentine. *Un réel* pari, compte tenu d'une inflation qui, en dépit de gels et de contrôles successifs, n'a cessé de déraper. L'objectif officiel, 42 % de hausse des prix pour l'ensemble de 1987, a été dépassé dès la fin du premier semestre et on s'attend à ce que juillet soit aussi mauvais que juin, avec une poussée inflationniste de 8 % en un mois. Mais, plus que les anticipations inflationnistes, c'est une longue tradition que le gouvernement devra casser. Celle qui a conduit les Argentins à préférer les placements en dollars ou les chèques postdatés à l'utilisation normale de la monnaie, à opter pour la spéculation financière *plus aisément* que pour les investissements productifs.

F. Cr.

Les nouvelles mesures d'assainissement brésilien

M. Bresser-Pereira se rend à Washington

Le ministre brésilien des finances, M. Luis Carlos Bresser-Pereira, est arrivé à Washington, le mercredi 22 juillet, pour plaider en faveur d'un nouveau plan d'assainissement, entériné, la veille, par le conseil de développement économique de Brasilia. Au Fonds monétaire international, aux organisations multilatérales d'aide, aux Américains et aux banques commerciale avec lesquelles les Brésiliens reprennent les négociations sur un étalement de leurs échéances, M. Bresser-Pereira demandera d'œuvrer dans le même sens : une réduction des taux d'intérêt et l'octroi de nouveaux crédits.

Les grandes lignes du nouveau plan d'ajustement brésilien prévoient : une réduction du déficit budgétaire de 6,2 % à 3,5 % du produit intérieur brut ; un alourdissement de la pression fiscale équivalent à 10 % du PIB, cette année, 12 % en 1988, 13 % en 1989, 14 % en 1990 ; la privatisation de dix-huit entreprises publiques en plus des soixante-dix-huit sociétés que l'Etat entend déjà céder au privé ; le tout sur la base d'une croissance économique de 5 % en 1987, 6 % en 1988 et 7 % jusqu'en 1991, ainsi que d'un excédent commercial de 8,6 milliards de dollars cette année et de 10 milliards les années suivantes.

Marchés financiers

PARIS, 22 juillet ↑

Légère reprise : + 0,18 %

La Bourse de Paris a quelque peu trompé son monde, mercredi en séance officielle. Après une matinée en demi-teinte, malgré une certaine résistance qui permettait à l'indice de céder moins de 0,5 %, la cote s'est ensuite raffermie. A l'approche du coup de cloche final, le tableau lumineux indiquait + 0,18 %. Le marché était calme et sans affaires. Mais quatre-vingts valeurs étaient en repli, pour cinquante en hausse. Ce constat faisait dire aux professionnels que l'indice est décidément loin de refléter fidèlement la température réelle du palais Brongniart.

Les rangs se sont nettement clairsemés ces jours derniers sous les lambris. Les restants sont en proie au doute et parfois à l'inquiétude, car les espoirs de voir une hausse d'été prendre corps sont, chaque jour ou presque, déçus. La liquidation qui interviendra jeudi 23 juillet devrait être légèrement positive (entre + 2 % et + 3 %). Mais rien ne semble en mesure de doper sensiblement l'activité au cours du prochain mois.

Parmi les valeurs en repli figuraient Esso, le Crédit foncier, la Parisienne de réescompte et les Presses de la Cité. Saint-Gobain était aussi attaqué, de même que Guyenne Gascogne. Les Docks de France, Prêtabail, Bail équipement et UIF touchaient leur plus bas niveau de l'année. GTR, Bouygues, Unimétal et Saint-Louis se raffermissaient. Paradoxalement, la relative résistance du marché n'était pas compromise par l'allure désastreuse du MATIF, retombé près de son plus bas niveau historique. Le contrat à échéance mars 88 cédait 0,92 %, à 102,15. C'était la soupe à la grimace sur le marché obligataire comme du MATIF. En séance, on apprenait que la Société Castel Frères allait acquérir 67 % du capital de la société CVMA, au prix unitaire de 165 francs par action.

Lingot : 89 950 (=)

Napoléon : 521 (=)

NEW-YORK, 22 juillet

Irrégulier

Après deux journées de baisse, la tendance est redevenue très irrégulière mercredi à Wall Street. Durant toute la séance, l'indice des industrielles a varié à l'intérieur d'une fourchette de plus ou moins 20 points pour finalement s'établir à 2 470,18 en léger progrès de 2,23 points. Le bilan de la journée est toutefois resté négatif. Sur 1 992 valeurs traitées, 684 ont monté mais 875 ont baissé et 433 n'ont pas varié.

D'après les professionnels, la Bourse new-yorkaise s'est comportée en parfait observateur de la scène internationale avec la montée des tensions au Moyen-Orient. Pour l'instant, le calme règne dans le golfe Persique. Les investisseurs ne veulent rien brusquer. Les valeurs pétrolières ont même baissé alors que le risque d'une restriction de l'approvisionnement en brut est plus grand que jamais.

D'autre part, les résultats d'entreprises continuent à tomber. Ils dépassent presque toujours les prévisions les plus optimistes. De ce côté-là, donc, tout porte à l'optimisme. Alors, très partagé, le marché hésite. La preuve : l'activité a diminué et 175 millions de titres ont changé de mains contre 186 millions la veille.

VALEURS	Cours du 21 juillet	Cours du 22 juillet
Alcoa	57	57
Allegis (ex-UAL)	93 1/4	93 3/4
A.T.T.	30 3/8	30 3/8
Boeing	47 3/8	47 1/2
Chase Manhattan Bank	41 3/4	41 3/8
Du Pont de Nemours	124 7/8	123 1/2
Eastman Kodak	88 1/4	88 3/4
Exxon	94	92 3/8
Ford	106 1/8	106 3/8
General Electric	55	56
General Motors	83 1/4	84 1/8
Goodyear	68 1/2	66 1/2
I.B.M.	162 5/8	161 3/8
I.T.T.	61 1/4	62
Mobil Oil	53 1/2	52 1/4
Pfizer	71 5/8	71 3/4
Schlumberger	48 1/4	48 1/4
Texaco	45 5/8	46
Union Carbide	28 7/8	28 3/8
U.S.X.	36 5/8	36 5/8
Westinghouse	65 1/2	64 3/8
Xerox Corp.	73 3/8	72

CHANGES

Dollar : 6,18 F =

Le dollar s'est maintenu, jeudi 23 juillet, au niveau de ses cours antérieurs, sauf à Tokyo, où il a perdu un peu de terrain. Les marchés ont été rassurés par l'annonce d'une inflation de 0,4 % en juin, la rumeur d'une augmentation de 0,9 % ayant couru mercredi. La livre sterling a été affectée par l'annonce d'un important déficit commercial britannique en mai.

FRANCFORT	22 juillet	23 juillet
Dollar (en DM)	1,8580	1,8575

TOKYO	22 juillet	23 juillet
Dollar (en yens)	152	151,35

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (23 juillet) .... 7 3/8-7 1/2 %
New-York (22 juillet) .... 6 1/2 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	21 juillet	22 juillet
Valeurs françaises	101,2	101,3
Valeurs étrangères	126,9	126

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	407,5	404,5

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	21 juillet	22 juillet
Industrielles	2 467,95	2 470,18

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	21 juillet	22 juillet
Industrielles	1 872	1 832,4
Mines d'or	437,1	446,3
Fonds d'Etat	97,52	97,39

TOKYO

	22 juillet	23 juillet
Nikkeï Dow Jones	22 702,74	23 036,52
Indice général	1 888,27	1 918,19

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 22 juillet
Nombre de contrats : 53 718

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	102,60	102,45	102,30	–
Précédent	102,85	102,70	102,55	102,75

LA VIE DE LA COTE

RAPPROCHEMENT TUFFIER-RAVIER-PY ET AMI NICOL. — La charge d'agent de changes Tuffier-Ravier-Py et l'agent du marché interbancaire Ami Nicol ont entrepris un rapprochement qui devrait leur permettre dès septembre d'intervenir sur la totalité des marchés financiers. Le holding ainsi constitué contrôlera notamment une société de gestion, une société de contrepartie sur obligations, actions et options, une société de logiciels pour le « front office » et une société spécialiste en valeurs du Trésor.

LA REDOUTE ESPÈRE UNE PROGRESSION DE 8 % DE SON CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le groupe Redoute, numéro un français de la vente par correspondance, mise sur un chiffre d'affaires en progression de 8 % pour l'exercice en cours. En 1986-1987, le chiffre d'affaires avait progressé de 10 %, à 11,3 milliards de francs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1800	6,1830	+ 35	+ 50	+ 80	+ 105	+ 275	+ 360
$ can.	4,6765	4,6823	– 51	– 33	– 91	– 62	– 253	– 173
Yen (100)	4,0819	4,0866	+ 129	+ 147	+ 256	+ 292	+ 792	+ 875
DM	3,3244	3,3278	+ 96	+ 113	+ 207	+ 230	+ 664	+ 730
Florin	2,9541	2,9570	+ 52	+ 62	+ 113	+ 130	+ 395	+ 443
F.B. (100)	16,0415	16,0577	+ 91	+ 213	+ 270	+ 419	+ 881	+ 1313
F.S.	4,0086	4,0131	+ 130	+ 147	+ 269	+ 296	+ 839	+ 913
L (1 000)	4,5948	4,6039	– 120	– 93	– 226	– 192	– 629	– 537
£	9,8880	9,8990	– 154	– 106	– 293	– 222	– 802	– 562

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 5/8	6 3/4	6 11/16	6 13/16	7 1/16	7 3/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8	3 15/16	4 1/16
Florin	4 3/4	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6	6 1/2	6 5/16	6 5/8	6 5/16	6 5/8	6 11/16	7
F.S.	0 3/4	1 1/4	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16	3 7/8	4
L (1 000)	9 1/8	9 3/8	10	10 3/8	10 1/8	10 1/2	10 1/2	10 7/8
£	8 1/4	8 1/2	8 13/16	8 15/16	9 1/16	9 3/16	9 1/2	9 5/8
F. franç.	7 5/16	7 9/16	7 1/2	7 3/4	7 5/8	7 7/8	8 1/4	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DE PARIS — 22 JUILLET

Cours relevés à 19 h 44

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1905	4,5 % 1973	1887	1899	1899	+ 0 64
4270	C.N.E. 3%	4250	4250	4252	+ 0 05
1272	B.N.P. T.P.	1237	1232	1233	- 0 31
1114	C.C.F. T.P.	1130	1130	1130	....
1257	Créd. Lyon. T.P.	1255	1255	1257	+ 0 15
....	C.G.E. T.P.	3010	3000	3000	- 0 32
1956	Renault T.P.	1904	1904	1904	....
2260	Rhone-Poul. T.P.	2210	2200	2200	- 0 44
1355	St-Gobain T.P.	1250	1210	1210	- 3 19
1350	Thomson T.P.	1330	1320	1319	- 0 82
456	Accor	452	456	458	+ 1 33
520	Agence Havas	522	520	524	+ 0 38
490	Ag. Havas C. I.	538	545	548	+ 1 86
660	Air Liquide	678	665	670	- 1 18
2450	Alcatel	2480	2450	2450	- 1 21
2020	Als. Superm.	1990	1951	1989	- 0 05
445	A.L.S.P.I.	468	479	480	+ 2 56
410	Alsthom ★	400	394	400	....
2410	Arjom. Prioux	2318	2300	2300	- 0 78
535	Aussedat-Rey	484 10	491 80	495	+ 2 25
1180	Aux. Entrepr. ★	1240	1216	1220	- 1 61
1190	Avions Dassault	1128	1121	1121	- 0 62
645	BAFIP	570	561	575	+ 0 88
390	Bail-Equipem. ★	375	372	368 90	- 1 63
940	Bail Investiss.	824	810	800	- 2 91
535	B.N.P. C.I.	523	520	524	+ 0 19
700	Cie Bancaire	655	655	649	- 0 92
510	Bazar H.-V.	465	462 50	470	+ 1 08
520	Béghin-Say ★	505	500	520	+ 2 97
815	Berger (Ma)	905	901	901	- 0 44
725	Bic ★	712	693	692	- 2 81
1350	B.I.S.	1340	1350	1346	+ 0 45
2660	Bongrain S.A.	2700	2710	2710	+ 0 37
1040	Bouygues	1092	1125	1130	+ 3 48
94	B.P. France	101	100 20	102	+ 0 99
4990	B.S.N.	4720	4755	4755	+ 0 74
....	Cap Gemini Sog.	2330	2315	2315	- 0 64
1280	Carnaud	1351	1325	1323	- 2 07
3100	Carrefour ★	3169	3167	3215	+ 1 45
1940	Casino	173	170	172 50	- 0 29
1500	Casino A.D.P.	146	144	142 50	- 2 40
1200	C.C.M.C.	1215	1225	1225	+ 0 82
850	Cetelem	910	895	876	- 3 74
850	Cerus	828	819	828	....
1880	C.F.A.O.	1998	1998	2000	+ 0 10
....	C.G.E.	328	325	325	- 0 91
1420	C.G.I.P.	1363	1350	1350	- 0 95
1290	Chargeurs S.A.	1293	1285	1292	- 0 08
80	Chiers-Châtill.	82 90	79	79 50	- 4 10
1040	Ciments franç. ★	1035	1024	1049	+ 1 35
575	Club Méditerr.	616	619	619	+ 0 49
172	Codetel ★	173 90	174	178	+ 2 36
365	Cofimeg	334	334 10	332	- 0 60
1980	Colas	2190	2180	2216	+ 1 14
295	Compt. Entrepr.	243 50	244 50	245 50	+ 0 82
675	Compt. Mod.	682	680	680	- 0 29
1180	Créd. Foncier	1150	1135	1145	- 0 43
595	Crédit F. Imm.	521	510	509	- 2 30

Comptant (sélection)

SICAV (sélection) 22/7

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Second marché (sélection)

Hors-cote

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 189	6 191	5 950	6 450
ECU	6 911	6 908	....	....
Allemagne (100 DM)	332 700	332 680	324	341
Belgique (100 F)	16 051	16 049	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	295 600	295 600	287	307
Danemark (100 krd)	87 780	87 720	84	91
Norvège (100 k)	91 190	91 160	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 911	9 874	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 405	4 409	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 602	4 600	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	400 750	401 260	388 500	408 500
Suède (100 krs)	95 680	95 630	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 350	47 330	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 856	4 853	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 262	4 258	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 678	4 686	4 500	4 950
Japon (100 yens)	4 062	4 062	3 820	4 110

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/7
Or fin (kilo en barre)	89600	89800
Or fin (en lingot)	89950	89950
Pièce française (20 fr)	521	521
Pièce française (10 fr)	390	.....
Pièce suisse (20 fr)	606	601
Pièce latine (20 fr)	519	521
Souverain	653	657
Pièce de 20 dollars	3005	3000
Pièce de 10 dollars	1490	1500
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3375	3385
Pièce de 10 florins	549	543
Or Londres	449 75	454 45
Or Zurich	452 50	455
Or Hongkong	452 25	453 85
Argent Londres	7 67	7 72



Le Monde

La liquidation des missiles en Asie

« Notre concept est celui du double zéro global »

déclare M. Gorbatchev

La Maison Blanche s'est félicitée mercredi 22 juillet des déclarations par lesquelles M. Gorbatchev se montre favorable à une élimination totale des missiles à portée intermédiaire et moyenne (de 500 à 5 500 kilomètres) en Asie aussi bien qu'en Europe.

Rappelant toutefois que certaines *« réponses soviétiques positives »* avaient déjà été transformées ensuite par l'addition de *« conditions inacceptables »,* le porte-parole a renvoyé à la séance plénière prévue à Genève jeudi après-midi, et au cours de laquelle Moscou devait présenter formellement sa proposition. A Londres, un porte-parole du Foreign Office a déclaré : *« Si M. Gorbatchev accepte l'option « double zéro », nous nous en féliciterons, parce que c'est ce que l'alliance atlantique a demandé. »*

Répondant aux questions du journal indonésien *Merdeka,* M. Gorbatchev a abordé les points suivants, selon le compte-rendu diffusé mercredi 22 juillet par l'agence Tass :

● **Missiles à moyenne portée.** – Après avoir indiqué que la direction soviétique *« a étudié avec le plus grand sérieux »* le souhait des pays d'Asie de voir *« une élimination totale des missiles à moyenne portée, non seulement en Europe, mais aussi en Asie »,* le chef du PC soviétique a poursuivi : *« Je puis vous dire que l'Union soviétique, faisant un effort pour accéder aux désirs des pays asiatiques et tenir compte de leurs préoccupations, est prête à accepter d'éliminer tous ses missiles à moyenne portée qui font l'objet de négociations avec les Américains à Genève, à condition bien sûr que les Etats-Unis en fassent autant. Les missiles tactiques opérationnels* [nom que les Soviétiques donnent aux missiles à plus courte portée, ou SRINF américains] *seront liquidés également. Autrement dit, nous nous guidons sur le concept de double zéro global.*

» Dans le cas présent, l'Union soviétique ne lie pas à cette initiative le problème de la présence nucléaire des Etats-Unis en Corée, aux Philippines et à Diego-Garcia. Mais nous voudrions espérer que, pour le moins, les Etats-Unis n'accroîtront pas cette présence. »

L'URSS, a encore dit M. Gorbatchev, est *« prête à s'engager à ne pas accroître le nombre d'avions porteurs d'armes nucléaires dans la partie asiatique du pays si les Etats-Unis ne déploient pas dans cette région un nombre supplémentaire de moyens nucléaires susceptibles d'atteindre le territoire de l'URSS (...). On pourrait se mettre d'accord sur une limitation des zones de patrouille des navires dotés d'armes nucléaires, de sorte qu'ils ne puissent approcher les côtes de l'autre partie à une distance correspondant au ayon d'action de leurs armes ».*

● **Afghanistan.** – *« La question du retrait des troupes soviétiques est réglée, en principe. Nous sommes favorables à ce que les délais de ce retrait soient réduits.*

PANCHO

Toutefois, il faut que cessent les ingérences dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et que leur non-reprise soit garantie. (...) La réconciliation nationale en Afghanistan est, naturellement, l'affaire des seuls Afghans, y compris de ceux qui se trouvent à l'étranger. Un dialogue, des pourparlers, davantage de confiance sont nécessaires entre les parties belligérantes. »

● **Cambodge.** – *« Certains signes encourageants d'une possibilité de règlement sont apparus »,* grâce à une *« prise de conscience que cette question ne peut être réglée que par des moyens politiques. Le principal est que l'idée d'une entente nationale fait son chemin, lentement mais réellement ».*

● **Relations avec la Chine.** – *« Les contacts s'élargissent progressivement. Le développement des liens commerciaux, économiques, scientifiques, techniques et culturels est notable (...). Un dialogue politique a lieu. Nous n'entendons nullement le freiner. »*

● **Relations avec le Japon.** – *« L'état des relations* [bilatérales] *n'est pas encore bien déterminé. Des efforts ont été faits, ces dernières années, pour leur donner une impulsion, pour créer un climat normal. (...) Il n'y a pas si longtemps, une embellie avait paru poindre, nous avons même commencé à examiner la question de ma visite au Japon. (...) Mais des forces sont apparues au Japon, qui ont de nouveau assombri l'horizon. »*

Polémique autour de TF 1

« Pagaille »

Les nouveaux patrons de TF 1 ne font pas la guerre en dentelles. A croire même, après les dernières déclarations tonitruantes de M. Patrick Le Lay, vice-PDG de *la Une,* qu'ils ne connaissent d'autre arme que la polémique pour obtenir ce qu'ils réclament. Sur un point, en tout cas, M. Le Lay a fait mouche : il a troublé la torpeur de l'été par une nouvelle controverse. Mais sans doute la période choisie n'est-elle pas due au hasard puisque le gouvernement boucle précisément, ces jours-ci, le budget de l'audiovisuel dont dépendront le montant des recettes publicitaires que l'Etat autorisera pour les chaînes publiques mais aussi la manne qu'il leur accordera.

En stigmatisant, dans un entretien avec *Libération* du 21 juillet, la *« pagaille de l'audiovisuel français »,* M. Le Lay s'en prend directement au gouvernement, lui reprochant d'avoir *« complètement négligé les règles normales du marché »,* l'accusant même d'*« agir dans ce jeu comme un intervenant qui se conduit comme Dieu le père et qui fausse la concurrence ».* Antenne 2, dans la foulée, est qualifiée de *« chaîne assistée »,* face à FR 3 qui *« vivote »,* à la 5 dont *« l'audience nationale est très faible et qui raconte n'importe quoi »* et à M 6, *« très sympathique, la pauvre »,* mais confrontée à *« un vrai problème existentiel ».*

Des propos plutôt mal accueillis dans les milieux politiques et à l'intérieur même de TF 1. Si M. Bouygues *« estime avoir fait une erreur en se portant acquéreur de TF 1, il est encore temps pour lui de céder la société à d'autres qui seront prêts à le remplacer »,* a déclaré, jeudi à *Libération,* M. Michel Pelchat, député PR, rapporteur du budget de la communication.

La réplique du cabinet de M. François Léotard n'a pas été moins violente : *« On ne peut regretter,* y déclare-t-on, *une pagaille que l'on a créée soi-même de toute pièce »,* en précisant qu'*« aucun engagement pris par Bouygues lors du rachat de TF 1, librement consenti, n'est négociable ».* Au sein du personnel, certains sont indignés des déclarations de M. Le Lay, qui avait affirmé que *« c'est à l'Etat d'apporter la culture, pas aux industriels »* et quelques-uns vont même jusqu'à dire qu'ils ont honte, aujourd'hui, d'avoir acheté des actions.

De quoi expliquer peut-être le recul de M. Francis Bouygues, mardi soir, sur sa propre chaîne : *« Le moment n'est pas venu,* a-t-il dit, *de parler de pagaille dans le système audiovisuel français. Quand ce moment sera venu, nous contribuerons à mettre de l'ordre. »*

A. Rd.

Un robot français va sonder les entrailles du « Titanic »

Soixante-quinze ans après son naufrage, le *Titanic* va-t-il enfin livrer ses secrets ? Une équipe franco-américaine devait commencer, le jeudi 23 juillet, l'exploration des entrailles de ce gigantesque paquebot englouti le 14 avril 1912 au large de Terre-Neuve, dans l'Atlantique nord, après avoir heurté de front un iceberg. Grâce à des moyens de détection extrêmement perfectionnés, les membres de l'équipe espèrent notamment repêcher le coffre-fort qui contenait les biens des 2 201 passagers et membres d'équipage embarqués à bord du *Titanic,* et parmi lesquels 1 500 ont péri au cours du naufrage.

Une première campagne d'exploration franco-américaine avait permis, en 1985, de localiser et de photographier l'épave immergée par 3 800 mètres de fond dans les eaux internationales. Une deuxième mission, qui devait se dérouler en 1986, n'a pas pu avoir lieu faute de financement. L'opération actuelle, qui doit se prolonger jusqu'à la fin août, est menée pour le compte d'Ocean Research and Exploration Ltd, une société de droit britannique réunissant des investisseurs privés.

Un contrat conclu par l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer (IFREMER) avec cette société stipule que les biens récupérés ne pourront être ni vendus ni utilisés à d'autres fins que celles d'exposition. Ocean Research and Exploration Ltd sera soutenue financièrement par la société Taurus International et devra verser environ 13,5 millions de francs à l'IFREMER.

Le soutien logistique de l'opération sera assuré par le remorqueur *Abeille-Supporter,* qui a appareillé le mercredi 22 juillet de Lorient (Morbihan). Outre le *Nautile,* qui peut emmener trois personnes à 6 000 mètres de profondeur, les membres de la mission utiliseront pour la première fois un robot-caméra français baptisé « Robin ». Conçu et mis en chantier par l'IFREMER, ce robot peut prendre des images vidéo jusqu'à 6 000 mètres de profondeur.

Relié au sous-marin par un câble de 70 mètres, aisément manœuvrable dans les trois dimensions par le pilote du *Nautile,* « Robin » peut pénétrer dans des zones d'accès difficiles ou dangereuses pour les sous-marins habités : rebords abrupts, falaises, hautes températures auprès des sources marines. De petite taille (60 × 50 × 50 cm) et pesant seulement 130 kilos, le robot est doté de deux caméras de télévision noir et blanc à haute sensibilité, mais il peut aussi prendre des images vidéo couleur à moyenne portée jusqu'à 3 mètres.

● *M. Chirac à Brazzaville.* – M. Jacques Chirac a quitté Paris, le mercredi 22 juillet dans la soirée, pour Brazzaville, où il préside l'assemblée générale de l'Association des maires de métropoles totalement ou partiellement francophones (AIMF). Le premier ministre doit regagner Paris, le samedi 25 juillet, au début de la matinée. Il est accompagné au Congo par M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, et par Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'État à la francophonie.

Après son voyage en Afrique du Sud

Mgr Gaillot s'étonne des critiques de certains journaux

Evêque *« manipulé », « otage », « instrument privilégié »* du Parti communiste ? La presse de droite – *le Figaro, le Quotidien de Paris* – multiplie ses attaques contre la récente visite en Afrique du Sud de Mgr Jacques Gaillot (*le Monde* des 11 et 17 juillet).

« Surpris » par le ton de cette polémique, l'évêque d'Evreux nous a déclaré, le jeudi 23 juillet, que son voyage n'avait pas eu d'autre motif que celui de *« rendre service à un prisonnier »,* originaire de sa ville d'Evreux, le coopérant français Pierre-André Albertini.

« Aller rendre visite à quelqu'un qui est en prison, aller témoigner dans le pays de l'apartheid de la fraternité entre les peuples, c'est un geste de l'Evangile », avait-il déclaré mercredi sur Europe 1.

Ce n'est pas la première fois que Mgr Gaillot, connu pour ses positions contre l'armement nucléaire, contre l'apartheid et le racisme, subit un tel tir de barrage. Il reconnaît lui-même qu'*« il y a des gens qui me soutiennent et d'autres qui sont outrés. (...) Beaucoup souhaiteraient que je quitte Evreux. Ce sont des gens qui ont le bras long et qui s'adressent à Rome ».*

Mgr Gaillot est-il isolé dans l'épiscopat français ? *Le Figaro* demande à la conférence épiscopale de se désolidariser de l'attitude de l'évêque d'Evreux. Si, à n'en pas douter, il est reproché à Mgr Gaillot, dans l'épiscopat français, une certaine candeur et un manque de prudence, aucun de ses confrères ne lui a encore écrit ou manifesté la moindre marque de réprobation. C'est précisément parce qu'il veut rester *« un homme libre »,* qu'il s'autorise à affirmer que *« l'Eglise de France ne s'engage pas suffisamment »* et qu'il regrette *« certains de ses silences ».*

H. T.

A Munich et à Lyon

Arrestations de deux militants d'Action directe

Un membre présumé de la branche lyonnaise du mouvement Action directe, Renaud Laigle a été arrêté dans la soirée du mardi 21 juillet à Munich par la police ouest-allemande. De son côté, le SRPJ de Lyon a interpellé dans cette ville un autre membre présumé du mouvement Mouloud Aissoud.

Selon les autorités ouest-allemandes Renaud Laigle, âgé de vingt-neuf ans, réfugié à Munich pour échapper à la police française, ne préparait pas d'action en Bavière. Recherché en France pour des attaques à main armée contre des banques et pour sa participation à un attentat par explosif, sa présence avait été signalée mardi près de l'aéroport international de Munich. Les autorités françaises informées ont alors fourni aux policiers ouest-allemands les éléments nécessaires à son identification et doivent engager rapidement une procédure en vue de son extradition.

Quant à Mouloud Aissoud, âgé de trente ans, son arrestation semble avoir été une conséquence de celle de Renaud Laigle. Il avait été interpellé une première fois en 1986 à Lyon lorsque fut démantelé le groupe animé par André Olivier. Remis en liberté, il n'avait pas pour autant cessé d'être surveillé.

M. Marcel Lemonde, juge d'instruction au tribunal de Lyon, chargé *du dossier Action directe* dans cette ville, s'est rendu à Munich dès mercredi pour s'informer auprès de ses collègues ouest-allemands. Un porte-parole du parquet de Munich a indiqué que les autorités françaises soupçonnaient Renaud Laigle d'avoir fourni des explosifs à des membres d'Action directe et d'avoir *lui-même* participé à des attaques à main armée. Le jeune homme a été placé sous écrou extraditionnel en attendant le déroulement et l'issue de la procédure engagée pour sa remise à la justice française.

ITALIE

La « coalition à cinq » sera reconduite dans le futur gouvernement

ROME
de notre correspondant

Le prochain gouvernement italien, dont on devrait connaître la composition le semaine prochaine, reposera sur la même alliance que les précédents entre la Démocratie chrétienne, le Parti socialiste et les trois petits partis « laïques » : républicain, social-démocrate et libéral. Une différence cependant : les socialistes s'opposent à ce que cette coalition conserve l'appellation de *pentaparti* dès lors qu'elle sera présidée par un démocrate-chrétien, en l'occurrence M. Giovanni Goria.

Hormis ce point de susceptibilité, il paraît probable que la structure de la prochaine équipe enregistrera une légère modification. Le leader socialiste, M. Craxi, s'appuyant sur son meilleur résultat électoral (son parti a progressé de 2,9 points, passant à 14,3 % des voix, alors que la DC n'a augmenté que de 1,4 point atteignant 34,3 %), pourrait obtenir dans le gouvernement de M. Goria la « parité » entre laïcs et démocrates-chrétiens, soit, dans l'hypothèse d'une équipe de trente ministres, quinze portefeuilles pour le PS et les laïques, contre quatorze dans le gouvernement de M. Craxi.

M. Goria a rencontré une nouvelle fois mercredi 22 juillet les Verts et le petit Parti radical, qui s'étaient montré, disponibles pour faire partie du prochain gouvernement. Ce fut pourtant l'échec dans les deux cas. Le porte-parole des Verts a fait savoir que M. Goria n'avait finalement accepté aucun des points de leur programme, dont l'élément saillant était l'arrêt immédiat du nucléaire civil.

Quant aux radicaux, ils ont fait connaître par la voix de leur leader, *M. Marco Panella,* que c'était le président pressenti lui-même qui n'avait pas cru bon de les inclure dans la future majorité.

JEAN-PIERRE CLERC.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 23 juillet

Reprise

Une sensible reprise s'est produite jeudi matin à la Bourse de Paris. En progrès de 0,71 % à l'ouverture, l'indicateur instantané enregistrait à la clôture de la session préliminaire une avance de 0,84 %. Dumez, CSF, Promodès, GTM, Générale des Eaux, Casino et surtout Schneider se sont détachés avec des gains compris entre 2,7 % et 4,2 %.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	458	465	462
Agence Havas	524	525	527
Air Liquide (L')	670	669	673
Bancaire (Cie)	649	655	660
Bongrain	2710	2706	2726
Bouygues	1130	1143	1144
B.S.N.	4765	4785	4805
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1292	1298	1308
Club Méditerranée	619	619	628
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3678	3678	3680
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1450	1450	1449
Michelin	3166	3174	3194
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2786	2790	2805
Navig. Mixtes	1004	1000	1000
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	983	984	994
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	450	461	462 50
Sanofi	716	716	716
Source Perrier	905	909	910
Télémécanique	2980	3000	3015
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2050	2080	2086
Valéo	590	590	594

A B C D E F G

Bagage vite : un nouveau service

Pour libérer les voyageurs du souci de transporter leurs bagages à main jusqu'au train de départ, la SNCF met au point un nouveau service, à titre expérimental, en gare de Paris-Montparnasse.

Ce service fonctionne tous les jours de 7 h 30 à 12 h et de 17 h à 19 h 30 pour les voyageurs ayant des places réservées dans les trains à destination de Nantes, Saint-Nazaire, Brest, Rennes, Quimper, Le Croisic, Granville, Argentan.

Les bagages à main sont pris en charge au comptoir accueil, à l'arrivée des taxis, au plus tard une demi-heure avant le départ du train et déposés à la place dans le train un quart d'heure avant le départ.

Pour réserver le service « Bagage vite » et éventuellement le taxi, appelez le : 47-39-97-97, et pour tous renseignements le : 47-39-11-11. Le prix : un forfait de 20 F (prise en charge de 2 bagages) et 8 F par bagage supplémentaire.

Le numéro du « Monde » daté 23 juillet 1987 a été tiré à 453 481 exemplaires

